



**HAL**  
open science

# Étude diachronique du discours de la presse nationaliste à travers le quotidien Le Roussillon (1886-1906 ; 1919-1934)

Maxime Morinière

► **To cite this version:**

Maxime Morinière. Étude diachronique du discours de la presse nationaliste à travers le quotidien Le Roussillon (1886-1906 ; 1919-1934). Histoire. 2019. dumas-02465992

**HAL Id: dumas-02465992**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02465992>**

Submitted on 4 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Année universitaire 2018-2019**  
**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne**  
**Morinière Maxime**

**Etude diachronique du discours de la presse  
nationaliste à travers le quotidien *Le Roussillon*  
(1886-1906 ; 1919-1934)**

Mémoire de Master 2  
Histoire des sociétés occidentales contemporaines  
Préparé sous la direction du professeur Fabien THEOFILAKIS  
Juillet 2019



*A mon grand père, Jean Luc Morinière,  
Historien des vallées...*



## Remerciements

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis, pour l'aide précieuse qu'il m'a accordé et ses relectures minutieuses. Lui qui souvent, par quelques mots bien choisis, m'a donné à réfléchir pour de longs mois. Avec lui j'ai fais éclore mon sujet, et l'ai muri, pour qu'il devienne cet ouvrage.

J'adresse également mes remerciements à tous les professeur·e·s que j'ai rencontré·e·s et qui par leurs paroles, leurs remarques, et leurs critiques, ont guidé mes réflexions. Je tiens à exprimer une attention particulière à Pascale Goetschel, pour ces deux années de cours, qui furent pour moi très enrichissantes.

Mes remerciements vont aussi à mes parents, Franck et Laurence, et à mes frères, Lucas et Matéo, qui m'ont soutenu au long de cette aventure parisienne, envers et contre tout.

Enfin, je tiens à remercier mes amis, particulièrement Xuan et Clément, pour leur indéfectible soutien au long de ces deux années, et nos discussions qui m'ont permis d'avancer.



# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<i>Une chronologie fondée sur l'histoire du nationalisme .....</i>	<i>15</i>
<i>Du projet à l'objet : le choix du Roussillon journal local d'obédience royaliste, catholique et nationaliste .....</i>	<i>18</i>
<i>Les termes du débat sur la nation dans les années 1880 .....</i>	<i>22</i>
<i>Les Annales, et les premiers jalons d'une histoire du nationalisme .....</i>	<i>25</i>
<i>Les travaux constructivistes, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme .....</i>	<i>27</i>
<i>Histoire de la presse, étude de contenu.....</i>	<i>30</i>
<i>Saisir les enjeux de l'histoire culturelle : du paradigme des rédacteurs du Roussillon, à l'imaginaire de ses lecteurs.....</i>	<i>33</i>
<b>CHAPITRE I, DES INVARIANTS DU DISCOURS AU RENOUVELLEMENT DE LA POSTURE MILITANTE : APPROCHE STATISTIQUE DU DISCOURS DE PRESSE.....</b>	<b>39</b>
<b>I/ CONSTRUIRE UNE METHODE ADAPTEE : UNE TABLE DE DONNEE IDOINE POUR L'ANALYSE DU ROUSSILLON .....</b>	<b>41</b>
<i>De la source à la donnée sérielle, transformation du matériau historique.....</i>	<i>42</i>
<i>Constitution d'un corpus par échantillonnage systématique.....</i>	<i>43</i>
<i>Organisation d'un système clos, fonctions du système ou comment l'historien devient démiurge... </i>	<i>45</i>
<i>Présentation de la table.....</i>	<i>47</i>
<b>II/ UN JOURNAL D'INFORMATION, ANTIPARLEMENTAIRE ET CATHOLIQUE : LES INVARIANTS DU CONTENU DU ROUSSILLON .....</b>	<b>51</b>
<i>La haine du régime parlementaire, dominante du discours du journal.....</i>	<i>53</i>
<i>Questions de politique intérieure, réponse aux préoccupations du lectorat.....</i>	<i>54</i>
<i>De la religion aux affaires étrangères, les autres préoccupations du journal .....</i>	<i>58</i>
<b>2/ EVOLUTION DE LA POSTURE MILITANTE.....</b>	<b>62</b>
<i>1886 – 1906 : Promouvoir ses idées, défendre ses militants.....</i>	<i>63</i>
<i>1920 – 1934 : sous le signe de l'Action française.....</i>	<i>67</i>
<b>CHAPITRE II, UN JOURNAL ROYALISTE SOUS LA III<sup>E</sup> REPUBLIQUE .....</b>	<b>77</b>
<b>I/ L'HERITAGE CONTRE-REVOLUTIONNAIRE AU FONDEMENT DU PARADIGME DES REDACTEURS DU ROUSSILLON.</b>	<b>81</b>
<i>L'héritage de Burke dans Le Roussillon : déterminisme et hiérarchies naturelles.....</i>	<i>82</i>
<i>L'empreinte de Joseph de Maistre et Louis de Bonald : du dissolvant national à l'intérêt général ..</i>	<i>85</i>
<i>La question du corporatisme dans Le Roussillon, Albert de Mun, La Tour du Pin .....</i>	<i>87</i>
<b>II/ DE L'ATTENTISME A L'ACTIVISME : LA POSTURE DU ROUSSILLON A L'EGARD DU ROYALISME.....</b>	<b>89</b>
<i>Les journalistes du Roussillon à la conquête des organisations royalistes du département.....</i>	<i>90</i>
<i>Une représentation statistique du royalisme corrélée aux évolutions de la doctrine politique ?.....</i>	<i>94</i>
<i>1886 – 1906 : Survivance de l'idée royaliste.....</i>	<i>97</i>
<i>1920 – 1934, démontrer la supériorité de la monarchie.....</i>	<i>99</i>
<b>III/ LA MYTHOLOGIE ROYALISTE DANS LE CONFLIT DES IMAGINAIRES POLITIQUES.....</b>	<b>103</b>
<i>L'élaboration d'une mythologie royaliste dans Le Roussillon... ..</i>	<i>103</i>
<i>... En conflit avec la mystique républicaine.....</i>	<i>110</i>



<b>CHAPITRE III, « LA REPUBLIQUE CONTRE LE PEUPLE », ANALYSE DE LA NATURE DE L'ANTIPARLEMENTARISME DANS LE ROUSSILLON .....</b>	<b>117</b>
I/ REPUBLIQUE ET DEMOCRATIE, LES CRITIQUES ONTOLOGIQUES DU ROUSSILLON CONTRE LE REGIME .....	122
<i>L'inconstance du système républicain.....</i>	<i>123</i>
<i>La démocratie disqualifiée.....</i>	<i>126</i>
II/ DE L'ARMEE A L'ECONOMIE, LA CRITIQUE DE LA POLITIQUE D'ETAT .....	130
<i>« L'armée républicaine » contre l'intérêt national.....</i>	<i>130</i>
<i>Les difficultés économiques du régime, motif chronique.....</i>	<i>135</i>
III/ LA PERVERSION MORALE DE LA REPUBLIQUE.....	139
<i>L'amoralité du régime.....</i>	<i>139</i>
<i>Critique des institutions civiles.....</i>	<i>141</i>
<i>L'utilisation de figures archétypales pour ériger deux modèles moraux antinomiques.....</i>	<i>145</i>
IV/ VERS UNE ACCEPTATION DE LA REPUBLIQUE ? .....	148
<i>Le paradoxe de la représentation statistique de l'antiparlementarisme.....</i>	<i>148</i>
<i>D'une critique ontologique à une critique empirique ?.....</i>	<i>151</i>
V/ CONSTRUCTION RHETORIQUE DE LA CRISE DU REGIME .....	155
<i>Des manifestations locales de la crise.....</i>	<i>156</i>
<i>... à la crise du régime.....</i>	<i>158</i>
<i>Contagion parlementaire et permanence de la crise.....</i>	<i>159</i>
<b>CHAPITRE IV, ESSAI DE TYPOLOGIE DU LECTORAT DU ROUSSILLON .....</b>	<b>163</b>
I/ UNE MINORITE ROYALISTE EN TERRAIN REPUBLICAIN ? .....	167
<i>Ampleur de la mouvance royaliste depuis les renseignements généraux.....</i>	<i>167</i>
<i>Les résultats électoraux comme source pour évaluer les effectifs royalistes.....</i>	<i>171</i>
<i>Considérations qualitatives sur l'influence des royalistes dans les Pyrénées-Orientales, depuis les renseignements généraux.....</i>	<i>173</i>
II/ DEFINIR LE LECTORAT : DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX AU CONTENU DU JOURNAL .....	176
<i>Elite économique et jeunesse catholique.....</i>	<i>176</i>
<i>Discours de presse et opinion publique.....</i>	<i>178</i>
<i>Approche déductive : Les deux cercles du lectorat du Roussillon.....</i>	<i>180</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>189</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>201</b>
<b>ETAT DES SOURCES .....</b>	<b>217</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>221</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>253</b>





# Introduction



Cet arbre est l'image expressive d'une belle existence. Il ignore l'immobilité. Sa jeune force créatrice, dès le début, lui fixait sa destinée, et sans cesse elle se meut en lui. [...] Ce fut d'abord sous le sol, dans la douce humidité, dans la nuit souterraine, que le germe devint digne de la lumière. Et la lumière alors a permis que la tige se développât, se fortifiât d'états en états. [...] En éthique surtout, je le tiens pour mon maître. Regardez-le bien. Il a eu ses empêchements lui aussi ; voyez comme il était gêné par l'ombre des bâtiments : il a fui vers la droite, s'est orienté vers la liberté, a développé fortement ses branches en éventail sur l'avenue. Cette masse puissante de verdure obéit à une raison secrète, à la plus sublime philosophie, qui est l'acceptation des nécessités de la vie. [...] Et maintenant, cet arbre qui, chaque jour avec confiance, augmentait le trésor de ses énergies, il va disparaître parce qu'il a atteint sa perfection. [...] Mon beau platane aura vécu. Sa destinée est ainsi bornée par les mêmes lois qui, ayant assuré sa naissance, amèneront sa mort. Il n'est pas né en un jour, il ne disparaîtra pas non plus en un instant. Déjà en moi des parties se défont et je m'évanouirai ; ma génération m'accompagnera et puis un peu plus tard, viendra votre tour et celui de vos camarades.<sup>1</sup>

Comment l'auteur de telles lignes, a-t-il pu produire une idéologie qui appelait à la haine et au repli identitaire ? Comment cette plume a-t-elle pu servir une telle cause ? Voilà les questions que nous nous sommes posées, très naïvement, la première fois que nous avons lu cet extrait des *Déracinés* lors d'un cours à l'université. La maîtrise du style de Barrès, cette écriture où chaque mot semble avoir été soigneusement pesé, le rythme des phrases, qui se manifestent dans cette métaphore sylvestre, nous avaient fasciné, et nous restons aujourd'hui admiratif de ces qualités littéraires.

Pourtant, cette fascination nous a également dérangé. En effet, dans le cas de ce passage, il est question d'un dialogue entre Monsieur Taine, et Rœmerspacher, l'un des jeunes héros du roman. Taine utilise la métaphore du platane pour inculquer à son disciple une certaine idée de la nation et des rapports que l'individu doit entretenir avec elle. La philosophie barrésienne se retrouve condensée dans ces quelques lignes. L'idée y est que l'individu, comme les feuilles de l'arbre, est une simple partie constitutive d'une seule et

---

<sup>1</sup> Barrès, Maurice, *Les Déracinés*, Paris, Bartillat, 2010 (1<sup>ère</sup> édition : 1897), p. 153-154.

même entité. De là, il doit se soumettre à la nation, jusqu'à en perdre son libre arbitre. C'est la nation, elle-même sujette à certaines contraintes historiques qui l'ont faite telle qu'elle est, qui a fait naître les individus à son image. Cette considération philosophique est à l'origine de la doctrine politique qu'a développée Barrès : une conception déterministe de l'Homme, conditionné par de grandes lois qui le dépassent. Cette idée tend à affirmer une différence entre les individus de nations voisines, qui ne peut conduire qu'à des théories d'exclusion, voire racistes.

C'est de ce sentiment contradictoire, mêlé d'admiration et de dégoût, que nous est venue l'idée de réaliser le travail que nous proposons. Notre intérêt pour ces écrits nous a conduit à nous renseigner sur la littérature nationaliste plus généralement. Au fil de nos découvertes, ce sentiment s'est accru. *La dernière classe* d'Alphonse Daudet (1873), par exemple, est un texte chargé d'émotion, qui ne laisse pas indifférent. Au-delà du champ littéraire, c'est l'histoire intellectuelle qui a été pour nous révélatrice. Etudier les grands débats idéologiques, les courants de pensée, les mouvements artistiques, qui ont fait évoluer au fil du XX<sup>e</sup> siècle, les idées de tout un peuple, pour nous les Français, voilà l'une des missions de l'histoire.

C'est pourquoi nous avons initialement décidé de réaliser un mémoire sur la littérature nationaliste, et c'est avec ce projet, que nous avons abordé notre Master. Nous avons alors été confronté à certaines difficultés pratiques, de taille, qui nous ont amené à l'adapter. En effet, au moment de constituer un corpus de source, la base de nos recherches, nous nous sommes retrouvé un peu démuné et restions pantois face aux inventaires des différents centres d'archives, ne sachant pas vraiment par où commencer des recherches sur un sujet si vague. Nous avons alors cherché un sujet qui soit attaché à des éléments plus concrets, permettant de définir un corpus homogène.

Nous souhaitions conserver un support littéraire qui nous permettait une certaine analyse textuelle. Les questions liées au sentiment d'admiration que nous avons ressenti nous avaient conduit à généraliser le questionnement personnel que nous avons formulé. Si nous avons ressenti nous-même cet engouement pour les pages de Barrès, peut-être ses contemporains avaient-ils pu ressentir quelque chose de similaire. Dès lors, notre regard se porta sur ce mécanisme dialectique. Comment les auteurs nationalistes développaient-ils leur raisonnement pour chercher à convaincre les lecteurs ? C'est cette interrogation, en même temps que nos premières lectures sur le nationalisme, qui nous ont conduit à envisager de travailler sur un journal nationaliste.

En effet, le journal nous semble être le roman national par excellence, que parachèvent les historiens en enracinant la fiction nationale jusque dans les manuels d'histoire. Et n'est-ce pas dans le journal que les auteurs doivent rivaliser d'ingéniosité rhétorique, afin de persuader les lecteurs de la pertinence de leurs analyses ? Notre support était choisi, nous avons décidé de travailler sur la presse nationaliste. Il nous restait à décider de la manière dont nous allions aborder ce sujet, à en définir les bornes chronologiques et, bien entendu, à choisir un journal.

### **Une chronologie fondée sur l'histoire du nationalisme**

Nous présentons nos bornes chronologiques avant de justifier le journal que nous avons choisi, car la construction de notre sujet s'est déroulée dans cet ordre. Le choix du journal fut tributaire des périodes que nous souhaitions à l'avance étudier. Nous avons décidé à l'origine, de travailler sur les années 1930 exclusivement. Nos premières lectures, cependant, ont rapidement fait naître un intérêt pour les précurseurs de la pensée qui se manifeste à ce moment, principalement le maurrassisme. Peut-on aborder la question de l'antisémitisme dans les années 1930, par exemple, sans remonter aux écrits de Drumont et le contexte dans lequel ils passèrent à la postérité ? L'antiparlementarisme qui s'accroît en temps de crise, jusqu'au 6 février 1934, ne tirerait-il pas ses sources dans une tradition antiparlementaire plus ancienne ? Autant de questions qui nous ont mené à envisager un sujet qui débute en amont de cette période. Notre sujet de recherche définitif s'inscrit donc dans une perspective diachronique. En effet, nous avons fait le choix de comparer le discours de presse, sur deux périodes distinctes plutôt que de l'envisager sur une seule longue période. Il s'agira alors de rechercher à la fois des invariants, des topoï qui se seraient maintenus dans le discours des deux périodes, et des différences, la doctrine ayant connu certaines inflexions au gré des évolutions politiques et sociales.

Le choix de ces deux périodes nous a donc conduit à définir quatre bornes chronologiques. La première période s'étend de l'avènement de la crise boulangiste en 1886 jusqu'à la réhabilitation du colonel Dreyfus en 1906. 1886 marque en effet l'avènement d'un nationalisme nouveau qui se définit par son attachement profond à l'antiparlementarisme. En effet, la crise boulangiste, mouvement politique complexe, du fait qu'il fédère des mécontentements variés, tient sa force de cet antiparlementarisme<sup>2</sup>. Le général Boulanger

---

<sup>2</sup> Defrasne, Jean « Le boulangisme », in *L'antiparlementarisme en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p. 30 – 40.



dispose en effet de soutiens contradictoires. Il peut d'abord compter sur le ralliement d'une partie de la gauche, conséquence de la lassitude de certains ouvriers mécontents de la politique gouvernementale, attendant des réformes qui ne viennent pas, et profite à cet égard de l'absence de mouvement syndical. A droite, c'est la volonté de mettre un terme au régime républicain, et l'espoir souterrain de faire de Boulanger le chantre de la restauration monarchique.<sup>3</sup> Cette synthèse inédite a donc fait de cette animosité envers le régime la pierre angulaire d'un programme politique critique vis-à-vis des institutions républicaines. C'est la naissance de l'antiparlementarisme moderne et du nationalisme.<sup>4</sup> Boulanger affirme en effet, à côté de son discours critique, un attachement fort pour la patrie. Militaire, il attise le sentiment de revanche qui plane dans les esprits depuis la défaite humiliante de 1870. Un nationalisme, teinté d'antiparlementarisme, voilà l'idéologie née avec le boulangisme.

Le choix de la borne chronologique de clôture s'inscrit dans la recherche d'une certaine cohérence doctrinale. Nous tenons à ce que le nationalisme étudié ait une forme assez stable sur la période en question, ou du moins qu'il soit régi par une ligne directrice. L'antiparlementarisme assuma ce rôle et constitua la charpente de cette doctrine, sur laquelle vint se greffer un certain nombre d'autres thèmes. Mais, à partir de 1905, avec le regain des tensions entre la France et l'Allemagne, à la suite de la crise de Tanger, c'est le sentiment de Revanche qui prend l'ascendant dans l'opinion.<sup>5</sup> Les nationalistes s'engagent alors sur la voie du bellicisme. La structure du nationalisme s'en voit modifiée : il ressemble davantage au nationalisme d'avant 1886, quand l'idée de défaite était omniprésente. Il fallait donc choisir une date qui permît d'établir une rupture qui coïncide avec ce moment de basculement de la doctrine. Ayant débuté cette période avec l'avènement d'une crise politique, il apparaissait pertinent de la terminer avec la résolution d'une autre crise. L'affaire Dreyfus nous donnait le choix, différentes dates pouvant être arrêtées pour en marquer la fin. Pourtant il semble que l'issue définitive de la crise corresponde à l'acquittement et la réhabilitation colonel, qui en marque la résolution symbolique, et la victoire définitive des dreyfusards en 1906.<sup>6</sup>

La deuxième période retenue s'étend de 1920 à 1934. Concernant le choix de la première date, il était nécessaire d'en choisir une, où la sortie de guerre était déjà entamée. L'ombre portée de la guerre s'étendit bien au-delà de la signature de l'armistice ou du traité

---

<sup>3</sup> Winock, Michel (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « XX<sup>ème</sup> siècle », 1993.

<sup>4</sup> Girardet, Raoul, *Le nationalisme français : 1871-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Joly, Bertrand, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Arthèmes fayard, 2014.

de paix, durant toute l'entre-deux-guerres. Pourtant, 1919 marque bien une rupture politique, consacrant la fin de l'Union sacrée, déjà amorcée par les grèves de 1917, avec l'avènement d'un Bloc national, farouchement opposé à la gauche.<sup>7</sup>

Durant la guerre en effet, toutes les forces politiques se sont alliées en vue de la victoire française. Les nationalistes font taire les contestations, comme en témoigne notamment le soutien sans contrepartie de l'Action Française au régime, Maurras et Daudet semblant avoir oublié leur haine de la République au nom de la défense de la Patrie.<sup>8</sup> Notre sujet s'attachant au discours critique, il était nécessaire de débiter cette seconde période en temps de paix. A la sortie de la guerre, l'Action Française jouit d'un grand prestige, au nom justement du soutien dont elle a fait preuve. Lors des élections de 1919, les listes d'union nationale soutenues par l'Action française obtiennent un grand succès et le tirage du journal a été multiplié par cinq durant la guerre.<sup>9</sup> Clemenceau est alors en sympathie avec le mouvement (plus qu'avec son chef), qui a contribué à son élection en 1917.<sup>10</sup> Malgré cette connivence, les nationalistes retombent peu à peu dans l'opposition. L'assassinat de Marius Plateau, membre de l'Action Française, en 1923 et le retour du Cartel en 1924, accélèrent ce retour du discours contestataire. 1919 nous semblait donc être une date intéressante pour reprendre cette étude, d'autant qu'elle permettait de disposer d'une année de dépouillement portant sur un moment où l'extrême droite et les milieux parlementaires sont assez proches, afin de pouvoir observer d'éventuelles particularités dans la tonalité du discours. Néanmoins, pour des raisons très pratiques, nous avons été obligé de reprendre en 1920. En effet, l'année 1919 semble avoir disparu des collections : elle n'est disponible ni à la BnF, ni aux archives départementales, ni à la médiathèque de Perpignan.<sup>11</sup>

---

<sup>7</sup> Beaupré, Nicolas, « Les tensions de la totalisation : de la crise de 917 à la remobilisation de 1918 », et « Une réponse de droite au malaise d'après guerre : le bloc national », in : *Les grandes guerres, 1914 – 1945*, Paris, coll. « Histoire de France », sous la direction de Joël Cornette et Henry Rousso, 2010, p. 164 – 175, p. 616 – 634.

<sup>8</sup> Prévotat, Jacques, Leymarie, Michel, « Le moment parlementaire de l'Action Française : 1919 – 1924 », in *L'Action Française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, pp. 243 – 257.

<sup>9</sup> La droite totalise 212 sièges et le centre droit 200, obtenant ainsi une large majorité. La droite seule, avec 4 300 000 voix, dépasse les gauches réunies, qui en totalisent 3 500 000. D'après Beaupré, Nicolas, *Les grandes guerres*, *op cit*, p. 621.

<sup>10</sup> Prévotat, Jacques, Leymarie, Michel, « Le moment parlementaire de l'Action Française : 1919 – 1924 », *op. cit.*

<sup>11</sup> L'ensemble des journaux sur lesquels nous avons travaillé est extrait de la collection numérisée par la médiathèque. La collection existe au format physique à la BnF et aux archives départementales. Pourtant, toutes les informations relatives aux dates de parutions que nous avons pu recouper, indiquent que le journal paraissait bien pendant cette année. Aucun n'archiviste ne fut en mesure de nous expliquer cette absence.

La dernière des dates choisies, pour clôturer cette période, est le 6 février 1934. Déjà lors de son acte de naissance, avec le boulangisme, le nationalisme antiparlementaire porte en lui un attachement à la crise politique. Sur les deux périodes étudiées, le nombre de crises qui ébrouent la République est important, et l'extrême droite se positionne fréquemment, lors de ces crises, contre le régime. Elle en est parfois l'actrice principale. La crise politique du 6 février 1934 fut sans doute la dernière grande victoire des nationalistes. C'est pourquoi nous avons choisi d'y arrêter notre étude. En effet, le 6 février voit les rues de Paris se remplir de manifestants par légions, et l'événement tourne à l'émeute. Une quinzaine de manifestants sont tués. Les Croix de feu, regroupés derrière le général de La Rocque, se dispersent à son appel, interdisant la réalisation d'un coup d'Etat, souhaitée par la grande majorité des autres groupes ligueurs.<sup>12</sup> Pour eux, il semble que la dernière occasion ait été manquée. En effet, en réaction à la manifestation, le gouvernement se ressaisit et entreprend de voter des mesures défensives. En janvier 1936, il vote une loi qui permet la dissolution des groupes de combat et des milices privées. L'Action française en fait les frais la première, en février, et suivent différentes autres ligues en juin. Les nationalistes ne s'en relèvent pas. Cette date du 6 février, semble donc s'imposer : nous commençons cette étude avec l'avènement du nationalisme antiparlementaire pour l'achever sur l'ultime apogée de ce courant.

### **Du projet à l'objet : le choix du *Roussillon* journal local d'obédience royaliste, catholique et nationaliste**

Concernant le choix du journal, nous étions donc soumis à certaines contraintes qui l'ont orienté. En effet, nous cherchions un journal de tendance nationaliste, dont la publication s'étende au moins de 1886 à 1934. De plus, nous désirions travailler sur un journal qui ne soit pas un grand quotidien national, déjà traité par l'historiographie française. En effet, lorsque l'on parcourt les diverses Histoire de la presse, on est frappé de constater la part considérable qu'occupent les « Quatre Grands », que sont *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin* et *Le Journal*, au sein de cette historiographie. Fondés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces quatre quotidiens dominent largement par leur tirage, le reste de la presse française. En

---

<sup>12</sup> Bernard, Mathias, « Droites et gauches face aux barricades de février 1934 », in Corbin, Alain et Mayeur, Jean-Michel (dir.), *La barricade : actes du colloque organisé les 17, 18 et 19 mai 1995 par le Centre de recherche en Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle et la société d'histoire de la révolution, de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », 1997, p. 469-482.

1912, ils totalisent 75 % des tirages nationaux.<sup>13</sup> On comprend certes l'attention qu'ils méritent, mais on ne peut que déplorer que celle-ci occulte l'intérêt porté aux petits quotidiens et à la presse départementale. D'ailleurs, celle-ci, quand elle est évoquée dans les mêmes ouvrages, reflète assez mal la réalité des tout petits quotidiens, le plus souvent représentée par des journaux comme *La Dépêche de Toulouse*, ou *La Petite Girondine*. En réalité, ces quotidiens sont peut-être plus proches, par leur mode de fonctionnement industriel, leurs multiples éditions, et leur tirage (*La Dépêche* avoisine les 100 000 exemplaires au tournant du siècle, *La Petite Girondine* atteint ce seuil autour de 1912), des grands quotidiens nationaux, que des petites feuilles de province.<sup>14</sup> Le journal qui a attiré notre attention est quant à lui tout à fait différent et détient un tirage beaucoup plus faible. Nous avons là une première spécificité de ce sujet. L'ancrage local doit nous permettre de constater comment s'articule la doctrine nationaliste, avec les questions d'ordre régional, enrichissant notre approche. Nous pensons notamment à l'évocation de lieux communs, connus des lecteurs, dans la construction de l'argumentaire développé par le journal.

Ces trois critères ont alors conduit à choisir *Le Roussillon*. Il s'agit d'un journal monarchiste, catholique et nationaliste fondé en 1870, par Charles Latrobe, imprimeur perpignanais, en collaboration avec une société composée de dix riches propriétaires et négociants du département.<sup>15</sup> A sa parution, il annonce :

*Le Roussillon* est fondé dans le but de défendre les idées de conservation politique, religieuse et sociale contre les doctrines révolutionnaires et antisociales qui menacent notre pays. [...] Se placer au-dessus de toutes questions de personnes pour faire, sur le terrain des principes, de la politique haute [...] telle est la ligne de conduite qu'il suivra et qui lui vaudra, nous l'espérons, de nombreuses adhésions et d'universelles sympathies.<sup>16</sup>

Fidèle à ces engagements, il reste sur toute la période que couvre notre mémoire, un journal d'opposition à la République. Avec une violence caractéristique du discours médiatique de son temps, il critique avec zèle les avancées républicaines. Charles Latrobe obtient la direction du journal avant la fin de l'année 1870. Sans jamais gagner une audience

---

<sup>13</sup> Tétard, Philippe et Chauveau, Agnès, *Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours*, Paris, Armand Collin, 1999.

<sup>14</sup> Bellanger, Claude, Godecho, Jacques, Guiral, Pierre et Terrou, Fernand, *Histoire générale de la presse française, tome 3 : De 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1972.

<sup>15</sup> Archives départementales de Perpignan, (ADPO), Perpignan, 2T 24, déclaration de publication de monsieur Charles Latrobe, adressée à la préfecture, 9 avril 1870.

<sup>16</sup> ADPO, Perpignan, 2T 24, affiche de lancement du « Roussillon », 1870.

considérable, son tirage oscillant durant son existence entre 700 et 1 700 numéros<sup>17</sup>, il se maintient tout de même grâce aux « libéralités de quelques riches monarchistes du département ». <sup>18</sup> Si en 1883, la ville de Perpignan compte six quotidiens politiques, *Le Roussillon* est à la veille de la Première Guerre mondiale, l'un des deux seuls qui subsistent aux côtés de *L'Indépendant*. Il récupère entre temps la clientèle de deux feuilles catholiques et monarchistes – *Le Drapeau Français* (1872-1874) et *L'Espérance* (1881-1884) – et finit par s'imposer dans les Pyrénées-Orientales comme l'organe privilégié du camp monarchiste et nationaliste. <sup>19</sup> En 1883, André Despéramons, un jeune avocat toulousain, militant royaliste, est nommé rédacteur en chef. Jusqu'à la mort du journal, en 1944, il est la personnalité centrale de la rédaction, restant le directeur politique du journal lorsque dans les années 1920 il délègue le poste de rédacteur en chef à l'un de ses journalistes, Léon Robert Gallois, puis à Pierre Joly à la fin de la décennie. <sup>20</sup>

Les Pyrénées-Orientales étant un bastion du républicanisme, *Le Roussillon* ne parvient pas à concurrencer son rival, *L'Indépendant*, propriété de la famille Brousse, notables radicaux jouissant d'une grande popularité dans la ville de Perpignan, et dont plusieurs membres siègent au conseil municipal entre 1886 et 1934. <sup>21</sup> Le journal républicain écrase par *Le Roussillon* par son tirage : si *L'Indépendant* augmente constamment son tirage – de 500 exemplaires en 1868 à 10 000 à la veille de la Grande Guerre<sup>22</sup> –, *Le Roussillon* n'atteint alors que difficilement le millier d'exemplaires. <sup>23</sup>

---

<sup>17</sup> Bonet, Gérard (dir.), Balent, André, Frenay, Étienne, Marty, Nicolas, et, Pernelle- Ros, Michelle, *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011. 1, Pouvoirs et société: administration, armées, économie, églises, justice, mouvements et organismes sociaux, politique, presse politique et d'information générale*, Perpignan, France, Pézilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales) : Publications de l'Olivier, 2011.

<sup>18</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, rapport à l'adresse du commissaire central de police, 24 février 1933. A propos de la question du financement du journal, cette citation est l'unique information que nous ayons pu trouver. Bien qu'elle soit tirée d'un document daté des années 1930, tout nous laisse envisager que ce financement privé était déjà la norme dès les débuts du journal.

<sup>19</sup> Caillot, Patrice, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865-1944*, fasc. 66 (Pyrénées-Orientales), Paris, Bibliothèque nationale, 1979.

<sup>20</sup> Nous ne sommes pas en mesure de dater ces passations. Les renseignements généraux nous renseignent seulement sur le fait que Léon Robert Gallois est rédacteur en chef en 1922 et Pierre Joly en 1929, cf Chapitre IV « Essai de typologie du lectorat du *Roussillon* », pp. 163 – 188.

<sup>21</sup> A propos du républicanisme dans les Pyrénées-Orientales, nous nous fondons sur le contenu de rapports de police, dont nous développerons les propos dans le chapitre IV. Concernant la famille Brousse, voir Bonet, Gérard (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises... op cit.*

<sup>22</sup> Bonet, Gérard, *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales. Un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950. L'entreprise, le journal, la politique*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2004.

<sup>23</sup> Caillot, Patrice, *Bibliographie de la Presse Française... , op. cit.*

En 1899, un rapport de police déclare que *Le Roussillon* « fait désormais absolument cause commune avec les révolutionnaires nationalistes héritiers et continuateurs du boulangisme et que le but avoué de ces factions coalisées est de déchirer la Constitution Républicaine et de renverser par la force les institutions établies. »<sup>24</sup> Cette affirmation est primordiale dans le cadre de notre étude, puisque nous l'avons abordée en désirant interroger un organe nationaliste et que *Le Roussillon* se présente avant tout royaliste. La déclaration de ce rapport nous laisse envisager qu'au moment où il est écrit, ces deux tendances sont en étroite collaboration, ce qui légitime notre approche.<sup>25</sup> *Le Roussillon* gagne également une partie du lectorat catholique ; il devient le champion local de la lutte contre les lois de sécularisation de l'Etat, prenant notamment une part très active à l'opposition à la loi des Inventaires. Toutefois, en raison du républicanisme du département, ces différents groupes coalisés ne représentent en réalité qu'une faible minorité.

*Le Roussillon* rallie alors l'Action Française en 1907, comme le font à cette période de nombreux journaux monarchistes, tels *L'Eclair* de Montpellier, ou *Le Salut National de Limoges*, et devient l'organe officiel de la ligue dans le département.<sup>26</sup> En effet l'Action Française était progressivement devenue la principale représentante du mouvement royaliste, ascendance concrétisée par l'obtention de la « faveur royale » du prétendant au trône en 1911.<sup>27</sup> Ce rapprochement avec la ligue se ressent également dans la composition des différentes organisations affiliées à l'Action Française, nombre de journalistes du *Roussillon* devenant les dirigeants de ces groupes, des Camelots du roi à l'association Marius Plateau, en passant par les différentes sections du département. Avec elle, il s'engage durant l'entre-deux-guerres dans la lutte acharnée contre le régime et participe à faire enfler les crises politiques en s'en prenant autant aux parlementaires qu'aux personnalités républicaines locales. Lorsque en 1926, le journal de Maurras est frappé par la condamnation pontificale, *Le Roussillon* essuie les frais de sa collaboration avec *L'Action Française* et subit le même sort trois ans plus tard.<sup>28</sup> Il continue de paraître durant la Seconde Guerre mondiale et est arrêté en 1944, pour des raisons qui nous sont inconnues, deux ans avant la loi 11 mai 1946 concernant la saisie de journaux pour cause de collaboration.

---

<sup>24</sup> ADPO, Perpignan, 1M, 750, rapport de police adressé au procureur général de Montlouis, 20 septembre 1899.

<sup>25</sup> Un seul document nous permet d'envisager ce rapprochement et il est donc avéré pour ce seul moment. Pourtant, les rapports de police font fréquemment état du fait que *Le Roussillon* et les associations royalistes qui gravitent autour sont les seules organisations d'extrême droite qui se maintiennent, ce qui nous laisse envisager qu'elles ont sur l'ensemble de notre période, le monopole de la cause nationaliste sur la droite de l'échiquier politique.

<sup>26</sup> Bellanger, Claude *Histoire générale de la presse française...*, *op cit.*

<sup>27</sup> Winock, Michel, « L'Action Française », in *Histoire de l'extrême droite en France*, *op cit.*, pp. 125 – 156.

<sup>28</sup> Le texte de la condamnation pontificale du *Roussillon* paraît dans *La Semaine Religieuse* du 2 mars 1929.

L'étude que nous entreprenons sera donc représentative d'un certain nombre de petits journaux de provinces, différents des quotidiens nationaux ou des grands quotidiens régionaux, oubliés de l'histoire de la presse, tout en permettant d'appréhender la tonalité du discours de la « grande » presse nationaliste et royaliste, à travers ce lien entretenu avec l'Action Française. Notre sujet a donc fini par se dessiner pour devenir une étude diachronique du discours de la presse royaliste et nationaliste à tirage local, à travers le quotidien *Le Roussillon*. Il ne s'agit par conséquent pas d'une monographie du journal, mais d'une étude de contenu. Celui-ci n'y sera pas sujet, mais plutôt un objet culturel, au prisme duquel nous tacherons d'explorer l'idéologie de ses rédacteurs.<sup>29</sup>

Un tel sujet se trouve donc à un carrefour historiographique qui embrasse aussi bien l'histoire politique, celle des idées, que l'histoire de la presse. Autant d'axes de réflexions qu'il s'agira d'interroger maintenant au regard des productions historiques contemporaines, afin de placer notre travail dans la continuité de ces différents travaux. Ce faisant, nous prendrons conseil de ces différents ouvrages, afin d'envisager une approche qui réponde aux impératifs de l'histoire culturelle, tout en épousant la spécificité de notre sujet. Parallèlement, ces développements seront l'occasion d'établir des éléments de définition comme d'interroger certains concepts, notamment ceux de nation et de nationalisme, que nous mobiliserons par la suite. Ayant déjà dit la primauté accordée à l'histoire du nationalisme dans notre sujet, nous commencerons par envisager la manière dont le concept a été traité par les historiens, ce qui nous permettra d'en définir le contenu. Reprenons les termes du débat dans les années 1880, au moment où débute cette étude.

### **Les termes du débat sur la nation dans les années 1880**

Quelques années avant que n'éclate la crise boulangiste, la question de la nation est propulsée au centre du débat intellectuel, lorsqu'Ernest Renan prononce en 1882 en Sorbonne la conférence *Qu'est ce qu'une nation ?* Dans ce texte, dans lequel il se targue d'avoir mis « la froideur, l'impartialité absolue »<sup>30</sup>, Renan s'attache dans un contexte politique tendu, quelques années après la défaite de Sedan, à exposer la conception qu'il se fait de l'idée de nation. Et de conclure : « L'existence d'une nation est (pardonnez-moi cette métaphore) un

---

<sup>29</sup> Concernant le corpus des numéros utilisés, celui-ci sera défini dans le Chapitre II, « Un journal royaliste sous la troisième république » p. 77 – 116.

<sup>30</sup> Forest, Philippe, *Qu'est ce qu'une Nation? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*, Paris, Bordas, 1991.

plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. »<sup>31</sup> Plus que la « race », la langue, les contraintes géographiques, ce serait la volonté des hommes d'appartenir à la communauté nationale, dans le présent, qui fait la nation. Il s'oppose dans ce texte à la conception allemande de la nation, déterministe, telle qu'elle est conçue par le philosophe allemand Herder.<sup>32</sup> Celui-ci estimait que la nation résultait d'une lente construction, les peuples étant soumis à certaines contraintes développant chacun des spécificités qui les distinguent de leurs voisins. Cependant, quelques éléments de contexte nous permettent de douter de la neutralité axiomatique de Renan. Ce débat de fond, en effet, recouvre de lourds enjeux politiques, concernant la question de l'Alsace-Moselle. En déclarant que l'attachement à la nation est un *plébiscite*, Renan souhaite en fait remettre en cause l'annexion en démontrant que les Alsaciens sont en réalité des Français. Le texte de la conférence se termine d'ailleurs sur une invitation à trancher la question par référendum pour les populations concernées, qui donnerait raison à la France. Ainsi sous couvert de neutralité, Renan rédige en réalité un plaidoyer politique.<sup>33</sup>

Sur l'autre bord du spectre politique, se trouve alors Maurice Barrès. Entré en politique avec le boulangisme, (il est élu député boulangiste dans la circonscription de Nancy en 1889), encore séduit par l'idéal révolutionnaire, il y voit une occasion de réaliser la synthèse qu'il appelle de ses vœux, entre socialisme révolutionnaire et nationalisme antiparlementaire.<sup>34</sup> Mais l'Affaire Dreyfus, durant laquelle il se rapproche de l'aristocratie militaire, le conduit à revoir ses positions. Alors encore attaché à une conception ouverte de la nation en 1893, l'auteur du *Roman de l'énergie nationale* deviendra par la suite le théoricien d'un nationalisme fermé, opposée aux théories universalistes, héritées de la philosophie kantienne. Cette nouvelle doctrine le conduit à abandonner les positions qu'il défendait dans *le Culte du moi* (1888 – 1891), où il exaltait l'individualisme, pour s'orienter au contraire vers une négation de l'individu. Désormais l'individu ne peut plus raisonner par lui-même : la nation seule, incarne une réalité tangible, de laquelle il n'est que l'un des éléments, et à

---

<sup>31</sup> *Ibidem*.

<sup>32</sup> Gottfried Von Herder, Johann, *Une autre philosophie de l'histoire*, traduit de l'allemand par Rouché, Max, Paris, France, Aubier, 1964, (édition originale : 1774).

<sup>33</sup> Forest, Philippe, *Qu'est ce qu'une Nation ?...*, *op cit*.

<sup>34</sup> Zeev Sternell voit dans cette synthèse la naissance de la pensée fasciste. Notre mémoire ne s'aventurera pas à prendre parti dans le débat houleux qui suivit la publication Sternhell, Zeev, *Ni droite, ni gauche : L'Idéologie fasciste en France*, 3e éd., Paris, France, Fayard, 2000. (1<sup>ère</sup> ed. 1983). Il reste une étude d'un mouvement d'extrême droite durant la troisième république, et pourra fournir quelques éléments propres à nourrir le débat. Notamment, il montrera à quel point ce journal est baigné des idées contre-révolutionnaires, faisant pencher la balance du côté de « l'école française » (Milza, Berstein...).



laquelle il doit se soumettre. Dans ce cadre sa position ne peut être que celle d'un antidreyfusard, étant impensable de défendre la liberté d'un individu contre l'autorité d'une institution d'Etat.<sup>35</sup>

Enfin, c'est dans le rapport à la terre des ancêtres que Barrès parachève son raisonnement et explicite son déterminisme. Quand il nie l'existence d'un libre arbitre, il veut en fait signifier que l'homme est conditionné par l'environnement dans lequel il évolue. Cet environnement – la nation – est ce que nos ancêtres en ont fait. Nous ne serions alors que les héritiers d'une tradition, façonnée au fil des âges, par les hommes qui ont vécu et sont morts sur cette terre : « C'est peu de dire que les morts pensent et parlent par nous ; toute la suite des descendants ne fait qu'un même être. [...] Nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous, elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques. »<sup>36</sup> Ce rapide survol de la trajectoire de Barrès nous permet de constater que la question de la nationalité domine à nouveau les considérations sur la nation.

De ce fait, les travaux sur le nationalisme, depuis cette fin de siècle, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, restent entravés par ces considérations politiques, et le débat entre déterminisme et subjectivisme concernant la nationalité, plus que la nation elle-même, l'emporta sur les questions de l'émergence des nations, ou des nationalismes. De la même manière, durant l'entre-deux-guerres, les considérations sur la nationalité sont un enjeu fondamental, car elles entrent en jeu dans le processus de légitimation historique de la guerre. Prouver que les Alsaciens sont de nationalité française permet en quelque sorte de justifier le traité de Versailles, et la récupération de la souveraineté sur les provinces perdues. Ces enjeux politiques participent donc à cristalliser le débat historique autour de la nation, avec un système binaire, opposant ces conceptions allemande et française, Barrès ayant adopté la première. La question de l'affrontement entre deux conceptions de la nation apparaît dans les pages du *Roussillon*. Celui-ci ayant adopté la position déterministe, nous tâcherons de questionner cet affrontement. De même nous verrons que la conception déterministe de l'individu tient une place centrale dans la construction du système de pensée érigé par le journal.

---

<sup>35</sup> *Ibidem*.

<sup>36</sup> Barrès, Maurice, *Amori e dolori Sacrum. La mort de Venise*, Paris, F. Juven, 1902.

## Les Annales, et les premiers jalons d'une histoire du nationalisme

Après-guerre, un nouveau chapitre est ouvert par l'école des Annales. Rejetant l'évènementiel, dans le sillage de Lucien Febvre, de nombreux historiens amorcent des travaux qui « négligent les trépidations de surface, [et] entendent observer dans la longue et la moyenne durée, l'évolution de l'économie, de la société, de la civilisation. »<sup>37</sup> L'ouvrage fondateur à nos yeux reste cependant *l'Histoire des droites en France*, de René Rémond, paru en 1954, qui deviendra un incontournable de l'histoire politique française. Les chapitres VII et VIII s'intéressent à la question du nationalisme, qu'il conçoit comme une idéologie réunissant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les trois grandes tendances de droite que sont les courants bonapartiste, orléaniste, et légitimiste.<sup>38</sup> Si notre journal est largement ancré dans la mouvance royaliste, d'obédience légitimiste, nous examinerons toutefois la doctrine nationaliste qui y est développée.

Pourtant les travaux sur le nationalisme durant cette seconde génération de l'école des annales restent minoritaires, comme en atteste, en 1958, Raoul Girardet, qui publie dans la *Revue française de sciences politiques* un article intitulé « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français ».<sup>39</sup> Il y déplore le manque de travaux sérieux sur l'histoire de ce concept et pose les jalons d'une histoire du nationalisme en France, en distinguant trois grandes phases qui depuis le congrès de Vienne en 1815 n'ont cessé d'irriguer la pensée nationaliste au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Cet essai typologique permet de comprendre la complexité d'un phénomène traversé par des tendances multiples, sans qu'aucune ne s'impose ou ne disparaisse vraiment. Ainsi, dans les années 1930 par exemple, le nationalisme revanchard concurrence le nationalisme antiparlementaire à tel point que les deux se confondent pour donner naissance à une doctrine originale, synthèse de bien des tendances politiques, empruntant au XIX<sup>e</sup> siècle tout entier. L'évolution la plus notable est cependant le basculement d'un nationalisme « de gauche » vers un nationalisme « de droite ».<sup>40</sup>

La première catégorie identifiée par Raoul Girardet, fait en effet référence à « un nationalisme de tradition révolutionnaire, qui s'exprime surtout sous la restauration et la

---

<sup>37</sup> Duby, Georges, *Le dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1985 (1<sup>ère</sup> édition 1973).

<sup>38</sup> Rémond, René, *Les Droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1992 (1<sup>ère</sup> édition 1954).

<sup>39</sup> Girardet, Raoul, « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », in. *Revue française de science politique*, n°3, 1958. pp. 505-528.

<sup>40</sup> *Ibid.*

monarchie de Juillet ». <sup>41</sup> Ce nationalisme des premiers temps est une sorte de « religion de la Liberté », termes utilisés par les contemporains eux-mêmes. Il est attachée au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et invoque la libération des peuples opprimés, en même temps qu'il conteste les traités de 1815. On voit pointer ici un certain paradoxe. Ce nationalisme porte en lui un messianisme humanitaire, hérité de la révolution, l'idée que la France doit guider les peuples vers la liberté, idée forte chez Michelet notamment, et un chauvinisme cocardier qui transparait dans sa position à l'égard des traités qui réduiraient les intérêts français. L'intérêt national d'une « grande nation » en effet, peut entrer en contradiction avec celui des « petites nation », surtout quand les premières font de l'impérialisme une condition de cette grandeur. Ces deux tendances font partie intégrante du nationalisme français jusqu'à la fin du siècle, la première ressurgissant notamment dans les écrits de Ferry, au temps de la justification de la colonisation, la seconde faisant vibrer Paris durant la Commune.

Pourtant, pour certains, la défaite de Sedan du 1<sup>er</sup> septembre 1870, marque un coup d'arrêt aux clameurs humanitaristes, provoquant un repli identitaire, tourné vers une grandeur jalouse de la France. <sup>42</sup> Sous couvert de neutralité, on discute alors de ce qui fait la nation, invoquant le droit des peuples opprimés (les Lorrains), mais pour servir l'intérêt national. C'est toute la position ambivalente de Renan, dans la conférence de 1882. Ce nationalisme est un nationalisme clairement belliqueux, animé par l'idée de Revanche. Les crieurs de guerre, tels Déroulède, entretiennent le mythe des provinces perdues. Il publie notamment *Les chants du soldat*, en 1872, dont le tirage (100 000 exemplaires), ainsi que le fait que ce texte fasse partie intégrante des programmes scolaires, attestent de la prégnance de la doctrine dans l'imaginaire collectif. Ce nationalisme décline pourtant, une vingtaine d'années après la défaite, quand la plus jeune génération semble s'être résignée, mais est réactivé après la crise de Tanger, en 1905, et participera au ralliement des forces françaises à la veille de la guerre.

Entre-temps, une troisième forme de nationalisme a eu le temps d'émerger, un nationalisme antiparlementaire. Son acte de naissance daterait de la crise boulangiste. On accuse alors la République d'avoir abandonné les grands impératifs nationaux. Ce nationalisme semble partir du constat d'une décadence française, idée extrêmement forte en cette fin de siècle, notamment dans la littérature, à travers un mouvement qui porte ce nom, le

---

<sup>41</sup> *Ibid*, p. 510.

<sup>42</sup> *Ibid*.

décadentisme.<sup>43</sup> Il fait de la République parlementaire la responsable de tous les maux et propose différentes alternatives, république plébiscitaire pour les uns, restauration de la monarchie pour les autres. Si les ennemis extérieurs sont toujours à combattre, la germanophobie n'ayant jamais vraiment disparu, de nouveaux ennemis intérieurs viennent troubler l'ordre moral de la France. Les thèses d'Edouard Drumont, à ce propos, inondent les pages de *La Libre parole*, son journal, et théorisent un antisémitisme nouveau, synthèse de la tradition antisémite religieuse, qu'il agrmente de la théorie nouvelle des races et d'un antisémitisme social, qui séduit autant chez les socialistes que dans les cercles de cette nouvelle droite nationaliste, et se confondent bientôt avec la doctrine nationaliste.<sup>44</sup> C'est donc un nationalisme de repli identitaire qui apparaît.

Si la première de ces trois formes de nationalisme, issue de la révolution n'est évidemment pas présente dans le contenu d'un journal monarchiste comme *Le Roussillon*, les deux autres imprègnent largement les pages du quotidien. Le nationalisme antiparlementaire est l'invariant absolu du journal et définit un véritable paradigme, au prisme duquel est passée l'actualité politique, économique, sociale, et même culturelle, et duquel le journal ne sort jamais. Le nationalisme guerrier quant à lui, se manifeste plus épisodiquement, mais non moins intensément. Il est notamment actif à la veille de la première guerre mondiale, et surtout durant l'entre-deux-guerres, les rédacteurs n'ayant de cesse de pourfendre la politique briandiste, et l'antimilitarisme.

### **Les travaux constructivistes, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme**

Si cet article de Girardet se voulait pionnier – comme il l'indique lui-même –, il semble que son appel ait été entendu. En effet, dans les années 1980, une nouvelle école historique apparaît, celle des *constructivistes*.<sup>45</sup> Le phénomène constructiviste émerge dans les années 1960 et irrigue rapidement la majorité des sciences sociales, de la sociologie à la philologie ou la psychologie, et bientôt l'histoire. Il s'agit d'un courant qui considère que la réalité sociale résulte d'une construction. Dès lors, il s'agit de mettre en lumière les modalités de construction des phénomènes sociaux. Du point de vue historique, cela passe nécessairement par une historicisation des concepts que l'on souhaite interroger, ce qui

---

<sup>43</sup> Winock, Michel, *Décadence fin de siècle*, Paris, Editions Gallimard, collection « nrf », 2017.

<sup>44</sup> Kauffman, Grégoire, *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008.

<sup>45</sup> Berger, Peter, Luckman, Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Collin, 2018 (édition originale 1966).

conduit à en interroger la genèse. Ce nouveau courant allait permettre l'émergence de travaux fondateurs sur le nationalisme dans cette perspective.

Ernest Gellner et Benedict Anderson, en 1983, publient deux ouvrages majeurs de ce tournant historiographique. Gellner, dans *Nation and Nationalism*, développe une théorie dans laquelle il fait de l'industrialisation le moteur de l'émergence des nations modernes.<sup>46</sup> Il avance que l'entrée dans l'ère capitaliste a impliqué une certaine standardisation des populations. Dans les sociétés agraires, les hommes vivaient cloisonnés, géographiquement, et linguistiquement, et les singularités culturelles régionales l'emportaient sur les facteurs d'identification à une communauté plus large (le christianisme notamment). Avec l'industrialisation, l'Etat entre dans une phase de rationalisation, acquise au positivisme, et à la recherche du progrès, en même temps que de la productivité. Cette recherche de la productivité implique que les ouvriers deviennent interchangeables, et le conduit par conséquent à mettre en place un système éducatif centralisé, qui diffuse une culture homogène. L'école joue donc un rôle central dans la théorie de Gellner, en ce qu'elle est le médium principal de la diffusion d'une *culture d'en haut*, façonnée par les élites intellectuelles et politiques, chargée de mythes fondateurs et de valeurs « nationales ». Selon lui, la nation émerge donc une fois que ce socle culturel commun a été diffusé dans cet embryon de communauté nationale. Et c'est bien cela que nous retenons de sa théorie. L'idée que l'identité nationale résulte d'une construction sciemment orchestrée par une élite culturelle, dont les hommes de presse sont partie intégrante. Nous tâcherons donc d'identifier quels sont les mythes et les valeurs qui sont véhiculés dans les pages du *Roussillon*. Des « grands » rois érigés en figures paternelles à Marius Plateau, sacralisé, les héros n'y manquent pas. A propos du rôle de la presse dans cette diffusion d'un modèle identitaire, portons notre attention sur l'ouvrage d'Anderson, *L'imaginaire national, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, paru cette même année 1983.

En effet, pour lui, plus encore que l'école, c'est bien la presse qui serait à l'origine de la création des nations, par la généralisation d'un présent vécu en commun, qui permet l'émergence d'une « communauté imaginée ».<sup>47</sup> Dès lors, le processus de construction des nations intervient parallèlement aux progrès de l'imprimerie. Si certaines formes de communauté préexistent aux nations, celles-ci ne garantissent nullement une homogénéité

---

<sup>46</sup> Gellner, Ernest, *Nations et nationalisme*, Paris, France, Payot, 1989 (édition originale : 1983, traduit par Bénédicte Pineau).

<sup>47</sup> Anderson, Benedict, *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Editions La Découverte, 1996 (édition originale 1983, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat), p. 19.

culturelle en leur sein. Concernant les royaumes dynastiques, par exemple, il constate que les rois disposaient d'une souveraineté fluctuante et hétérogène, chaque sujet n'étant donc pas soumis aux mêmes réalités politiques. On retrouve, chez lui comme chez Gellner, l'idée d'un nationalisme rendu possible par l'émergence d'une communauté culturellement homogène.

Autre question d'importance, celle de la temporalité vécue par les membres de cette communauté. Le journal a en effet permis de rompre avec une conception du temps héritée du christianisme en imposant un « temps vide et homogène ». <sup>48</sup> Il permet de lier dans l'imaginaire, des événements qui, par une coïncidence de calendrier, se retrouvent sur la même page, sans qu'ils soient reliés par aucun lien de causalité. Ce qui crée du lien, c'est la lecture simultanée (la forme obsolescente du journal quotidien impose sa lecture à heure fixe) de ce livre particulier, qui enracine la fiction – nationale – dans la réalité quotidienne. L'imprimerie précipita donc la création d'un nouveau rapport entre les individus, dans la brèche ouverte par l'abandon de la servitude féodale, et cette nouvelle appréhension du temps. Finalement, Anderson conçoit la nation comme une « communauté imaginaire et imaginée, comme intrinsèquement limitée et souveraine ». <sup>49</sup> En d'autres termes, une communauté d'individus qui ne se connaissent pas, bien que, dans l'esprit de chacun, vive leur communion, délimitée par des frontières et affranchie de la domination monarchique.

Nous nous emploierons dans ce mémoire à interroger ce processus de construction identitaire, à l'œuvre dans les Pyrénées-Orientales. Pourtant *Le Roussillon* n'est pas un journal à tirage national et la communauté qu'il fédère n'est pas la communauté nationale. Il sera néanmoins intéressant, justement au vu de ce statut particulier d'un petit journal de province, d'aborder cette question de la communauté des lecteurs qu'il recouvre. Parallèlement, nous questionnerons les relations qu'il entretient avec l'identité nationale, par l'identification et l'explicitation des différents motifs mobilisés par le journal, puisant dans l'Histoire, dans la tradition conservatrice, et dans la culture aristocratique, qui contribuent à forger une idée de ce que représente la nation aux yeux des auteurs nationalistes. De ces quelques développements sur les travaux constructivistes, nous retiendrons l'intérêt des problématiques identitaires, en même temps que la nécessité de déconstruire l'objet *journal*, pour mettre à nu les mécaniques implicites qui s'y jouent. Enfin, ce passage par les travaux d'Anderson nous a permis de valider la légitimité d'une approche de la question du nationalisme par la presse.

---

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.*

## Histoire de la presse, étude de contenu

Les premiers travaux d'histoire de la presse remontent au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En 1846, Eugène Hatin, correcteur d'imprimerie, devenu journaliste, publie *Histoire du journal en France*, édition considérablement augmentée sept ans plus tard : *Histoire politique et littéraire de la presse en France*.<sup>50</sup> En réalité un courant plus vaste est à l'œuvre, déjà actif chez Léonard Gallois en 1845, qui estimait que l'histoire de la Révolution devait passer par une histoire de la presse.<sup>51</sup> De nombreux titres viennent étoffer cette bibliographie sous le second empire, sous les plumes de Hippolyte Castille ou d'Edmond Texier par exemple.<sup>52</sup> Cette première vague de travaux est une sorte d'auto-histoire, produite par ses propres acteurs. En effet, le pouvoir qu'avait acquis la presse depuis la monarchie de Juillet, en même temps que la forte censure en vigueur, poussaient les journalistes à chercher, à travers son l'histoire, un mode de légitimation. Les thèmes abordés par cette historiographie, tournant autour de la question « de la liberté de presse et de la législation d'une part, et de la moralité et de la légitimité du pouvoir de la presse d'autre part »<sup>53</sup>, témoignent d'un monde professionnel en quête d'identité.

Il faut attendre l'ouvrage de Georges Weill, *Le Journal*, paru en 1934, au sein de la collection « Evolution de l'humanité », fondée par Henri Berr, pour voir l'histoire de la presse commencer à s'émanciper du cadre politique et revendicatif.<sup>54</sup> L'auteur y invite à penser l'avènement du journal comme un phénomène social, « symptomatique des changements d'une époque, inscrit dans l'ensemble des bouleversements économiques techniques, sociales, intellectuelles de l'Europe moderne et contemporaine ». Après la Seconde Guerre mondiale, elle intéresse davantage les historiens de profession. Trois dynamiques sont alors à l'œuvre. D'abord, il y a de nombreuses monographies qui nous renseignent sur la vie des journaux, de l'histoire des techniques aux questions des financements, ou des structures économiques qui les portent. Ensuite on trouve des études approfondies à propos des contenus, à partir des années 1950, qui font souvent appel à d'autres domaines des sciences sociales. Enfin, tirant profit de ces innombrables travaux, est venu le temps des synthèses, notamment avec la

---

<sup>50</sup> Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Hachette Livre BNF, 2014 (1<sup>ère</sup> édition : 1852).

<sup>51</sup> Gallois, Léonard, *Histoire des Journaux et de Journalistes de la Révolution Française*, Wentworth press, 2018, (1<sup>ère</sup> édition : 1845).

<sup>52</sup> Texier, Edmond, *Le journal et les journalistes*, Paris, Hachette BnF, 2012 ( 1<sup>ère</sup> édition : 1868).

<sup>53</sup> Chevreux, Louise, Mezzasalma, Philippe, *Des sources pour l'histoire de la presse*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2012, p. 16.

<sup>54</sup> Weill, Georges, *Le Journal*, Paris, Renaissance du Livre, coll. « Evolution de l'Humanité », 1934.

volumineuse *Histoire générale de la presse*, publiée entre 1969 et 1976.<sup>55</sup> Cette période reste cependant dominée par une histoire pensée en termes de relations au pouvoir.

Dans les années 1990, les historiens se proposent de renouveler les approches traditionnelles de l'histoire du journal par de nouvelles problématiques. Rompant avec l'omniprésence des questions politiques, ils s'attachent à réaliser une histoire sociale de la presse, qui s'intéresse aux acteurs (journalistes, patrons de presse, ouvriers typographes...), jusqu'aux plus méconnus d'entre eux. Dans cette optique, nous tâcherons, dans la mesure du possible de ne pas délaissier cet aspect social dans cette étude. Mais rares sont les journalistes du *Roussillon* qui sont passés à la postérité, et, de fait, nous ne disposons quasiment d'aucune source les concernant. De même, ni aux Archives départementales de Perpignan ni dans les fonds des Archives nationales n'apparaissent des documents relatifs à la distribution ou aux autres maillons de la chaîne de production du journal, ce qui nous empêche d'accéder aux logiques de fonctionnement internes. Nous tâcherons néanmoins de faire une place à la présentation des quelques personnalités pour lesquelles nous disposons d'un minimum d'informations, à commencer par le rédacteur en chef, André Despéramons. En effet, l'étude du discours de presse ne peut faire l'économie de cette attention portée aux acteurs qui le produisent.

Ce même courant aborde également le journal dans une perspective proche de celle de l'histoire culturelle. En ce sens, elle s'adonne à « décrypter les systèmes de représentations édifiés par les journaux, la façon dont ils travaillent les attitudes et les comportements, modèlent les imaginaires sociaux ». <sup>56</sup> Dans cette, veine on peut citer les travaux de Dominique Khalifa à propos des imaginaires sociaux<sup>57</sup>. C'est sans doute dans cette dernière approche que s'inscrit le plus pleinement notre étude. Il s'agira précisément d'atteindre à travers le discours de presse, la représentation du monde particulière, que se font et diffusent les auteurs du *Roussillon*. En s'interrogeant sur le contenu des articles, autant que sur le style, ou les différents procédés rhétoriques utilisés, ce mémoire vise donc à définir le système de représentations érigé par le *Roussillon*, et la manière dont celui-ci est présenté au lecteur.

Il s'agira donc de réaliser une étude du contenu du journal. De nouveau, nous puiserons dans l'historiographie de la presse quelques enseignements. De ce point de vue, les

---

<sup>55</sup> Bellanger, Claude, *Histoire générale de la presse...*, *op. cit.*

<sup>56</sup> Chevreux, Louise, Mezzasalma, Philippe, *Des sources pour l'histoire de la presse*, *op cit*, p. 18.

<sup>57</sup> Kalifa, Dominique, Régnier, Philippe, Thérénty, Marie-Eve, Vaillant, Alain (dir.), *La civilisation du journal, histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011. A propos des imaginaires sociaux on peut également citer : Demartini, Anne Emmanuelle, Kalifa, Dominique (dir.), *Imaginaires et sensibilités au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Créaphis éditions, 2005.



écoles américaines ont esquissé les grandes lignes d'une approche spécifique. En 1948, Harold Lasswell, chercheur américain spécialisé dans la communication de masse, proposait une sorte de question programme – « Qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet ? »<sup>58</sup> – devant régir les études de presse. Lasswell souligne ainsi l'importance d'envisager le produit culturel qu'est le journal, depuis sa production et jusqu'à sa réception. Une démarche assez similaire est également celle de l'historien français Pierre Albert qui milite pour l'autonomisation de l'histoire de la presse, s'attachant autant aux hommes qu'à l'audience, travaillant le journal de manière holiste, « derrière le journal » (rédaction, entreprise), « dans le journal » (formule de présentation, ligne politique), et « devant le journal » (lecteur, audience).

Émerge alors une nouvelle préoccupation d'importance, celle du lectorat. Bien qu'en histoire de la presse, il s'agisse sans doute d'une des plus épineuses questions, la définition de l'audience du journal étudié – en termes quantitatifs et qualitatifs – est tout à fait fondamentale. Nous nous emploierons donc à essayer de définir le lectorat du *Roussillon*. Si certains documents conservés aux Archives départementales nous ont fourni quelques chiffres permettant d'estimer la taille de la nébuleuse royaliste, sur le plan qualitatif, nous partirons du texte lui-même. Autrement dit, nous émettrons des hypothèses en nous fondant sur ce qui est dit, pour en déduire un portrait type du lecteur du journal.

Cette démarche renferme peut être un certain paradoxe, puisque nous voulions définir le lectorat afin d'être plus à même d'interpréter le texte, et que nous nous retrouverons à étudier ce même texte pour dresser le portrait de ces lecteurs. Faute de disposer d'autres éléments pour réaliser cette esquisse, nous procéderons ainsi.<sup>59</sup> Cela renvoie en réalité à une autre problématique de taille : le journal façonne-t-il l'opinion de la communauté de ses lecteurs, ou bien en est-il le reflet ?<sup>60</sup> Nous ne nous aventurerons pas à trancher cette question et resterons même prudents par rapport à l'idée qu'il existerait une telle opinion plus ou moins unanime, mais aborderons cette question de l'opinion.

---

<sup>58</sup> Lasswell, Harold D., « The structure and function of communication in Society », in *Mass Communications*, University of Illinois Press, 1960, p. 117- 129.

<sup>59</sup> Nous utiliserons également certains documents de surveillance de la presse produits par la préfecture de Perpignan.

<sup>60</sup> Gaïti, Brigitte. « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, vol. 221, no. 4, 2007, pp. 95-104.

## Saisir les enjeux de l'histoire culturelle : du paradigme des rédacteurs du Roussillon, à l'imaginaire de ses lecteurs

De multiples enjeux ont commencé à se dessiner à la lumière de ce survol historiographique. Nous pouvons les résumer autour de quatre problématiques fondamentales qui ont présidé à notre étude.

La première d'entre elles découle des impératifs de l'histoire culturelle qui se sont dessinés dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En 1949, l'article de Lévi Strauss « Histoire et ethnologie », connaît un succès retentissant dans la sphère des sciences sociales, défiant les historiens de se rapprocher du conceptuel, ces derniers étant condamnés par leur propre démarche, à de simples constats empiristes.<sup>61</sup> Fernand Braudel y répond alors, estimant, que la solution réside dans une approche du temps long, ouvrant la voie à un certain structuralisme. Dans une optique marxiste, il privilégie une approche qui tend à définir des superstructures sur le temps long, et ainsi conceptualiser davantage. Il ouvre ainsi la voie à l'histoire des mentalités.<sup>62</sup>

Néanmoins, le matérialisme dialectique marxiste de Braudel est critiqué par l'école des Annales à la fin des années 1980, pour sa tendance à dresser des superstructures trop généralistes. En 1988, la *Revue des Annales* publie un article pour répondre aux hypothèses de leurs contemporains qui avancent l'idée d'une crise de l'histoire. Cette école propose, pour y remédier, une perspective culturaliste, attachée aux groupes sociaux déterminés plutôt qu'à de grandes classes universelles. Ainsi Roger Chartier propose-t-il une nouvelle conception de l'histoire sociale fondée sur le concept de représentation plutôt que sur celui de mentalité. Mue par ces diverses tendances, la définition de l'histoire culturelle française, apparaît aujourd'hui synthétisée par Pascal Ory, à savoir une « histoire sociale des représentations ».<sup>63</sup> Ce dernier ajoute également la nécessité de penser ces représentations dans une perspective dynamique, estimant qu'« un objet culturel n'existe pas en lui-même, mais toujours en relation à ».<sup>64</sup>

---

<sup>61</sup> Lévi-Strauss, Claude, « Histoire et ethnologie », in : *Anthropologie structurale*, Paris, Editions Pocket, 2003 (1<sup>ère</sup> édition 1949).

<sup>62</sup> Braudel, Fernand, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen au temps de Philippe II*, Paris, Armand Collin, 2017 (1<sup>ère</sup> édition 1949).

<sup>63</sup> Ory, Pascal, « Pour une histoire culturelle de la France contemporaine (1870-...). État de la question », in : *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, 1981, n° 2, p. 5-32.

<sup>64</sup> *Ibid.*

Dans ce cadre, le premier des enjeux de ce mémoire sera de définir le système de représentation dans lequel évoluent les rédacteurs du *Roussillon*. Nous interrogerons ainsi certaines notions, de la nation à l'intérêt général, en passant par celle d'individu ou encore de la morale, et explorerons ainsi l'*univers mental* du groupe social que constituent les rédacteurs du journal. Le second impératif défini par Pascal Ory nous invite de plus à appréhender cet imaginaire comme un héritage. Ainsi nous le montrerons à quel point celui-ci est lié à l'idéologie d'ancien régime élaborée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et nous étudierons la manière dont ces relations filiales apparaissent dans le journal, à travers le jeu des références.

Ce faisant, une question d'ordre identitaire se retrouvera au centre de nos préoccupations. En effet, nous verrons que cet ancrage idéologique détermine une certaine conception de la nation et de l'identité française. Pour démontrer la supériorité du régime monarchique, les rédacteurs du journal usent régulièrement d'arguments reposant sur la conception qu'ils se font de la nation. Elle est pour eux le fruit d'une lente construction, bâtie par les rois et la contestation de l'héritage révolutionnaire – notamment celle du régime parlementaire – est bien souvent appuyée sur l'idée que la Révolution a bouleversé cette identité séculaire. Ainsi un lien entre le royalisme et le nationalisme dont il sera question au long de ce mémoire, apparaît dans cette relation entre la défense du principe monarchique et la conception de la nation qu'elle suppose.

L'imaginaire que nous nous efforcerons ainsi d'atteindre sera alors celui des rédacteurs du journal. Nous ne pourrions en revanche prétendre qu'il corresponde précisément à celui du lectorat. En effet, l'opinion d'un groupe social déterminé ne peut se réduire au discours dispensé par le journal qu'il lit (si tant est qu'il n'y en ait qu'un).<sup>65</sup> Dès lors, il nous a fallu questionner la relation qui existe entre le journal et le système de représentation de son lectorat. Nous verrons qu'il existe une relation d'interdépendance entre ces deux entités, le premier étant le reflet imparfait du second, en même temps qu'il participe à le conditionner.

Parallèlement à l'étude du paradigme qui régit leur pensée, le second enjeu fondamental consistera à interroger la manière dont les journalistes du *Roussillon* deviennent acteurs dans le processus de construction d'un imaginaire social. En effet, nous avons vu avec les travaux constructivistes, à quel point le journal dispose d'une fonction clé dans ce processus. Cette problématique nous conduira alors à identifier la stratégie rhétorique développée par les auteurs. Nous chercherons à mettre à nu l'ensemble des mécanismes

---

<sup>65</sup> Laborie, Pierre, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième siècle*, n° 18, avril-juin 1988, p. 101-117.

argumentatifs qu'élabore *Le Roussillon*. Ainsi nous aborderons la question des pratiques, essentielle à l'histoire culturelle.

Dans le cadre d'une étude de contenu, qui est le nôtre, il peut être difficile d'atteindre de telles pratiques. On ne peut identifier aucun acte concret dont nous pourrions déduire une valeur symbolique ou rituelle, sinon l'écriture. Nous envisagerons alors de définir des pratiques au sens littéraire, des procédés rhétoriques et autres artifices de langage, que l'on restituera au sein de la stratégie argumentative générale développée par le journal. Nous développerons par exemple des réflexions sur la notion de crise politique, mettant en exergue le rôle central du journal dans sa construction, ou encore sur le poids des références symboliques – historiques et contemporaines – dans le conflit de représentation qui se joue entre *le Roussillon* et la mystique républicaine.

Le troisième enjeu induit par la perspective culturaliste qui est la nôtre, constituera la partie la plus délicate de ce mémoire. En effet, il s'agit de restituer le discours de presse au sein du schéma : « production → médiation → réception ». Nous avons vu, avec Harold Laswell, que pour être à même d'appréhender un discours dans toutes ses nuances, il est nécessaire d'identifier l'émetteur, et de définir le milieu de sa réception. Cet impératif nous a amené à enrichir notre corpus de sources, dominé par les numéros des journaux destinés à l'étude quantitative, de sources externes, principalement puisées dans les renseignements généraux.

La spécificité du *Roussillon*, journal local, dont l'influence resta cantonnée à une sphère restreinte, redouble l'intérêt de cette problématique. En effet, l'étude de certaines personnalités proches du journal de Despéramons, permettra de mesurer l'intrication du *Roussillon* avec les milieux monarchistes et nationalistes des Pyrénées-Orientales. De même, l'attention portée à la réception du discours, considérée dans le cadre de cet ancrage local, permettra d'envisager *Le Roussillon* comme un cercle de sociabilité de la communauté royaliste perpignanaise et mettra en lumière la fonction du journal dans le jeu de ces sociabilités cantonales. Dès lors, autant l'étude des producteurs du discours que celle des récepteurs nous permettra d'envisager que la portée de ce discours est cantonnée à un groupe idéologiquement homogène, fournissant un cas idoine pour soutenir l'étude des représentations, à laquelle aspire l'histoire culturelle.

Enfin, la dernière problématique est d'ordre méthodologique. Elle intervient en dernier, car la construction d'une méthode de recherche implique d'avoir préalablement décidé d'une posture scientifique et d'un projet de recherche, bien qu'elle se soit rapidement imposée au cours de nos recherches. En effet, l'historiographie de la presse en atteste, la question de la manière d'appréhender l'objet journal constitue en soi un enjeu. Les principales avancées au sein de cette sous-discipline historique proviennent du renouvellement des approches abordées par les historiens.

Il s'agissait alors dans notre cas d'élaborer une méthode qui nous permette d'interroger notre journal relativement aux autres impératifs que nous avons décrits.<sup>66</sup> Cette méthode devait donc nous permettre d'atteindre les fondamentaux idéologiques de la doctrine nationaliste et royaliste développée par *Le Roussillon* en même temps que les références culturelles et identitaires qu'il mobilise, tout en restituant la manière dont le journal réagit à l'actualité politique, sociale, économique, en construisant un appareil rhétorique adapté. En d'autres termes, il s'agissait de construire un outil qui soit à même de révéler l'enchevêtrement des temporalités qui participent à régir le discours développé par *Le Roussillon*.

Dans la même perspective que Pierre Laborie adopte vis à vis de l'opinion, nous serons alors à même « dresser la hiérarchie mouvante [des] préoccupations » du journal « face aux sollicitations extérieures, resituer les trépidations de surface dans la durée des tendances longues, mettre en évidence les permanences et les variables instables » du discours, et « analyser leur système de relation. »<sup>67</sup> Ce faisant, nous introduirons la temporalité dans nos analyses : la méthode que nous avons mis au point, reposant sur une approche diachronique, nous a aidé à appréhender des évolutions sur le temps long par la comparaison du discours sur les deux périodes, en même temps qu'elle fera apparaître des effets de conjoncture par l'étude des numéros compris dans une même année.

L'ensemble des questionnements que nous avons développés nous a conduit à formuler des problématiques plurielles, relatives à l'ensemble des modalités de production, de diffusion, et de réception du discours développé par *Le Roussillon*. En d'autres termes, nous proposerons une étude qui s'attache à la nature du discours, à travers le contenu du journal, autant qu'à sa forme, par l'étude des procédés argumentatifs qu'il renferme. Il s'agira parallèlement d'interroger ses fonctions, en tant que contributeur à la production

---

<sup>66</sup> Principalement les deux premiers, puisque le troisième sera fondé sur des sources externes.

<sup>67</sup> Laborie, Pierre, *De l'imaginaire social...*, *op. cit.*

d'imaginaires sociaux et de références identitaires, tout en essayant d'évaluer sa portée dans le département des Pyrénées-Orientales.

Le paradigme nationaliste et royaliste adopté par le journal peut être perçu comme une idéologie protéiforme, un paradigme à vocation totalisante au sens où les auteurs développent un regard critique qui leur est propre sur l'actualité et déclinent leurs considérations pour l'ensemble des thèmes socio-politiques qui animent le débat public et le quotidien du pays. A ce titre, nous opérerons une partition du discours en thématiques distinctes, et mesurerons « objectivement » l'importance accordée à chacune d'entre elles au cours du temps, grâce à notre outil statistique. Ainsi, nous tâcherons de montrer comment, à travers l'étude d'une herméneutique particulière des événements dressée par le journal du *Roussillon*, nous parvenons à déceler les lignes de forces de l'idéologie de ses rédacteurs.

Ayant identifié et analysé certains traits dominant de ce discours par l'étude de certaines thématiques, nous nous emploierons alors à décrypter les mécanismes rhétoriques sous-jacents élaborés par les journalistes, afin de faire triompher leurs idées. En nous demandant sur quels motifs l'argumentaire politique du journal du *Roussillon* est établi, nous interrogerons la manière dont les auteurs essaient d'imposer leur propre paradigme à l'imaginaire collectif.

Dans le sillage des travaux constructivistes, nous mettrons également en parallèle le discours développé par le journal avec des questions identitaires. Celui-ci recourant fréquemment à certaines références, qui participent à enraciner dans la conscience collective une certaine idée de la France, il prend place au sein d'un phénomène bien plus large de construction identitaire qui dépasse les querelles de partis, les transcende parfois, les exacerbe d'autres fois. Nous nous demanderons alors comment *Le Roussillon* contribue à ce processus d'ampleur et glisserons pour ce faire vers une étude du conflit symbolique qui oppose les partisans de la monarchie à la République.

Afin de mesurer la portée de l'ensemble de ces phénomènes, il s'agira enfin de questionner l'audience du journal. Nous tâcherons alors d'identifier et d'évaluer numériquement l'univers restreint dans lequel le journal évolue, composé par ses lecteurs. Dans le même temps, nous questionnerons les liens entretenus par les auteurs avec cette communauté, pour nous apercevoir qu'il y a une intrication assez forte entre l'équipe du *Roussillon* et l'élite dirigeante des organisations nationalistes et royalistes du département.

En définitive, ce devoir s'attachera à montrer comment l'idéologie adoptée par les rédacteurs du journal, nourrie de tendances profondes héritées de conceptions d'ancien régime autant que de la pensée nationaliste, les pousse à élaborer une lecture particulière des événements, qu'ils s'efforcent de faire pénétrer dans l'imaginaire collectif de la communauté à laquelle ils s'adressent ?

Nous envisagerons d'explorer ces différentes problématiques sous l'angle du conflit constant qui se joue dans *Le Roussillon* entre République et monarchie. Notre plan recoupera les différents enjeux que nous avons décrits. Dans un premier temps, nous tâcherons de bâtir une méthode de recherche appropriée à notre journal, et proposerons une étude statistique qui nous amènera à définir des invariants du discours de presse et mettre en lumière la prépondérance de l'antiparlementarisme, en même temps que de constater une évolution de la posture militante du journal.

Les second et troisième chapitres exploreront respectivement la thématique royaliste et cet antiparlementarisme structurel. Nous chercherons à montrer comment cette opposition entre deux régimes se manifeste dans les articles du journal, et envisagerons des problématiques qui le sous-tendent, en lien avec les questions identitaires et philosophiques. Nous montrerons alors que ce conflit s'inscrit dans la continuation du projet contre-révolutionnaire, et interrogerons les pratiques d'écriture des auteurs du *Roussillon*, afin de comprendre comment celui-ci devient acteur dans le processus de construction des imaginaires collectifs.

Enfin, le dernier chapitre tentera de dresser un profil du lectorat du journal, afin d'appréhender son audience. Nous questionnerons également la composition de l'équipe de rédaction.

## **Chapitre I**

**Des invariants du discours au renouvellement de la  
posture militante : approche statistique du discours  
de presse**





Peut-on atteindre la vérité en histoire ? Le passé, par définition, ne nous est accessible que par les traces qu'il laisse, l'historien devant alors se saisir de ces fragments épars pour composer la « vérité », comme une mosaïque, ou du moins tendre vers elle. La première étape de cette opération consiste donc à sélectionner, parmi la multitude, les pièces qui vont lui permettre d'entreprendre sa composition. Il s'avère que cette opération n'est pas neutre. Le choix des sources est en effet déjà le produit d'un parti pris, avant toute opération d'interprétation ou d'analyse. Ce choix préliminaire se répercute sur l'ensemble du travail de l'historien, et détermine cette « vérité historique » qu'il s'efforcera d'atteindre. Pour s'en rapprocher, il doit alors essayer de faire preuve d'objectivité. En réalité cette objectivité n'est elle aussi qu'un horizon inatteignable, mais qui doit servir de guide à tout chercheur consciencieux.

Cette question de l'objectivité en histoire est donc fondamentale et implique un travail d'autoréflexivité constant. Sommes-nous objectif ? Notre subjectivité n'est-elle pas en train de compromettre mes analyses ? Et même, en amont, la méthode de traitement des sources que nous avons mise au point nous permettra-t-elle d'atteindre, sinon la vérité, une information la plus objective possible ? C'est en essayant de répondre à ces questions, que nous avons conçu la méthode de recherche que nous nous apprêtons à présenter.

## **I/ Construire une méthode adaptée : une table de donnée idoine pour l'analyse du *Roussillon***

Nous essaierons d'envisager, d'un point de vue historiographique, l'appropriation de la méthode statistique par les sciences historiques, afin de la mettre en perspective avec des réflexions propres à notre sujet de recherche. L'enjeu fondamental de l'utilisation de la méthode sérielle pour notre sujet, est de décrire l'évolution du discours de presse en fonction des thèmes qu'il aborde. Il s'agit alors d'identifier ces différentes thématiques déclinées en

« thèmes », « sous-thèmes », et « sous-sous-thèmes », et de répertorier dans un tableur, chaque article digne d'intérêt (la subjectivité est plus que frappante pour cette opération), en fonction du thème abordé.<sup>68</sup> Nous établirons *in fine*, des graphiques illustrant l'évolution de la représentation - au sens statistique - de ces diverses thématiques dans le discours dispensé par le journal. *Thématiques, échantillonnage, intérêt d'un article, représentation...* autant de concepts qu'il est nécessaire d'interroger au vu des travaux historiographiques.

### **De la source à la donnée sérielle, transformation du matériau historique**

Les historiens font remonter l'apparition de l'histoire quantitative entre les années 1930 et 1950, dans le milieu de l'histoire économique. Maria Novella Borghetti la voit déjà à l'œuvre dans les premiers travaux d'Ernest Labrousse, en 1933, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, mêlant économie politique, histoire et statistique.<sup>69</sup> Jean-Philippe Genet établit quant à lui sa genèse dans les années 1950.<sup>70</sup> Quoiqu'il en soit, cette période des années 1930 aux années 1950 est bien celle où mûrit le projet de l'histoire quantitative, en même temps que se développent ses codes, ses usages et ses enjeux.

La nouveauté de l'histoire sérielle est qu'elle cherche désormais à traiter « des données homogènes, répétées sur des durées variées, et comparables sur des intervalles réguliers. »<sup>71</sup> Il s'agit donc avant tout, pour envisager d'opérer un traitement sériel, de se demander si notre source est susceptible de fournir cette « donnée homogène et répétée ». Le journal *Le Roussillon* ne connaît pas d'interruption dans sa publication sur l'ensemble de la période. Cette continuité de la parution du journal permet donc de répondre à ce premier impératif.

Mais de la source, encore faut-il passer à la donnée. Cela implique un certain nombre d'opérations, qu'il s'agit là encore d'interroger. En tout premier lieu, il faut toujours avoir à l'esprit qu'une source est un objet construit dans un but particulier, « un artefact ».<sup>72</sup> A ce titre, l'historien doit garder un regard critique sur ses sources, car leur contenu est soumis à la

---

<sup>68</sup> En Annexe 2 « Extrait de la base de données construite lors de notre dépouillement », trois extraits de cette table fournissent un aperçu des différents champs du tableur ainsi constitué, pp. 225 – 226.

<sup>69</sup> Novella Borghetti, Maria, « *Histoire quantitative, Histoire sérielle* », in Delacroix, Christian, Dosse, François, Garcia, Patrick et Offenstadt, Nicolas (dir.), *Historiographies, « Concepts et Débats »*, coll. Folio, Gallimard, 2010, p. 385 – 392.

<sup>70</sup> Genet, Jean-Philippe « Histoire, Informatique, Mesure », dans *Histoire & Mesure*, 1986 volume 1 - n° 1. Varia, p. 7-18.

<sup>71</sup> Maria Novella Borghetti, art. cit.

<sup>72</sup> Genet, Jean-Philippe « Histoire, Informatique, Mesure », *op. cit.*

subjectivité de leur rédacteur. Dans notre cas, c'est précisément cette subjectivité qui nous intéresse, dans la mesure où nous nous employons à étudier la manière dont les royalistes nationalistes se représentent le monde et l'actualité, au prisme de ce journal.

Ensuite, il faut organiser ces données en *système*, c'est-à-dire que l'ensemble des informations contenues par les sources doivent être intégrées dans un outil qui permet de les traiter et de générer une trace graphique : la métasource. Cette étape est primordiale pour notre recherche, car elle nous permet d'introduire de la mesure là où ce n'était pas évident à première vue. En effet, les articles de journaux ne sont pas un matériau commun pour l'histoire quantitative, qui préfère les documents chiffrés. Pourtant selon Jean Philippe Genet, « Il y a seulement des sources qui sont directement et immédiatement susceptible d'être soumises à un traitement quantitatif, et puis il y a les autres qui, elles, ne le sont qu'à partir du moment, où elles sont constituées en ensemble organisé. »<sup>73</sup> Organiser les données pour permettre leur exploitation par la mesure, voilà le second impératif de notre démarche.

Reste donc à construire un système, qui régitte l'organisation de la métasource, et en définir les *buts*, les *limites* et les *fonctions*. Concernant les *buts*, il faut s'interroger sur ce que l'on veut montrer *en théorie*. Il ne s'agit pas de se perdre dans un écueil téléologique qui conduirait à envisager des résultats avant de réaliser les analyses, mais de choisir la posture dans laquelle on va se placer pour réaliser le dépouillement. C'est ce que Jean-Philippe Genet appelle la *théorie générale*. Pour notre part, nous avons été séduit par les thèses constructivistes évoquées précédemment, à propos du nationalisme.<sup>74</sup> Dans une perspective similaire, nous entendons interroger à travers *Le Roussillon*, les notions d'opinion publique et d'identité nationale, ou celle de crise politique, par l'exposition de la stratégie rhétorique employée par le journal, dans le but de générer la crise.

### **Constitution d'un corpus par échantillonnage systématique**

A propos des *limites*, il s'agit de décider qu'est ce qui peut entrer dans le système et qu'est ce qui n'est pas digne d'intérêt : définir son corpus. Nous l'avons dit, cette opération est fondamentale et de plus très délicate, en ce qu'elle renferme une part importante de subjectivité. De cela découle le fait qu'il est impératif d'explicitier nos choix en ce domaine.

---

<sup>73</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>74</sup> Aux thèses de Benedict Anderson et d'Ernest Gellner, nous pouvons ajouter le travail d'Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales en Europe*, Paris, Seuil, 1999.

Le corpus que nous avons constitué englobe une grande majorité des articles compris dans le journal. Par exemple, un article qui traite des différentes manières de traiter un pied de vigne atteint de phylloxera pourrait être jugé sans grande importance pour notre sujet, mais en réalité, il nous renseigne sur le lectorat qui est ciblé par le journal, à savoir les agriculteurs. Nous avons donc choisi d'aborder notre journal dans une perspective holiste, presque exhaustive, en retenant tous les articles à l'exception des faits divers, accidents de charrette et autres vols d'artichauts. Nous avons également fait le choix de ne pas traiter la publicité. Au total, notre corpus compte 1 494 articles. Même dans cette perspective, nous sommes une nouvelle fois ramené à la modestie par Jean-Philippe Genet qui définit le système comme un appauvrissement du réel : « *un ensemble réduit et fini de données extraites de l'ensemble infini qu'est le "réel historique"* ». <sup>75</sup>

Nous avons défini les articles qui relèvent notre attention au sein d'un numéro, reste à définir le corpus en termes de numéros traités, et les modalités de sélection utilisées pour le construire. Nous avons décidé d'aborder la méthode de l'échantillonnage représentatif et de dépouiller huit numéros tous les quatre ans. Cela est assez peu, et, sans décrédibiliser le travail que nous avons fourni, nous devons bien reconnaître que la représentativité atteinte par notre étude est assez faible. Les contraintes de temps imposées par l'écriture d'un mémoire ne nous ont pas permis d'aller plus loin. D'autant que l'approche holiste que nous avons décidé d'aborder exige la lecture approfondie de l'intégralité du numéro, une lecture superficielle ne permettant pas d'épuiser l'intégralité des thématiques, parfois seulement suggérées par les articles.

Il nous fallait alors choisir sur quels mois effectuer ces dépouillements. Afin d'éviter d'éventuels « effets de calendriers », par exemple une surreprésentation des articles traitant d'économie au mois de janvier, période de l'annonce des budgets, nous avons fait le choix de dépouiller des mois différents (tirés au sort) à chaque année d'une même période. En revanche, nous avons choisi de reprendre les mois utilisés pour le dépouillement de la première période dans la seconde, afin, justement, de pouvoir observer la manière dont sont traités certains événements annuels d'une période à l'autre, dans une optique comparatiste :

**Tableau 1. Mois et années desquels sont tirés les articles de notre corpus.**

---

<sup>75</sup> Jean Philippe, Genet, « Histoire, Informatique, Mesure », *op. cit*

Première période					
1886	1890	1894	1898	1902	1906
janvier	janvier	novembre	juin	février	mars

Seconde période				
1920	1923	1927	1931	1934
février	juin	mars	novembre	janvier

Enfin, nous avons dépouillé de manière plus importante les deux années qui correspondent aux bornes extrêmes de notre sujet (1886 et 1934), qui firent l'objet de notre M1.<sup>76</sup>

### **Organisation d'un système clos, fonctions du système ou comment l'historien devient demiurge**

Quant aux fonctions, au sens mathématique, elles sont les règles générales qui régissent le système, ses lois fondamentales. Etablir ces règles revient donc à définir les « questions » que l'on va poser à nos sources, et les formes que peuvent prendre les réponses à ces questions. C'est ce que Jean-Philippe Genet nomme la *théorie locale*. En d'autres termes, il s'agit de définir les déterminants de chacune des cellules de notre tableur (*champ, forme de la donnée, listes...*) .

Il convient en premier lieu de définir des *champs*. Ce sont eux qui correspondent à ces « questions ». Le choix des différents champs doit idéalement épuiser l'intégralité des informations contenues dans l'objet étudié, pour nous un article du *Roussillon*. Nous présenterons l'intégralité des champs ainsi définis dans la présentation de notre base de données. Il peut pourtant arriver que de nouvelles informations implicites, non évidentes, se dévoilent lorsqu'on commence à être à l'aise avec notre matériau. Pour éviter ce biais, nous avons effectué un dépouillement représentatif préalable – un numéro pour chacune de nos dates –, afin de voir si d'éventuelles évolutions de la structure du journal n'avaient pas provoqué l'émergence de nouvelles informations.

---

<sup>76</sup> cf « Etat des sources », p. 217

Une fois ces champs identifiés et délimités, nous devons définir les différentes entrées susceptibles de « répondre » à la « question » posée par le champ. Il s'agit de définir les catégories correspondantes. Cette question est une fois de plus primordiale, car elle implique un travail de taxinomie, donc de définition, qui impose à l'historien « d'explicitier les présupposés de sa démarche ». <sup>77</sup> En effet, le choix de ces différentes catégories témoigne d'une certaine représentation du monde que se fait l'historien, elle-même conditionnée par les représentations dominantes de son époque. Il convient de revenir sur des questions historiographiques.

L'histoire quantitative connaît en effet une crise dans les années 1890, qui est étroitement liée à cette question. Au-delà des causes externes, liées à la valorisation de domaines historiques peu pénétrés par les chiffres (histoire politique, histoire des idées, micro histoire) et des causes structurelles (évolution des modes de financement ; réduction des bataillons de chercheurs; formation statistique des historiens assez faibles) <sup>78</sup>, cette crise provient surtout d'une remise en cause des catégories utilisées dans les études prosopographiques. La critique porte principalement sur la démarche téléologique qu'emploient les chercheurs.

En parcourant la bibliographie spécifique à l'histoire quantitative, nous nous sommes aperçu que, dans de nombreux cas, les catégories utilisées pour décrire l'univers social étaient des constructions dont le contenu était largement conditionné par le contexte national dans lequel elles avaient été construites. Des catégories socioprofessionnelles, telles les cadres, dont le « contenu » diffère d'un pays (*Angestetzte* en Allemagne, *professionals* dans les pays anglo-saxons) ou d'une époque à l'autre, à la notion de population active, qui ne recouvre pas les mêmes réalités de 1800 à 2000, ce sont bien ces catégories qui posent problème. <sup>79</sup> Comment fonder un travail sur l'évolution de la population active, si la notion de population active elle-même évolue au cours du temps ? Cet obstacle ne semble pas insurmontable, mais il implique un travail « d'archéologie linguistique », ou d'étymologie, et d'explicitation constante des concepts utilisés.

Dans notre cas, nous avons voulu y pallier en laissant nos sources nous *dicter* elles-mêmes les catégories, nos « thèmes », lors du dépouillement représentatif préalable que nous avons évoqué. La liste des thématiques ainsi dressée correspond donc à la réalité des textes

---

<sup>77</sup> Lepetit, Bernard. « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », dans *Histoire & Mesure*, 1989, volume 4 - n° 3-4. Varia. p. 191-199.

<sup>78</sup> *Ibidem*.

<sup>79</sup> Concernant les cadres, voir Desrosière, Alain, *op. cit.* Concernant la population active, voir Novella Broghetti, Maria, *op. cit.* et la critique des travaux de Marchand, Olivier, Thélot, Claude, *Le travail en France (1800 – 2000)*, Essais et Recherche, Nathan, Paris, 1997, 269 p.

publiés dans *Le Roussillon*, ou du moins à la manière dont nous les avons interprétés. Une difficulté persiste cependant, car lorsque nous identifions le thème « antiparlementarisme » par exemple, il reste une part de subjectivité, c'est-à-dire notre propre conception de ce qu'est l'antiparlementarisme (mais qui n'est pas l'esclave de sa propre langue ?). De même pour certains articles tendancieux, nous avons dû parfois trancher et le ranger plutôt dans une catégorie que dans une autre. Un autre que nous aurait pu faire autrement.

Pour contourner ce dernier problème, trois solutions nous apparaissent. D'une part, nous nous laissons toute liberté pour enregistrer un article autant de fois que nécessaire pour épuiser l'intégralité des thématiques qu'il renferme. D'autre part, nous avons accompagné ce mémoire d'un thésaurus, recensant l'intégralité des « thèmes », « sous-thèmes » et « sous-sous-thèmes » que nous avons identifiés, afin d'être parfaitement transparent et que notre lecteur puisse avoir une idée précise de ce à quoi renvoie chacun de ces thèmes. Enfin, et surtout, nous imaginons gommer les éventuelles erreurs d'interprétation par le nombre. C'est pourquoi nous avons décidé d'adopter cette approche sérielle.

Une telle historicisation des concepts et des postulats méthodologiques que nous avons utilisés dans le cadre de notre étude quantitative s'avérait nécessaire. En effet, la construction d'un tableur relève d'une série de choix opérés par l'historien. Tout dans le système qu'il a construit est régi par des lois qu'il a définies. « L'historien qui constitue une métasource est donc un « démiurge » : il substitue au « réel historique » un monde clos, dont il a entièrement conçues les lois et les composants. (...) Un modèle est une représentation, et il n'a donc de valeur que si les lois théoriques qui aboutissent à sa construction sont explicites. »<sup>80</sup>

## **Présentation de la table**

La base de données que nous avons constituée comporte 1 714 lignes pour 26 colonnes. Le nombre de ligne est plus élevé que le nombre d'articles (1494), car certains articles, abordant plusieurs thématiques, sont répertoriés plusieurs fois. Les 26 colonnes correspondent donc aux différentes « questions » posées à chacun des articles. Pour la clarté de l'exposé, nous diviserons ces différentes informations en trois catégories.<sup>81</sup>

### *Informations « neutres »*

---

<sup>80</sup> Genet, Jean Philippe, « Histoire, Informatique, Mesure », *op. cit.*, p. 12.

<sup>81</sup> De nouveau, cf Annexe 2 « Extrait de la base de données construite lors de notre dépouillement », p. 225 -226.



D'une part, des informations objectives permettant de référencer les différents articles, tels le nom et le numéro du journal, la date de parution, la taille et le titre de l'article, la page et la chronique éventuelle où l'article apparaît, enfin l'auteur. A ces informations nous avons ajouté deux « Clés », permettant d'identifier les articles dans notre tableur. Une première clé identifie les lignes (un numéro par ligne) ; une seconde renvoie aux articles pouvant apparaître sur plusieurs lignes si l'article aborde plusieurs thèmes. Concernant la date, nous avons fait le choix de créer une colonne supplémentaire où apparaît l'année uniquement afin de pouvoir regrouper l'ensemble des articles, étant paru la même année pour l'exploitation de la table. De la même manière, nous avons également créé un champ concernant la période. A propos de la taille, il nous fallait définir les différentes possibilités, sans les démultiplier à l'infini. Ainsi quatre entrées correspondent-elles à cette question : « Quelques lignes », « Moins d'une colonne », « Une colonne », ou « Plus d'une colonne ».

#### *Informations qualitatives « objectives »*

La seconde catégorie est la plus centrale. Le cœur de notre démarche réside dans la catégorisation des articles lus selon les thèmes qu'ils abordent. Du patriotisme à l'armée, passant par le bellicisme ou la religion, nous avons défini ces thèmes, au fur et à mesure du dépouillement préalable que nous avons évoqué. Ils sont déclinés en « sous-thèmes », eux-mêmes divisés en « sous-sous-thèmes ». Au total, nous avons ainsi défini 10 thèmes, 58 sous-thèmes, et 83 sous-sous-thèmes.<sup>82</sup> Nous disposons donc disposer d'une grille permettant une analyse assez fine.

Au-delà de cette indexation par thèmes, d'autres éléments entrent en ligne de compte dans la catégorisation des articles. Nous avons notamment envisagé un champ intitulé « Illustration », devant permettre de recenser les articles illustrés. Il apparaît finalement que, sur l'ensemble des numéros traités, seules deux illustrations ont été recensées – une caricature et un portrait d'André Despéramons. Les ouvrages consacrés à l'histoire de la presse faisaient en effet souvent référence à l'arrivée de l'illustration dans les pages des quotidiens comme un

---

<sup>82</sup> Afin de ne pas alourdir cette présentation, nous ne citerons pas l'ensemble de ces thématiques. Liste exhaustive en Annexe 1, « Thésaurus, liste exhaustive des thèmes et sous thèmes recensés lors du dépouillement », pp. 223 – 224.

changement symptomatique de la presse à la charnière du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>83</sup> Sans doute pour des raisons économiques, les machines permettant d'imprimer des numéros illustrés étant extrêmement onéreuses, *Le Roussillon* n'a donc pas participé de ce phénomène.

Deux colonnes sont dédiées à l'échelle. Il s'agit là d'identifier l'échelle du sujet traité, à savoir locale, nationale, ou internationale. Nous avons créé ce champ avec l'idée de pouvoir comparer la structure du discours selon cette échelle. Les questions d'ordre local cristallisent-elles les mêmes critiques que celles d'ordre international ? Abordent-elles les mêmes questions ? Autant de questions qui permettront d'affiner notre interprétation du discours de presse. Il est arrivé que des articles jouent sur deux de ces échelles – le plus souvent locale et nationale. C'est pourquoi deux colonnes y sont dédiées.

Nous avons également créé trois champs concernant les personnes mentionnées. Leur intérêt est double puisque ces champs permettront d'étudier la manière dont certains personnages sont évoqués par le journal. Il s'agira d'évaluer les critiques adressées à une personnalité en particulier, ou au contraire, la manière dont certains personnages sont véritablement érigés en héros.

#### *Appréciations subjectives*

Enfin les cinq dernières colonnes – « Degré de la critique », « Intérêt pour l'analyse », « Procédés rhétoriques », « Remarques » et « Citations » – sont présentes pour préparer le travail d'analyse. Les deux premières sont des marqueurs qui permettent gagner du temps, en isolant les articles les plus intéressants, indépendamment des autres critères. Nous avons ainsi identifié quatre niveaux de pertinence concernant l'intérêt pour l'analyse et quatre également pour la virulence de la critique, numérotés de 0 à 3. Cette question de la critique développée dans l'article permet par certains croisements d'évaluer la position du journal par rapport à la politique gouvernementale au cours du temps. En calculant des moyennes par exemple, nous pourrions estimer pour chaque année, la « moyenne critique » du discours du journal.<sup>84</sup> De même, il sera possible de définir lesquels des thèmes suscitent le plus d'indignation, soit de

---

<sup>83</sup> Bacot, Jean-Pierre, Gervais, Thierry, « La presse illustrée », in Kalifa, Dominique, Régner, Philippe, Thérenty, Marie-Eve et Vaillant, Alain (dir.), *La civilisation du journal, histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011

<sup>84</sup> Au delà de cette « moyenne critique », nous userons également de ce qu'on appelé « taux critique », à savoir le rapport des articles pour lesquels le degré de la critique est différent de « 0 », sur le nombre total d'articles concernés.

manière globale, sur l'ensemble de notre corpus, soit pour chaque période, ou encore pour chaque année.

En revanche, cette méthode implique de prendre certaines précautions. En effet, la subjectivité est évidente, puisque, pour renseigner ce champ, nous nous sommes fondé sur notre propre interprétation du texte. De plus, il y a un risque que cette interprétation soit conditionnée par les autres articles lus dans la même séance de dépouillement. Lorsque nous venions de traiter plusieurs articles pamphlétaires, peut-être aurions-nous pu juger moins critique un article qui l'était pourtant. Ainsi cette critique courrait le risque d'être mesurée relativement. Pour éviter cela et essayer d'avoir une appréciation qui soit un peu plus absolue, nous avons effectué au cours de notre dépouillement, des contrôles, en comparant des articles auxquels nous avons attribué le même degré critique, afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'écart.

La rubrique « *Procédés rhétoriques* », quant à elle, prend sens dans le cadre de notre volonté de déconstruire la stratégie argumentative du journal. Il ne s'agit donc pas seulement de recenser des figures de style. Nous avons également introduit dans ce champ, des observations sur des processus discursifs particuliers, comme par exemple lorsque le journal cherche à user de la performativité du discours médiatique pour orienter l'opinion. En effet les auteurs du *Roussillon* essaient régulièrement de clamer la force du mouvement monarchiste, en soulignant le nombre de participant élevé à tel ou tel événement, ou encore parfois en affirmant que la France entière partage leurs point de vue.

Enfin, les deux dernières colonne – « Remarques » et « Citations » – permettent d'annoter les idées les plus diverses qui donnent à l'article un intérêt particulier, d'en résumer le propos en quelques mots, ou de relever les passages les plus pertinents aux yeux de ce que nous entendons démontrer.

La méthode ainsi constituée fut centrale dans ce travail de recherche. Les résultats qu'elle a fournis ont imposé le sujet lui-même, pour que le support de cette étude devienne cette opposition entre la République et la monarchie. Nous entrerons directement en matière, avec une exploitation statistique du discours pour montrer en quoi cette opposition au régime est déterminante. Nous interrogerons donc, dans une perspective diachronique, l'évolution de la structure du discours développé par *Le Roussillon*.

A première vue, nous sommes frappé par le fait que les fréquences d'apparition des différentes thématiques abordées par les articles, se révèlent plutôt constantes quand on

compare les deux périodes. Si chaque année étudiée présente des spécificités, avec parfois la surreprésentation d'une thématique, le cas le plus significatif de ce point de vue est le thème de la religion pour l'année 1906, année des inventaires (36 % des articles), les thèmes majoritaires restent les mêmes tant un thème minoritaire devient rarement une préoccupation majeure. Cela ne nous empêchera pas de relever quelques inflexions, en même temps que nous identifierons les spécificités du discours sur les années qui se démarquent. Nous aurons ainsi un aperçu des combats dans lesquels *Le Roussillon* a pu s'engager. Soulignons cependant que nous ne serons pas exhaustif à ce propos, l'échantillonnage effectué pour la constitution du corpus étant ponctuel. S'il permet de saisir la ligne éditoriale adoptée par les rédacteurs pour chaque année étudiée, il reste discontinu, et ne permet finalement d'aborder que les engagements que le journal a pu prendre sur les dates qui ont été dépouillées.

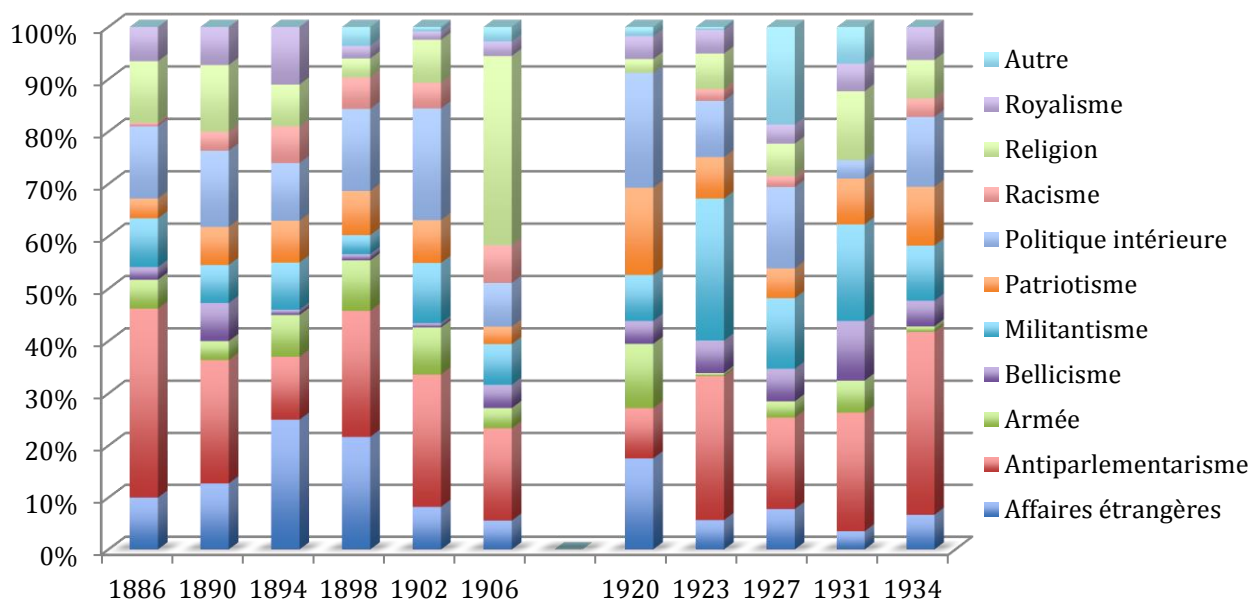
## **II/ Un journal d'information, antiparlementaire et catholique : les invariants du contenu du *Roussillon***

Cette première approche du journal propose donc une étude quantitative à partir de la base constituée. Elle vise, sans encore entrer dans l'analyse des articles, à définir des grandes tendances qui aident à dresser un profil du journal<sup>85</sup>. L'exploitation de notre base de données grâce à l'utilisation de tableaux croisés, permettra d'obtenir cette vue globale, avec un certain recul, du corpus dans son intégralité. Ce sont ces coordonnées ainsi obtenues qui définiront ce que l'on appellera la structure du discours du *Roussillon*. Deux premiers graphiques aident à se familiariser avec ce type d'approche.

---

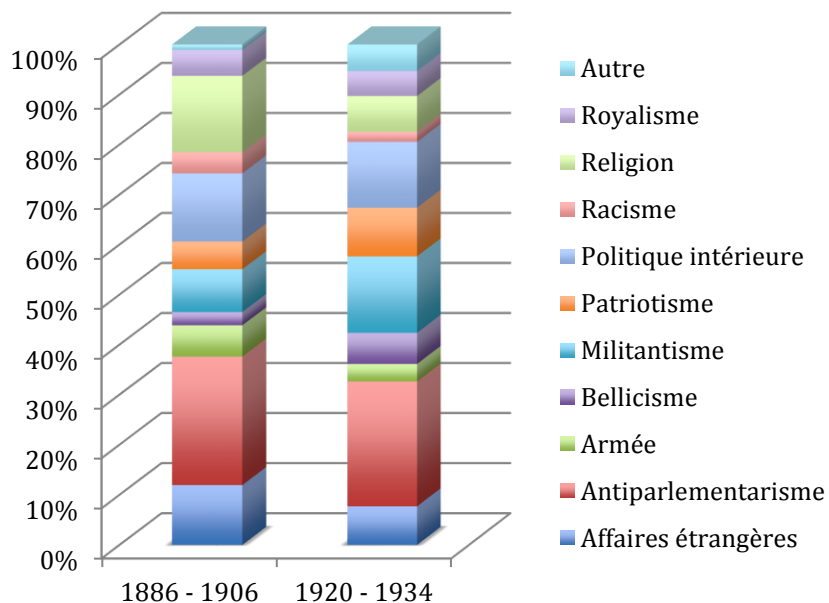
<sup>85</sup> L'étude qualitative sera davantage développée dans les parties suivantes.

**Graphique 1. Structure du discours développé par *Le Roussillon*, en fonction des thèmes abordés par les articles (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

**Graphique 2. Structure du discours développé par *Le Roussillon*, en fonction des thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934 (en % cumulés)**



Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

## La haine du régime parlementaire, dominante du discours du journal

Le premier graphique présente l'évolution statistique de la répartition des différentes thématiques abordées par le journal. Il est assez difficile d'y percevoir l'évolution d'une thématique en particulier, du fait de la superposition des informations, mais il permet d'appréhender cette structure de manière globale.<sup>86</sup> Une première observation conduit à identifier les thématiques dominantes. La première d'entre elles, qui semble être une véritable constante dans le discours développé par le journal, est l'antiparlementarisme. *Le Roussillon*, organe monarchiste, est sur l'ensemble de la période concernée farouchement opposé à la politique gouvernementale, et fait du combat contre le régime parlementaire sa préoccupation majeure. Ainsi, sur les onze années qui ont fait l'objet de notre dépouillement, l'antiparlementarisme est-il le thème le plus fréquemment relevé à sept reprises, et trois fois le second. La seule année qui fait exception est l'année 1920, où il ne représente que 9,6 % des articles.

En effet, à la sortie de la Première Guerre mondiale, l'extrême droite s'est rapprochée du régime. Les royalistes, dont l'Action Française représente alors l'organisation largement majoritaire, ont fait taire leur haine de la République au nom du patriotisme, et ont rejoint l'Union Sacrée. La ligue soutient Clemenceau puis Poincaré durant la guerre, si bien qu'à l'issue du conflit, les milieux parlementaires côtoient la droite extrême, et la chambre « bleu horizon » comporte une trentaine de députés ligueurs, parmi lesquels Daudet, élu à Paris.<sup>87</sup> Les années qui suivent l'armistice voient donc une certaine pacification des relations entretenues entre le gouvernement et les nationalistes ligueurs. De plus, l'anti-germanisme de ces derniers les pousse à soutenir la politique d'occupation de la Ruhr défendue par Poincaré. Ce n'est qu'avec l'assassinat de Marius Plateau, secrétaire de l'Action française, en 1923, et le retour du Cartel des gauches, l'année suivante, qu'ils retombent dans l'opposition. *Le Roussillon*, s'étant rapproché de l'Action Française à partir de 1906, il semble qu'il ait adopté une position similaire à celle de Maurras et connu une évolution semblable à l'échelle locale. A cette exception près, l'antiparlementarisme avec 25,3 % des articles en moyenne sur l'ensemble de la période, est le thème le plus souvent abordé.

---

<sup>86</sup> Nous nous référerons à d'autres types de graphiques pour étudier plus précisément l'évolution de thématiques particulières. De plus, l'ensemble des données relatives à chacun des graphiques qui seront proposés dans ce mémoire, est disponible en Annexes.

<sup>87</sup> « Le moment parlementaire de l'Action Française : 1919 – 1924 », dans Prévotat, Jacques, Leymarie, Michel, *L'Action Française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, pp. 243 – 257.

D'autre part, il occupe une part assez stable au cours du temps : si les valeurs du taux d'apparition de la thématique sont comprises entre 10 % et 36 %, l'écart type<sup>88</sup> de ces valeurs est de 0,08. C'est pourquoi l'antiparlementarisme sera l'objet d'un chapitre de ce mémoire.<sup>89</sup>

### **Questions de politique intérieure, réponse aux préoccupations du lectorat**

Trois autres thématiques apparaissent en moyenne dans plus de 10 % des articles. Avec un taux moyen de 13,4% d'apparition, les questions de politique intérieure constituent le deuxième thème le plus fréquemment traité. Ces articles sont partagés entre des questions d'ordre national (60%) et des questions d'ancrage plus local (37%). En effet, si *Le Roussillon* est ancré dans l'échelle locale et prête une attention soutenue à la vie de la communauté, qu'il s'agisse de la ville de Perpignan ou des alentours – dans les cantons de Prades, Céret et Rivesaltes –, il porte également son attention à la politique nationale.<sup>90</sup> Ce faisant, *Le Roussillon* répond ici à plusieurs préoccupations.

En effet, l'essor de la presse s'est effectué corrélativement à une expansion du lectorat et de ses attentes. Les progrès de l'instruction, accentués par les lois Ferry de 1881-1882, en même temps qu'une entreprise républicaine de politisation des masses, avaient permis l'émergence d'un lectorat de plus en plus important.<sup>91</sup> Dès lors, si, en 1870, pour l'ensemble de la presse nationale, on comptait un tirage de 37 numéros pour mille habitant, en 1914 ce chiffre atteignait déjà 244.<sup>92</sup> Cette même dynamique a accompagné l'apparition d'une certaine conscience civique, suscitant une demande sociale d'informations locales, nationales et internationales. « Le lecteur, s'il veut connaître les nouvelles du monde qui peuvent avoir des conséquences sur sa vie, souhaite ne rien ignorer de ce qui s'est passé tout près de chez lui. », résume Christian Delporte dans *Histoire de la presse en France*.<sup>93</sup> Pourtant, si l'on se réfère au second graphique « Graphique 2. Structure du discours de presse dans le journal *Le*

---

<sup>88</sup> Notion statistique qui permet de mesurer la dispersion des données d'une série. Dans le cas présent, il permet de constater que la part accordée à l'antiparlementarisme par *Le Roussillon* se révèle assez stable au cours du temps.

<sup>89</sup> Voir chapitre III « "La République contre le peuple", analyse de la nature de l'antiparlementarisme dans *Le Roussillon* », pp. 117 – 162.

<sup>90</sup> Les questions d'ordre local sont par ailleurs aussi déclinées dans d'autres thématiques.

<sup>91</sup> « Lecteurs et lectures, les usages de la presse au XIX<sup>e</sup> siècle » dans Kalifa, Dominique, Régner, Philippe, Théréty, Marie-Eve, Vaillant, Alain (dir.), *La civilisation du journal...*, op. cit.

<sup>92</sup> « L'âge d'or, 1881 – 1914 » dans Tétart, Philippe et Chauveau, Agnès, *Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1999, pp. 12 – 19.

<sup>93</sup> Delporte, Christian, Blandin, Claire, Robinet, François, *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 45.

*Roussillon*, en fonction des thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 – 1906 et 1920 – 1934 », qui permet une approche diachronique de la structure du discours, au regard des deux périodes étudiées, on constate que la part des articles consacrés aux questions de politique intérieure reste très stable : 13,6% pour la première, et 13,1% pour la seconde.<sup>94</sup> Aucune évolution significative n'a lieu dans ce domaine. Sans doute le milieu aristocratique de la droite royaliste roussillonnaise était-il déjà préoccupé par les questions de politique intérieure dès 1886.

Ces articles abordant les questions de politique intérieure se concentrent majoritairement sur trois thèmes, d'abord sur celui de l'agriculture. De nombreux articles en effet renseignent le lecteur sur le cours des différentes denrées alimentaires, la tenue de concours agricoles, et toute autre information susceptible d'intéresser le lectorat agricole. En cela le journal assume sans doute une fonction pédagogique, et bien souvent paraissent des articles décrivant certaines techniques pour améliorer les rendements, ou faisant part de découvertes scientifiques relatives au monde paysan. En cela, le journal cherche à se positionner comme une référence indispensable du paysan roussillonnais. La paysannerie étant historiquement un terreau propice aux idées monarchistes, on peut y voir une part de pragmatisme politique. D'ailleurs le ton n'est généralement pas neutre : ces questions agricoles sont souvent prétextes à développer des considérations politiques, par exemple lorsqu'il s'agit de défendre une position royaliste, comme c'est le cas dans cet article du 21 octobre 1933 :

Pour éviter la misère intégrale du pays, laissez vivre l'agriculture ! Et réclamez une politique économique qui mette l'agriculture nationale en situation de nourrir les Français. Réclamons une politique de protection nationale, une politique nationaliste, c'est-à-dire royaliste. La République nous fait faire faillite sur toute la ligne.<sup>95</sup>

Nous voyons apparaître une première stratégie rhétorique qui vise à lier des problématiques en lien avec la condition paysanne à des impératifs politiques. Ce faisant, le journal se positionne comme un défenseur de la paysannerie locale contre le régime qui s'en détournerait.

---

<sup>94</sup> Cf graphique 2, p. 52 et Annexe 3 « Exploitation statistique du journal le Roussillon, graphique et tables de données correspondantes », pp. 227 – 230.

<sup>95</sup> « Détresse », *Le Roussillon*, n° 41, 21/10/1933, p. 1.



Ces articles traitent ensuite le plus souvent de thématiques sociales : des questions liées au travail, aux infrastructures, aux institutions civiles, à l'éducation, ou à la manière dont le gouvernement gère les différentes crises qui secouent le pays. Le journal s'attache régulièrement à publier des critiques sur ces différents points. Dans le domaine du travail, par exemple, il défend une doctrine corporatiste, héritée de La Tour du Pin. Dans les années 1930, le journal se fait même le relais d'un cercle d'étude royaliste exerçant à Perpignan, sous le nom cercle La Tour du Pin. Nous reviendrons sur la proximité du journal avec l'idéal contre-révolutionnaire dans la partie consacrée au royalisme. Constatons cependant que cet attachement au corporatisme est présent dès la première période, que le journal n'a pas attendu son rapprochement avec le maurrassisme pour s'aventurer sur cette voie. En témoigne l'article intitulé « Proposition de loi sur la protection des ouvriers, victimes d'accidents dans leur travail » de février 1886, signé Albert de Mun, autre grande figure de l'idéal contre-révolutionnaire :

C'est le système corporatif qui a le mérite de donner satisfactions aux légitimes besoins des classes laborieuses, sans forcer le trésor public et par conséquent tous les contribuables à venir en aide à l'industrie. (...) En face des résultats donnés par le régime de l'individualisme qui, depuis si longtemps, règne en maître dans la société, lorsque la division entre patrons et ouvriers est si profonde que toute réconciliation semble impossible, il nous paraît que le système corporatif est dans son esprit et son essence même, le seul remède à cette situation désolante. L'antagonisme des intérêts ne tendra à disparaître, le rapprochement entre patrons et ouvriers ne pourra s'opérer que le jour où on aura créé entre eux un intérêt commun, pour leur servir de lien social. Réunissons donc patrons et ouvriers d'une même profession autour de ce patrimoine corporatif, (...) et nous verrons bientôt renaître dans le monde du travail la paix et l'harmonie de la famille ouvrière.<sup>96</sup>

Cette déclaration intervient en réalité pour s'opposer à la politique républicaine. En 1884, en effet, le gouvernement Waldeck-Rousseau a fait voter une loi permettant la création des syndicats. Exécrant le changement, attachés à un idéal proche du modèle de l'Ancien Régime, les nationalistes du *Roussillon* pourfendent cette innovation et défendent cette solution corporatiste, qui explique le ton paternaliste du discours, évoquant la famille des ouvriers, dont le patron serait une figure paternelle, autre *topos* du discours conservateur.

---

<sup>96</sup> « Proposition de loi sur la protection des ouvriers, victimes d'accidents dans leur travail », *Le Roussillon*, n° 35, 11/02/1886, p. 2.

La question de la famille est d'ailleurs souvent évoquée dans les pages du journal, de nouveau sous un angle très conservateur. A l'occasion d'articles nécrologiques, il n'est ainsi pas rare de le voir exalter des femmes qui ont, durant leur vie, fait preuve de dévotion à leur famille – épouses et mères aimantes –, dont la seule fonction se résume à ce statut. De même, le père est souvent dépeint comme le chef de famille, soucieux du devenir de ses enfants dans un univers républicain qui l'éloignerait des valeurs traditionnelles pour une morale universelle. Le ton est alors proche du discours barrésien tel qu'il est développé dans la trilogie du roman de l'énergie nationale.<sup>97</sup>

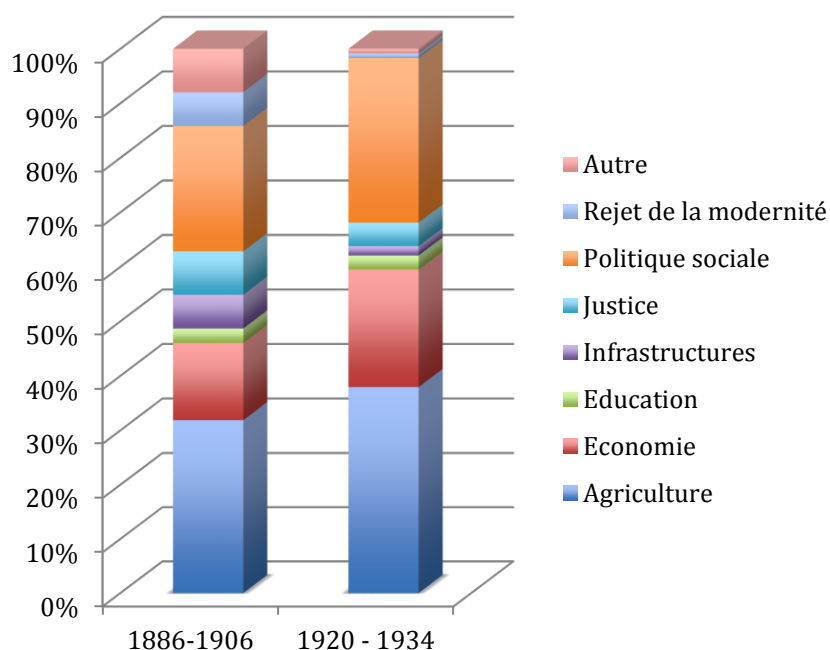
Enfin, le dernier pôle qui cristallise les questions de politique intérieure est l'économie. Sur un ton systématiquement critique, le journal s'attache à mettre en lumière les difficultés auxquelles serait incapable de faire face le gouvernement. Volontiers populiste, il souligne constamment les augmentations du taux de chômage en période de crise, attise les mécontentements populaires en contestant les hausses de charges fiscales, ou dénonce l'augmentation du coût de la vie, en particulier durant l'entre-deux-guerres. On retrouve alors la volonté de mettre en parallèle des phénomènes ayant directement des effets sur la réalité vécue par la communauté locale, et la politique gouvernementale. De plus, les questions économiques débordent le cadre strict de la politique intérieure. On les retrouvera aussi souvent au sein des thématiques « Affaires étrangères » et « Antiparlementarisme ».

Nous avons évoqué la proportion extrêmement similaire d'articles évoquant les questions de politique intérieure sur les deux périodes. Cette constante est redoublée par le fait qu'au sein de cette thématique, les sous-thèmes adoptent également une répartition diachronique assez homogène, comme en atteste le graphique suivant.

---

<sup>97</sup> Barrès, Maurice, *Les Déracinés*, Paris, Bartillat, 2010 (1<sup>ère</sup> édition : 1897).

**Graphique 3. Structure du discours lié aux questions de politique intérieure, en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, dans le journal *Le Roussillon*, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934 (en % cumulés)**



Source : 229 articles, 13,4 % du corpus global.

Ce graphique accentue la tendance qui se dégageait des deux premiers graphiques, celle d'une certaine immobilité du discours du journal. Certes, il révèle de légères inflexions, notamment une augmentation de la part accordée aux questions économiques durant la seconde période, l'entre-deux-guerres étant marquée par la question des réparations allemandes, puis de la crise de 1929, qui touche la France à partir de 1931. Mais nous pouvons les lire comme des effets atténués des tribulations politiques de leur époque, qui ne perturbent pas la hiérarchie du taux d'apparition des différentes thématiques (en l'occurrence, les sous-thèmes), qui, elle, est strictement respectée d'une période à l'autre.

### **De la religion aux affaires étrangères, les autres préoccupations du journal**

En poursuivant cette analyse globale à partir de la fréquence d'apparition des thématiques, nous abordons celle intitulée « Militantisme », qui représente 12,0 % des articles de notre corpus. Elle recouvre l'ensemble des articles ayant pour fonction de faire la publicité d'événements à caractère politique ou religieux, ceux qui s'adressent directement à un groupe

spécifique, qu'il s'agisse des électeurs conservateurs, des militants d'Action Française, des catholiques, des camelots du roi, etc. afin de transmettre des consignes, ou encore des articles s'attachant à glorifier les leaders politiques du camp nationaliste.<sup>98</sup> Néanmoins, cette thématique est sujette à des évolutions sensibles entre la première et la seconde périodes étudiées, au contraire de celles précédemment évoquées. Nous la traiterons comme telle dans la partie qui suit.

En quatrième position se trouvent les questions religieuses représentant 11,1 % des articles. Cependant, la proportion globale qu'occupe cette thématique au sein du corpus est sujette à un « effet de calendrier ». En effet, notre dépouillement comprend le mois de mars 1906. Or cette période fait suite à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905, dont l'article 3 prévoyait l'inventaire des biens ecclésiastiques :

Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire descriptif et estimatif :

1° des biens mobiliers et immobiliers des dits établissements

2° des biens de l'état, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance.<sup>99</sup>

Loin d'une simple procédure administrative, l'application de ces inventaires suscita une véritable indignation de la part des catholiques. La condamnation par le Pape de la loi de Séparation, par la publication de l'encyclique *Vehementer nos*, le 11 février 1906, ne fit que renforcer les convictions des opposants à la loi, et de nombreux mouvements d'opposition aux inventaires eurent lieu sur l'ensemble du territoire français.<sup>100</sup> Le diocèse de Perpignan ne fut pas en reste, en atteste par exemple la mobilisation importante autour de l'église de Villelongue de la Salanque, dans la première semaine de ce mois de mars.<sup>101</sup> Ainsi *Le Roussillon*, au nom de la défense du christianisme, inonde ses colonnes d'articles condamnant la loi et relatant les affrontements entre catholiques et fonctionnaires en charge des

---

<sup>98</sup> Régnier, Philippe, « Le journal militant », in Kalifa Dominique, *La civilisation du journal...* op. cit, pp. 295 – 316.

<sup>99</sup> Article 3 de la Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

<sup>100</sup> Mayeur, Jean-Marie, « Dans la tourmente des inventaires », in : *La séparation des églises et de l'Etat*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2005, pp. 117 – 158.

<sup>101</sup> Avid Myriam, *La crise des inventaires dans les Pyrénées orientales*, mémoire de maitrise sous la direction de Cholvy, Gérard, 1979, Université Paul Valéry.

inventaires. L'importance accordée au thème religieux est telle durant ce mois de mars qu'elle est à l'origine de sa surreprésentation ponctuelle.<sup>102</sup>

Enfin, la cinquième thématique qui occupe une place significative dans le corpus étudié, est « Affaires étrangères », avec 9,7 % des articles en moyenne (11,9 % dans la première période ; 7,7 % dans la seconde). On retrouve le souci qu'a *Le Roussillon* de fournir à son lecteur un panorama de l'actualité politique qui soit complet. Le lecteur d'un journal de « province » désire être tenu au courant de l'actualité internationale et le journal se doit de répondre à cette demande. Si dans l'entre-deux-guerres, l'apparition de la radio accrut la rapidité de la diffusion des informations, et participa sans doute à sonner le début du déclin de la presse écrite, le journal est dans notre première période, le seul outil à disposition des citoyens pour connaître cette actualité, ce qui redouble cet impératif. La nature de ces articles en revanche diffère légèrement du reste du corpus.<sup>103</sup> D'abord, en termes de mise en page, ils sont généralement plus courts, et souvent relégués en dernière page. 41,3 % des articles ayant trait aux affaires étrangères sont ainsi placés en troisième et quatrième pages<sup>104</sup>, alors que, sur l'ensemble du corpus, seulement 25 % des articles figurent dans ces pages. Il y a donc une hiérarchisation de l'information qui s'opère, le journal privilégiant les questions d'ordre national aux questions internationales. A ce propos, la grille d'analyse mise au point permet d'appréhender ce phénomène par un truchement différent.

En effet, le champ « Echelle » de la base de données est un marqueur qui permet de regrouper plus amplement que ne le permettent les thématiques l'ensemble des articles traitant de questions internationales. Tous ces articles ne rentrent pas dans le thème des affaires étrangères et peuvent très bien se retrouver dans les thématiques « Bellicisme », « Patriotisme », ou « Antiparlementarisme ». Le croisement de ce champ avec celui correspondant à la page de l'article permet de produire le tableau suivant.

---

<sup>102</sup> En effet, pour la première période, le taux d'apparition du thème religieux est de 15,3 %. Si l'on omet l'année 1906, il tombe à 9,5 %.

<sup>103</sup> Delporte, Christian, Blandin, Claire, Robinet, François, *Histoire de la presse en France... op. cit.*

<sup>104</sup> Pour rappel le journal en compte quatre.

**Tableau 2. Répartition des articles du *Roussillon*, sur les pages du journal, en fonction de l'échelle abordée (1886 - 1934, en %)**

Page de l'article	Internationale	Locale	Nationale
1	31,7%	29,1%	49,9%
2	35,8%	41,7%	35,3%
3	25,3%	27,4%	11,8%
4	7,2%	1,8%	2,6%

Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

Ce tableau met en évidence la primauté accordée aux articles traitant de questions nationales, la moitié d'entre eux étant placés en première page, et ce chiffre atteignant 85 % si on considère les deux premières. A l'inverse, on constate que les problématiques internationales sont, dans un cas sur trois, reléguées au deux dernières pages du journal. Les questions d'ordre local, quant à elles, sont majoritairement placées en deuxième page. Cela tient en fait pour partie à l'organisation du *Roussillon* en termes de chroniques. La structure du journal à l'échelle d'un numéro, qui évolue très peu sur l'ensemble de la période concernée par cette étude, obéit à une certaine cohérence.

La première page est généralement attribuée à de longs articles de fond, abordant le plus souvent des questions politiques, sur un ton acerbe. Les seconde et troisième pages sont dédiées aux faits divers, aux chroniques locales et départementales, aux bulletins financiers, à la météo, et parfois à d'autres articles politiques, dans une moindre mesure. De ce fait, les questions abordées, moins polémiques, le sont généralement sur un ton plus neutre. Enfin la quatrième page, largement couverte de publicités, parfois intégralement, conserve en général un petit espace dédié à des questions internationales, au sein de la rubrique « Télégrammes », ou « Dernière Heure ».<sup>105</sup> Les articles qu'elles comprennent, très courts, transmettent sans commentaires, une actualité factuelle. Afin d'essayer d'appréhender cette question du ton des articles de manière objective, nous nous référerons aux concepts d'indice et de taux critique, définis en introduction.<sup>106</sup>

<sup>105</sup> Dans les Annexes 15 et 16, quelques pages du journal à titre illustratif, pp. 242 - 249.

<sup>106</sup> La moyenne critique est la moyenne des saisies correspondant au champ « Degré de la critique », le taux critique est le rapport des articles pour lesquels le champ « Degré de la critique » est différent de 0, sur le nombre total d'article.

**Tableau 3. Indice et taux critiques des articles du *Roussillon*, en fonction de la page (1886 - 1934)**

	Page 1	Page 2	Page 3	Page 4	Moyenne du corpus général
Moyenne critique	1,31	1,04	0,69	0,79	1,06
Taux critique	0,71	0,59	0,46	0,43	0,6

Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

On constate alors que les articles se font globalement, en nombre et en intensité, de moins en moins critiques à mesure que l'on tourne les pages.<sup>107</sup> Les rédacteurs du journal semblent donc chercher à mettre en avant les articles les plus virulents. Cela confirme la prédominance de la posture antiparlementaire du journal, qui est avant tout un adversaire de la République. Cela est d'autant plus significatif que cette règle qui s'observe à l'échelle du corpus global, se retrouve, à de rares exceptions près, systématiquement respectée lorsqu'on considère une seule année de dépouillement.<sup>108</sup> Encore une fois, nous trouvons là un élément qui atteste d'une certaine continuité dans la structure du discours développé par *Le Roussillon*.

Ces premières considérations statistiques conduisent donc à considérer plusieurs lignes permanentes – des invariants – qui régissent le discours et la forme du journal. Qu'il s'agisse de la hiérarchie des thématiques évoquées, de l'attention portée à articuler informations locales nationales et internationales, de l'agencement des articles au sein d'un numéro, ou encore de la structure du journal, en termes de mise en page, un grand nombre de facteurs amènent à envisager qu'il est un objet qui n'a que très peu évolué. Néanmoins, un aspect que nous avons évoqué, celui de la posture militante du journal, est sujet à d'importantes évolutions d'une période à l'autre. Il mérite un développement spécifique.

## **2/ Evolution de la posture militante**

Sur le même principe qui nous a conduit à envisager ces constances, nous userons pour dégager cette évolution, d'une comparaison des taux d'apparition de la thématique sur les deux périodes. Le militantisme est en effet celle qui est sujette à la plus importante variation. Résolument monarchiste, engagé dans la défense du christianisme, ardemment nationaliste, *Le Roussillon* entend bien faire triompher ses idées et les fronts sur lesquels il se

---

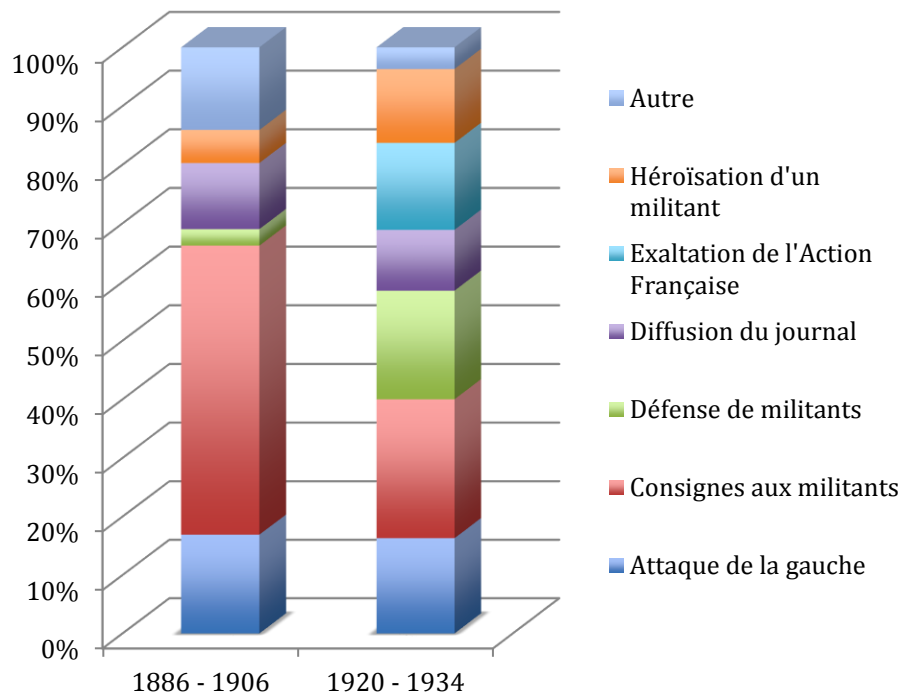
<sup>107</sup> La moyenne critique de la page 4 est supérieure à celle de la page 3, mais reste inférieure aux pages 1 et 2, et notre interprétation reste viable.

<sup>108</sup> Voir en Annexe 3 « Exploitation statistique du journal *Le Roussillon* », le tableau correspondant. 227 230

positionne sont nombreux. Pourtant, la part qu'il accorde aux articles militants augmente considérablement. De 8,6 % des articles dans la première période, elle passe à 15,3 % dans la seconde. De plus, le contenu de ces articles évolue lui aussi. Le graphique suivant présente la structure du discours militant dans les deux périodes.

### 1886 - 1906 : Promouvoir ses idées, défendre ses militants

**Graphique 4. Structure du discours relatif à la thématique "Militantisme", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, dans le journal *Le Roussillon*, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934 (en % cumulés)**



Source : 206 articles, soit 12,0 % du corpus global.

Ce graphique montre clairement comment à cette dynamique d'augmentation de la part des articles militants, s'ajoute également une diversification de leur contenu. En effet, dans la première période, parmi ces articles, près d'un sur deux vise à donner des consignes aux militants. Ces consignes recourent généralement des consignes de vote ou la publicité pour des événements à caractère politique. En effet, si les armes les plus efficaces d'un journal sont sans doute ses articles, il n'en reste pas moins qu'il dispose d'autres outils pour mener son combat. Ainsi, aux pratiques de critiques littéraires qu'il emploie, viennent



s'ajouter des pratiques de diffusion. *Le Roussillon* sert ainsi durant toute son existence de relais à différentes organisations, dans une optique militante. Nous avons évoqué le cercle d'étude La Tour du Pin, dans les années 1930, nous pouvons y ajouter pour cette période le cercle des dames royalistes, l'association Marius Plateau à partir de 1930, regroupant des anciens combattants nationalistes. Entre 1886 et 1906, ce procédé est également à l'œuvre. Le journal fait alors la promotion de la Société de gymnastique et d'instruction militaire, la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales, ou encore la Société catholique de secours mutuel de Saint Joseph. Il cherche donc constamment à les faire connaître et à tenir ses lecteurs au courant des diverses manifestations qui se déroulent aux alentours de Perpignan.

Pour *Le Roussillon*, l'intérêt est double : d'une part, se faire le relais de telles organisations contribue à diffuser leurs idées dont il est proche ; d'autre part, il crée ainsi des liens avec les membres de ces organisations qui sont autant de lectorats potentiels. La nébuleuse constituée par ces différentes organisations revêt également un intérêt en signifiant que le journal cherche à s'insérer dans la vie de la communauté locale, en même temps qu'elle renseigne sur la portée du journal. Les évocations de ces diverses organisations sont, encore une fois, sujette à introduire du politique. Ainsi, quand, en 1902, il incite ses lecteurs à participer à la levée de fond au profit de la Société de gymnastique de Perpignan, le journal s'exprime en ces termes :

Au nom de la société roussillonnaise, nous comptons sur votre patriotisme, pour nous permettre de nous relever, continuer l'œuvre de nos prédécesseurs et qui est la notre à tous. Préparer des hommes à la patrie, faire une génération forte, vigoureuse, prête pour l'heure suprême où la France fera appel à ses enfants.<sup>109</sup>

Ce lien entre le patriotisme guerrier et la défense des sociétés de gymnastique est d'ailleurs symptomatique des organisations d'extrême droite. La ligue des patriotes, fondée en 1882 par Paul Déroulède, d'abord républicaine, mais ayant effectué dès 1886 un virage vers un nationalisme exacerbé, et engagée dans le soutien de Boulanger, avait opéré le même rapprochement.<sup>110</sup>

Au-delà des consignes adressées aux lecteurs, ces articles concernent également, durant la première période, l'héroïsation et la défense de militants, mais dans des proportions

---

<sup>109</sup> « Société de gymnastique et d'instruction militaire », *Le Roussillon*, n° 33, 08/02/1902, p. 2.

<sup>110</sup> Prochasson, Christophe, « Les années 1880 : au temps du boulangisme », dans Winock, Michel (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Points, 2015, pp. 51 – 82.

infimes. Le journal s'attache en effet à prendre position lorsque ceux-ci sont attaqués, qu'il s'agisse des leaders politiques, à l'échelle nationale ou locale, d'Edouard Drumont à André Despéramons, ou de membres moins illustres, comme ses propres journalistes. Il s'emploie également à faire son autopromotion. En 1906, par exemple, à l'approche des élections législatives, le journal propose d'abaisser son coût unitaire, et invite ses lecteurs à le faire connaître autour d'eux. L'enjeu était d'importance, car la gauche avait remporté les élections précédentes. Mais rien n'y fit, et les radicaux socialistes et les républicains remportèrent les quatre sièges de député.

Enfin, le dernier sous-thème que renferme le militantisme concerne les attaques contre la gauche. Sur ce point, une précision s'impose car nous avons éprouvé certaines difficultés à intégrer cette thématique dans notre grille d'analyse. Nous avons finalement décidé de le placer dans la thématique « Militantisme ». Ces articles sont différents des articles antiparlementaires, car ils correspondent à des attaques dirigées contre un courant de pensée, non pas contre un parti, des institutions ou des hommes politiques. Ils prennent alors place au sein des articles militants, en ce qu'ils permettent souvent de définir, par opposition à l'anarchisme, au socialisme, ou au communisme selon les circonstances, des valeurs défendues par le camp nationaliste, et apparaissent ainsi comme des articles pédagogiques, devant dicter aux militants une ligne de conduite. Pourtant, à l'exception des consignes, les autres « sous-thèmes » que nous venons d'identifier sont marginaux durant la première période. Ils se déploient réellement dans la seconde.

Cela tient au fait que le journal se rapproche, dès 1907, de l'Action Française. La ligue d'Action Française, fut fondée en Avril 1898 par Maurice Pujo et Henri Vaugeois, dans le contexte de l'Affaire Dreyfus, originellement conçue pour combattre les soutiens de Dreyfus.<sup>111</sup> Elle survit à l'Affaire, et s'impose rapidement comme la force motrice du courant nationaliste et royaliste. En effet, bien que Vaugeois et Pujo ne fussent pas originellement monarchistes, le ralliement de Charles Maurras provoqua le rapprochement de la ligue vers le royalisme. Ce dernier rédige en 1900 un programme, établi sur cinq critiques et cinq propositions, qu'il assimile aux piliers de la monarchie : « Enfin, additionnez à l'institution héréditaire de la *famille*, le statut permanent de la *commune* et de la *province*, l'institution *professionnelle* et le principe de *l'autorité* politique : vous avez la formule de la

---

<sup>111</sup> Weber, Eugène, *L'Action Française*, Paris, Fayard, coll. « Grandes études historiques », 1985.

monarchie. »<sup>112</sup> Profitant de la politique anticléricale menée par la gauche au pouvoir, elle s'attire également les bonnes grâces des catholiques, par la condamnation systématique des nouvelles mesures défavorables à l'Eglise. Ainsi, elle réalise une ascension fulgurante et se dote de nouvelles structures : la Fédération des étudiants, et l'Institut (université contre révolutionnaire) en 1905, le quotidien *L'Action Française* (auparavant *La Revue de l'Action Française*) et les Camelots du Roi en 1908, et les « commissaires », garde d'élite armée de cannes plombées en 1910. A l'issue du premier conflit mondial, elle revendique 30 000 cotisants, et le journal tire à 100 000 exemplaires et compte 45 000 abonnés.<sup>113</sup>

Durant cette période d'essor, elle se rapproche aussi de différentes organisations susceptibles d'adhérer à ses idées, notamment des journaux. *Le Roussillon*, journal nationaliste dévoué à la cause royaliste, était alors tout désigné pour rejoindre le journal de Maurras. D'autres quotidiens régionaux, comme *L'Eclair* à Montpellier ou *Le salut national* à Limoges, firent de même.<sup>114</sup> Malheureusement, nos recherches concernant ce rattachement à l'Action française, sans doute un des événements les plus déterminants dans l'histoire du *Roussillon*, se sont révélées infructueuses. Il semble en effet que ce petit journal de province n'ait pas laissé de traces dans les archives de l'Action française.

Dans les fonds des archives nationales notamment, nous avons pu consulter les échanges entre Charles Maurras et des correspondants de province, mais aucune de ces lettres ne fait mention du journal, ou de Despéramons. Les fonds de la BNF, s'ils nous ont permis la consultation des numéros du journal, ne détenaient pas non plus de documents relatifs à cet événement. Du côté des archives départementales, aucun fonds spécifique au journal n'a été constitué, et la consultation des différents fonds relatifs à la presse ou à la surveillance des organisations royalistes n'aborde pas cette question. Il y a bien un carton relatif à la surveillance de l'Action Française elle-même, mais aucune évocation des liens entretenus par *Le Roussillon* avec elle, si ce n'est la mention de la présence de Despéramons, ou de certains journalistes du *Roussillon*, lors d'événements organisés par l'Action Française. L'un d'entre eux, René Mitjaville fut même vice-président des sections catalanes d'Action française, mais nous n'avons pas pu dater cette nomination.<sup>115</sup>

Cela est d'autant plus dommageable que de tels documents auraient pu fournir

---

<sup>112</sup> Maurras, Charles, *Enquête sur la monarchie*, 1914, Paris, Nouvelles Librairie Française, première édition 1900.

<sup>113</sup> Winock, Michel, « L'Action Française », in : *Histoire de l'extrême droite...*, op cit, pp. 125 – 156.

<sup>114</sup> Caillot, Patrice, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865-1944*, fasc. 66 (*Pyrénées-Orientales*), Paris, Bibliothèque nationale, 1979

<sup>115</sup> *Le Roussillon*, n° 42, 28/10/1933, p. 2.

quelques éléments à propos de la question du financement du journal, autre grand écueil de ce mémoire.<sup>116</sup> Nous nous contenterons donc d'évoquer un rapprochement, sans pouvoir en décrire la nature. Le journal a-t-il été racheté ? S'est-il affilié à l'Action française selon d'autres modalités ? Ces questions resteront sans réponses.

### **1920 – 1934 : sous le signe de l'Action française**

Toutefois, les évolutions, au sein du journal, de la thématique « Militantisme » semblent bien en être une résultante. En effet, *L'Action française* était sans conteste un journal extrêmement engagé dans la vie politique. D'ailleurs, si la ligue connaît une telle postérité, ce n'est pas tant par le nombre de ses adhérents que par l'aura considérable de son journal dans la sphère culturelle, et par les coups d'éclats spectaculaires des camelots du roi, qui sont alors relayés par les différents journaux de la ligue, comme en atteste Guillaume Gros : « *L'Etudiant français* ne se lasse pas de cet exercice consistant à mettre en scène la violence verbale et physique des jeunes. Le récit d'un coup d'éclat contre des militants de gauche constitue un véritable topos. »<sup>117</sup>

Si l'on considère le contenu des articles militants dans la seconde période, le poids de l'Action Française est évident. Les sous-thèmes minoritaires présentés pour la première période acquièrent un poids plus important, si bien que leur part a presque doublé. Dès lors, si le sous-thème « Consignes aux militants » voit sa part relative divisée par deux, le nombre absolu de ses articles reste, lui, équivalent. Concernant la question de la défense des militants par exemple, quasiment absente jusqu'en 1906, les articles abordent souvent durant l'entre-deux-guerres, la question de la légitimation de la violence de rue. En effet, les Camelots ont régulièrement recours à la violence, symbolique ou physique. Le 9 décembre 1933, *Le Roussillon* publie un article intitulé « Charles Paul, Camelot du roi » :

Le 11 novembre dernier, alors qu'Albert Sarraut venait d'inaugurer le monument élevé à la mémoire de Briand-la-gadoue, un homme issu d'une famille simple et honnête, Français moyen fils d'un ancien combattant, jetait à la face du criminel qui désarma et vendit son pays, une potée d'ordure. Le geste de cet homme courageux qui se souvient fut salué par les applaudissement de tout ce qui osent encore aimer publiquement leur patrie. Ce patriote

---

<sup>116</sup> Pour cette question également, nous n'avons rencontré aucun document qui aurait pu nous éclairer. Nous essaierons de la considérer, mais nous serons contraints à nous contenter d'hypothèses.

<sup>117</sup> Gros, Guillaume, « Les jeunes et l'Action Française (1914 – 1939) », in : Prévotat, Jacques, Michel Leymarie, *L'Action Française, culture, société, politique...*, op. cit, p. 221.

ne pouvait qu'être Camelot du roi, puisqu'eux seuls, suivant la chanson, osent « se f... publiquement et royalement des lois » de la République. (...) (Les démocrates) ignorent qu'en France, il y a une armée de braves gens qui sans être des forcenés ou des fanatiques, savent quand il faut mettre la violence au service de la raison.<sup>118</sup>

L'idée est bien de justifier les actes violents, au nom d'un idéal patriotique. La violence serait alors une arme politique et sa légitimation un moyen de justifier les positions radicales du camp nationaliste. Dans ce cas précis, c'est également un moyen de critiquer Aristide Briand, a titre posthume, que *Le Roussillon* exècre, considérant le pacifisme comme une véritable trahison et ne manquant jamais une occasion de souligner l'hostilité manifestée par certains à son égard. Cette opposition au briandisme est d'ailleurs une préoccupation majeure du journal, qui mène dans l'entre-deux-guerres une véritable campagne à son encontre. Sur l'ensemble du corpus, Briand est cité 30 fois dans des articles, entre 1923 et 1933, ce qui en fait la seconde personnalité la plus attaquée par le journal.<sup>119</sup> A travers ces critiques, le journal réalise une synthèse entre antiparlementarisme et antimilitarisme, en cherchant à démontrer que la politique menée par le prix Nobel de la paix est désastreuse pour le pays. On retrouve ainsi l'attachement à une conception guerrière de la nation sur laquelle reposerait sa grandeur et on sent ici poindre le nationalisme belliciste identifié par Girardet<sup>120</sup>.

Dans cette lutte contre le pacifisme, les journalistes du *Roussillon* ne se contentent pas de leur activité de rédacteurs. Le 23 décembre 1931, à l'occasion d'une conférence sur le désarmement, donnée par une allemande, Madame Frida, à Perpignan, quatre des rédacteurs, du journal, Ripouill, Sautès, Bousquet et Faget, se rendirent à la salle pour s'opposer à cette manifestation. La situation dégénéra et ils en vinrent aux mains avec certains membres du public venu assister à la conférence. Le numéro suivant cet événement les défend ainsi :

Coupables de patriotisme ils ont été traînés en prison ces braves Ripouill, Sautès, Bousquet et Faget mais ils ont dicté avec leurs camarades à fraülen Frida, un rapport destiné à retarder les projets d'Hitler. (...) Et vous, messieurs les pacifistes, si votre amour de la paix va jusqu'à la désertion, veuillez vous taire, ça vaut mieux pour notre France et pour vos personnes.<sup>121</sup>

---

<sup>118</sup> « Charles Paul, Camelot du roi », *Le Roussillon*, n° 48, 09/12/1933, p. 5.

<sup>119</sup> La première étant Emmanuel Brousse, dirigeant du journal *l'Indépendant*, de mouvance radicale.

<sup>120</sup> Girardet, Raoul « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », in. *Revue française de science politique*, n°3, 1958. pp. 505-528.

<sup>121</sup> « A propos de pacifisme », *Le Roussillon*, n°52, 26/12/1931, p. 1.

Cet événement atteste d'un renouvellement de la posture adoptée par les rédacteurs du journal. Il semble bien que le rattachement à l'Action française les ait poussés vers des modes d'action plus concrets et le recours à la violence. On perçoit d'ailleurs dans cet article, que le ton est à la menace. Celles proférées par *Le Roussillon* deviennent systématiques à partir de 1923. A la suite de l'assassinat de Marius Plateau, les camelots s'en prennent à MM. Violette, Moutet et Marc Sangnier, qu'ils agressent au sortir de leur domicile. *Le Roussillon* publie alors deux articles dans lesquels il estime que cette correction n'est pas à la hauteur :

Et encore, une purge ne vaut pas un assassinat, nous sommes bien modérés, bien magnanimes. (...) Du moins, il apparaît ainsi aux yeux des Français que l'Action française est la seule organisation nationale capable d'opposer quelque chose à la trahison de la police, à la mollesse de la justice, sur le passage du caillautisme révolutionnaire et pangermanique.<sup>122</sup>

Les imbéciles estiment qu'on doit user de la modération avec les bandits. Ils pensent qu'il faut discuter, raisonner, argumenter avec les assassins. Nous pensons, nous, qu'on ne caresse pas les loups, on les abat. (...) Plateau sera vengé, que les républicains se mettent bien ça en tête.<sup>123</sup>

La radicalité de tels propos pourrait surprendre aujourd'hui, mais est monnaie courante dans les chroniques du *Roussillon* et de nombreux journaux d'extrême droite durant l'entre-deux-guerres. Pour l'Action Française, « la culture de la violence, la provocation, le chahut, sont érigés en méthode politique contre la République honnie, contre ses serviteurs et à l'encontre des quatre états confédérés qui ont subverti le régime. »<sup>124</sup> En effet, la violence était devenue une arme politique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les attentats anarchistes qui sévirent dans les années 1890 en témoignent. La ligue des patriotes avait également fréquemment recours à la violence, et à ce propos l'Action française n'a rien inventé.

L'autre aspect qui s'est vu grandement modifié par le rapprochement avec l'Action française concerne la propagande. En effet, le nombre d'articles visant à développer la diffusion du journal passe de 8 à 14. A cela, s'ajoute l'apparition d'une nouvelle thématique,

---

<sup>122</sup> « A propos du fascisme, anodines représailles, avertissement salutaires », *Le Roussillon*, n°65, 06/06/1923, p. 1

<sup>123</sup> Le citadin, « Réflexions variées », *Le Roussillon*, n° 66, 08 /06/1923, p. 1.

<sup>124</sup> Sanson, Rosemonde, « Les jeunesses d'action française avant la Grande Guerre. » in : Prévotat, Jacques, Michel Leymarie, *L'Action Française, culture, société, politique...*, op. cit p. 209.

« Exaltation de l'action française », qui s'inscrit dans cette même dynamique et comprend 20 articles. Pour un nombre d'articles traités équivalent, on a donc un quadruplement de la part des articles relatifs aux questions de propagande. Concernant la diffusion, les articles apostrophent directement le lecteur et le convient à propager autour de lui le journal :

C'est de vous que dépend la prospérité grandissante et la présentation toujours meilleure du *Roussillon*. Le mot d'ordre nécessaire est propagande.<sup>125</sup>

C'est aujourd'hui qu'il faut que vous fassiez un abonné au *Roussillon*. Il s'agit de faire connaître nos doctrines. Envoyez nous deux francs, nous abonnerons pour un mois la personne que vous nous désignerez. Si les abonnements nous parviennent par centaines, la propagande de nos idées croîtra rapidement. C'est VOUS qui devez le vouloir, VOUS qui lisez ces lignes.<sup>126</sup>

Faites lire *Le Roussillon* autour de vous. Pour commencer faites y abonner tous vos amis royalistes. Certains ne le lisent pas encore.<sup>127</sup>

Le mot d'ordre est clair, et le journal met tout en œuvre pour faciliter la tâche à ses lecteurs. Pour lui l'enjeu, au delà de la question du combat idéologique, est également financier. Peut-être que la longévité assez remarquable, pour ce petit journal méridional, tient à cette préoccupation constante d'accroître son lectorat.

Les articles qui font l'apologie de l'Action française quant à eux, plus nombreux, cherchent généralement à la présenter comme le seul rempart face au régime républicain, accusé de causer du tort à la France. Exploitant les particularités locales, *Le Roussillon* essaye notamment de convaincre son auditoire qu'elle est la seule à défendre la cause des agriculteurs :

Il y a quelques jours, au cours d'une réunion où se discutaient les intérêts des vins de Banyuls, Maury, et haut Roussillon, l'un des principaux membres de ce syndicat a déployé le journal *L'Action Française* pour montrer à ses auditeurs, que ce quotidien avait publié l'article sur les vins doux naturels et les agissements de Le Trocquer.

---

<sup>125</sup> « Propagande », *Le Roussillon*, n° 69, 15/06/1923, p. 1.

<sup>126</sup> *Le Roussillon*, n°63, 01/06/1923, p. 2.

<sup>127</sup> *Ibidem*.

En toute indépendance, et quoique républicain, cet important négociant à eu l'honnêteté d'ajouter : "Seul, le journal *L'Action Française* a inséré notre article qui a été envoyé à tous les journaux de Paris" (...) Nous n'avons rien payé pour cette insertion.<sup>128</sup>

Dans une région où la viticulture est une activité largement répandue, la stratégie adoptée est efficace. Sans doute les agriculteurs qui lurent ces lignes furent-ils reconnaissants au journal de Maurras. En outre, souligner le fait que l'article en question a été envoyé à tous les journaux de Paris est un moyen de critiquer la presse parisienne peu soucieuse des préoccupations méridionales, et donne de fait à *L'Action Française* un statut d'exception, qui renforce le geste dont elle fait preuve. La précision sur la tendance politique du négociant qui s'exprime a aussi son importance. En effet, et le journal a souvent recours à cet artifice rhétorique, il précise que la louange vient du camp des adversaires. Ce faisant, il cherche à démontrer que les idées, ou du moins l'aura de l'Action Française, gagnent du terrain, et pénètrent chez les républicains eux-mêmes. Cela est primordial, car dans le conflit de représentation qui se joue entre les différents journaux, évoquer le dynamisme de son propre camp est une manière de le renforcer. Le discours de presse est performatif et clamer la puissance d'un courant de pensée dans un journal, c'est lui en conférer.

Observons une dernière caractéristique de la glorification de la ligue et de son journal. Certains articles visent également à convaincre que l'Action Française est pionnière lorsqu'il s'agit de faire éclore des grandes affaires, ou d'anticiper des événements.

Après la Première Guerre mondiale, la concurrence entre quotidiens s'accroît considérablement. La guerre en effet, si elle marque l'apogée de la presse quotidienne française, sonne aussi son déclin. A la sortie de la guerre, le tirage global de la presse a chuté à 4,4 millions d'exemplaires contre 8 millions en 1917, son maximum.<sup>129</sup> Le niveau d'avant-guerre ne fut rétabli qu'en 1939. La hausse des prix opérée pendant le conflit, notamment due au rationnement du papier, a stoppé la dynamique ascendante qui était à l'œuvre depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. L'entre-deux-guerres ouvre donc une période de concurrence accrue entre les quotidiens.

Dans cette lutte acharnée, la course à l'instantanéité de la nouvelle devient un enjeu de premier plan. Il s'agit alors pour les journaux d'être le premier à diffuser l'information, afin d'asseoir sa légitimité, et de gagner en prestige. Cette dynamique produit d'ailleurs certains

---

<sup>128</sup> « Indépendance », *Le Roussillon*, n° 47, 02/12/1933, p. 2.

<sup>129</sup> Chauveau, Agnès et Tétard, Philippe Introduction à l'histoire des médias..., *op cit.*



excès, comme lorsqu'en 1927, *La Presse*, suivie par *L'intransigeant*, *La Liberté*, et *Paris-Soir*, publient des articles, témoignages à l'appui, qui relatent le succès de la traversée de Nungesser et Coli, deux aviateurs qui avaient tenté de traverser l'Atlantique, sans escale, à bord de *L'Oiseau Blanc*. Quelques heures après, la foule venue acclamer les héros devant les immeubles de presse, apprend que les deux aviateurs se sont écrasés en mer. Dans cette course frénétique, les vérifications de l'information passent au second plan, et la recherche du sensationnel se fait au détriment de l'éthique.<sup>130</sup>

Concernant la presse politique, en particulier la presse d'opposition, un processus similaire est à l'œuvre en ce qui concerne la chasse aux scandales. Les journaux ont tout intérêt à débusquer les premiers les intrigues des parlementaires, afin de montrer qu'ils sont les champions de la lutte contre le régime. Et cela est bien compris par l'équipe du *Roussillon*. En témoigne cet article de propagande, du 3 février 1934 :

Un régime se défend par une action ferme et prompte de ses faiblesses intérieures. (...) Un journal libre ne vit que par ses abonnements. Lecteurs nouveaux, enchantés par les récits de chasse aux escrocs, voleurs, prévaricateurs et autres "pourris", abonnez-vous!<sup>131</sup>

Avec la volonté de mettre en récit ces événements qui ébrouent la République évoquée par cet article, apparaît clairement la démarche économique qui vient s'ajouter à la dimension politique de tels articles. Le scandale est vendeur et le mode narratif permet d'étaler sur plusieurs numéros les moindres rebondissements. Il est donc décliné par les journaux sous une forme comparable à celle du feuilleton. Son empressement à s'engager dans l'Affaire Dreyfus, dès 1894, est symptomatique de cette recherche du scandale. L'évocation d'une affaire de trahison d'un officier juif français, transmettant des informations militaires confidentielles à l'Allemagne, dans un pays qui commence à peine à faire taire ses clameurs anti-germanistes héritées de Sedan, et parcouru d'une ferveur antisémite, était sans doute prédisposée à faire grand bruit.<sup>132</sup> Alors que la première évocation du capitaine Dreyfus dans

---

<sup>130</sup> Delporte, Christian, Blandin, Claire, Robinet, François, *Histoire de la presse en France*, op. cit.

<sup>131</sup> « Echos », *Le Roussillon*, n° 5, 03/02/1934, p. 4.

<sup>132</sup> Sur la question de l'antisémitisme dans les années 1880-1890, voir Sorlin, Pierre, *La croix et les juifs, 1880 – 1899, contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain*, Paris, Grasset, 1967, et Brinbaum, Pierre, *Le moment Antisémite, Un tour de France en 1898*, Paris, Fayard, 1998.

*La Libre Parole* de Drumont date du 29 octobre 1894<sup>133</sup>, le premier article du *Roussillon* qui en fait mention paraît le 2 novembre :

L'officier coupable de trahison dont les journaux parlaient mercredi à mots couverts est un juif nommé Dreyfus. (...) La fortune du capitaine Dreyfus était élevée. (...) Tout le monde se demande quel but secret pouvait avoir le gouvernement à garder étroitement le secret sur cette déplorable affaire. <sup>134</sup>

Rapidement se sont donc mis en place dans le discours du *Roussillon* les *topoi* du discours des antidreyfusards : un ton plein de certitude quant à la culpabilité du capitaine, un antisémitisme latent qui transparait à travers la mention de la fortune de Dreyfus, et l'intention d'entacher les parlementaires à travers l'Affaire. Concernant l'anticipation des événements, *Le Roussillon* cherche dans cette perspective à montrer que *l'Action Française*, seule, est assez clairvoyante pour anticiper certains événements. En attestent ces deux articles de 1927 et 1931 :

La proclamation de la vérité est notre besogne ici bas, contre vents et marées. Nous avons, nous gens de l'AF, nous royalistes, annoncés la guerre et l'agression allemande dès 1908. Pendant la guerre notre journal a dénoncé la trahison et fait condamner Caillaux, Malvy, le Bonnet Rouge.<sup>135</sup>

Après chaque événement qui jalonnent notre déchéance, il n'y a qu'un cri: « L'Action Française avait raison! ».<sup>136</sup>

Cela est alors un moyen de laisser entendre qu'il faut la prendre au sérieux et qu'elle dispose d'une lucidité à même de servir les intérêts nationaux. Elle recherche ainsi un nouveau mode de légitimation.

Nous envisagions en abordant ce chapitre, de mettre en lumière les éléments de rupture, les évolutions notables qui auraient participé à modifier le discours du journal. Nous imaginions que la Première Guerre mondiale aurait sans doute contribué à en renouveler les problématiques et à dessiner de nouveaux enjeux. De même nous pensions que le journal, en

---

<sup>133</sup> « Une Question », *La Libre parole*, n° 923, 29/10/1894, p. 1.

<sup>134</sup> « La Trahison d'un officier français », *Le Roussillon*, n° 256, 02/11/1894, p. 2.

<sup>135</sup> « Les deux gredins qui mènent la France », *Le Roussillon*, n° 15, 09/04/1927, p. 2.

<sup>136</sup> « A tous et à chacun », *Le Roussillon*, n° 48, 28/11/1931, p. 2.

se rapprochant de l'Action Française, aurait développé de nouveaux modes de représentation du monde. Et pour tout dire, il nous aurait été plus aisé de jouer sur les légères inflexions de la doctrine et d'extrapoler sur ces différences. Mais les sources ont opposé leur veto et conduit à récuser ces hypothèses initiales. Il s'avère que le discours dispensé par *Le Roussillon* se révèle étonnamment constant, dans ses formes comme dans le fond, d'une période à l'autre. Comme si le système de pensée déterminé par les idées conservatrices exprimait, à travers les plumes des rédacteurs du *Roussillon*, sa propre représentation du monde.

Dès lors, cela nous a conduit à envisager ce discours de manière homogène, c'est-à-dire que nous le considérerons pour l'étude qui va suivre, comme une entité, en utilisant dans la démonstration, aussi bien des articles appartenant à la première période qu'à la seconde, comme faisant partie d'un même processus discursif, d'une même stratégie rhétorique. On pourra critiquer cette démarche, car un discours doit être compris par rapport au contexte dans lequel il est produit. Pourtant, si l'on considère le ton ou la forme de deux numéros pris dans les deux périodes étudiées, on serait bien incapable de désigner lequel est antérieur à la Première Guerre mondiale. Il y a en effet une fixité presque totale dans les modes de production de l'information. Certes les événements qui ont lieu ne sont pas les mêmes, mais la manière de les traiter est identique, de même que l'attention portée aux diverses thématiques abordées. La seule différence notable, que nous avons mis en lumière, réside dans l'évolution de la posture militante du journal. Le ralliement à l'Action Française a fait basculer le journal dans une action militante soutenue, s'attachant à diffuser ses idées, mais aussi à s'engager concrètement auprès des militants qu'il défend ou exalte.

Le journal serait alors à envisager comme un support à travers lequel l'idéologie conservatrice s'exprime d'elle-même. En cela, il s'avère être un outil idoine pour l'historien qui cherche à atteindre ce système de représentations. Pourtant, cette étrange fixité nous amène à envisager que ce système n'a pas beaucoup – ou pas du tout – évolué. Maurassien avant l'heure, le système de pensée qu'il érige dès sa fondation en 1870 correspond précisément aux idéaux de l'Action Française. Dès lors, cela nous invite à questionner la notion de conservatisme. Être conservateur dans l'entre-deux-guerres, c'est finalement adhérer à une doctrine, proche de l'idéologie contre-révolutionnaire qui s'est construite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le discours développé par *Le Roussillon* n'invente donc pas une idéologie qui puise sa source dans la monarchie d'Ancien Régime et idéalise un passé révolu. Il est l'expression même de cette idéologie qui s'est maintenue dans un monde clos et continue de s'exprimer à la charnière du XX<sup>e</sup> siècle.

Notre sujet s'attachant à l'étude de l'idéologie nationaliste et royaliste, à travers le prisme du discours de presse, avant d'être une monographie du journal, nous ne retiendrons pas la seule évolution notable que nous avons mis à jour comme suffisamment significative, pour fonder une chronologie qui en dépende. L'histoire est pourtant la science du temps, et à ce titre, la chronologie mérite d'être interrogée constamment. Dès lors, pour les parties qui vont suivre, nous aborderons les sujets traités sur deux modes. Dans un premier temps, nous tâcherons de mettre en évidence et d'expliquer les fondamentaux idéologiques sur lesquels repose le discours, et nous travaillerons alors en envisageant le discours dispensé sur les deux périodes comme un seul ensemble<sup>137</sup>. Dans un second temps, nous tâcherons de définir les temps forts qui ont marqué l'engagement du journal en fonction des thématiques traitées, faisant ainsi apparaître une chronologie spécifique, pour chacune d'entre elles. A ces deux approches, nous ajouterons une attention portée aux processus rhétoriques mis en œuvre pour convaincre le lecteur de la suprématie des analyses opérées par le journal.

---

<sup>137</sup> Nous insistons sur ce point car cela semble entrer en contradiction avec l'approche diachronique qui fut la notre lorsque nous décidions de commencer ce travail, mais s'avère être le plus pertinent au vu de ce que nous avons découvert.



## **Chapitre II**

### **Un journal royaliste sous la III<sup>e</sup> République**



Le 29 décembre 1926 le pape pie XI, sollicité par le cardinal de Bordeaux, Andrieu, condamnait par décret le journal de Maurras. Les liens du *Roussillon* avec *L'Action Française* entraîne le journal de Perpignan dans cette condamnation pontificale. Le 8 mars 1927, à cette première condamnation s'ajoute une interdiction de recevoir des sacrements pour les adhérents de la ligue. *Le Roussillon* est frappé des mêmes sentences deux ans plus tard.<sup>138</sup> Les effets de telles sentences sont désastreux pour l'Action Française qui perd la moitié de ses lecteurs dans les trois années qui suivent<sup>139</sup>. Son disciple perpignanais s'engage alors tant bien que mal dans un processus de légitimation du maurrassisme, doctrine qui établissait la primauté du politique sur le religieux, ce pourquoi elle avait justement été condamnée. En évitant systématiquement – dans un premier temps – d'entrer en opposition frontale avec l'autorité ecclésiastique, *Le Roussillon* cherche à montrer qu'il ne renie pas sa foi pour autant et qu'une adhésion à l'idéologie nationaliste condamnée par le pape n'interdit pas de rester catholique. Il publie, le 5 mars 1927, un article intitulé « Action continue », dans lequel il énonce : « C'est en croyants, fidèles à Dieu et soumis à l'Eglise, et en patriotes irrésistiblement attachés aux traditions nationales que nous allons à la bataille. [...] Nous demeurons au service du Roi très français et très chrétien. »<sup>140</sup>

Tenter de réconcilier la couronne et la foi, tel est le défi qu'impose aux rédacteurs du *Roussillon* le contexte tendu instauré par la déclaration pontificale. Cette épreuve de l'année 1927, au-delà d'être une date fondatrice dans l'histoire du royalisme contemporain, met en lumière l'identité duale du camp conservateur. En effet, dans cette citation, l'auteur atteste d'une double allégeance, se déclarant « fidèle à Dieu », tout en étant « au service du Roi ». Royalisme et catholicisme sont en effet les fondations de la pensée conservatrice.<sup>141</sup>

---

<sup>138</sup> Le numéro du 2 mars 1929, de *La semaine Religieuse du diocèse de Perpignan* publie le texte de la condamnation pontificale du *Roussillon*. Cette question de la condamnation du *Roussillon* sera évoquée, sans faire l'objet de longs développements. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un événement de première importance pour ce journal catholique, mais étant contraints par un nombre de page maximum, et privilégiant la question de l'affrontement avec la République, nous n'avons pas pu nous consacrer à cette question.

<sup>139</sup> Weber, Eugène, *L'Action française*, Paris, Fayard, coll. « Grandes études historiques », 1985, p. 262.

<sup>140</sup> Despéramons, André, « Action Continue », *Le Roussillon*, n° 10, 05/03/1927, p. 1.

<sup>141</sup> Rials, Stéphane, *Révolution et contre révolution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, DUC/Albatros, 1987.



Que l'on songe aux révoltes de Vendée de 1793, qui voient une armée de « paysans soldats » affronter les troupes révolutionnaires du général Turreau, guidés par les curés et au nom du roi. Depuis la 1789, royalistes et catholiques sont unis dans la lutte contre l'héritage révolutionnaire et la monarchie de droit divin reste indissociable du catholicisme. Ainsi quand Louis XVIII concède la charte de 1814, certains royalistes – les « ultras » –, aveuglés par leur foi, n'acceptent pas ce compromis constitutionnel.<sup>142</sup> En 1830, ils sont contraints à l'exil à la suite de la Révolution de Juillet et se tournent vers l'extrémisme. C'est le début du légitimisme. Ces derniers disposent alors de relais dans le pays, notamment *La Gazette de France*, dans laquelle Charles Maurras aiguisera sa plume, mais restent sans prise sur les événements. Leurs échecs répétés, puis la mort du Comte de Chambord en 1883, qui sonne le glas des espoirs de restauration, les conduisent à se réfugier progressivement dans la défense de la religion, par l'opposition aux lois de sécularisation de l'état, et à rejoindre le courant intégriste.

L'intégrisme est à proprement parler issu d'une crise interne de la religion catholique au moment de la condamnation par le pape Pie X, de textes s'adonnant à l'exégèse moderne de la bible.<sup>143</sup> Pie X proclame alors un *catholicisme intégral*, organisé en réseau international, sous l'égide de Monseigneur Benigni. Il fonde l'Agence internationale de Rome et entretient des liens avec de nombreux journaux qui diffusent ses idées, comme, en France, *La critique du libéralisme Religieux, Politique et Social*, fondée en 1908 par l'abbé Barbier. Multipliant les attaques contre la franc-maçonnerie et bientôt les juifs, il développe une véritable obsession du complot judéo-maçonnique.<sup>144</sup> Mais la fin du règne de Pie X marque la fin de l'apogée du mouvement intégriste et celui-ci est relégué à des positions défensives quand les souverains pontifes décident d'envisager un rapprochement avec les idées démocratiques. La condamnation de l'Action Française en 1926 montre bien que la tendance s'est inversée. Pourtant, une différence de taille existe entre les intégristes et les disciples de Maurras qui tient à la primauté du politique sur le religieux. Pour l'agnostique Maurras en effet, la religion

---

<sup>142</sup> La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 est la charte concédée par Louis XVIII, après que celui-ci eut refusé la constitution sénatoriale. Elle est la constitution en vigueur sous la Restauration.

<sup>143</sup> Certains catholiques – comme Alfred Loisy ou Laberthonnière – avaient en effet décidé de lire les textes bibliques à la lumière des sciences sociales (archéologie, philologie). Le Vatican condamna leurs écrits (mise à l'Index), avant de prononcer le décret *Lamentabili sane exitu* le 3 juillet 1907, puis l'encyclique *Pascendi* le 8 septembre de la même année, condamnant l'ensemble des thèses qui s'adonnaient à l'exégèse moderne, cf « La confrontation entre la science et la foi : la crise moderniste », in : Cholvy, Gérard, *La religion en France, de la fin du XVIII<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Hachette 1991.

<sup>144</sup> Cholvy, Gérard, « Une puissance occulte : la franc maçonnerie », in : *La religion en France, de la fin du XVIII<sup>e</sup>, op. cit.*

est subordonnée au politique et son intérêt principal réside dans sa capacité à fédérer la communauté nationale.<sup>145</sup>

Ces deux courants dessinent alors une trajectoire de l'idéologie royaliste au long du XIX<sup>e</sup> siècle et *Le Roussillon* s'inscrit dans le prolongement de ce parcours. En effet, l'esprit contre révolutionnaire imprègne pleinement les pages du journal. Nous chercherons dans cette partie à démontrer comment cet idéal érigé par les opposants à la Révolution au cours du XIX<sup>e</sup> siècle est adopté par les rédacteurs du journal perpignanais. Nous montrerons ensuite l'indéfectible attachement de l'équipe de rédaction à la cause royaliste, et analyserons les évolutions de la stratégie rhétorique développée par le journal dans la défense du royalisme. Enfin, nous analyserons comment le journal s'engage dans une lutte symbolique, produisant une mythologie royaliste en même temps qu'il combat la mystique républicaine.

## **I/ L'héritage contre-révolutionnaire au fondement du paradigme des rédacteurs du Roussillon**

Etonnamment, le royalisme occupe une place assez marginale au sein de notre corpus avec 5,1 % des articles relevés. Résultat assez surprenant dans la mesure où le journal se définit lui-même avant tout comme un journal royaliste. Sans doute est-ce dû au fait que l'ensemble des articles participent d'une même stratégie rhétorique qui a pour but la restauration de la monarchie. Ainsi, les articles qui expriment une critique de la République parlementaire, ceux qui exaltent le patriotisme cocardier, de droite, ou même ceux qui évoquent les affaires étrangères, sont tous soumis à cet impératif. La défense du royalisme dans *Le Roussillon* passe donc davantage par une critique permanente de la République que par l'exaltation de la monarchie, sans pour autant que cela ne marginalise la place accordée au royalisme dans le système de pensée érigé par le journal. Les articles évoquant le royalisme constituent en fait la pièce centrale de l'appareil discursif élaboré par le journal, même s'ils restent peu représentés, comme les observations statistiques de la seconde partie du chapitre permettront de le préciser.

Si le conservatisme du journal est l'expression de l'idéologie d'Ancien Régime, alors il nous incombe d'interroger dans un premier temps cet imaginaire d'Ancien Régime, plus

---

<sup>145</sup> Giocanti, Stéphane, *Maurras, le chaos et l'ordre*, Paris, éditions Flammarion, 2006.

particulièrement, de mettre en perspective le discours du *Roussillon* avec la construction du système de pensée érigé par les réactionnaires depuis la Révolution jusqu'à la III<sup>e</sup> République.

*Le Roussillon* se réclame en effet de l'héritage contre-révolutionnaire. Qu'il s'agisse de références explicites, dans lesquelles sont nommés certains grands théoriciens de la Contre-Révolution, ou de manière implicite par le contenu de certains articles qui atteste sans équivoque possible de cette filiation assumée. L'inscription dans l'idéologie contre-révolutionnaire passe également par la dénonciation de certaines « inventions » républicaines, condamnées par les conservateurs depuis la Révolution, comme le code civil ou le divorce.

### **L'héritage de Burke dans *Le Roussillon* : déterminisme et hiérarchies naturelles**

Pour les royalistes, la Révolution française marque évidemment une rupture radicale. Les partisans de la monarchie se retrouvent pour la plupart en exil et l'idéologie contre-révolutionnaire se construit hors des frontières du pays. La Révolution ayant eu des répercussions dans l'Europe entière, certains théoriciens de la Contre-Révolution se trouvent être des étrangers. Parmi eux, l'Anglais Edmund Burke estime qu'une société est le fruit d'une sédimentation séculaire, tout le contraire de la rupture qu'a provoquée la Révolution. Selon Michel Winock, « la pensée contre révolutionnaire pose ici une de ses plus solides fondations. Elle revendique le concret, le réel, le continu, contre la fiction abstraite des créations *ex nihilo*. »<sup>146</sup> Burke voit une explication sociologique aux défauts de la Constituante, estimant que les « obscurs avocats de province »<sup>147</sup>, qui l'ont rédigée, ne sont pas dignes de faire les lois. L'égalité serait antinaturelle, ce qu'ont négligé les Lumières. Une société devant reposer sur une hiérarchie naturelle, certains privilèges seraient nécessaires au maintien de cette élite sur laquelle devrait reposer l'Etat. Dès 1790, Burke publie ses *Réflexions sur la Révolution de France*, dans lesquelles il énonce : « Une certaine prééminence raisonnable et bien réglée, une certaine préférence, (je ne dis pas un privilège exclusif) accordée à la naissance n'ont rien d'antinaturel, d'injuste ni d'impolitique. »<sup>148</sup>

---

<sup>146</sup> Winock, Michel, *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2015, p. 30

<sup>147</sup> *Ibidem*.

<sup>148</sup> Burke, Edmund, *Réflexions sur la Révolution de France*, Paris, Hachette Littérature, 2011 (édition originale : 1790), traduit de l'anglais par Pierre Andler.

Ces deux premiers *topoi* – celui de la nation pensée comme une construction séculaire autant que celui d'une hiérarchie sociale « naturelle » et nécessaire – se trouvent dans les pages du *Roussillon*, sans pour autant que le nom de Burke apparaisse. Le 19 mars 1927, paraît un article emprunté à *L'Action Française Agricole*<sup>149</sup>, signé Ambroise Rendu, alors conseiller municipal de Paris et directeur parisien du journal royaliste *Le Soleil*, à propos de la crise de l'agriculture. Les deux motifs y apparaissent conjugués :

Pour réaliser un grand programme de résurrection agricole, et rendre à cette industrie la première place dans notre pays, il faut des chefs compétents et énergiques à tous les échelons de la hiérarchie sociale [...] et dans chacune de nos provinces. [...] Une nation grandit si son élite grandit. Elle meurt quand cette élite disparaît. Le nivellement par en bas, a précipité notre profession dans une décadence qui serait définitive si les qualités héréditaires de notre race ne luttent énergiquement contre les causes de destruction et de mort qui nous assaillent. [...] Cette élite formée, recrutée soigneusement, doit elle-même tourner ses regards vers le chef héréditaire, qui est l'héritier légitime des rois qui ont fait la France.<sup>150</sup>

En effet, nous relevons d'abord cet attachement aux « élites ». L'auteur déplore que la République ait provoqué, par la suppression des élites seigneuriales, un nivellement par le bas. Notons également que ces élites devraient selon lui, administrer les *provinces*. Cela traduit un certain attachement à une monarchie décentralisée, où l'aristocratie, au même titre que le roi, détiendrait une fonction sociale. Pourtant, si la République est responsable de la dégradation du corps social, Ambroise Rendu estime que les « qualités héréditaires » de la « race » française auraient permis de sauvegarder un temps soit peu la profession d'agriculteur. L'agriculture, plus encore que les autres corps de métier, prend place dans la doctrine contre révolutionnaire car elle est attachée à la terre. En effet, le rapport à la terre est primordial dans ce schéma de pensée, d'une part car c'est elle, par les contraintes géographiques qu'elle impose qui implique un développement particulier du peuple qu'elle abrite ; et d'autre car elle personnifie les morts qui sont enterrés, desquels les vivants ne sont que les héritiers. De même, la France aurait été « faite » par les rois. On a ainsi l'idée que le « génie » français autant que les personnages illustres de l'Histoire de France sont constitutifs de l'identité française, même qu'ils ont construit cette identité. On retrouve alors les deux motifs évoqués par Burke.

---

<sup>149</sup> Durant l'année 1927, *Le Roussillon* paraît en insérant, en seconde page, une page de *L'Action Française Agricole*.

<sup>150</sup> Rendu, Ambroise, « La formation d'une élite rurales », *Le Roussillon*, n° 12, 19/03/1927, p. 2.

La filiation, qui tient donc une place centrale dans le processus de construction de l'identité nationale, est à envisager de manière duale. D'un côté, l'idée d'une filiation héréditaire, reposant sur le système dynastique, apparaît par cette évocation des rois. De l'autre, une filiation, que l'on pourrait qualifier de nationale, résiderait dans la transmission endogène de traditions issues du peuple. En 1927 à nouveau, cette idée apparaît encore plus clairement exprimée dans cet article de Léon Daudet :

Ce qui historiquement a maintenu la France pendant de longs siècles, dont quelques-uns furent difficiles et durs, c'est d'abord l'institution monarchique qui assurait aux habitants, avec une politique raisonnable, et héréditairement continuée, la prééminence de l'autochtone, de l'homme attaché au sol et à la race, sur l'étranger et le nomade, et une législation appropriée. C'est ensuite les familles paysannes, de véritables aristocraties de paysans et de cultivateurs, qui se transmettaient l'art du vin, du blé, des récoltes diverses, et des mœurs et coutumes correspondant à cette perfection des métiers.<sup>151</sup>

L'allusion aux familles paysannes, décrites comme les dépositaires d'un art ancestral transmis de générations en générations est symptomatique d'une idéalisation de l'agriculture permanente dans le journal. Cette citation redouble également la dimension déterministe de cet héritage, latente dans la citation précédente, puisque, visiblement, « l'étranger et le nomade » ne peuvent faire partie de la communauté nationale. Les traditions évoquées, « l'art du vin, du blé, des récoltes diverses », mises en perspective avec les « mœurs et coutumes », renvoient en effet à la notion de *Volksgeist* – génie du peuple –, définie par Johan Herder à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être reprise par les nationalistes Fichte et Savigny au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Herder considère en effet que les générations se succédant, elles élaborent des traditions spécifiques, un savoir ancestral qui se transmet par la filiation héréditaire.<sup>152</sup> Le concept utilisé par la plupart des nations européennes dans l'élaboration de leur propre identité conduit certains idéologues à développer un déterminisme fondé sur cette conception bio-culturelle des traditions nationales<sup>153</sup>, l'idée étant que cet héritage détermine les mœurs d'un peuple et que l'on ne peut y adhérer que par les liens du sang, de manière biologique.

---

<sup>151</sup> Daudet, Léon « Les étrangers en France et la naturalisation », *Le Roussillon*, n° 13, 26/03/1927, p. 2.

<sup>152</sup> Gottfried von Herder, Johann, *Une autre philosophie de l'histoire*, Paris, Aubier, 1964, (édition originale : 1774), traduit de l'allemande par Max Rouché.

<sup>153</sup> Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1999.

## **L’empreinte de Joseph de Maistre et Louis de Bonald : du dissolvant national à l’intérêt général**

Dans le sillage de Burke, le philosophe français Joseph de Maistre, fustige, lui aussi, la Constitution. Son originalité tient à l’interprétation théologique qu’il dresse de la Révolution : elle serait un châtement divin qui touche le peuple français, impie et régicide. Cela n’exclut pas pour lui une régénération ; au contraire, elle aurait une « fonction providentielle »<sup>154</sup>. Il ajoute à ce providentialisme une haine de la religion protestante. En effet, celle-ci, soumettant les croyants au libre examen, aurait dissout la société là où le catholicisme faisait du lien : « le fils de l’orgueil, le père de l’anarchie, le dissolvant universel, c’est le protestantisme »<sup>155</sup>. Il voit alors un lien direct entre la religion réformée et le libéralisme parlementaire et économique. En supprimant les intermédiaires entre l’Homme et Dieu, la religion protestante aurait, à son tour, contribué à détruire les hiérarchies sociales. La traduction politique de ce libéralisme chrétien aurait enfin conduit au parlementarisme. *Le Roussillon* publie en 1906 un article de Justin Rousseil, qui met en parallèle les événements récents et les premières victoires révolutionnaires :

Et bien est ce que cela n’a pas un relent à la fois de presbytérianisme anglais et de protestantisme suisse, qui répugnait absolument, avec la notion même de « hiérarchie » essentielle, à l’économie divine de l’Eglise. Est-ce qu’aussi ce coup d’œil rétrospectif sur des tentatives hétérodoxes du précédent âge, ne fait pas de suite penser avec angoisses à ces fameuses « associations cultuelles » de demain peut être, filles impures, elles également, de je ne sais quelle laïcité hybride, qui s’inspire tour à tour, par Rousseau, de Calvin et d’Henri VIII par voltaire. Ce n’est, en effet, un mystère pour personne, de nos jours, que la Révolution relève du Philosophisme dont le maléfisant génie, essentiellement exotique, n’eut jamais rien de français.<sup>156</sup>

La double référence aux Lumières et aux pères du protestantisme, témoigne de cette association entre la religion protestante et la Révolution opérée par les contre-révolutionnaires. Apparaît également la logique argumentative développée par de Maistre, par cette évocation de la suppression des hiérarchies induite par la Réforme. Comme pour Burke, la référence à de Maistre n’est pas explicitée, mais ce discours atteste de l’adhésion du journal

---

<sup>154</sup> Rials, Stéphane, *Révolution et contre révolution au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>155</sup> De Maistre, Joseph, *Réflexions sur le protestantisme dans ses rapports avec la souveraineté*, 1789.

<sup>156</sup> Rousseil, Justin, « Pages sanglantes », *Le Roussillon*, n° 54, 05/03/1906, p. 1.

à ses théories. En effet, ces auteurs ont contribué à ériger le système de représentation qu'a adopté *Le Roussillon*, et leur influence s'en ressent constamment.

Autre grande figure de l'idéologie contre révolutionnaire, Louis de Bonald est, quant à lui, directement évoqué par le journal. Contemporain et ami de Joseph de Maistre, il revient sur l'individualisme engendré par les Lumières.<sup>157</sup> Selon lui, la société ne serait pas « une somme d'individualités plus ou moins bien unies les unes aux autres », mais une « entité supérieure à laquelle chaque individu a pour devoir de se soumettre »<sup>158</sup>. A ce titre, la démocratie serait impossible puisque chacun, incapable d'atteindre l'intérêt général transcendant, y défendrait ses intérêts particuliers. Cette critique bonaldienne, devient vite un credo systématique de l'idéal contre révolutionnaire. On la retrouve également dans les pages du *Roussillon*, comme dans cet article, intitulé justement « L'intérêt général », signé Léon Robert Gallois, du 4 février 1920 :

« A aucun moment, dans aucune réunion électorale nous n'avons trouvé la préoccupation des intérêts supérieurs et permanents du pays. »

- Qui parle ainsi dites vous ? [...]

- Serait-ce dans *La Démocratie Nouvelle*, M. Letailleur, alias Lysis, qui crut découvrir il y a deux ans, la critique de la République que les royalistes font depuis Bonald ? [...]

- Ne cherchez pas, vous ne trouveriez pas. La phrase ci dessus est de M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées Orientales, et elle a paru dans *L'Indépendant* du 26 janvier 1920.

<sup>159</sup>

Lorsque le journal évoque Bonald, il le fait en actant une certaine continuité du combat royaliste, qui accentue cette idée de filiation. L'héritage est revendiqué et les journalistes du *Roussillon* seraient alors les continuateurs d'une œuvre contestataire ouverte par ces pionniers contre-révolutionnaires. A nouveau, on trouve un parallèle évident entre les idées du juriste né au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et les propos du journal au début du XX<sup>e</sup>, ce qui permet d'envisager une homologie entre cette idéologie construite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et précisément celle adoptée par *Le Roussillon*.

---

<sup>157</sup> Louis De Bonald et Joseph de Maistre avaient en effet élaboré des théories assez similaires, en témoigne une lettre de Joseph de Maistre à Louis de Bonald, écrite peu avant sa mort : « Je n'ai rien pensé que vous ne l'avez écrit, je n'ai rien écrit que vous ne l'avez pensé. », in Sainte-Beuve, Charles-Augustin, « M. de Bonald », *Les causeries du Lundi*, tome 4, Paris, Ulan presse, 2012, p. 427.

<sup>158</sup> Winock, Michel, *Histoire de l'extrême droite en France*, op. cit., p. 34.

<sup>159</sup> Robert Gallois, Léon, « L'intérêt général », *Le Roussillon*, n° 22, 04/02/1920, p. 1.

## **La question du corporatisme dans *Le Roussillon*, Albert de Mun, La Tour du Pin**

La pensée de Maistre et Bonald s'est enfin enrichie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par d'autres penseurs, comme Frédéric Le Play qui énonce une sorte de doctrine sociale « sur la quadruple base de la religion, de la propriété, de la famille et du travail. »<sup>160</sup> Il développe l'idée du patronage, cherchant à introduire l'esprit de famille dans les usines, et plus globalement, une formule sociale, reprise par La Tour du Pin, qui pourrait se résumer ainsi : « la démocratie dans la commune, l'aristocratie dans la province, la monarchie dans l'Etat. »<sup>161</sup> Sous la III<sup>e</sup> République, bien des légitimistes défendront ces principes (Armand de Melun, Louis de Kergolay, Benoist d'Azy, Auguste Cochin, etc.).

Albert de Mun, qui avait fondé en 1871, avec La Tour du Pin, l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, une association visant à rechristianiser le monde ouvrier, essaiera d'appliquer, avec les catholiques sociaux, ce schéma développé par Le Play.<sup>162</sup> Ils estiment comme leurs prédécesseurs que la Révolution s'est méprise en faisant le postulat d'un homme originellement bon, provoquant l'orgueil de l'Homme, et entraînant une dissolution du corps social par la destruction des élites coutumières, destruction qui ne peut être résolue que par un retour à la foi catholique. Un catholicisme social en somme. Leurs écrits contribuent au renouvellement de la doctrine catholique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sur la question du travail, ils défendent la tradition du corporatisme, estimant que ce système permet la convergence des intérêts de l'ensemble des travailleurs issus d'un même corps de métier. Cette solution corporatiste est également celle que défend l'équipe de Despéramons. En 1886 en effet, le journal donne publicité aux textes d'Albert de Mun :

C'est le système corporatif qui a le mérite de donner satisfaction aux légitimes besoins des classes laborieuses, sans forcer le trésor public et par conséquent tous les contribuables à venir en aide à l'industrie. (...) En face des résultats donnés par le régime de l'individualisme qui, depuis si longtemps, règne en maître dans la société, lorsque la

---

<sup>160</sup> Winock, Michel, *Histoire de l'extrême droite en France*, op. cit., p. 34.

<sup>161</sup> *Ibidem*.

<sup>162</sup> Rémond, René, « Catholicisme libéral et catholicisme social », Encyclopaedia universalis [En ligne].



division entre patrons et ouvriers est si profonde que toute réconciliation semble impossible, il nous paraît que le système corporatif est dans son esprit et son essence même, le seul remède à cette situation désolante. L'antagonisme des intérêts ne tendra à disparaître, le rapprochement entre patrons et ouvriers ne pourra s'opérer que le jour où on aura créé entre eux un intérêt commun, pour leur servir de lien social. Réunissons donc patrons et ouvriers d'une même profession autour de ce patrimoine corporatif, (...) et nous verrons bientôt renaître dans le monde du travail la paix et l'harmonie de la famille ouvrière. <sup>163</sup>

Cette défense du corporatisme est une constante du discours du *Roussillon* qui se vérifie sur les deux périodes. En 1927, Ambroise Rendu publie par exemple un article qui évoque la question d'un projet de loi relatif à l'exploitation de mines de potasse situées dans la région d'Alsace-Lorraine :

Les Français qui ont payé de leur sang et de leurs sacrifices, ce magnifique domaine minier pouvaient légitimement espérer que la communauté française tirerait largement profit de cette conquête. Or depuis 1918, le régime des mines de potasse n'a pas encore été fixé par notre parlement. [...] J'avais réussi à faire voter par la Chambre des députés, par 523 contre 2, un projet de loi qui confiait la responsabilité des mines de potasse aux corporations professionnelles consommatrices de potasse. [...] Ce projet de loi qui ressuscitait la propriété corporative et qui marquait ainsi une date dans la résurrection des traditions françaises a paru éminemment révolutionnaire au sénat républicain, qui préfère le collectivisme d'Etat à la résurrection des droits et des libertés professionnels, reconnu par la reconstitution d'un patrimoine corporatif. [...] Le vice rédhibitoire de tout projet socialiste demeure intact dans la conception du sénat. La propriété collective crée l'irresponsabilité, transforme l'exploitant en fonctionnaire non intéressé et engendre le déficit financier.

On trouve d'abord, dans ce texte, l'intention de scandaliser le lecteur par la référence à ces mines qui auraient été arrachées à l'Allemagne au prix du sang, et dont le gouvernement républicain ne se préoccuperait point, n'étant alors pas à la hauteur des sacrifices consentis par la France. D'autre part, émerge aussi l'idée que le corporatisme serait un système ancré dans la tradition française. Cette référence aux traditions dans l'argumentaire est, lui aussi, typique du discours conservateur. En effet, il renvoie à la conception d'une identité nationale construite au fil des siècles, par la transmission héréditaire de pratiques, que nous avons

---

<sup>163</sup> De Mun, Albert, « Proposition de loi sur la protection des ouvriers, victimes d'accidents dans leur travail », *Le Roussillon*, n° 35, 11/02/1886, p. 2.

abordée avec Burke. Dans ce schéma, invoquer le fait que le corporatisme soit ancré dans les traditions françaises, est un argument de poids, puisque s'en détourner serait pour la France renier une part de son identité.

Cela atteste du fait que cette préoccupation sociétale est liée dans l'imaginaire politique des auteurs à une question identitaire. L'ensemble des points que nous avons soulevés dans cette partie, en même temps qu'ils constituent une doctrine politique, sont également à envisager comme autant de caractères constitutifs de l'identité française, ou du moins de la conception que se font les nationalistes du *Roussillon* de cette identité. La France serait alors attachée, par essence, à cette monarchie de droit divin, décentralisée et reposant sur une aristocratie administrant les provinces, laquelle aurait permis de maintenir la cohésion du territoire français pendant de longs siècles au cours desquels le peuple aurait élaboré patiemment des traditions spécifiques, au sein des cellules que représentent la famille et la corporation.

On voit alors se dessiner, dans cette conception du régime idéal, le projet maurassien. En effet, Charles Maurras faisait reposer la monarchie sur ces cinq « piliers » que représentent la famille, la commune, la province, la corporation, et le principe d'autorité. Il s'est profondément nourri des principes contre-révolutionnaires que nous venons d'évoquer. Nous pouvons également en juger par la haine que Maurras professe à l'égard des « quatre états confédérés », les juifs, les *métèques*, les francs-maçons, et les protestants, apparus en filigrane dans les lignes qui précèdent, comme les adversaires.<sup>164</sup> L'originalité du chef de l'Action Française tient sans doute dans la capacité qu'il eut à assembler l'ensemble de ces doctrines en un système de pensée, extrêmement cohérent et associé à un nationalisme exacerbé. Dès lors, *Le Roussillon* s'avérait maurassien avant l'heure, ou disons le autrement, Charles Maurras est avant tout un héritier de l'idéologie contre-révolutionnaire.

## **II/ De l'attentisme à l'activisme : la posture du *Roussillon* à l'égard du royalisme**

Ayant défini l'idéal monarchique que développe le journal, en même temps que l'on a démontré comment le paradigme dans lequel ils se placent est un héritage de la pensée contre-révolutionnaire, nous en viendrons à envisager la question du royalisme dans le journal de

---

<sup>164</sup> Giocanti, Stéphane, *Maurras, le chaos et l'ordre*, op. cit.

manière dynamique, en faisant apparaître des évolutions de la posture du journal à l'égard de la défense du royalisme. En effet, nous venons montrer que les références au paradigme d'Ancien Régime traversent toute la période étudiée. En ce sens, le système de représentation royaliste semble intangible dans le journal. Dès lors que l'absence d'évolutions du contenu de l'idéologie royaliste ne permet pas de déterminer une chronologie, nous essayerons d'envisager cette évolution à partir de la manière dont le royalisme est évoqué dans les pages du journal. Avant d'envisager cette question de la posture adoptée par l'équipe de rédaction, nous proposerons une étude de ce microcosme, qui permettra de montrer comment celle-ci s'inscrit dans le paysage royaliste des Pyrénées-Orientales.

### **Les journalistes du *Roussillon* à la conquête des organisations royalistes du département**

Les rédacteurs du journal ont laissé peu de traces dans les archives. En effet, les fonds des Archives départementales nous ont seulement fourni la carte de journaliste de certains d'entre eux. Nous avons aussi consulté quelques dictionnaires biographiques spécialisés<sup>165</sup>, et un seul d'entre eux, dédié aux personnalités roussillonnaises, a pu nous éclairer un peu. De même dans les divers ouvrages consacrés à la presse que nous avons consulté, aussi volumineux soient-ils, aucun de ces journalistes roussillonnais n'apparaît dans les index. Aussi, nous élargirons cette approche aux quelques personnalités liées au journal, journalistes ou non, pour lesquelles nous disposons d'informations. Ce faisant nous en reviendrons d'abord à la fondation du journal.

*Le Roussillon* est fondé en mars 1870 à l'initiative d'une société composée de 10 actionnaires, négociants et propriétaires, parmi lesquels Charles Latrobe, imprimeur qui abrite à son domicile les locaux du journal, Marius Sépet, ancien élève de l'école des chartes, qui en prend la direction, et Bonaventure Bertran de Balanda, un monarchiste légitimiste issu d'une

---

<sup>165</sup> Joly, Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Champion Seuil, 2005, ainsi que Caillot, Patrice, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865-1944*, fasc. 66 (*Pyrénées-Orientales*), Paris, Bibliothèque nationale, 1979. Nous avons tout de même consulté à profit : Bonet, Gérard (dir.), Balent, André, Frenay, Étienne, Marty, Nicolas, et Pernelle- Ros, Michelle, *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011. 1, Pouvoirs et société: administration, armées, économie, églises, justice, mouvements et organismes sociaux, politique, presse politique et d'information générale*, Perpignan, France, Pézilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales) : Publications de l'Olivier, 2011, dans lequel nous avons trouvé des informations sur André Despéramons, Pierre Joly, et Charles Latrobe.

famille royaliste locale, et Albert Passama, négociant perpignanais.<sup>166</sup> Cependant, dès la fin de l'année, Charles Latrobe obtient la direction du journal.

Charles Latrobe, né le 10 avril 1842 est l'arrière petit fils d'un maire de Perpignan. Après des études brillantes au collège de Peprignan, il obtient son brevet d'imprimeur en 1866 à l'âge de 24 ans. Fervent catholique, il sera l'imprimeur de l'évêché de Perpignan, notamment de *La Semaine religieuse*, organe catholique, à partir de 1872. Sur le plan politique il est un ardent défenseur de la monarchie, et c'est à ce titre qu'il devient propriétaire du *Roussillon*, qu'il transforme en l'organe privilégié du légitimisme. Le journal étant bihebdomadaire à sa fondation, il devient quotidien sous son impulsion en avril 1871. Ecrivant peu, il délègue rapidement la direction du journal à des éditorialistes. A partir de 1871, le journal change ainsi fréquemment de rédacteur en chef, jusqu'à ce qu'en 1883, après la défection d'Adolphe Amouroux, Charles Latrobe propose à André Despéramons, alors jeune avocat toulousain, d'en prendre la direction. Ce dernier accepte et devient rédacteur en chef du *Roussillon* pour de longues années à venir. Charles Latrobe meurt le 19 janvier 1905 à Perpignan, et à cette date, devant la tombe de son ami, Despéramons énonce alors à son propos : « il défendait sans se lasser les libertés religieuses et les principes de la tradition nationale. *Le Roussillon* avait été sa vie, il en était demeuré l'âme. »<sup>167</sup>

Le parcours d'André Despéramons nous permet de constater l'attachement de celui-ci avec les milieux royalistes. Il naît le 30 août 1861 à Montech, dans le Tarn-et-Garonne, de parents profondément catholiques et royalistes.<sup>168</sup> Il suit des études classiques, dans le collège Sainte-Marie de Caoussou, sous la direction des pères jésuites, et poursuit à l'université catholique de droit de Toulouse. Il participe dans sa jeunesse à une organisation royaliste, à l'initiative du général Charrette, visant à défendre la réhabilitation du comte de Chambord à la tête du royaume. Il monte au barreau pour la première fois en 1883, se fait rapidement remarquer pour ses talents oratoires, et devient secrétaire départemental des jeunes royalistes des Pyrénées Orientales.

C'est à ce moment qu'il prend la direction du journal. Son rôle au sein des organisations royalistes à l'échelle départementale est constant, puisqu'après avoir occupé son

---

<sup>166</sup> Archives départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO), Perpignan, 2T 24 (Dossiers individuels de journaux et périodiques : déclarations de gérance et de publication, modifications, cautionnements, divers), déclaration de publication de Monsieur Charles Latrobes, 9 avril 1870.

<sup>167</sup> Cette citation ainsi que l'intégralité des informations relatives à Charles Latrobe sont tirées de Bonet, Gérard, *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonaises... op cit.*

<sup>168</sup> Ibidem.

poste de secrétaire départemental des jeunesses royalistes sous le comte de Paris, il est président du comité royaliste sous le duc d'Orléans, de 1906 à 1926, et enfin délégué régional du duc de Guise, de la zone de Toulouse, regroupant les départements du Lot, de l'Aveyron, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Il œuvre au rapprochement avec l'Action Française, ayant anticipé notamment la création des Camelots du Roi, en fondant dans le département, en collaboration avec Albert Passama et Henri Joncquères d'Oriola, le cercle « Le Panache », organisation de jeunesse royaliste, et devient le président des sections catalanes d'Action Française en 1905. Il manifeste par la suite un dévouement sans faille à Maurras, adepte du nationalisme intégral. Ce parcours atteste de son indéfectible soutien à la cause royaliste, qu'il a manifesté depuis sa jeunesse. Sous sa direction, *Le Roussillon* fait preuve de la même fidélité au principe monarchique.<sup>169</sup>

Les informations recueillies au sujet de Despéramons proviennent majoritairement d'un article paru le 30 novembre 1933 dans *l'Eclair* de Montpellier, autre organe de confession royaliste, et reproduit dans *Le Roussillon* du 2 décembre.<sup>170</sup> Cela attire notre attention sur la nébuleuse que constituent ces différents petits journaux royalistes de province, et montre comment un processus d'autolégitimation est à l'œuvre, chacun participant à asseoir la légitimité de ses confrères. Sur l'ensemble de notre période, André Despéramons est la personnalité centrale de l'équipe de rédaction, rôle qu'il assume en tant que rédacteur en chef, puis directeur politique du journal, cédant dans les années 1920, le poste de rédacteur en chef à Léon Robert Gallois.<sup>171</sup> Durant la seconde guerre mondiale, il s'engage dans la collaboration, soutenant le Maréchal Pétain, et le journal continue de paraître jusqu'en 1944. Enfin, un rapport de police du 24 février 1933, nous renseigne sur le profil psychologique de certains membres de l'équipe du *Roussillon*. Il déclare à propos de Despéramons : « d'un tempérament modéré, il jouit d'une excellente réputation. Il est considéré comme le chef de file des royalistes des Pyrénées-Orientales. »<sup>172</sup>

---

<sup>169</sup> Pour l'ensemble des informations concernant André Despéramons, nous nous sommes référé à un article du *Roussillon* : Respault, Pierre, « Le jubilé de Monsieur Despéramons », *Le Roussillon*, n° 47, 02/12/33, p. 1 ainsi qu'à Bonet, Gérard, *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonaises*, *op. cit.*

<sup>170</sup> Pour la confession de *L'Eclair*, voir Bellanger, Claude, Godecho, Jacques, Guiral, Pierre, et Terrou, Fernand, *Histoire générale de la presse française, tome 3 : De 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1972, p. 532.

<sup>171</sup> Nous n'avons pu dater la passation, mais Léon Robert Gallois est rédacteur en chef du journal en 1922 selon un rapport de police adressé au Préfet des Pyrénées-Orientales, Archives départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO), Perpignan, 1 M 751, 2 octobre 1922.

<sup>172</sup> ADPO, Perpignan, 1 M 751, rapport adressé au commissaire central de police, 24 février 1933.

Un autre collaborateur du *Roussillon* est passé à la postérité, il s'agit de Pierre Joly. Il naît le 20 avril 1887 à Nîmes, et réalise des études de droit. Il s'engage en 1914 et se voit décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire. Il rejoint l'Action Française à l'issue du conflit et est élu sur liste d'Union Nationale en 1919 comme député du Gard. Il est alors membre du groupe des nationalistes intégral à la chambre, bras droit de Léon Daudet, et s'emploie à défendre les anciens combattants et les viticulteurs. Il n'est pas réélu aux législatives de 1924 et 1928. Il rejoint *Le Roussillon* en 1929, lorsque Despéramons fait appel à lui pour le poste de rédacteur en chef. Sa proximité avec les milieux des anciens combattants se manifeste aussi lorsqu'il prend la direction de l'association Marius Plateau en 1935. Il quitte les Pyrénées-Orientales à la fin des années 1930 et meurt en 1961. Le rapport évoqué précédemment le considère comme « très bien considéré au point de vue de la conduite et de la moralité. »

Le parcours de Pierre Joly attire l'attention sur une évolution de la profession de journaliste. En effet, les collaborateurs du journal dans la première période qui nous concerne, se mêlent assez peu de politique, et lorsqu'ils le font, c'est en général pour des élections municipales.<sup>173</sup> En effet, à ce moment, les journalistes ne jouissent pas d'une grande reconnaissance, et rares sont ceux qui prolongent leur carrière par des fonctions électives. Dans les années 1930, un basculement s'opère, cette profession devenant un tremplin pour nombre de politiciens.<sup>174</sup> Ainsi, la trajectoire de Pierre Joly qui en quittant son poste de député vient prendre la direction d'un petit journal local, est-elle symptomatique de cette évolution de la profession.

Enfin, nous avons recueilli quelques informations éparses sur d'autres membres de la rédaction du *Roussillon*. Concernant la première période, nous avons pu constater dans un dossier relatif à la surveillance des organisations royalistes, détenu aux archives départementales, qu'Albert Passama était le président des jeunesses royalistes du département<sup>175</sup>, tandis que le journaliste Raoul de Juglart siégeait régulièrement aux côtés de Despéramons, dans diverses réunions organisées par le comité royaliste.<sup>176</sup>

---

<sup>173</sup> Nous reviendrons sur la question des différentes élections auxquelles ont pris part les royalistes des Pyrénées Orientales dans le chapitre IV, « Essai de typologie du lectorat, du *Roussillon* » pp. 163 – 188.

<sup>174</sup> Tétart, Philippe, Chauveau, Agnès, *Introduction à l'histoire des médias de 1881 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1999.

<sup>175</sup> ADPO, Perpignan, 1M 750, rapport au commissaire central de police, 2 mai 1898.

<sup>176</sup> ADPO, Perpignan, 1M 750, rapport au commissaire central de police, 14 juillet 1903.

Après guerre, un carton analogue, relatif à la surveillance de l'Action Française nous fournit davantage de renseignements. Ainsi dans les années 1920, Léon Robert Gallois et Henri Jonquères d'Oriola s'expriment-ils sur les tribunes des conférences royalistes, et enjoignent les militants à s'engager dans la propagande de l'Action Française.<sup>177</sup> Dans les années 1930, René Mitjaville, journaliste au *Roussillon*, est vice président de la section de la ligue d'Action Française de Perpignan<sup>178</sup>, tandis que Théodore Ripouill est le chef des Camelots du roi dans le département et « le principal animateur des organisations royalistes, et dirige toutes les manifestations des jeunes Camelots du roi. »<sup>179</sup> Enfin, Fernand Sautès, un des journalistes les plus actifs sur les années que nous avons dépouillées, est trésorier de la section départementale de la ligue d'Action Française en 1933.<sup>180</sup>

Le rapport que nous avons évoqué à propos du profil de ces différentes personnalités, montre que ces journalistes moins illustres n'ont pas la respectabilité des dirigeants du journal. Fernand Sautès et Théodore Ripouill ont été condamnés en juin 1932 « pour outrage et voies de fait envers les agents de la force publique », et sont considérés comme « exaltés et violents ».<sup>181</sup>

La présentation de l'équipe du journal nous permet donc de constater que les membres de cette rédaction sont des personnalités assez influentes à l'échelle locale. Tous unis dans la défense des idéaux royalistes, ils occupent des postes de responsabilités. Nous pouvons tout de même constater qu'il semble que *Le Roussillon* a accru son emprise sur les organisations royalistes du département, avec son adhésion à L'Action française. Celle-ci ayant gagné à l'échelle nationale le monopole de la cause royaliste, ses satellites réalisent la même ascension à l'échelle locale. *Le Roussillon* s'est ainsi progressivement imposé comme la force motrice du camp royaliste, pour devenir durant l'entre deux guerres, l'organe dirigeant du mouvement monarchiste perpignanais.

### **Une représentation statistique du royalisme corrélée aux évolutions de la doctrine politique ?**

---

<sup>177</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, deux lettres du commissaire central de police au Préfet des Pyrénées-Orientales, datées du 2 octobre 1922 et du 9 janvier 1927.

<sup>178</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751 rapport de police du 24 février 1933, *op cit.*

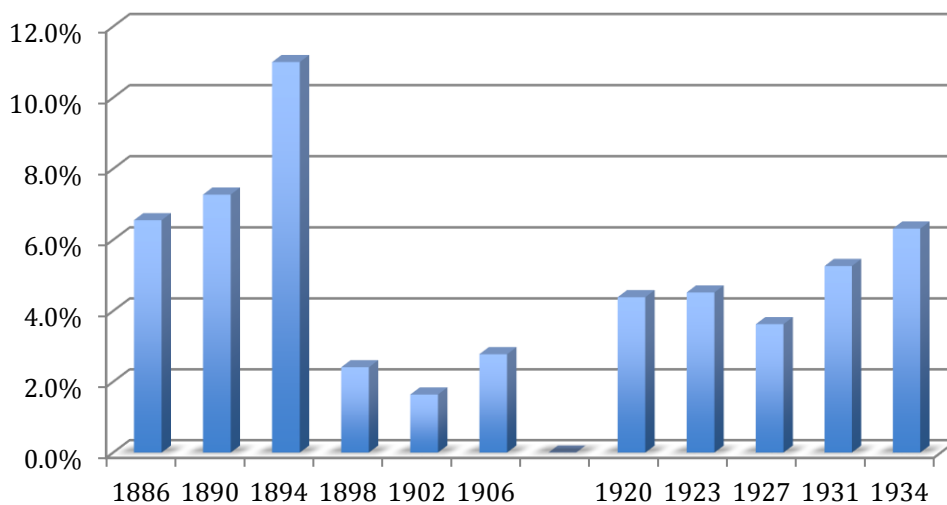
<sup>179</sup> *Ibid.*

<sup>180</sup> *Ibid.*

<sup>181</sup> *Ibid.*

Nous avons signalé que la thématique royaliste était faiblement représentée à l'échelle du corpus global (5,1 %). Nous avons vu également que la représentation de cette thématique était très similaire dans nos deux périodes : 5,2 % des articles entre 1886 et 1906, et 5 % des articles entre 1920 et 1934.<sup>182</sup> Pourtant si l'on considère l'évolution de cette représentation relativement à chaque année dépouillée, de différences notables apparaissent.

**Graphique 5. Représentation statistique de la thématique "Royalisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 87 articles, soit 5,1 % du corpus global

Le graphique révèle des différences assez sensibles. On constate trois phases. La première correspond aux années 1886 à 1894. Dans cette première période, le royalisme occupe une place non négligeable au sein du corpus, comprise entre 6 et 10 %, avec une poussée en 1894 explicable par un effet de conjoncture. En effet, le 20 octobre 1894, le tsar Alexandre III meurt, et son descendant Nicolas II est couronné. A cette occasion, le journal va se saisir de l'événement pour multiplier les articles évoquant le royalisme. Outre cet effet de calendrier, peut-être peut-on lire dans cette représentation assez importante de la thématique royaliste pour les trois premières années dépouillées une empreinte encore forte de l'idée de restauration.

A ce sujet, il semble que le journal réagisse avec un certain retard. Les historiens s'accordent en effet à constater que la mort du Comte de Chambord en 1883 avait marqué la fin des espoirs de restauration. *Le Roussillon* continue pourtant durant quelques années –

<sup>182</sup> Cf le graphique n° 2, « Structure du discours de presse dans le journal *Le Roussillon*, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934 » Chapitre 1, p. 52



jusqu'en 1894 au moins – à privilégier la question du royalisme. Cela est-il à entendre comme un aveu de faiblesse ? En effet, lorsque certains mouvements politiques sont éprouvés par de nouveaux obstacles, telles l'Action Française au moment de la condamnation pontificale de 1926, ils s'emploient généralement à nier les difficultés en clamant que le mouvement se porte bien, pour essayer d'enrayer les effets de ces épreuves.

La seconde phase qui semble se dessiner débute en effet en 1898 et s'étend jusqu'à la fin de la première période étudiée. A ce moment, le royalisme est moins évoqué qu'il a pu l'être dans les années précédentes. Cela est-il à mettre en lien avec le ralliement des ultraroyalistes aux positions intégristes évoquées précédemment ? En effet, les royalistes, voyant les espoirs de restauration s'amenuiser, s'étaient progressivement tournés vers une défense du christianisme, attaqué par les lois de sécularisation de l'Etat. Comme le journal adhère pleinement à l'idéologie contre-révolutionnaire, il a suivi une trajectoire politique similaire à celle de ses théoriciens, adhérant aux doctrines intégristes.

Dès lors, un élément d'explication de la faible représentation du royalisme dans ces années, réside possiblement dans l'analyse que Stéphane Rials propose de la pensée contre-révolutionnaire, et plus particulièrement des interprétations théologiques de Bonald à propos de la Révolution. Rials voit dans ce providentialisme « *la pure négation du politique, le refus du volontarisme et de l'idée que la volonté et la raison de l'homme puisse constituer la société* »<sup>183</sup>, la position de Bonald se révélant alors attentiste plus qu'activiste. Cette interprétation conduit à envisager cette diminution de la représentation de la thématique royaliste, comme une relégation du politique au second plan. D'autant que la période en question est marquée par d'importants débats sur les questions religieuses, à propos du combisme qui avait entraîné l'interdiction des congrégations, puis la loi de Séparation, auxquels le journal prend une part active.<sup>184</sup>

Enfin, une troisième phase apparaît avec l'entre-deux-guerres, où le royalisme, s'il ne retrouve pas son niveau des années 1886 - 1894, connaît une nouvelle hausse. *Le Roussillon* est alors affilié à l'Action Française et adhère pleinement au maurrassisme. Ce rapprochement est donc un facteur d'explication plausible de ce regain du royalisme. En effet, à l'inverse du

---

<sup>183</sup> Rials, Stéphane, *Révolution et contre révolution au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit, p. 48.

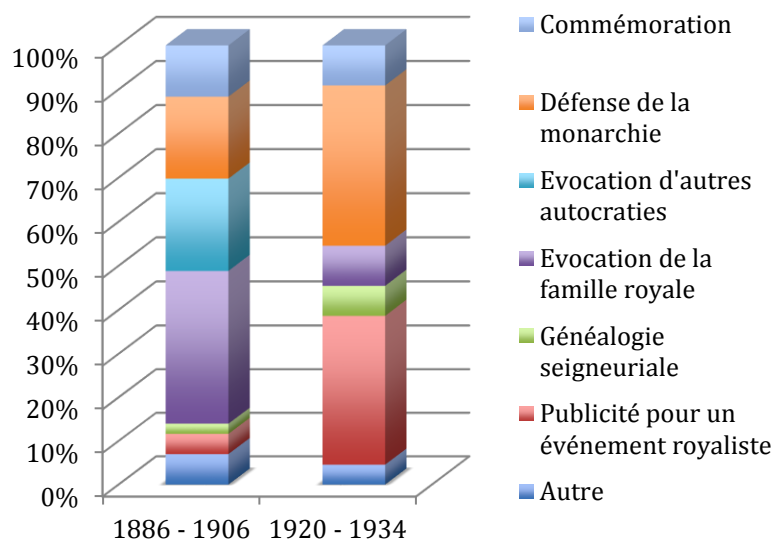
<sup>184</sup> Mayeur, Jean-Marie, « Vers la séparation : de Combes à Briand », in *La séparation des églises et de l'Etat*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2005, pp. 117 – 158.

phénomène de « négation du politique » opéré par Bonald, Charles Maurras prône pour sa part le « politique d'abord ». Pour lui, les questions politiques doivent primer sur toutes les autres considérations, y compris religieuses. Le catholicisme était pour Maurras un outil plus qu'un dogme et devait servir à fédérer la communauté nationale. C'est justement ce qui lui valut la condamnation pontificale de 1927. Les questions politiques primant dorénavant, on peut supposer que cette recrudescence des questions royalistes en est une conséquence.

### **1886 – 1906 : Survivance de l'idée royaliste**

Une analyse plus fine, cependant, nécessite d'approcher cette thématique royaliste par l'étude des différents sous thèmes qu'elle recouvre. Nous privilégierons une approche par période, compte tenu justement de la faible représentation globale de la thématique royaliste. En effet, pour certaines années, le nombre d'articles évoquant le royalisme est très faible (en 1902 par exemple, seulement deux articles), et donner des proportions pour des échantillons si restreints n'aurait pas une grande valeur heuristique. Les corpus correspondant aux deux périodes, en revanche, sont suffisamment conséquents et présentent l'avantage d'être équivalents (43 articles contre 44).

**Graphique 6. Structure du discours de presse relatif à la thématique "Royalisme" dans le journal *Le Roussillon*, en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934, en % cumulés**



Source : 87 articles, soit 5,1 % du corpus global

Ce graphique révèle des différences notables dans la forme du discours royaliste d'une période à l'autre, ce qui tendrait cette fois à identifier non pas trois, mais deux phases distinctes. Entre 1886 et 1906, plus du tiers des articles (34,9 %) se contente d'évoquer la famille royale et un cinquième (20,9 %) prend la défense de la monarchie par l'évocation d'autres autocraties (principalement la Russie en 1894). Les articles regroupés dans la « Défense de la monarchie », qui correspondent aux articles exaltant les bienfaits du royalisme, entendent démontrer en théorie pourquoi ce régime vaut mieux que la République ; ils constituent un troisième pôle avec 18,6 % des articles.

De ces données, nous pouvons conclure que les auteurs du *Roussillon* cherchent durant cette période à faire survivre le souvenir de la monarchie. Qu'il s'agisse des évocations de la famille royale ou de la comparaison avec les autres autocraties, l'idée est bien de montrer que l'idée royaliste n'est pas morte. Dans le premier cas, le but des articles est de rappeler que l'héritier au trône de France est bien vivant et disposé à y remonter. Ainsi, le journal tient son lecteur au courant des faits et gestes de toute la famille du prince. Cela passe par l'évocation des alliances matrimoniales qui ont couru, par exemple le mariage de la princesse Amélie, dans un article daté du 9 février 1886, et la description de la vie de château, avec nombre de détails rappelant le train de vie de la haute noblesse (chasse à courre, diners mondains, jeu des alliances, etc.).<sup>185</sup> Ces articles, généralement très courts, permettent, par l'évocation des personnalités emblématiques de la monarchie, d'entretenir dans l'imaginaire collectif, le souvenir nostalgique de cette grande dynastie. En maintenant dans l'imaginaire collectif la

<sup>185</sup> « Le mariage de la princesse Amélie », *Le Roussillon*, n°33, 09/02/1886, p. 2.

vivacité du souvenir nostalgique d'une société déchue, ils permettent également aux partisans de la monarchie, de continuer à pouvoir s'identifier à certaines figures tutélaires.

De même lorsqu'est évoqué l'empire russe, deux enjeux sont concomitants. D'abord, le journal souligne qu'un régime autocratique est capable de jouir d'une certaine aura à l'échelle européenne. La puissance de l'empire russe est largement évoquée. D'autre part, c'est l'occasion pour le journal de développer des louanges du système autocratique lui-même. On peut notamment lire dans un article du 8 novembre 1894, intitulé « La mort du Tsar » : « Les deux sœurs sont désormais unies par le souvenir sacré du souverain dont toutes les pensées étaient consacrées au bonheur des deux peuples alliés. »<sup>186</sup> On discerne la défense du principe d'intérêt national que garantirait la monarchie. En effet – nous reviendrons sur ce point dans le chapitre sur l'antiparlementarisme – une des critiques principales adressée à la République tient au fait que les parlementaires se détourneraient des intérêts nationaux. Le régime autocratique, parce qu'il place à la tête du pays un souverain qui toute sa vie a été préparé à gouverner, permettrait quant à lui de faire coïncider les intérêts vitaux du pays et ceux de son dirigeant. Mais nous entrons ainsi dans le domaine des articles théoriques, correspondant au sous-thème « Défense de la monarchie ». Ces articles sont deux fois plus représentés dans la seconde période (ils constituent alors 36,4 % du corpus).

### **1920 – 1934, démontrer la supériorité de la monarchie**

Le discours royaliste du *Roussillon* durant l'entre-deux-guerres n'est visiblement plus orienté vers cette stratégie passant par l'évocation de la dynastie royale. Ces articles ne représentent plus que 9,1 % du corpus. Au-delà de l'augmentation de la fréquence d'apparition des articles théoriques, un accroissement considérable des articles qui font la publicité pour des événements royalistes à lieu durant l'entre-deux-guerres, à mettre en lien avec le développement de la thématique militante plus tôt évoquée. En effet, entre 1920 et 1934, le journal multiplie la publication de courts articles, d'une dizaine de lignes, qui tiennent le lecteur au courant de manifestations diverses en lien avec la monarchie : des événements organisés par l'Action Française comme des soirées à l'initiative d'associations royalistes.<sup>187, 188</sup>

---

<sup>186</sup> « La mort du Tsar », *Le Roussillon*, n° 261, 08/11/1894, p. 1.

<sup>187</sup> « Le premier concert conférence d'Action française », *Le Roussillon*, n° 24, 09/02/1920, p. 2.

<sup>188</sup> « Le Bal des dames royalistes », *Le Roussillon*, n° 2, 13/01/1934, p. 1.

Cela est un moyen de donner publicité aux idées royalistes bien sûr, puisque ces événements sont généralement l'occasion de grands discours sur les bienfaits de la monarchie, mais l'enjeu est également symbolique. Pour les royalistes qui se font de moins en moins nombreux à mesure que la République s'enracine, il est primordial de sauver les apparences lors de telles manifestations. Pour clamer que le royalisme n'est pas mort et envoyer un signal à destination de l'opinion publique, il est nécessaire que ces événements soient réussis, donc visibles. *Le Roussillon* s'emploiera par conséquent également à souligner chaque succès, parfois en tombant dans l'emphase. En 1927, alors que la condamnation de l'Action française vient d'être annoncée, le journal publie à propos d'une série de réunions d'Action Française qui ont eu lieu dans le département :

La semaine dernière, à la suite de la grande manifestation de Perpignan où 3 000 personnes acclamèrent l'amiral Schwerer et monsieur Pierre Bécat, une série de réunion a été donnée dans le département. [...] A Saint-Laurent-de-la-Salanque, le 9 mars, au select cinéma, se pressait une foule nombreuse qui applaudit chaleureusement nos vaillants amis. [...] A Baixas, la salle Jeanne d'Arc était pleine à craquer. [...] Samedi 12 Mars à Vingrau s'est tenue pour la première fois une réunion d'A.F. à défaut de salle assez vaste, elle a eu lieu dans un grenier. [...] Nous avons eu le plaisir de constater que l'A.F comme certains milieux se l'imaginent n'est pas morte ; qu'elle gagne au contraire de nouvelles recrues ; que la foule des sympathisants devient de plus en plus nombreuse.<sup>189</sup>

On décèle dans ce texte la volonté évidente de montrer que l'Action Française est toujours active. La stratégie est presque explicitée, puisque l'article prend le soin de mettre en parallèle ces succès et les attaques de « certains milieux », qui prétendraient qu'elle se désagrège. Pourtant les faits donnent raison à ces détracteurs, puisque *L'Action Française* perd près de la moitié de ses adhérents après la condamnation pontificale. Sans doute, en même temps qu'ils répondent aux critiques, les rédacteurs du journal espèrent donc se convaincre aussi eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, il y a bien une volonté affichée de modeler l'opinion publique. Nous reviendrons sur cette question de l'opinion dans le dernier chapitre, mais notons tout de même que le journal dispose en effet d'un pouvoir important dans cette question de définition d'une opinion. L'opinion publique, si elle existe *a priori*, est

---

<sup>189</sup> « Chronique de la ligue », *Le Roussillon*, n° 12, 19/03/1927, p. 1.

absolument dépendante de la presse, ou des instituts de sondage.<sup>190</sup> Le discours de presse dispose d'une certaine performativité, et lorsqu'un journal clame la puissance d'un mouvement, il lui en confère. Ainsi lorsqu'il annonce que la foule se presse pour assister aux réunions d'Action française, il renforce ce mouvement dans l'opinion de la communauté perpignanaise.

La défense du royalisme passe donc, dans l'entre-deux-guerres, par cette action militante qui consiste à faire la promotion d'événements à caractère politique et à en clamer les succès. En parallèle, l'autre sous thème dominant concerne la défense de la monarchie sur le plan théorique, dont nous avons déjà donné quelques exemples dans la première partie de ce chapitre.<sup>191</sup> Il s'agit dans ce cas d'articles de fond qui théorisent la supériorité du régime royaliste. L'accent est alors mis sur la primauté d'un régime qui garantit une politique de continuité, au service des intérêts supérieurs de la patrie.

Premièrement donc, les royalistes du *Roussillon* estiment que la monarchie est le meilleur rempart contre la discontinuité politique. De nombreux articles reprennent cette opposition entre république et monarchie pour aller dans ce sens. La monarchie serait synonyme d'une souveraineté séculaire : « Qu'est ce que la monarchie en théorie ? C'est la transmission régulière et sans secousses du principe d'autorité de la famille dans l'Etat. »<sup>192</sup> On cite également *L'histoire de France*, de Bainville, publiée en 1924 : « Le long règne de Louis XIV - plus d'un demi-siècle - a un trait principal dominant, une tranquillité complète à l'intérieur [...] L'ordre au dedans, la sécurité au dehors : ce sont les conditions idéales de la prospérité. »<sup>193</sup> Et dans ce même article, l'auteur fait ressortir le contraste avec la république, évoquant ces « ministres de quinze jours ou de quarante-huit heures ».

Cette défense de la monarchie est renforcée par le contexte dans lequel se développent ces arguments, les auteurs puisant fréquemment dans l'actualité politique, pour formuler une démonstration qui se structure selon des thèmes de circonstance. Quand l'auteur évoque la « *sécurité au dehors* », il le fait dans un contexte où les tensions avec l'Allemagne s'exacerbent, alors que les Français portent un regard de plus en plus inquiet vers les voisins de l'Est, et la sécurité devient une question centrale.

---

<sup>190</sup> Gaïti, Brigitte, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », dans *Le Mouvement social*, 2007/4, n° 221, p. 95-104.

<sup>191</sup> Notamment l'article de Daudet, « Les étrangers en France et la naturalisation », qui exprime l'idée que la continuité du régime monarchique a permis de « maintenir la France pendant de longs siècles », Daudet, Léon « Les étrangers en France et la naturalisation », *Le Roussillon*, n° 13, 26/03/1927, p. 2, *op. cit.*

<sup>192</sup> « La vraie et la fausse monarchie », *Le Roussillon*, n° 25, 30/01/1886, p. 1.

<sup>193</sup> Sautès, F. J « De Louis XVI à Chautemps et compagnie », *Le Roussillon*, n° 47, 02/12/1933, p. 3.

D'autre part, la condamnation de l'avidité des parlementaires, ancrée dans l'imaginaire collectif par les nombreux scandales financiers notamment, permet également aux auteurs de faire ressortir un bienfait de la monarchie. L'idée défendue consiste à présenter les intérêts du roi comme se confondant avec ceux de la France. Dès lors le roi serait le meilleur gage contre ce régime corrompu, assurant au peuple un gouvernement qui privilégie l'intérêt commun aux ambitions personnelles, ainsi que contre un gouvernement qui s'est détourné des grands intérêts nationaux. Au-delà de la perversion morale des parlementaires, c'est celle de tout un peuple qui serait advenue avec la République : « Le peuple, ce bon peuple de France, si spirituel quand il était bien gouverné, continue à aller s'abrutir dans les bistrots et les salles de spectacle ».<sup>194</sup> On retrouve ici un *topos* central du conservatisme, celui de la perversion des mœurs. Très lié à l'idée de décadence, il irrigue en effet le courant conservateur depuis toujours, et se montre central dans l'élaboration de la doctrine de la Révolution nationale de Pétain.<sup>195</sup>

Finalement ce modèle manichéen apparaît synthétisé sous la plume du duc de Guise lui-même, qui dans une adresse directe au peuple de France, le 17 février 1934, oppose les « soixante années de république », où l'on « n'hésite pas à faire tirer sur les anciens combattants, sur une généreuse jeunesse, espoir et réserve de la Patrie », au « principe monarchique, sur lequel a été fondée et s'est perpétuée pendant des siècles, la grandeur de la France, et qui seul peut assurer la paix, l'ordre, la justice, la continuité des desseins et des actes »<sup>196</sup>. Dès lors, le ton devient péremptoire, et la conclusion logique de cet argumentation s'impose : « Il n'y a qu'à s'incliner devant les voleurs ou à devenir royaliste »<sup>197</sup>. On retrouve la dichotomie sous-jacente dans l'ensemble du corpus des articles royalistes, qui pose la monarchie comme un idéal, par contraste de la république, et le ton de cette affirmation ne laisse guère planer le doute quant au choix à opérer.

Ces observations conduisent donc à identifier deux grandes périodes dans la manière dont *Le Roussillon* évoque le royalisme. Une première période, entre 1886 et 1906, est dominée par l'évocation de la famille royale, ou celle d'autres autocraties, visant à faire vivre

---

<sup>194</sup> Ibidem.

<sup>195</sup> Paxton, Robert, « La révolution nationale », in *La France de Vichy 1940 – 1944*, Paris, Editions du seuil, 1997 (édition originale : 1972), pp 179 – 276.

<sup>196</sup> De Guise, Jean, « Français ! », *Le Roussillon*, n° 7, 17/02/1934, p. 1.

<sup>197</sup> Joly, Pierre « D'un jeudi à l'autre », *Le Roussillon*, n° 5, 03/02/1934, p. 1.

l'idée royaliste dans l'imaginaire collectif. En son sein deux phases se dessinent : la première, jusqu'en 1894, durant laquelle le royalisme occupe toujours une place importante au sein de la rhétorique du journal, et ce malgré la mort récente du comte de Chambord qui avait réduit les espoirs de restauration monarchique. Entre 1898 et 1906, une seconde phase apparaît, dans laquelle le royalisme est relégué à une place marginale, n'occupant que 2 % ou moins du corpus. Un élément d'explication réside peut-être dans la position attentiste dans lequel se placent certains royalistes, désormais tournés vers une défense accrue du catholicisme persécuté. Enfin, l'entre-deux-guerres constitue une seconde période, de recrudescence des articles royalistes, sans doute due à l'empreinte du maurrassisme, qui rétablit la primauté du politique. Elle est également l'occasion d'un renouvellement de la posture adoptée par les rédacteurs à l'égard du royalisme, orientée davantage vers une défense théorique du principe monarchique, et vers une action militante plus soutenue.

### **III/ La mythologie royaliste dans le conflit des imaginaires politiques**

L'attention portée à glorifier la figure royale nous invite à envisager cette fois la manière, à l'échelle du corpus global, dont le journal s'emploie à construire une véritable mythologie royaliste, une autre manière de défendre la supériorité du principe monarchique. Se joue alors un véritable conflit de représentations au sujet de l'identité française, puisque le journal entre en confrontation directe avec la mystique républicaine. En effet, les systèmes de références construits par les adversaires politiques permettent d'accéder à autant de conceptions de l'identité nationale auxquelles adhèrent leurs concepteurs.

#### **L'élaboration d'une mythologie royaliste dans *Le Roussillon...***

Dans ce processus de construction d'une mythologie spécifique, plusieurs références entrent en jeu. D'abord, les rois de France figurent bien sûr au premier rang des héros nationaux. Pourtant les références contenues dans les articles débordent le cadre strict des figures royales et les louanges portent aussi sur le système seigneurial, par l'évocation de certaines familles aristocratiques qui ont marqué l'histoire de France. Enfin, certains ministres tels Colbert ou Villèle, sont également érigés en héros, par opposition aux parlementaires.



*Le Roussillon* convoque donc fréquemment certains rois de France. Sur l'ensemble du corpus, nous avons pu relever des références à nombre d'entre eux.<sup>198</sup> Le plus évoqué d'entre eux est Louis XVI, dépeint comme un martyr, dernier rempart contre la République. Pourtant, celui-ci est évoqué sur le registre du pathos plus que celui de la gloire, contrairement à certains de ses prédécesseurs. En effet, à l'occasion de la crise des inventaires, un article intitulé « Alerte ! Défendons nos églises », signé sous le pseudonyme de Chanteclair, en appelle au courage des habitants pour s'opposer au premier inventaire qui doit avoir lieu dans la commune de Réal :

Dans chaque village, groupons nous autour de nos zélés curés, qui fortifiés par la belle encyclique de Pie X, prêts au combat, semblent nous dire comme Louis XII à ses soldats à la bataille d'Agnadel (1509) : « Quiconque à peur, se mette derrière moi ! » [...]

Ainsi, au soir du combat, défaits peut être mais non pas vaincus, en contemplant tristement nos églises crochetées, nous pourrions pour nous consoler, dire les belles paroles que François 1<sup>er</sup> écrivait à sa mère après la défaite de Pavie (1525) : « Tout est perdu fors l'honneur ».

Réal dit-on, sera le premier village du Capcir visité par l'Inventorieur. A nous donc, chers compatriotes de Réal, l'honneur d'engager les premiers la bataille.<sup>199</sup>

Le choix d'évoquer Louis XII n'est pas anodin, celui-ci étant resté dans la mémoire collective comme un souverain tempéré, ayant recours aux états généraux et s'étant opposé à l'absolutisme. Dans ce contexte, sans doute est-il plus prudent pour le journal d'invoquer une personnalité admise comme mesurée qu'un souverain absolutiste. Ce faisant, le journal cherche ainsi à montrer que les revendications des opposants à la loi ne sont pas celles de fanatiques, mais de catholiques justes et modérés. François I<sup>er</sup> également, bien qu'il fût un roi guerrier, était réputé pour son ouverture d'esprit, sa finesse et son gout pour l'art. Pourtant, les deux souverains cités sont également évoqués pour leur bravoure et leur sens de l'honneur. Ces deux valeurs sont précisément celles que le journal cherche à inculquer à ses lecteurs lorsqu'il leur demande de prendre les armes, au nom de leur Dieu. On voit alors comment le journal utilise certains souverains plutôt que d'autres selon le contexte. On retrouve ce procédé en 1927, alors que le gouvernement vient de voter une loi « de l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre », qui prévoit entre autre qu' « en temps de

---

<sup>198</sup> Dans l'ordre chronologique, avec les dates de règne: Louis III (879 - 882), Louis XI (1461 – 1483), Louis XII (1498 – 1515), François Premier (1515 – 1547), Louis XIV (1643 – 1715), Louis XVI (1789 – 1792), Louis XVIII (1815 – 1824) et Charles X (1824 – 1830).

<sup>199</sup> Chanteclair, « Alerte, défendons nos églises », *Le Roussillon*, n° 43, 03/03/1906, p. 3.

guerre, tous les Français, sans distinction d'âge ni de sexe, sont tenus de participer à la défense nationale ».

Il est bien remarquable que ces appellations de « nation armée », « service militaire universel et obligatoire », « mobilisation totale » n'apparaissent que dans le vocable républicain et expriment des inventions essentiellement républicaines. [...]

Pendant les neuf cents ans qu'ont régné nos rois nationaux, le peuple français n'était pas astreint au service militaire. [...] Quand une guerre éclatait, le paysan restait à son champ, comme l'ouvrier à l'atelier, et le marchand à son comptoir. Les nobles seuls devaient le service militaire. [...]

Les grandes batailles, les grandes armées, sont des inventions républicaines, et c'est sous la première république que les grands massacres ont commencé. [...]

Retenez bien qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a qu'un seul régime qui n'ait pas fait de grande guerre et qui a porté tous ses soins à éviter au pays cette calamité : c'est la royauté de Louis XVIII et de Charles X, celle aussi de Louis Philippe. Ce dernier roi est même devenu impopulaire parce qu'en 1840, il s'est refusé à suivre les républicains de l'époque qui l'exhortaient à faire la guerre à la l'Angleterre, à la Prusse, à la Russie, et à la Prusse. Par bonheur Louis Philippe ne les écouta pas et il a ainsi évité à notre pays une catastrophe, à quoi ne pouvait manquer d'aboutir la lutte d'un contre quatre.<sup>200</sup>

Dans ce cas en effet, on constate que les figures invoquées ne sont pas les mêmes. L'auteur y cite les rois qui ont régné depuis la Révolution, afin de créer un contraste entre les épisodes monarchistes qui se sont succédés depuis 1789, et les « inventions révolutionnaires ». Louis Philippe est alors invoqué pour son tempérament et son refus de la guerre. Cela peut apparaître paradoxal car les conservateurs du *Roussillon* se montrent généralement belliqueux et développent un discours guerrier.<sup>201</sup> On voit donc comment le journal utilise de nouveau cette figure royale, afin de servir son argumentaire. Les rois de France fournissent alors un catalogue de personnalités dans lequel *Le Roussillon* puise à loisir selon les circonstances.

Le poids de l'histoire apparaît également dans cette citation lorsque l'auteur évoque « les neuf cents ans qu'ont régné nos rois nationaux ». Ce faisant, il remonte à l'avènement de la dynastie capétienne et cherche à acter la continuité de ce régime royal, en considérant d'un

---

<sup>200</sup> Bacconier, Firmin, « Au jour le jour », *Le Roussillon*, n° 11, 12/03/1927, p. 2.

<sup>201</sup> A ce sujet voir chapitre III « "La République contre le peuple", Analyse de la nature de l'antiparlementarisme dans *Le Roussillon* », 117 - 162

seul tenant l'ensemble des règnes qui se sont succédés depuis le sacre d'Hugues Capet. On retrouve alors l'idée d'une société construite au fil des siècles, chère aux conservateurs depuis le bouleversement qu'a causé la Révolution. Ce regard rétrospectif sur le XIX<sup>e</sup> siècle, et les conséquences que l'auteur en tire, n'est pas sans rappeler l'empirisme maurassien. Maurras se fait en effet le chantre de l'empirisme en politique. Bien souvent, celui-ci a recours à ce type d'observation, où il prétend regarder en arrière avec objectivité et tirer les leçons de l'expérience républicaine qu'il met en parallèle avec celle de la monarchie.<sup>202</sup>

Enfin, un dernier exemple permet de constater comment de l'héroïsation de rois particuliers, le journal passe à l'héroïsation de la royauté. En 1933, alors que la crise de 1929 a atteint la France, et que l'instabilité ministérielle est constante depuis la grande Guerre (21 gouvernements se sont succédés entre la Première Guerre mondiale et le premier gouvernement Daladier en janvier 1933 et cette instabilité se poursuivra jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, avec 16 nouveaux gouvernements jusqu'au gouvernement Reynaud de mars 1940), il publie cet article :

De quoi demain sera-t-il fait ? Quel Hercule nettoiera les écuries d'Augias et abattra les monstres au bec de fer du lac Stymphe ?

- Seul le roi est capable de ce nettoyage pour nous assurer un plus sur avenir.<sup>203</sup>

Cette référence à la mythologie grecque est elle aussi symptomatique du discours conservateur et royaliste. D'abord, c'est un moyen d'ancrer cette épopée royaliste dans une tradition plus ancienne encore, ce qui redouble l'idée d'une filiation ancestrale. D'autre part, la cour des rois de France, très attachée à la tradition classique, fut souvent imitée par les autres souverains européens, considérée comme la plus raffinée. Lorsque les nations du nord de l'Europe voulurent s'opposer à cet hégémonisme, c'est précisément contre cette prégnance de la tradition classique qu'elles s'engagèrent dans la construction de mythologies qui leurs étaient propres, des poèmes d'Ossian aux contes des frères Grimm.<sup>204</sup> Dès lors cette évocation du héros grec serait un moyen de revendiquer cet héritage, en même temps qu'il permettrait d'acter une certaine spécificité française.

---

<sup>202</sup> Giocanti, Stéphane, « Un royaliste Attique ? », in, *Maurras, le chaos et l'ordre*, op. cit. pp. 138 – 145.

<sup>203</sup> « La crise ministérielle », *Le Roussillon*, n° 42, 28/10/1933, p. 2.

<sup>204</sup> Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales*, op. cit.

Dans l'élaboration de cette mythologie les rois ne figurent néanmoins pas seuls. Au-delà des monarques, certains seigneurs sont aussi pris pour référence. En 1934, un article est par exemple consacré au duc de La Trémoille, et s'emploie à dresser une étude généalogique qui est le support d'un cours d'histoire extrêmement condensé, dans lequel figurent nombre de héros du patrimoine national :

[Les Trémoille] descendaient, assure-t-on, des anciens comtes du Poitou, et établissaient leur filiation depuis Guy, sire de La Trémoille, qui fit partie de la première croisade avec Godefroy de Bouillon. [...] Le nom de cette maison est à toutes les pages de l'histoire de France, à côté de Charles VII et de Jeanne d'Arc. Elle a eu aussi des hommes de guerre, comme ce Louis de La Trémoille, dont Saint Simon dit qu'il commandait aux maréchaux et « que devant lui tout pliait ».<sup>205</sup>

Lorsque le journal évoque la proximité entre les Trémoille et les héros mythiques de l'Histoire de France, comme Godefroy de Bouillon, illustre – et supposé – descendant de Charlemagne, artisan majeur de la première Croisade, ou la sainte Jeanne d'Arc, il entend montrer la gloire de cette grande famille. De même en remontant jusqu'aux Croisades, il invoque un événement qui s'est produit il y a presque mille ans. L'article abordant également les filiations avec d'autres seigneurs moins illustres, les comtes du Poitou, il tend à confondre le système seigneurial avec le prestige de la nation, afin de lui conférer une légitimité. Ainsi, l'abandon de la monarchie et de la noblesse serait à l'origine d'une dégradation de cette identité. Les seigneurs anonymes, aux côtés des héros reconnus, auraient eux aussi participé à la gloire de la France. Cette glorification passe également par la ferveur militaire dont il est question, d'une part car Jeanne d'Arc et Godefroy de Bouillon furent des chefs militaires, ensuite par ce sentiment de puissance attaché à Louis de la Trémoille.

Enfin, notre corpus fournit à deux reprises des exemples où les ministres sont cette fois au cœur du dispositif. En 1894, il publie notamment un éloge de Joseph de Villèle, ministre des Finances sous la Restauration :

Dans une étude que publie La Gazette de France, sur Monsieur Charles de Mazade, nous détachons les lignes suivantes, consacrées à Monsieur de Villèle, ministre des finances sous la Restauration.

---

<sup>205</sup> « Amorial de France », *Le Roussillon*, n° 49, 16/12/1933, p. 2.

On y verra alors comment les hommes d'Etat d'alors comprenaient la mission politique qui leur était confiée.

Et le souvenir de leur probité, de leur élévation de caractère et de leur désintéressement, ne pourra qu'un peu plus mettre en lumière la petitesse, la corruption et l'avalissement des politiciens vendus ou à vendre entre les mains desquels la France est tombée. [...]

Nommé ministre des finances en décembre 1821, il a droit à une pension de 25 000 francs, pour frais d'installation, il la refuse.

Louis XVIII l'élève, le 4 septembre 1822, à la dignité de président du conseil ; son supplément de 50 000 francs de traitement annuel est attaché à ces fonctions : il le refuse. [...]

Le 15 septembre 1821, à la veille d'être appelé au ministère des finances, M. de Villèle écrivait à sa femme restée à sa campagne de Morvilles : « Vends toujours du maïs de manière à avoir devant toi un millier de francs. »<sup>206</sup>

En 1902, alors qu'une crise agricole sévit dans la région viticole des Pyrénées-Orientales, le journal publie une lettre ouverte à Emile Brousse, de *L'Indépendant*, alors président du Syndicat agricoles des Pyrénées-Orientales :

Nous sommes si malades, qu'en avril nous serons morts. [...] La misère ou la gêne extrême sont générales. [...] Tous les remèdes que vous proposez sont excellents, mais ils ont pour ceux du moins qui auraient pu et dû déjà être appliqués, un grand tort, celui de venir *trop tard*. [...]

Du temps de Louis XIV, Colbert, qui travaillait 16, 18 heures par jour, faisait la besogne de trois ministères actuels, et trouvait le moyen et le temps de convoquer chaque semaine dans son cabinet, les ouvriers maçons, tailleurs de pierre et autres employés de construction de Versailles, et de s'enquérir par lui-même, suivant en cela l'ordre du roi, si les ouvriers avaient à se plaindre des entrepreneurs, s'ils étaient payés régulièrement, etc. S'il avait vécu de notre temps, ou si nous avions un ministre de l'agriculture de cette envergure, l'enquête aurait été faite sur place, et les remèdes une fois connus, appliqués rapidement.<sup>207</sup>

Ces deux extraits révèlent un nouvel aspect de ce conflit de représentation. En même temps qu'ils attestent d'une idéalisation de la monarchie et de ses acteurs, on voit apparaître une tendance à réduire le débat à une dichotomie entre république et monarchie. Cette

---

<sup>206</sup> « Un ministre d'autre fois », *Le Roussillon*, n° 261, 08/11/1894, p. 2.

<sup>207</sup> A. L, membre du syndicat, « Le cri de la viticulture », *Le Roussillon*, n° 32, 07/02/1902, p. 2.

tendance manichéenne est en effet systématique. Il s'agit pour les rédacteurs de construire un système dans lequel les parlementaires républicains apparaissent comme les opposés des ministres de la monarchie. De nouveau, les exemples sont choisis avec soin, selon la circonstance. Dans le premier cas, le désintéressement de Villèle est mis en avant. Cet article intervient deux ans après le scandale de Panama, déclenché dans les colonnes de *La Libre Parole* de Drumont. Dès lors, quand l'article évoque « la corruption et l'avilissement des politiciens », on peut y voir un raccourci évident avec ce genre de scandale.<sup>208</sup> En 1902, c'est l'efficacité de Colbert qui est mise en exergue, afin de disqualifier Emile Brousse, député des Pyrénées-Orientales et propriétaire de *L'Indépendant*, et la lenteur des démarches parlementaires.

L'ensemble de ces références qu'il s'agisse des monarques, des seigneurs ou des ministres, participe donc à l'élaboration d'une véritable mythologie royaliste. Cette mythologie reposant sur des références ancrées dans le dernier millénaire, le journal démontre une nouvelle fois sa volonté de mettre en lumière la profondeur historique de l'identité française.<sup>209</sup> *Le Roussillon* s'adonne donc à l'élaboration d'une véritable subculture royaliste, investie par le souvenir de l'Ancien Régime, et par l'Histoire des rois de France. Cette question de la mythique royaliste revêt une place centrale au sein de la stratégie rhétorique du journal.

Victor Nguyen, dans *Aux origines de l'Action Française*, développe une réflexion fondée sur un autre mythe cher aux conservateurs, celui de la décadence : « Si la décadence devient à la fin du siècle dernier, un mythe majeur de la société française, c'est que la réaction à l'héritage révolutionnaire a atteint ses plus hautes eaux, et que, désormais, les conflits politiques ou sociaux, dissimulant de plus en plus une identité en crise, vont se légitimer selon des affrontements culturels. »<sup>210</sup> De la même manière, la construction d'un système de références puisées dans l'Histoire, participe de cette quête de légitimation. La notion de décadence oblige d'ailleurs une telle construction. En effet, la décadence se mesure relativement à un idéal déchu. Si la France est considérée comme décadente par les conservateurs à la fin du siècle, c'est nécessairement par comparaison avec un modèle passé

---

<sup>208</sup> Outre Panama, les auteurs se souviennent du scandale des décorations, impliquant le gendre du président Grévy.

<sup>209</sup> Kalifa, Dominique, Régnier, Philippe, « Homogénéiser le corps national » in Kalifa, Dominique, Régnier, Philippe, Thérénty, Marie-Eve et Vaillant, Alain (dir.), *La civilisation du journal, histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 1411 – 1428.

<sup>210</sup> Nguyen, Victor, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, coll « Pour une Histoire du XX<sup>e</sup> siècle », 1991, p. 106.

idéalisé. La question identitaire est donc une préoccupation majeure pour les royalistes en quête de légitimation, comme nous avons pu le constater.

### ... En conflit avec la mystique républicaine

Néanmoins cette élaboration d'une mythologie nationale puisant dans les héros illustres de l'histoire de France n'est pas le seul processus de construction identitaire à l'œuvre dans le journal. En effet, en même temps qu'il constitue ce système de référence tourné vers un passé idéalisé, il s'emploie également à inscrire de nouvelles personnalités au registre des héros nationaux. En cela, il cherchera à contrecarrer l'entreprise républicaine qui elle aussi s'engage dans une lutte symbolique du même ordre.<sup>211</sup>

#### *La mystique républicaine*

En effet, la République s'enracinant, elle forge elle aussi ses propres légendes. Nous sommes bien dans le cadre de cet affrontement culturel qu'évoquait Victor Nguyen, les deux partis – républicains et monarchistes – s'adonnant la construction de systèmes de références culturelles opposées. Concernant la glorification de figures républicaines, Raoul Girardet évoquait en premier lieu, une sorte de déplacement du sacré. Ce dernier estime que dans un monde qui se laïcise, où le sacré se retire du quotidien, les républicains, imprégnés d'un nationalisme messianique, ont essayé de faire vire les vertus et les valeurs sacrées en les déplaçant.<sup>212</sup> Paul Déroulède en 1883, observe ce phénomène durant la fête du 14 Juillet :

Tous les ans, à l'occasion de l'une de ces cérémonies, au 14 Juillet, depuis que ce jour est fête nationale, une foule nombreuse vient en pèlerinage au pied de la statue de Strasbourg. On pavoise la madone de la patrie, on la pare, on la décore. Elle est la divinité de la douleur vengeresse. Elle est l'image du deuil et de l'espoir.<sup>213</sup>

Ce vocable, « pèlerinage », « divinité », renvoie au champ lexical de la religion. Les républicains auraient alors convertis un certain nombre de symboles, la religion s'effaçant devant la patrie. Il est vrai que certains rituels qui se développent avec le nationalisme, ne sont

---

<sup>211</sup> Monnier, Gérard, Cohen, Evelyne, *La République et ses symboles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

<sup>212</sup> Girardet, Raoul, « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », in. *Revue française de science politique*, n°3, 1958. pp. 505-528.

<sup>213</sup> Déroulède, Paul, « La Madone de la patrie », *Le Drapeau*, n° 29, 21/07/1883.

pas sans rappeler des pratiques religieuses. Les chants populaires remplacent les psaumes, clamés par les foules, dans les grandes cérémonies populaires, ou récités à l'école, aux côtés, puis à la place du catéchisme. La presse, quant à elle, participe également à l'une de ces conversions, par le style hagiographique de certains de ses articles, traitants les leaders du mouvement comme des figures sacrées. L'enracinement de la République s'est déroulé en parallèle de l'élaboration de son histoire, chargée de héros, les plus grands d'entre eux accédant aux portes du Panthéon, véritable temple laïc et civil. Le courant antiparlementaire a largement contesté cette inscription dans la légende nationale, de certains de ces héros. A l'occasion de la panthéonisation de Jaurès, par exemple, en novembre 1924, les nationalistes organisent une contre manifestation, sur la tombe de Marius Plateau, cimetière Vaugirard.

### *Martyrs*

C'est justement la mémoire de Marius Plateau qui se trouve être la plus fréquemment mobilisée dans les pages du *Roussillon*. On peut lire, quelques jours après son assassinat, le 26 janvier 1923 : « Marius Plateau vient de tomber, victime de son patriotisme, comme il avait su se sacrifier en septembre 1914, pour faire passer son bataillon. Marius Plateau est pour nous doublement, un héros et un martyr. »<sup>214</sup> Deux dimensions, civiques et religieuses, apparaissent ici. La figure du héros de guerre, d'abord, qui s'est courageusement sacrifié, au nom de son patriotisme, sur le champ de bataille, lui confère le statut de héros national, avec cet attachement à une valeur martiale, chère au camp nationaliste. Celle du martyr, tombé deux fois, suppose presque une résurrection, et n'est pas sans rappeler celle du Christ. Ce mythe édifié à l'occasion de sa mort, continue de transparaître dans les années qui suivent, l'écho de sa légende retentissant encore, souvent à l'occasion de deuils nationaux, où l'on rappelle la mémoire du martyr, afin d'accuser la République de laxisme : « Nous n'avons pas été moins économe du sang de nos amis : on est venu les assassiner chez nous, tels Marius Plateau, Ernest Berger, par trahison et par la main des femmes. »<sup>215</sup>

C'est d'ailleurs à l'occasion de deuils que sont le plus souvent évoqués ces héros. Cela n'est pas anodin, si l'on considère ce propos de Renan : « En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun. »<sup>216</sup> En effet, le travail de mémoire réalisé autour de la figure de Marius Plateau,

---

<sup>214</sup> Maurras, Charles, « L'assassinat de Plateau et la Presse », *Le Roussillon*, n° 11, 26/01/1923, p. 1.

<sup>215</sup> Pujo, Maurice, « Les Camelots du Roi », *Le Roussillon*, n° 49, 16/12/1933, p. 1.

<sup>216</sup> Forest, Philippe, *Qu'est ce qu'une nation ?*, Paris, Bordas, 1991.



est important. De nombreux « lieux de mémoire » sont bâtis en son honneur : un monument lui est dédié, réalisé par Maxime Real del Sarte, futur dirigeant des Camelots du Roi.<sup>217</sup> En 1930, une association Marius Plateau est fondée en son honneur par d'anciens combattants. Cet ensemble de symboles participe à forger sa légende, et sa mémoire est souvent invoquée pour rappeler son sacrifice.

Pourtant les grands leaders politiques, ou membres illustres de l'Action Française ne figurent pas seuls aux bancs des martyrs. En effet, le journal s'attache également à invoquer le sacrifice des royalistes en général, qui ont donné leur vie pour défendre la France. Après la première guerre mondiale notamment, il est primordial pour les différents partis politiques de montrer qu'ils ont contribué à l'effort de guerre. Ainsi, en 1920, *Le Roussillon* publie un article qui souligne ce sacrifice effectué par les royalistes :

Un bloc national dit-il dans l'Action Française du 1<sup>er</sup> Février, doit comporter les royalistes. Les royalistes sont patriotes, bien des milliers d'entre eux, ont versé leur sang pour la France. Un bloc ne peut se dire national s'il ne les comprend pas.<sup>218</sup>

On voit alors comment l'engagement durant la guerre intervient une fois de plus attaché à la question identitaire. L'auteur estime que l'adhésion à la nation passe par ce don de soi, par ce sacrifice. En effet, dans la conception – herderienne – de la nation qu'adoptent les nationalistes du *Roussillon*, les morts incarnent une fonction primordiale. Renan nous éclaire à nouveau sur cette fonction des ancêtres déchus dans l'idéologie nationaliste : « Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposés à faire encore. »<sup>219</sup>

Dès lors on comprend l'empressement des rédacteurs du journal à souligner ce sacrifice consenti par les royalistes. En 1886 déjà, cette préoccupation était présente. Le journal publie, en réponse au journal gambettiste *La République Française*, un article abordant la question de la représentation élevée de membres de la noblesse aux postes d'officier :

Que prouve donc sa statistique? Que la noblesse française, donne à elle seule, la moitié des officiers à tel et tel régiments. Qu'elle est restée fidèle à ses vieilles traditions.

---

<sup>217</sup> Au sens de Pierre Nora dans : Nora, Pierre (dir), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.

<sup>218</sup> Robert Gallois, Léon, « La véritable Union nationale », *Le Roussillon*, n° 24, 09/01/1920, p. 1.

<sup>219</sup> Forest, Philippe, *Qu'est ce qu'une nation ?*, op cit.

Qu'elle est toujours prête à payer, largement, généreusement, glorieusement, l'héroïque impôt du sang. Voilà son crime!<sup>220</sup>

Au delà de l'héroïsation de certaines figures emblématiques, le journal développe donc un discours qui cherche à ériger en martyr les royalistes dans leur ensemble. Il les intègre au registre des ancêtres qui se sont battus pour la France, et on participé à la construire. Enfin, cela est bien sûr un moyen de légitimer les positions royalistes. Ces derniers étant souvent hostiles à la politique du gouvernement, relégués dans l'opposition, il leur est nécessaire de rappeler que cette opposition concerne seulement la République, mais qu'ils restent des défenseurs ardents de la patrie.

Enfin, venons en à un dernier processus de légitimation culturelle opéré par la journal, à savoir l'accapuration de certains objets culturels chargés d'une forte valeur symbolique, qui sont réinvestis au sein de cette mythique nationaliste et royaliste que nous avons décrite. En effet, dans la lutte des imaginaires politiques, les symboles détiennent une fonction pédagogique, et permettent de véhiculer certains idéaux.<sup>221</sup> Leur détournement est alors un moyen de concurrencer leurs usages premiers. Le journal s'engage donc dans cette lutte symbolique en essayant de récupérer à son compte certains symboles de la république. En 1886, il évoque la question d'un monument érigé à la mémoire d'une héroïne républicaine dans la commune de Saint-Omer.

Le maire de Saint-Omer avait tout fait cependant pour augmenter sa popularité. Vous allez en juger.

Après avoir expulsé les Frères des écoles, il s'était dit : cela ne suffit pas ; je dois glorifier la démocratie. Où trouver une personnification à la démocratie ? Sur ce point délicat, il consulta l'archiviste de la ville, lequel découvrit, dans une histoire d'Artois, écrite par Dom devienne, une légende héroïque sur Jacqueline Robins, femme Boyaval. Cette femme *de lie du peuple* (sic) avait, en ravitaillant Saint-Omer en 1710, forcé Marlborough et le prince Eugène à lever le siège de la ville, ce que tous les généraux du roi de France n'étaient pas parvenus à faire. [...] vers le milieu de 1884, par une belle journée de soleil, M. Hérisson, alors ministre, vint en grande pompe inaugurer le bronze représentant une virago à l'accoutrement vulgaire, armée d'une rame et entourée de choux recouvrant des barils de poudre. [...]

---

<sup>220</sup> De Godlewski, Joseph, « Une liste de proscription », *Le Roussillon*, n° 23, 28/01/1886, p. 1.

<sup>221</sup> Aghulon, Maurice *Marianne au pouvoir, L'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*, Paris Flammarion, 1989.

Mais ne voilà-t-il pas qu'une société de Saint-Omer, dite des *Antiquaires de la Morinte* et qui s'occupe de l'histoire locale, s'avisait de chercher des détails sur l'héroïque Jacqueline Robins. Cette société réactionnaire eut la cruauté d'établir par des preuves irréfutables que Jacqueline Robins, vivant à Saint-Omer en 1910, n'était pas du tout « de la lie du peuple », que c'était une grande riche et noble dame, mariée au sieur de Boyaval, écuyer, capitaine au service de sa Majesté, seigneur de Cambronne en Boullenois etc, etc. Acte de naissance, contrat de mariage, acte de décès, pierre sépulcrale érigée en l'église de Sainte-Marguerite, ne laissaient aucun doute sur cet état civil. L'héroïne de la municipalité républicaine de Saint-Omer était une aristocrate, une cléricale, enterrée dans une église ! Horreur ! C'était pour une femme noble et catholique qu'un conseil municipal bien pensant avait prélevé 20 000 francs sur l'argent du contribuable !

Depuis la découverte, [...] les conseillers municipaux font de longs détours pour ne point passer devant la statue dont le bronze narquois les accuse d'ignorance.<sup>222</sup>

Sur un ton narquois, cet article s'emploie à détourner ce symbole républicain. L'idée d'un conflit de représentation apparaît assez clairement, puisqu'il montre dans un premier temps comment, les républicains ont cherché et construit un symbole, puis il s'attache ensuite à déconstruire ce mythe, preuve à l'appui pour restituer la réalité sur Jacqueline Robins. Il démontre alors cette propension qu'ont les deux partis à élaborer des imaginaires politiques.

Dans le cas de cet article, il s'agit d'un symbole assez méconnu, lié à une ville en particulier. Pourtant le journal s'engage dans la même perspective à contester la républicanisation de symboles plus reconnus. A l'occasion de la fête de l'Armistice, en 1933, il évoque une manifestation des amputés de guerre, ayant provoqué quelques affrontements avec les forces de l'ordre :

On nous a marchandé jusqu'au cortège et pour aller à l'Arc de triomphe qui est à nous avant d'être à la république, il a fallu lutter contre la garde républicaine. Voilà la vérité.<sup>223</sup>

On perçoit alors la volonté de récupérer le symbole de l'Arc de Triomphe. En effet, l'Arc de Triomphe de l'Etoile, bien qu'érigé à l'initiative de Napoléon 1<sup>er</sup> et donc chargé d'une symbolique révolutionnaire, fut l'objet de nombreuses réappropriations. Après la Première Guerre mondiale, ce lieu de mémoire vient s'enrichir d'une nouvelle dimension mémorielle, avec l'inauguration de la tombe du soldat inconnu. Il devient alors le lieu

---

<sup>222</sup> R. De Lavallée, « Grandeur et décadence d'une héroïne », *Le Roussillon*, n° 35, 11/02/1886, p. 1.

<sup>223</sup> Joly, Pierre, « A mes camarades amputés de guerre », *Le Roussillon*, n° 44, 11/11/1933, p. 1.

d'expression d'une mémoire syncrétique et ses usages se multiplient, parfois contradictoires. Ainsi est-il réapproprié durant l'entre-deux-guerres par les nationalistes, qui en font un lieu de communion avec les soldats morts pour la France. La presse jouant un rôle clé dans ce processus de réappropriation, ce genre d'article participe à opérer ce déplacement symbolique.

Enfin, au delà des symboles, *Le Roussillon* recherche, toujours dans cette entreprise de légitimation, à évoquer l'adhésion de personnalités célèbres à la cause royaliste. Il crée ainsi un répertoire de références dans le but de montrer que les royalistes comportent en leurs rangs d'illustres adhérents. En 1933, dans le dernier numéro de l'année, le journal évoque les adhésions récentes de ces personnalités à la cause royaliste :

Que de belles et retentissantes adhésions à la Monarchie depuis quelques années et nous ne citerons que des noms illustres ; le glorieux Amiral Schwerer, le talentueux et courageux Binet Valmer, Léon Mirman, ancien haut commissaire de la République à Metz, et le génial Georges Claude, membre de l'Institut.

C'est pourquoi nous avons confiance en l'avenir du pays. <sup>224</sup>

Le choix de telles personnalités est un moyen pour le journal de montrer que cette adhésion au royalisme est massive, et affecte toutes les strates des élites du pays : militaire avec l'amiral Schwerer, héros de la première guerre mondiale et sympathisant de la ligue d'Action française – il en est le président à partir de 1930 et jusqu'à sa dissolution en 1936 -, littéraire avec Binet-Valmer, ancien combattant devenu écrivain, politique avec Léon Mirman, républicain converti à la monarchie, et scientifique avec Georges Claude, physicien reconnu pour ses travaux sur la liquéfaction de l'air. Ce faisant, il s'agit une fois de plus pour le journal d'établir la légitimité du royalisme, en montrant que ces sommités y adhèrent.

Ce chapitre a donc permis d'interroger les relations que *Le Roussillon* entretient avec l'idéologie royaliste. Il s'agissait en premier lieu d'interroger le paradigme adopté par les

---

<sup>224</sup> Sautès, F-J, « Au gui !... l'an neuf... », *Le Roussillon*, n° 51, 30/12/1933, p. 2.

rédacteurs du journal, et de le mettre en perspective avec la lente élaboration de l'idéologie contre-révolutionnaire. Nous avons ainsi montré comment le discours développé par le journal était en réalité héritier des doctrines d'Edmund Burke, Louis de Bonald, René Latour du Pin, etc. Ce faisant, nous avons défini un ensemble de références dans lesquelles puisent les journalistes du *Roussillon* lorsqu'ils s'emploient à interpréter les faits. On retrouve alors l'impératif défini par pascal Ory, qui imposait à l'historien d'interroger les objets culturels – pour nous le discours médiatique – « en relation à »<sup>225</sup>. Cela nous permet également de constater que plusieurs temporalités participent à l'élaboration de ce discours, par l'irruption de ces doctrines du XIX<sup>e</sup> siècle dans les pages du journal.

Nous avons ensuite essayé de dégager des évolutions, en interrogeant d'abord la constitution de l'équipe de rédaction. Cette première approche, en même temps qu'elle nous a permis de constater l'attachement très fort de cette équipe à l'idéal royaliste, manifesté par leur présence aux postes dirigeants de différentes organisations politiques, nous a également permis d'envisager que le *Roussillon* s'est imposé comme le représentant principal du camp monarchiste dans le département. Une intrication très forte est en effet remarquable, durant l'entre deux guerres, entre l'équipe de rédaction et les diverses organisations satellites de l'Action Française. Toujours dans cette volonté de dégager des évolutions nous avons alors questionné la posture du journal vis à vis du royalisme. Si le nombre d'article évoquant la question reste équivalent entre nos deux périodes, nous avons pu déceler un certain renouvellement de cette posture. En effet, alors qu'avant guerre, le journal est placé dans une position attentiste, se contenant d'évoquer les descendants de la dynastie royale, il passe à l'offensive durant l'entre-deux-guerres, et s'emploie à faire la promotion active du régime monarchique, déployant un argumentaire que nous avons défini.

Enfin, nous avons questionné le poids des imaginaires collectifs dans le conflit qui oppose la République et la monarchie, et tâché de montrer comment les rédacteurs du *Roussillon* œuvraient au processus de construction de ces imaginaires. Nous avons alors dégagé une problématique identitaire, sous tendue par ce conflit, montrant comment l'affrontement politique était le support d'un exposé de la représentation de la nation qu'adoptent les auteurs du *Roussillon*, par l'élaboration d'une mythologie royaliste, autant que par une déconstruction de la mystique républicaine.

---

<sup>225</sup> Ory, Pascal, « Pour une histoire culturelle de la France contemporaine (1870-...). État de la question », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, 1981, n° 2, p. 5-32.

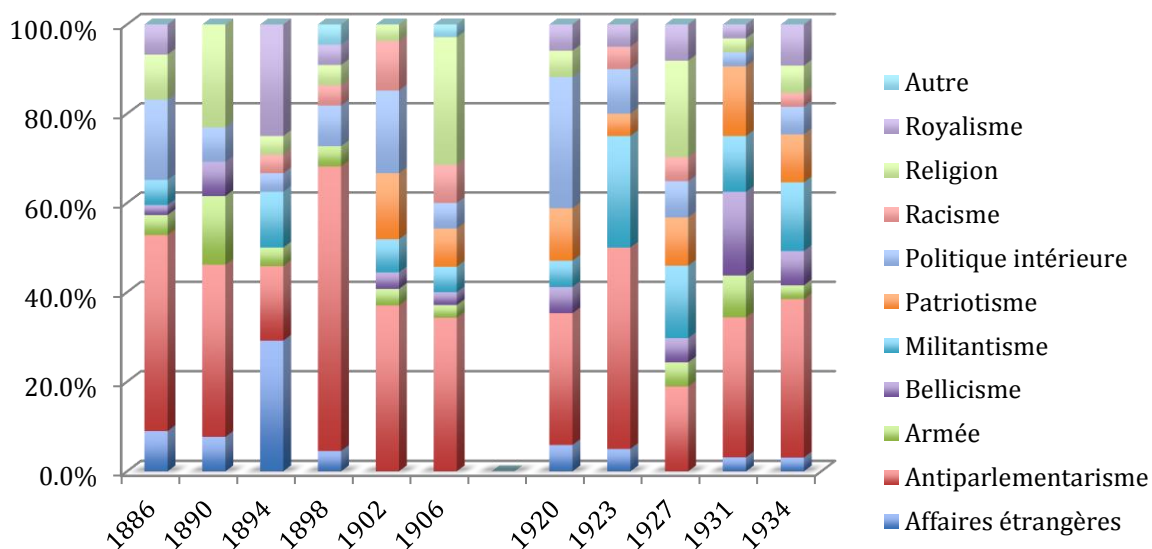
## **Chapitre III**

**« La République contre le peuple », analyse de la nature de l'antiparlementarisme dans *Le Roussillon***



La structure globale du discours dispensé par *Le Roussillon* a révélé la prépondérance de la thématique antiparlementaire.<sup>226</sup> Avec 25,3 % d'apparition dans les articles de notre corpus, elle est la plus représentée. Nous avons mis en lumière le fait que le journal mettait en avant les articles les plus critiques, et c'est sans surprise que l'on constate que les articles traitant d'antiparlementarisme se trouvent souvent en première page. Nous proposerons, pour illustrer cela d'une approche de notre corpus différente de celles adoptées auparavant. Les champs « Page du journal » et « Taille de l'article » du tableur permettent en effet d'isoler les articles qui « font la Une » du journal. Nous les définirons comme les articles qui occupent plus d'une colonne au sein du numéro, et sont situés en première page. Ce faisant, nous éliminons les petits articles qui figurent parfois en première page, pour combler les blancs lors de la composition du journal par les typographes, généralement moins intéressants. Cette approche fournit des résultats sur l'approche globale, et témoigne sans doute davantage des volontés réelles des éditeurs du journal. De même elle est plus sujette à faire apparaître les enjeux conjoncturels.

**Graphique 5. Structure du discours développé par *Le Roussillon*, en fonction des thèmes abordés par les Unes (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



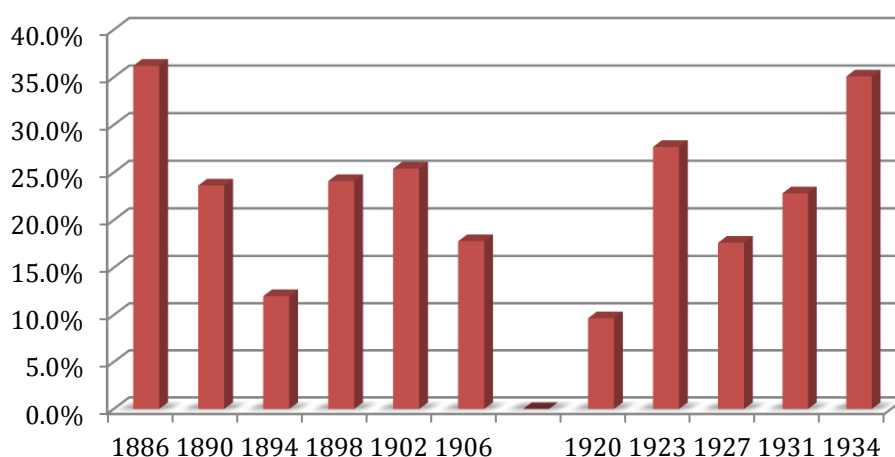
Source: 241 articles, soit 16,1 % du corpus global.

<sup>226</sup> Cf. Graphique 1, Chapitre I, p. 52.



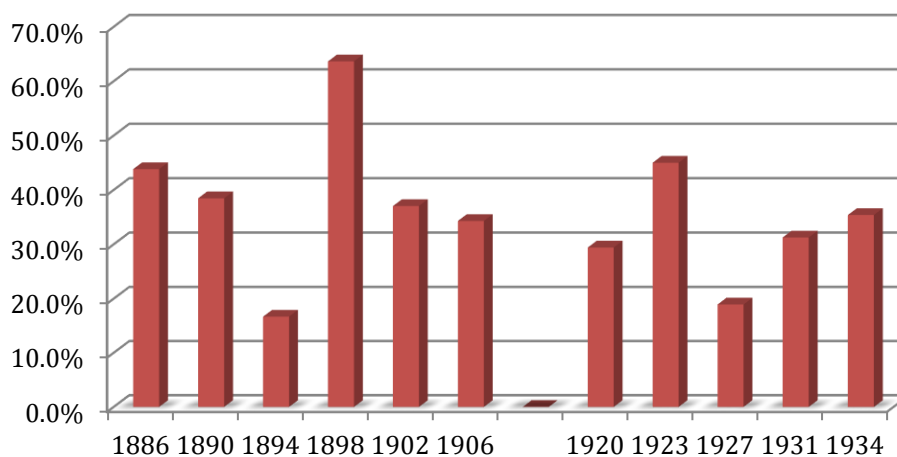
Ce graphique révèle notamment l’empreinte de la mort du Tsar Alexandre III en 1894, qui est l’occasion de longues tirades sur les bienfaits de la monarchie, la prégnance de l’antiparlementarisme et du thème religieux en 1906, année qui cristallise des critiques contre le régime au sujet de la loi de 1905, ou encore le poids des questions de politique intérieure au sortir de la guerre, alors que les réparations et la reconstruction du pays sont au centre des préoccupations. Le poids encore accru de l’antiparlementarisme est également frappant. A titre de comparaison, les deux graphiques suivants correspondent uniquement à la thématique antiparlementaire, le premier en fonction du corpus général, le second en fonction des unes seulement.

**Graphique 6. Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

**Graphique 7. Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans les Unes du *Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 87 articles, soit 5,8 % du corpus global et 36, 2 % du sous corpus « Unes ».

D'un quart des articles en moyenne, (25,3 %) pour le corpus général comprenant les 1494 articles, on passe avec cette nouvelle approche qui ne retient que les unes (242 articles, soit 16,1 % du corpus global), à plus d'un tiers (36,2 %). *Le Roussillon* semble être, avant toute chose, un adversaire de la République parlementaire.

Les articles antiparlementaires abordent majoritairement des questions d'ordre national (72 %), également certaines d'ordre local (18 %), mais assez peu de problématiques internationales (6 %).<sup>227</sup> En effet, la majorité de ces articles concentre des attaques contre le gouvernement, en nommant des personnalités d'envergure nationale – présidents, ministres, ou personnalités publiques reconnues. Il s'engage également dans des polémiques locales, attaquant les élus des Pyrénées-Orientales, en particulier la famille Brousse, véritable lignée de républicains perpignanaise, bénéficiant de plusieurs sièges au conseil municipal de Perpignan et propriétaires du journal *L'Indépendant*, grand rival du *Roussillon*, qui le devance rapidement et écrase tous ses concurrents par son tirage.<sup>228</sup> Le journal sera dirigé par Emmanuel Brousse de 1873 à 1898, puis par son fils Emmanuel Brousse jusqu'en 1927, son petit-fils Emanuel Brousse jusqu'en 1930, et enfin son fils Louis Brousse jusqu'en 1935.<sup>229</sup> Cette articulation des critiques d'ordre local et national participe à la stratégie rhétorique du journal. Ces premières considérations statistiques amènent à s'intéresser aux « sous-thèmes » relatifs à l'antiparlementarisme.

Nous pouvons diviser les critiques adressées à la République en trois catégories. La première recouvre les attaques portées contre le fonctionnement du régime parlementaire. Le journal entend en effet condamner les institutions républicaines (sous-thème « Institutionnel »<sup>230</sup>). Sur ce plan, les critiques portent majoritairement sur l'immobilisme politique auquel la République condamnerait le pays. Cela peut d'ailleurs sembler paradoxal, puisque d'autres critiques portent sur les mesures prises par le gouvernement, qui, précisément, engendrent des changements radicaux. Les journalistes dénoncent ainsi les querelles internes au gouvernement, se faisant un plaisir de souligner le moindre désaccord des parlementaires, ou bien l'instabilité ministérielle qui interdit l'entreprise de toute politique durable. Dans le même sens, sont formulées les critiques du fonctionnement de la République

---

<sup>227</sup> Pour certains articles, il fut impossible d'attribuer une échelle de pertinence géographique, la somme de ces proportions n'atteint donc pas 100 %.

<sup>228</sup> En Annexe 20 « Courbe du tirage de L'indépendant des Pyrénées-Orientales, rival du Roussillon », p. 252.

<sup>229</sup> Bonnet, Gérard, *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales: un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950 : l'entreprise, le journal, la politique*, Publications de l'Olivier, Perpignan, 2004.

<sup>230</sup> Principalement la chambre des députés.

(sous-thème « Fonctionnel »). Ces critiques condamnent la démocratie, d'abord dans son principe, ensuite dans son application, jugeant que le régime républicain n'a que l'apparence de ce qu'il prétend être.

Enfin, une dernière catégorie de critiques porte sur la politique gouvernementale et ses administrateurs. A ce propos, les critiques concernent majoritairement l'économie (sous-thème « Economique »<sup>231</sup>), et portent sur les problèmes financiers induits par le régime. Ce sont, par exemple, les dépenses excessives des fastueuses réceptions de dignitaires étrangers, ou bien les salaires des parlementaires qui sont mis en cause. Les attaques contre les hommes (sous-thème « Attaque de parlementaires ») prennent des formes les plus diverses, touchant à des caractères personnels, et cherchent généralement à décrédibiliser les politiciens aux yeux de l'opinion. Elles dénoncent les ambitions personnelles, la corruption, la fraude fiscale, et sont à ce titre, assez liées à la question morale.

La dernière concerne la condamnation morale de la République et des institutions civiles, les rédacteurs du *Roussillon* accusant régulièrement le régime parlementaire d'engendrer la corruption des élus. Ces derniers n'écouteraient que leurs intérêts particuliers, n'agiraient que par démagogie. Cette critique mène à celle des institutions civiles, comme la justice, l'hôpital ou l'école, qui seraient corrompues par les mêmes excès, en même temps que perverties par l'idéal laïque. Elle se manifeste à travers l'utilisation de figures archétypales, utilisées pour discréditer la République.

## **I/ République et démocratie, les critiques ontologiques du *Roussillon* contre le régime**

Nous pouvons identifier deux nouveaux pôles de critiques qui viennent compléter la question morale : d'une part, une critique d'ordre ontologique qui s'attaque aux fondements de la démocratie et de la République ; d'autre part, une critique de la politique orchestrée par les gouvernements qui se succèdent, attachée aux faits. Nous interrogerons ces deux dimensions dans une démarche qualitative fondée sur l'analyse du contenu des articles.

---

<sup>231</sup> D'autres domaines sont également critiqués, mais ils apparaissent dans d'autres thématiques, notamment au sein des thématiques « Religion », « Politique intérieure », et « Affaires étrangères ».

## L'inconstance du système républicain

A première vue, les critiques qui affectent les fondements du régime tiennent à un fait principal : son incapacité à prendre efficacement des décisions. Cela découle de l'attachement du journal au principe monarchique. La monarchie étant présentée comme le gage absolu de la stabilité, les critiques concernant l'instabilité gouvernementale servent à faire du modèle royaliste un idéal politique par contraste. En effet, nous avons déjà montré qu'une dialectique est toujours à l'œuvre entre les critiques et l'idéalisation de concepts opposés aux idéaux républicains. La critique sert la défense des opinions.

Les articles dénoncent la fragilité des gouvernements successifs, ces « ministres de quinze jours, ou de quarante-huit heures », qui « tombent comme les feuilles de nos arbres ». <sup>232</sup> En témoigne par exemple cet article lapidaire, intitulé « Vingt-et-un ministères » du 13 janvier 1886, qui se contente de dresser la liste, sans commentaires, des nombreux ministères et ministres qui se sont succédés depuis la proclamation de la République. Il en va de même avec cet article du 28 octobre 1933, qui attaque la brièveté du ministère Daladier (31 janvier - 24 octobre 1933) : « Et puis... et puis... ce ministère a duré huit mois, (les contribuables sauront à quel prix), il faut bien céder la place à d'autres » <sup>233</sup>. Le journal cherche en outre à montrer que cet état de fait est la conséquence directe du parlementarisme. En 1898, il déclare : « La Chambre n'est en somme, au point de vue psychologique, qu'une femme, et souvent même, une femme hystérique » <sup>234</sup>. Au-delà de révéler la misogynie latente du camp conservateur, cet article entend expliquer que le système parlementaire induit une incapacité à prendre des décisions rationnelles. Cette observation conduit au second volet de ces critiques ontologiques concernant la paralysie politique provoquée par le régime.

En ce sens, le journal manifeste la volonté d'exploiter la moindre dissension interne au camp républicain, pour montrer que ces querelles desservent la capacité décisionnelle du gouvernement. Dans un article intitulé « Lettre de Paris » de janvier 1886, le journal exploite par exemple une dissension entre Freycinet, nouvellement élu président de la chambre des ministres, et Boulanger, à propos du général Cambon, sans donner raison à aucun d'entre eux. <sup>235</sup> Boulanger, alors ministre de la guerre, s'oppose pour des raisons personnelles à son

---

<sup>232</sup> « Vingt-et-un ministères », *Le Roussillon*, n° 10, 13/01/1886, p. 1.

<sup>233</sup> « Crise ministérielle », *Le Roussillon*, n° 42, 28/10/1933, p. 3.

<sup>234</sup> « La fin du parlementarisme », *Le Roussillon*, n° 129, p. 1.

<sup>235</sup> « Lettre de Paris », *Le Roussillon*, n°17, 21/01/1886, p. 2.

maintien comme résident général à Tunis. Episode assez banal, mais qui sert les propos du journal, dont le but est de démontrer que les républicains ne peuvent s'entendre, même entre eux. On peut également lire dans le numéro du 16 janvier de la même année, à propos d'une querelle opposant Camille Pelletan, député proche de Clémenceau qui accuse Jules Roche, son ancien allié, d'opportunisme électoral : « Ce qui est amusant dans cette dispute, c'est que les républicains ont tous raison, les uns contre les autres »<sup>236</sup>. Le journal cherche donc à faire ressortir les animosités personnelles qu'il accuse de troubler la politique du gouvernement. Cela lui permet de suggérer qu'elles relèvent des ambitions et rivalités, qui n'auraient rien à faire en politique.<sup>237</sup> Ces querelles internes participeraient alors en effet de la paralysie du régime. Elles provoqueraient l'effet de donner à la chambre une incohérence politique.

Les républicains ne seraient pas intègres et pourraient infléchir leur ligne politique par intérêt. Dans un article daté du 18 janvier 1886, « La Déclaration ministérielle », André Despéramons s'interroge sur un changement de cap politique effectué par les chambres, à l'occasion de l'investiture de Freycinet à la présidence du conseil. Il constate en effet que les chambres avaient fait opposition à Brisson seulement deux mois auparavant, et qu'elles applaudissent aujourd'hui Freycinet, alors que leurs programmes sont sensiblement identiques. Il s'adonne avec sarcasme à une comparaison des deux discours :

Sur la politique coloniale, Monsieur Brisson disait : « Pas d'expéditions lointaines mais pas d'abandon, nous prendrons les mesures compatibles avec l'honneur et les intérêts de la Patrie. » (...) Que dit Monsieur de Freycinet ? « La France ne veut pas d'expéditions lointaines mais nous n'abandonnerons pas les possessions acquises. »<sup>238</sup>

Il la décline alors pour chacun des points du programme, retrouvant cette parfaite symétrie. Despéramons cherche ainsi à souligner l'inconstance de la chambre basse pour la décrédibiliser. Celle-ci manquerait d'intégrité et voterait finalement au gré de la conjoncture politique.

---

<sup>236</sup> « Union, Concorde », *Le Roussillon*, n°13, 16/01/1886, p. 1.

<sup>237</sup> Vaillant, Alain, « La polémique », in : Kalifa, Dominique, Régnier, Philippe, Thérenty, Marie-Eve et Vaillant, Alain (dir.), *La civilisation du journal, histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 969 – 978.

<sup>238</sup> Despéramons, André, « La Déclaration ministérielle », *Le Roussillon*, n°14, 18/01/1886, p. 1.

D'autre part, *Le Roussillon* répugne au jeu des alliances, estimant qu'elles sont une preuve de plus de la perversité du régime démocratique. Ainsi, André Despéramons publie-t-il en 1898 un article qui énonce :

Notre réponse au dernier article de *L'Indépendant*, attirait l'attention de notre confrère sur la maladroite brutalité de ses formules. Sa théorie sur « la vraie concentration » pouvait, en effet se résumer ainsi : « Ménageons la droite tant que ses voix nous serons nécessaires, mais aussitôt que nous pourrons nous passer de ses services, unissons-nous aux radicaux, et tapons avec eux sur elle. »<sup>239</sup>

Encore une fois, l'intégrité du personnel républicain est mise en cause, ou du moins condamnée à ce système d'alliances circonstanciées. Néanmoins, dans le cas présent, les conservateurs se considèrent lésés. Les royalistes ont pourtant su effectuer en leur temps certaines manœuvres politiques, et une dizaine d'années auparavant, ils avaient rallié le boulangisme en espérant qu'il puisse servir leur cause.<sup>240</sup>

Comment des gouvernements si brefs, constitués de parlementaires qui virent de bord au gré de la conjoncture et se querellent incessamment, pourraient-ils entreprendre une politique durable, nécessaire au redressement la France ? Telle est la question que supposent ces trois premières critiques convergentes. Pourtant – et cela peut sembler paradoxal – un troisième type de critique intervient, concernant cette fois, l'immobilisme politique. En effet, si *Le Roussillon* dénonce l'inconstance, il accuse également l'appareil démocratique d'être vicié, en ce qu'il placerait au pouvoir des républicains qui mènent une politique toujours identique. Apparaît alors une certaine tension au sein de ces critiques à l'encontre du modèle républicain : d'une part, on condamne l'incessante succession des gouvernements, une instabilité forte ; d'autre part, on attaque une certaine permanence sur le plan politique, des idées républicaines. Venons en maintenant à l'étude de cette nouvelle critique.

---

<sup>239</sup> Despéramons, André, « Toujours les mêmes », *Le Roussillon*, n° 133, 08/06/1898, p. 1.

<sup>240</sup> Levillain, Philippe, *Boulangier, fossoyeur de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1982.

## La démocratie disqualifiée

*Le Roussillon* estime que, si des individus du même bord politique monopolisent la représentation dans les chambres et au gouvernement, c'est que l'appareil démocratique serait compromis et n'honorerait pas le rôle qui lui incombe. Il s'emploie alors à dénoncer les agissements qui lui paraissent entrer en contradiction avec le principe démocratique. Cependant, il est lui-même opposé à ce principe. En effet, les royalistes estiment que le peuple n'est pas apte à prendre les décisions qui servent l'intérêt national. Pour eux, l'exercice politique nécessite une éducation spécifique, et l'ouvrier ou le paysan seraient incapables de savoir ce qui serait bon pour leur pays, prisonniers tout comme les parlementaires, de leur intérêt particulier. Cela transparaît dans cet article de Léon Robert Gallois, daté du 4 février 1920 :

Alors même que Monsieur Deschanel fait appel au courage des Français, Monsieur Brousse fait appel à leur civisme. Il voudrait que la préoccupation de l'intérêt personnel ne primât plus chez les électeurs toutes les autres considérations - mais c'est impossible, on ne peut pas changer la nature humaine! - C'est bien mon avis. Les démocrates voyez vous, sont des utopistes, ils se représentent les hommes comme des poupées mécaniques, toutes colorées de la même façon, toutes de la même taille, toutes du même esprit, et toutes préoccupées uniquement de l'intérêt commun. Encore faudrait-il que l'île où habiteraient ces poupées automates ne fut pas grande pour que l'intérêt commun ou général put y coïncider avec la somme des intérêts particuliers. (...) Monsieur Brousse, s'il se rend compte de la malfaisance du régime actuel, croit possible de l'améliorer, c'est pourquoi il blâme les électeurs de leur égoïsme et voudrait les voir uniquement patriotes. - autant reprocher à l'éléphant sa trompe comme dit Léon Daudet ! S'ils étaient uniquement patriotes d'ailleurs, cela leur donnerait-il la compétence ? - Certes non. La Démocratie en vérité ne peut pas être la base du Gouvernement d'un grand pays. D'une part l'intérêt particulier des électeurs leur cachera toujours le général, de l'autre leur incompetence sans remède leur empêchera toujours de décider utilement des questions nationales.<sup>241</sup>

Cet article explicite clairement ce rejet de la démocratie en même temps qu'il montre comment ce rejet est provient de considérations philosophiques. En effet, à l'origine de ce rejet est le postulat que l'Homme serait « naturellement » conditionné par des contraintes géographiques, qui le déterminent à ne voir que son propre intérêt particulier. On est proche

---

<sup>241</sup> Robert Gallois, Léon, « L'intérêt général », *Le Roussillon*, n° 22, 04/02/1920, p. 1.

de la conception herderienne de la Nation définie en introduction. Ce postulat s'oppose alors à l'universalisme républicain. Aussi, cette question sur la nature de l'homme semble déterminante et on la trouve à la base de la réflexion sur la démocratie. En effet, cet axiome établi, le sophisme n'est plus bien loin : si l'Homme est par nature égoïste, incapable de penser l'intérêt général et que les électeurs sont tous réduits à leur condition humaine, alors les électeurs sont incapables de décider pour l'intérêt de la nation.

Au delà de condamner le principe démocratique, le journal s'offusque à de nombreuses reprises, de ses dysfonctionnements. Le premier de ces vices concerne la fraude électorale. En 1894, il accuse M. Wilson, élu dans la ville de Loches, d'avoir acheté des voix.<sup>242</sup> Le 2 janvier 1886, un article intitulé « Chronique électorale », dénonce une fraude qui aurait eu lieu à l'occasion de l'élection législative dans le Tarn-et-Garonne.<sup>243</sup> Il attaque l'ingérence de la commission de recensement pour avoir supprimé plusieurs centaines de bulletins allant au parti conservateur. Il ajoute également une précision concernant le parfait respect du légalisme par le camp conservateur, toujours sur ce mode binaire, qui consiste à établir une critique et à y opposer une louange de ses propres principes.

Au-delà des urnes, la démocratie s'exerce aussi à travers la presse. En effet, l'appareil médiatique joue un rôle croissant en matière d'élections. La visibilité médiatique que confère l'appui d'un grand quotidien national, est un avantage incontestable lorsque l'on mène campagne.<sup>244</sup> De même pour le gouvernement, l'appui des médias est important en ce qu'il permet de légitimer la politique qui est menée. Le respect de la démocratie dans un pays se mesure donc en partie à l'aune de la liberté de presse qui règne en son sein. Les deux périodes qui font l'objet de cette étude garantissent à la presse une liberté inédite auparavant. En effet, le 29 juillet 1881 est votée la loi sur les nouvelles libertés de presse. Cette loi, en conférant à la presse un statut qui l'exempte de tout contrôle préalable, par l'instauration de certains délits (diffamation, incitation au crime, etc.), entendait instituer un certain équilibre entre la liberté d'expression et la sécurité des personnes. Elle reste en vigueur sur l'ensemble de la période étudiée, à quelques exceptions près, notamment par la promulgation des « lois scélérates », en décembre 1893 et juillet 1893, qui introduisent la censure des publications anarchistes, entraînant l'exil du *Père Peinard* d'Emile Pouget à Londres. Durant la guerre également, la

---

<sup>242</sup> « L'élection de Monsieur Wilson », *Le Roussillon*, n° 256, 02/11/1894, p. 2. Au mois de janvier 1886, le journal publie 7 articles qui dénoncent des fraudes.

<sup>243</sup> « Chronique électorale », *Le Roussillon*, n° 1, 02/01/1886, p. 1.

<sup>244</sup> Muhlman, Géraldine, « La démocratie médiatique », in *La Civilisation du journal...*, op. cit, pp. 1367 - 1380



censure est instaurée, dès la proclamation de l'état de siège, le 2 août 1914, et est levée en octobre 1919.<sup>245</sup>

Pourtant, les nationalistes du *Roussillon* attaquent également la réalité de cette liberté de presse. Ils estiment qu'elle est asservie à l'Etat. Cette critique prend forme sous la plume de Maurice Pujo, critique littéraire ayant contribué à la création de l'Action française, et fondateur des Camelots du roi. *Le Roussillon* consacre un important article, recouvrant presque intégralement la première page du numéro du 16 décembre 1933, à la parution de l'un de ses ouvrages, *Les Camelots du Roi*. On peut notamment y lire :

Les institutions démocratiques sont ainsi agencées [...] qu'elles rendent impossible toute modification de la loi dans le sens national. Sous le nom menteur de volonté du peuple, ces institutions donnent la parole au nombre ignorant et dupable à merci. La bande qui tient le pouvoir, qui dispose des largesses du budget, qui a acquis par ses complaisances, le concours de la finance maîtresse des journaux, se charge de fabriquer l'opinion et de fixer le choix du corps électoral. [...] Jouant sans scrupules avec les faits, les supprimant ou les déformants à leur gré, [les journaux] n'offrent au public qui croit recevoir la vérité, que ce qui convient aux besoins de leur maîtres.<sup>246</sup>

Maurice Pujo affirme qu'il existerait une certaine connivence officieuse entre les élites financières, politiques et médiatiques. Comme lui, les rédacteurs du *Roussillon* théorisent l'existence d'une presse d'Etat, ou grande presse, qu'ils accablent fréquemment. L'auteur fait également le lien entre la presse et le principe démocratique, dont il développe une conception assez pessimiste. Selon lui, la presse modèle l'opinion publique et oriente les électeurs à merci. Dès lors, dans les conditions de son hypothèse d'un gouvernement qui contrôle la presse, le principe démocratique serait une supercherie. Lorsqu'il évoque les détournements et les suppressions des faits, cela relève d'une vision assez partagée par le camp antiparlementaire français.<sup>247</sup> En effet, l'affaire Oustric, scandale politico-financier qui provoqua la chute du gouvernement Tardieu, le 4 décembre 1930, à la suite de l'implication

---

<sup>245</sup> Pour les informations sur la loi de liberté de presse voir Bellanger, Claude, Godecho, Jacques, Guiral, Pierre et Terrou, Fernand, *Histoire générale de la presse française, tome 3 : De 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1972.

<sup>246</sup> Pujo, Maurice, « Les Camelots du Roi », *Le Roussillon*, n° 49, 16/12/1933, p. 1.

<sup>247</sup> Bouchet, Julien, « La République du conciliabule ou la souveraineté confisquée », *Siècles* [En ligne], 2013.

du garde des sceaux Raoul Péret, n'est pas très loin, et les nationalistes dénoncent le rôle de la « presse d'Etat » qui essaierait d'étouffer ce genre de scandales.<sup>248</sup>

Cette opposition à la presse s'incarne plus particulièrement dans la lutte acharnée contre le rival tout puissant à l'échelle locale de la famille Brousse. En effet, *Le Roussillon* n'aura de cesse de le combattre, et cette querelle est aussi vieille que le sont ces deux journaux. En 1898, paraît un article qui atteste de la haine réelle que *Le Roussillon* professe à l'égard de *L'Indépendant* :

Sans la droite, ce serait la folie en permanence au palais Bourbon. Pis que cela, le coup d'état en perspective, qui nous montrerait les républicains de *L'indépendant* « se faisant crever la peau, mettre en prison, envoyer à Cayenne ou à Lambessa ». Rien que d'y penser on en a la chair de poule.<sup>249</sup>

Encore une fois, la violence de ces propos est surprenante et donne le ton des affrontements qui ont lieu entre les différents acteurs politiques. Si les rédacteurs du journal manifestent cette haine pour leur rival, c'est au nom de cette question de la vérité dans la presse et du lien supposé que le journal entretient avec le gouvernement. Il l'explique parfois :

L'indépendant n'a pas d'idée, il est tout simplement gouvernemental.<sup>250</sup>

Le plus grand journal des Pyrénées orientales, qui professe à l'égard du vrai et du faux le plus grand des mépris, a jugé très habile d'accorder gratuitement aux évêques français, une opinion forgée par lui-même de toutes pièces. C'est beau, c'est même très beau. Il manquait au journal de la rue d'Espira qui possède déjà une belle couronne de tartufferies, et de mensonges, ce dernier fleuron : la fabrication des faux.<sup>251</sup>

On ressasse aux lecteurs du *Roussillon* une critique de l'instrumentalisation des faits, avec l'idée que le journal est à la botte du gouvernement et qu'il peut aller jusqu'à inventer des documents, pour atteindre les catholiques. Il est ici question d'un document produit par les évêques à propos de l'Action française, à l'heure de l'excommunication, accusant cette

---

<sup>248</sup> Offenstadt, Nicolas, Boltanski, Luc, Calverie, Elisabeth et Van Damme Stéphane, *Affaires, scandales et grandes causes : De Socrate à Pinochet*, Paris, France, Stock, 2007.

<sup>249</sup> Despéramons, André, « Provisoire », *Le Roussillon*, n° 129, 04/06/1898, p. 1.

<sup>250</sup> Le Citadin, « Carnet du Citadin », *Le Roussillon*, n°87, 01/06/1923, p. 1.

<sup>251</sup> Alceste, « Faussaire », *Le Roussillon*, n° 12, 19/03/1927, p. 1.

organisation d'être « la plus grande mystification des temps modernes. »<sup>252</sup> L'enjeu est d'importance à ce moment où une partie des catholiques français vont s'éloigner de l'Action Française après sa condamnation pontificale.<sup>253</sup>

*Le Roussillon* pourfend donc le régime de la démocratie parlementaire, qu'il attaque dans ses fondements. Le système démocratique serait inadapté à la gouvernance d'un pays comme la France, car il interdirait la mise en place d'une politique au service de l'intérêt national, à cause du conflit des intérêts particuliers. En même temps, il serait mal appliqué, notamment du fait du rôle de la presse, qui serait soumise au gouvernement, n'honorant pas le rôle qu'elle s'arroge de promouvoir la diversité des opinions politique, et s'adonnant sans scrupules à une déformation de la vérité. Ces premières critiques, autant celle de la République que de la démocratie, sont donc d'ordre ontologique et condamnent l'idéal républicain dans ses principes.<sup>254</sup> L'antiparlementarisme se manifeste néanmoins également dans une lutte acharnée d'un autre ordre, dirigée contre la politique menée par le gouvernement.

## **II/ De l'armée à l'économie, la critique de la politique d'Etat**

« La République contre le peuple », ainsi s'intitule un article signé F. J Sautès, journaliste polémiste, qui prêta également sa plume à *Gringoire* durant l'Occupation. L'article s'emploie, sur un ton démagogique, en appelant aux passions populaires, à dresser une ligne de fracture entre « les politiciens en mal de pouvoir » et « les petites gens ».<sup>255</sup> Ce populisme est présent dans le discours du *Roussillon* dans les deux périodes étudiées. Il est le support de deux types de critiques principales, concernant notamment l'abandon des intérêts nationaux par le gouvernement et les difficultés économiques du régime.

### **« L'armée républicaine » contre l'intérêt national**

La grandeur de la France est une obsession pour les nationalistes. Dès ses origines, la question de l'intérêt national y est centrale. Du nationalisme ouvert, avec la genèse des

---

<sup>252</sup> *Ibidem*.

<sup>253</sup> « Les enjeux d'une crise, » Prévotat, Jacques, *Les catholiques et l'Action Française, Histoire d'une condamnation*, Paris, Fayard, 2001, pp. 401 – 530.

<sup>254</sup> Nous questionnerons la place accordée à cette critique ontologique dans la quatrième partie de ce chapitre.

<sup>255</sup> Sautès, F.J., « La République contre le peuple », *Le Roussillon*, n° 1, 06/01/1934, p. 3

nations modernes où s'affirme le principe de souveraineté en Europe comme en Amérique Latine, au XIX<sup>e</sup> siècle, au nationalisme fermé de l'extrême droite des années 1930, c'est l'idée d'intérêt national qui nourrit la doctrine nationaliste.<sup>256</sup> Il est d'ailleurs remarquable que cette recherche de l'intérêt commun ait pu engendrer une telle diversité de doctrines. C'est sans doute parce que la notion de bien commun elle-même a évolué radicalement au fil des deux siècles. Elle correspond au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour les nationalistes des premiers temps ; elle est la grandeur jalouse de la Nation pour les derniers.<sup>257</sup> Cette recherche de la grandeur nationale pousse *Le Roussillon* à développer une nouvelle critique accusant le gouvernement républicain de s'être détourné des impératifs de cette grandeur. L'étude de cette problématique sera l'occasion d'explorer des questions d'ordre géopolitique. En effet, *Le Roussillon* mesure souvent la grandeur de la Nation française relativement à celle des nations voisines.

Dès lors, cette accusation passe par un double discours, reposant d'une part sur la faiblesse intérieure de la France ; d'autre part sur un grandissement des forces étrangères qui menaceraient la France. Si ces deux procédés sont concomitants, le contexte influe néanmoins sur la prédominance tantôt de l'un tantôt de l'autre. De 1886 à 1906, période profondément marquée par l'empreinte du décadentisme, le journal favorise un discours fondé sur l'érosion de la grandeur française, tandis que, durant l'entre-deux-guerres, et d'autant plus à partir des années 1930, alors qu'on commence à regarder l'autre rive du Rhin avec inquiétude, il souffle davantage sur les braises de la psychose germanique. Cela contribue à entretenir un climat belliqueux et raciste.

Ainsi, dans la première période, l'idée d'une dégradation de la position française est-elle omniprésente. Humiliés par la défaite du dernier conflit dans lequel la France s'est engagée, les nationalistes sont préoccupés par les questions militaires. L'attachement du nationalisme à l'armée remonte également à sa genèse, et n'a jamais cessé d'être entretenu. Raoul Girardet en fait état :

L'armée est célébrée pour [les « patriotes » de la restauration], comme l'instrument quasi messianique de leur grand rêve de bouleversement européen. Elle incarne pour [les

---

<sup>256</sup> Girardet, Raoul, *Le nationalisme français : 1871-1914*, Paris, Editions du Seuil, 1983.

<sup>257</sup> *Ibidem*.

militants nationaux des dernières années du siècle], tous les principes rassemblés de l'Ordre, de l'Autorité, de l'unité et de la continuité nationale.<sup>258</sup>

Le journal souligne effectivement l'importance d'une armée puissante. Dès 1886, il publie par exemple une circulaire de l'amiral Aube, alors ministre de la Marine, qui énonce : « La seule raison d'être de la marine militaire, c'est la grandeur, c'est surtout la défense de la patrie. Oublier ce devoir, le méconnaître, serait une faute d'autant plus grave, que la patrie place toute sa confiance en elle. »<sup>259</sup> Au delà d'évoquer l'importance d'une marine forte, cette circulaire entend la glorifier, en n'hésitant pas à proclamer que la Nation est unanimement admirative pour l'armée. La en haute estime qu'accordent les auteurs du *Roussillon à l'armée*, les pousse à élaborer une critique constante de la politique du gouvernement en matière militaire. D'abord, ils s'emploient à établir un lien entre la République et la dégradation de l'armée, comme en atteste cet article, signé par Despéramons :

Et l'armée, et la discipline, et les intérêts majeurs de la patrie, et les nécessités de la défense nationale ? Sottises que tout cela. Ce sont les journalistes et les députés qui commandent au ministère de la guerre. (...) Tous les jours, la politique prend dans nos régiments une importance plus grande, et sous peu nous verrons les préfets nommer les colonels et commander les troupes.<sup>260</sup>

La critique cible l'influence néfaste du régime républicain qui, en s'emparant de l'armée, l'aurait pervertie en lui ôtant la rigueur qui la régissait alors. C'est d'ailleurs bien la discipline qui est pointée du doigt, et on retrouve le principe d'ordre si cher aux conservateurs. D'autre part, sur les articles du corpus de la première période, une dizaine s'emploient à dénoncer l'insuffisance du budget militaire, ou à le comparer avec celui des nations voisines dans le but d'éveiller l'inquiétude. C'est notamment le cas dans un article qui paraît en 1894, intitulé « Le Traître Dreyfus » :

---

<sup>258</sup> Girardet, Raoul, « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », *Revue française de sciences politiques*, 1958, pp. 505-528.

<sup>259</sup> « Circulaire aux fonctionnaires », *Le Roussillon*, n° 29, 04/02/1886, p. 2.

<sup>260</sup> Despéramons, André, « L'armée Républicaine », *Le Roussillon*, n° 29, 04/02/1886.

Pour terminer, un renseignement aussi curieux que triste : sait-on quelle est la somme dont dispose le ministère de la guerre pour son service de renseignement ? 500 000 francs. En Allemagne, cinq millions sont affectés au même service.<sup>261</sup>

On voit bien ici comment le journal essaye d'attirer l'attention sur cette différence considérable des budgets de service de renseignement. Il veut ainsi persuader ses lecteurs que les décisions prises par leurs représentants trahissent l'intérêt de leur Nation. Ce recours à la comparaison est systématisé durant la seconde période. En effet la haine de l'Allemagne, après le premier conflit mondial est un outil efficace lorsqu'il s'agit de susciter une émotion populaire. Dès lors la comparaison avec le voisin allemand attise les tensions. L'entre-deux-guerres est également de nouveau ponctué par des attaques à l'encontre du budget militaire de la France, et leur nombre s'accroît à partir des années 1930.<sup>262</sup>

Le gouvernement rogne les crédits militaires, diminue les cadres en supprimant 5000 emplois d'officiers, se laisse distancer par les aviations d'au moins trois puissances européennes, laisse à l'état embryonnaire nos unités navales.<sup>263</sup>

La politique briandiste menée par le gouvernement ne pourrait plus tenir face à l'urgence d'un réarmement français, comme en atteste F. J. Sautès dans cet article, dix mois après l'accession de Hitler au pouvoir : « Les usines allemandes de Krupp et de Mauser, travaillent jour et nuit pour la prochaine guerre : des millions d'obus, des milliers de canons, de fusils et de mitrailleuses sont emmagasinés. Des citernes et des réservoirs spéciaux sont emplis de liquides et de gaz asphyxiants. »<sup>264</sup> Cette évocation des gaz asphyxiants, qui avaient fait couler de l'encre lors de leur première utilisation à la bataille d'Ypres, en 1915, dont l'issue fut une cuisante défaite des forces alliées, sert également à pervertir l'ennemi.<sup>265</sup> Monnaie courante en tant de guerre, la disqualification morale de l'ennemi débute avant même que celle-ci ait commencé.

Enfin, le discours belliciste va s'enrichir d'un nouvel aspect dans la seconde période, qui passe par la condamnation du pacifisme. Celle-ci était inexistante entre 1886 et 1906. En

---

<sup>261</sup> « Le traître Dreyfus », *Le Roussillon*, 08/11/1894 261, p. 2.

<sup>262</sup> Vaïsse, Maurice (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

<sup>263</sup> Ripouill, Théo « La réunion de rentrée », *Le Roussillon*, n° 43, 04/11/1933, p. 1.

<sup>264</sup> Sautès, F.J « Quinze ans après Rethondes », *Le Roussillon*, n° 45, 18/11/1933, p. 1.

<sup>265</sup> Buffetaut, Yves, *La Première attaque aux gaz : Ypres, 22 novembre 1915 : Bretons, coloniaux et Normands dans l'enfer des gaz*, Ysec éditions coll. « Un jour de la Grande guerre », 2003.

effet, la défaite de 1870 commençait à s'estomper dans l'imaginaire collectif, la jeune génération n'ayant pas connu le front. Les tensions franco-allemandes se sont quelque peu affaiblies, bien que l'Allemagne mène une politique diplomatique qui cherche à isoler la France sur la scène internationale.<sup>266</sup> Malgré cela, la guerre ne paraît pas imminente et les courants pacifistes n'ont pas lieu d'être à ce moment. En 1934, les choses sont différentes. Parallèlement à la montée en puissance d'Hitler, qui semble disposé à entreprendre une politique de conquête, l'idée d'une guerre imminente se développe dans les consciences, et des courants pacifistes voient jour dans les mouvements d'anciens combattants, ou dans les milieux intellectuels.<sup>267</sup> Même avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, dès 1925, un appel pour la révision du traité de Versailles est lancé par l'écrivain Victor Marguerite : au banc des signataires, on trouve Henri Barbusse, Romain Rolland, Georges Courteline, etc. Les productions littéraires et cinématographiques qui dénoncent la guerre se multiplient dans les années 1930, à tel point qu'une véritable pensée pacifiste se développe.<sup>268</sup> *Le Roussillon* entend la combattre. Nous avons d'ailleurs évoqué l'implication très concrète de certains de ses journalistes dans cette lutte, qui s'étaient opposés à une manifestation pacifiste en 1931.

Le journal développe donc une réflexion sur l'armée, dont il fait un véritable gage de la souveraineté nationale. Selon lui, le gouvernement mène une politique militaire désastreuse. On peut noter une évolution au sein de ces attaques puisque durant l'entre-deux-guerres, le journal recourt davantage à la comparaison de la puissance française, avec celle des forces étrangères, notamment l'Allemagne, afin de susciter l'urgence d'une réaction gouvernementale. Cela atteste d'un déplacement du référentiel utilisé pour définir la grandeur de la Nation. Au-delà de ces critiques attachées à la grandeur nationale se lit dans *Le Roussillon* une critique permanente de la politique économique du pays, dans laquelle le populisme devient omniprésent.

---

<sup>266</sup> Bérenger, Jean, Soutou, Georges-Henri (dir.), *L'ordre Européen du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998.

<sup>267</sup> Sirinelli, Jean-François, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

<sup>268</sup> Voir notamment en 1931 *Le grand troupeau* de Giono ; en 1932 *Voyage au bout de la nuit* de Céline ; en 1937 *La Grande Illusion* de Jean Renoir ou encore en 1938 *J'accuse* (2<sup>e</sup> version) d'Abel Gance.

## Les difficultés économiques du régime, motif chronique

Au sein de la thématique antiparlementaire, les problématiques économiques représentent en moyenne 18,2 % des articles (16,4 % pour la première période, et 20,0 % pour la seconde). Cette question de l'économie est donc centrale dans le processus de disqualification de la République. Dans cette perspective, le journal entend montrer que les difficultés économiques sont directement issues du système républicain. En 1920, il énonce : « Le défaitisme financier, c'est le gaspillage de la démocratie qui consiste à consommer beaucoup et à produire peu. »<sup>269</sup> L'idée est bien d'établir un lien de causalité entre le système démocratique et les difficultés financières que connaît la France. Dans ce sens, le journal redouble de démagogie et s'emploie à dresser une critique de la politique intérieure aussi bien que celle menée à l'international.

A l'intérieur, il s'adonne à souligner les indicateurs de la détresse économique, comme les hausses du chômage, dès que l'occasion se présente. Pour lui, il ne fait aucun doute que le gouvernement agit de façon délibérée pour produire la ruine du pays. En 1933, la France est atteinte par la crise économique de 1929. Si celle-ci avait été préservée pendant les premières années de la contagion mondiale de la crise financière, notamment grâce à une tradition industrielle française attachée aux petites et moyennes entreprises, elle est pourtant durement touchée à partir de 1931.<sup>270</sup> Certaines études récentes montrent que cette hypothèse d'une crise ayant touché tardivement la France est à relativiser. Michel Lescure, par exemple, conteste l'hypothèse d'un système bancaire préservé des faillites mondiales, en identifiant 670 établissements en faillite durant la crise.<sup>271</sup> De même, dans la période du début de crise, le taux de chômage en hausse est à relativiser du fait d'une politique très dure envers les travailleurs immigrés, ayant contraint pas moins de 800 000 d'entre eux à quitter le pays entre 1926 et 1931<sup>272</sup>. Quoi qu'il en soit, en 1933, le pays est incontestablement ébranlé par la crise.

Dans ce contexte, le gouvernement entreprend de redresser les finances par une hausse des impôts. Le journal se saisit alors de ces mesures impopulaires pour attiser les passions : « Le gouvernement lui-même travaille à la fermeture de nos usines, et au développement du

---

<sup>269</sup> Robert Gallois, Léon « Les manchettes de l'Action Française », *Le Roussillon*, n° 23, 06/02/1920, p. 1.

<sup>270</sup> Beaupré, Nicolas, *Les grandes guerres*, Paris, Editions Belin, coll. « Histoire de France », sous la direction de Joël Cornette, 2010, p. 672.

<sup>271</sup> *Ibidem*, p. 673.

<sup>272</sup> *Ibidem*, p. 677.



chômage ouvrier »<sup>273</sup>. Agiter le spectre du chômage dans un monde en crise est un refrain adopté par l'ensemble de la presse d'opposition.<sup>274</sup> Cet article témoigne bien de cette ligne éditoriale populiste, à travers l'emploi du « nous », procédé systématique dans les articles traitant de l'économie nationale, qui place le lecteur du côté de l'auteur, un groupe aux intérêts communs, bafoués par le gouvernement. L'autre indicateur économique couramment mobilisé concerne les charges fiscales. De nouveau, l'évocation du taux d'imposition est utilisée afin de monter les citoyens contre le gouvernement. Un article de février 1902 énonce notamment : « Augmentation de contributions d'un côté, et diminution de revenus de l'autre, tels sont les avantages que nous vaut un gouvernement que l'Europe ne nous envie pas. »<sup>275</sup> Au delà de cette volonté de diaboliser le régime, l'évocation des puissances étrangères, sur un mode similaire à celui adopté en matière militaire, sert à sous-entendre que d'autres pays n'adoptent pas la même politique, et qu'une diminution des charges fiscales est envisageable. Autrement dit, si les taux d'impositions sont tels, ce serait la faute des dirigeants.

A l'extérieur également, les nationalistes estiment que la politique économique entretenue dessert les intérêts des producteurs français. Du fait de la proximité avec l'Espagne, *Le Roussillon* utilise régulièrement les questions des traités passés avec le voisin ibérique pour étoffer son argumentaire. Entre en jeu la volonté d'évoquer une réalité concrète pour les lecteurs roussillonnais qui sont les premiers à consommer des produits espagnols lorsque ceux-ci entrent sur le territoire. En 1898, il reproduit une déclaration de la chambre de commerce de Perpignan :

Le commerce du Roussillon est paralysé, l'exportation en Espagne est arrêtée, et par contre, les produits espagnols arrivent sur le marché français où, grâce à la prime sur le change, ils peuvent être vendus à des prix inférieurs aux nôtres.<sup>276</sup>

Mais la véritable trahison, aux yeux du *Roussillon*, réside dans le fait que la France puisse passer commande à des entreprises étrangères. Un article du 9 février 1886 dénonce cet état de fait :

---

<sup>273</sup> « Le chômage en France », *Le Roussillon*, n° 49, 16/12/1933, p. 2.

<sup>274</sup> Delalande, Nicolas, *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2011.

<sup>275</sup> « Les contributions », *Le Roussillon*, n° 30, 05/02/1902, p. 3.

<sup>276</sup> « Chambre de commerce de Perpignan », *Le Roussillon*, n° 129, 04/06/1898, p. 2.

La corvette le Coligny [...] s'est fait livrer 16 chaloupes à vapeur démontables fabriquées en Angleterre par la maison Wite. [...] Déjà nous avons vu l'administration des ponts et chaussées, faire construire en Hollande le vapeur Reibell [...] Nous estimons que si les 16 chaloupes ont couté 6 à 700 000 francs, il aurait mieux valu les payer 50 ou 100 000 francs de plus et ne pas laisser sortir du pays une somme aussi considérable. <sup>277</sup>

Afin de persuader le lecteur, le journal multiplie les adresses directes aux travailleurs, cherchant à les monter contre le gouvernement. Pour lui, la solution réside dans un protectionnisme accru. Typique des nationalismes, la solution protectionniste est en effet régulièrement invoquée pour critiquer la politique des gouvernements successifs. Dans cette optique, le journal développe des articles de fond sur les bienfaits d'une économie fermée aux échanges internationaux, ou parfois, il s'adresse directement au lecteur, pour lui conseiller de consommer français :

L'intérêt national réclame la protection, c'est dans la nature des choses. [...] Une nation, par la douane, assure son indépendance et l'équilibre de ses finances. [...] Par l'économie internationale (Traités de commerce), nous courrons à une perte irrémédiable, et par une économie vraiment nationale (la Protection), nous pouvons encore nous relever. <sup>278</sup>

Parents français, achetez des produits français! <sup>279</sup>

A propos des traités de commerce évoqués dans le premier de ces articles, le journal estime de plus que la France est systématiquement lésée par leur signature. Si on fait le lien avec l'article concernant l'importation espagnole par exemple, on décèle qu'il cherche à convaincre le lecteur que la France se fait duper par ses rivaux.

Enfin, une dernière critique d'ordre économique est à prendre en compte, qui vise à dénoncer le coût du système républicain. Les salaires des parlementaires sont par exemple souvent attaqués. Ce thème est typiquement sujet à des excès de populisme au sens où le journal veut créer une véritable rupture entre la communauté des citoyens et les hommes

---

<sup>277</sup> « Tout pour l'étranger », *Le Roussillon*, n° 33, 09/02/1886, p. 2.

<sup>278</sup> J. R., « Economie nationale », *Le Roussillon*, n° 8, 11/01/1886, p. 1.

<sup>279</sup> Sereno, « Carnet du Veilleur », *Le Roussillon*, n° 52, 26/12/1931, p. 2.

politiques. Il se saisit notamment en 1920, d'une déclaration des parlementaires qui menacent de se mettre en grève si leur salaire n'est pas augmenté :

Les quinze mille francs sont insuffisants ? Combien de français aujourd'hui savent comment ils boucleront leur budget ? Il leur faudra tout de même s'arranger de ce qu'ils ont, comme s'arrangent les mutilés avec 3000 francs, ou les cheminots avec 3800, comme vous vous arrangez vous même hier, quand vous étiez parmi nous.<sup>280</sup>

On retrouve cet emploi du « nous », laissant sous-entendre que les parlementaires évoluent dans d'autres sphères que le citoyen. Plus encore, *Le Roussillon* publie en 1902 un article dans lequel il estime que ceux ci seraient déconnectés de la réalité des citoyens, mais qu'en plus, ils agiraient contre lui :

Si tout cela était compensé par une vie tranquille; si on élevait ses enfants à son gré; si l'on voyait la patrie grande et prospère, on accepterait tous les sacrifices avec la gaité gauloise. Mais non, tous nos impôts sont destinés à faire vivre un gouvernement qui nous persécute et qui nous ruine. Si seulement l'année 1902 pouvait être l'année libératrice!<sup>281</sup>

En effet, les auteurs du *Roussillon* manifestent un profond rejet de la républicanisation des institutions civiles.<sup>282</sup> On comprend alors que les rédacteurs du journal rebutent à voir leurs impôts utilisés pour les financer.

Les critiques adressées à la politique gouvernementale se structurent donc selon deux pôles. Premièrement, les auteurs *du Roussillon* accusent le gouvernement de s'être détourné des impératifs de grandeur nationale. Tandis qu'entre 1886 et 1906, dans une France encore meurtrie par la défaite de 1870, ils dénoncent la faiblesse de l'armée, garante de la souveraineté du pays sur la scène internationale, durant l'entre-deux-guerres et la montée des régimes autoritaires en Europe, ils font planer la menace que représente l'Allemagne, cherchant à susciter un sursaut patriotique. D'autre part, c'est la politique financière qui est également pointée du doigt. Sur un ton populiste, ils cherchent à persuader le contribuable que le gouvernement mène une politique économique désastreuse, ouverte aux marchés étrangers

---

<sup>280</sup> « Menace de grève », *Le Roussillon*, n° 25, 11/02/1920, p. 1.

<sup>281</sup> Lymérac, « Lettre Parisienne », *Le Roussillon*, n° 34, 10/02/1902, p. 2.

<sup>282</sup> Nous abordons cette critique dans la partie qui suit.

aux dépens des Français, accablant le paysan et l'ouvrier de charges fiscales intenable, et gaspillant leur argent dans des dépenses injustifiées.

### III/ La perversion morale de la République

Au concert des critiques du régime et de celles de la politique gouvernementale viennent se mêler des critiques concernant cette amoralité induite par le régime parlementaire. Ces différentes critiques s'entremêlent constamment, la dernière d'entre elles étant souvent au service des deux précédentes. La critique de cette morale républicaine est, en pratique, attachée à des cas concrets où l'amoralité est manifeste : des affaires de corruption, de fraude, d'iniquité judiciaire, etc. Pourtant la question de l'opposition à la morale républicaine relève également d'une question de fond, d'ordre philosophique.

#### L'amoralité du régime

*Kant, Pascal, deux conceptions de la morale irréconciliables*

Maurice Barrès, dans les *Déracinés*, fait de cette question de morale celle de toute une génération de jeunes Lorrains. L'objet de ce roman est en effet de démontrer la menace que représentent les lois universelles pour l'épanouissement personnel. Ces lois sont personnifiées en la personne du professeur de philosophie du lycée de Nancy, monsieur Bouteiller, normalien brillant, archétype de la réussite républicaine. Il leur inculque une morale kantienne, qui répond à l'adage : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux aussi vouloir que cette maxime devienne une loi universelle »<sup>283</sup>. L'idée est que toute action, pour être morale, doit être dictée uniquement par la raison, et ne pas se laisser motiver par des passions. La raison étant elle aussi, chez Kant, universelle, un tel schéma de pensée ne peut conduire qu'à produire des actions qui ont une motivation qui peut être transplantée en règle universelle.

Pour Barrès, cette recherche de lois *universelles* aurait tendance à déraciner les jeunes lorrains, qui eux sont conditionnés par l'environnement *particulier* dans lequel ils ont grandi. Il y opposerait une morale pascalienne qui tient compte de ce déterminisme : « *Vérité en deçà*

---

<sup>283</sup> Kant, Emmanuel *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Gallimard, 1958 (édition originale : 1785).

*des Pyrénées, erreur au-delà* »<sup>284</sup>. Pascal, en effet, tient compte de ces particularités géographiques, et leur accorde une importance telle qu'elles participeraient à définir la vérité elle-même. Ainsi la vérité, comme la morale, ne se retrouvent plus définies de manière absolue, mais relative : ce qui est vrai, et ce qui est moral dans un pays, ne l'est pas nécessairement dans un autre. Cette question recoupe quelque part la question de la nationalité, et cette opposition n'est pas sans rappeler le débat qui oppose les conceptions allemande et française sur la question. C'est le déterminisme contre le plébiscite. Les partisans d'une morale particulière refusent l'assimilation des populations étrangères, entreprise vaine car les individus seraient trop déterminés par l'environnement – la Nation – dans laquelle ils se sont développés, tandis que les partisans de la morale universelle acceptent cette assimilation.

#### *Attaques directes des parlementaires*

Ces considérations philosophiques participent donc elles aussi à orienter le camp antiparlementaire vers l'opposition. Mais le discours des journalistes d'opposition va pourtant s'attacher à des événements concrets, différents scandales, d'échelle variable, pour témoigner de l'amoralité du régime. Ils s'en prennent le plus souvent aux hommes eux-mêmes, dénoncés d'être inefficaces, de manquer d'intégrité, de faire preuve de laxisme, ou d'avidité, d'être corrompus, d'être coupables de fraude, de pratiquer une justice inique, et enfin, cas extrême, d'être des assassins. Au gré des circonstances événementielles, encore une fois, l'une ou l'autre de ces critiques prend une place prépondérante. Autant de critiques qui renforcent celles adressées à la politique gouvernementale et au régime. Si ces hommes sont pervertis, ce serait parce que le régime produit cette perversion.<sup>285</sup> Si la politique du gouvernement est contestable, ce serait parce que c'est le personnel républicain qui est lui-même condamnable. Prenons quelques exemples.

Concernant le manque d'intégrité, nous pouvons lire dans un article du numéro paru le 12 janvier 1886 : « Promettre et tenir font deux, les électeurs doivent s'en apercevoir. » Il y est question du vote d'un crédit militaire à destination du Tonkin. L'auteur accuse trois députés de Corrèze d'avoir été élus pour un programme anti-ferryste, et d'avoir pourtant voté en faveur du crédit, alors même que leur programme affirmait le contraire. Les nationalistes, en effet, refusent de continuer une politique coloniale de conquêtes, privilégiant la

---

<sup>284</sup> Pascal, Blaise, *Pensées*, 294, Ed. Condorcet, 1776.

<sup>285</sup> Bouchet, Julien, « La République du conciliabule ou la souveraineté confisquée », *op. cit.*

pacification et l'enracinement de la suprématie française, sur les territoires déjà acquis. Le 8 février de la même année, un article acerbe dresse le portrait de cette gente politique :

Cette espèce pullulante de politiciens, [...] ignorés et ignorants, mais âpres, mais faméliques [...] prêts à tout faire parce qu'ils ne font rien, à être tout parce qu'ils ne sont rien, à tout prendre parce qu'ils n'ont rien, jugeant sainement que le pouvoir est ce qu'il y a de plus facile à prendre, et de plus profitable à garder, sans autres droits que leurs appétits, sans autres convictions que leur convoitises, aimant leur pays comme la sangsue aime le malade, finissent par avoir leur part de son gouvernement, et entrent aux affaires comme on entre aux affaires.<sup>286</sup>

Cette critique de l'avidité du personnel politique est récurrente. Nous l'avons déjà évoqué, il est doublement pertinent pour les royalistes du *Roussillon* de dénoncer l'avidité des parlementaires. En effet, celle-ci est mise en avant pour montrer aux électeurs que leurs intérêts seraient desservis par ces politiciens qui ne cherchent qu'à profiter des ressources du pays. Mais ce genre d'articles, est également à mettre en parallèle avec les articles qui exaltent les ministres de la monarchie que nous avons évoqués. Ce faisant, le journal cherche à faire apparaître les *bienfaits* de la monarchie, par contraste.

### **Critique des institutions civiles**

Au-delà du personnel politique, ce sont également les institutions civiles, attachées à la République, qui sont mises en cause. La dimension morale y transparait également, à travers la question religieuse. La laïcisation du régime aurait en effet participé à corrompre le personnel de ces différentes institutions, leur faisant perdre leur raison première. Trois institutions sont attaquées principalement : l'école, les hôpitaux et la justice. Les critiques adressées aux institutions civiles, représentent 12,7 % entre 1886 et 1906, contre 6,4 % seulement entre 1920 et 1934. L'école, la justice et l'hôpital sont alors attaqués.

---

<sup>286</sup> « Politiques et politiciens », *Le Roussillon*, n° 32, 08/02/1886, p. 1.

### *L'école, corruptrice de la jeunesse*

Concernant l'école, André Despéramons livre cette considération dans le numéro du 9 janvier 1890 : « En même temps que le catéchisme, ils ont chassé la morale de l'école »<sup>287</sup>. Les catholiques se sentent particulièrement lésés par la laïcisation de l'école publique. Ils ont perdu le terrain fondamental de l'éducation, le lieu où les citoyens sont formés. L'enjeu est de taille. Ils accusent donc l'école laïque de pervertir les enfants, en leur ayant retiré l'accès aux enseignements du catéchisme. Le catéchisme, en effet, participe à conduire les enfants à la morale des préceptes chrétiens. Il est une succession de tableaux à travers lesquels les enfants doivent apprendre ce qui est juste et moral. A la morale chrétienne donc, on aurait substitué l'amoralité laïque.

Un autre article du 17 février 1934 évoque une grève des enseignants qui a eu lieu en réaction aux mouvements du 6 février pour s'opposer au fascisme, et prend le motif même de la grève comme un marqueur de la perversion des esprits par la morale républicaine : « Instituteurs grévistes ! Etranges éducateurs. Singuliers exemples pour les enfants confiés à ces maîtres. Excellente méthode, pour inculquer la morale laïque dans les tendres cerveaux des futurs citoyens »<sup>288</sup>. En réalité, on perçoit aisément que le journal cherche à disqualifier cette grève pour des raisons idéologiques. Le journal exaltant le mouvement insurrectionnel du 6 février, il condamne logiquement les mouvements qui s'y opposent. Il n'en reste pas moins que le journal accuse bien ici l'école, au nom d'une valeur qui est chère au camp républicain. Le droit de grève (obtenu en 1864, avec la loi Ollivier) est un acquis social important que contestent les nationalistes.

Au-delà de la question morale, c'est également la vérité qui est en jeu aux yeux des catholiques : « Les Frères des écoles chrétiennes veulent apprendre la vérité aux fils du peuple. »<sup>289</sup> Dans ce dernier article, on voit également que l'auteur cherche à établir un lien entre le catholicisme et la patrie, puisque les professeurs chrétiens, voudraient ouvrir les yeux aux « fils du peuple », à la Nation toute entière.

Dans l'article concernant les grèves évoqué plus haut, il est fait mention de préoccupations économiques : « Est ce que cette journée perdue, sera retenue à la fin du mois, sur les traitements des grévistes fonctionnaires? [...] Avec nos gouvernants à la *nux vomica*,

---

<sup>287</sup> Despéramons, André, « La pudeur de monsieur Rolland », n° 7, *Le Roussillon*, 09/01/1890, p. 1

<sup>288</sup> Joly, Pierre, « Lundi, la grève », *Le Roussillon*, n° 7, 17/02/1934, p. 1

<sup>289</sup> Despéramons, André, « Perpignan », *Le Roussillon*, n°13, 16/01/1886, p. 1.

cette juste mesure ne peut être envisagée. »<sup>290</sup> Cette question économique, est également l'objet de contestations dès les débuts de l'école publique, depuis les lois Ferry. C'est un argument de poids dans le débat sur l'école, assez mobilisateur dans un contexte de crise, où les impôts s'alourdissent. Enfin, un dernier argument invoqué pour contester l'école républicaine concerne la façon dont elle s'est imposée après la promulgation des lois de 1881.

En effet, *Le Roussillon* accorde une importance particulière à cette question. Il continue à tenter de mobiliser l'opinion par ces articles, cherchant à convaincre le lectorat que la France entière s'y oppose et que c'est le gouvernement, seul et par la force, qui défend cette mesure : « Malgré l'opposition du conseil municipal et le vœu de la population, l'inspecteur d'académie s'est présenté pour prendre possession de l'école tenue par les sœurs à Bouillargues. Les gendarmes, le sabre au poing, ont du s'ouvrir un passage, en marchant sur des femmes et des enfants. »<sup>291</sup> On retrouve l'amoralité du régime, qui passe en force, « marchant sur des enfants », ceux-là même qui sont concernés par l'école. L'utilisation de la figure des enfants écrasés par la République, redouble la condamnation morale : d'une part, l'emploi de la force face à la volonté du peuple, d'autre part, la violence du système éducatif républicain.

### *L'hôpital cupide*

Une critique assez similaire sera établie concernant le domaine de la santé et des hôpitaux. On accuse le personnel médical laïc d'amoralité, et d'inefficacité. Et dans ce domaine, les rédacteurs ne pèsent pas leurs mots : « Ils remplacent les religieuses par des infirmières dont la conduite scandaleuse étonne paris, ils remplacent les prêtres par des employés brutaux, et parfois assassins »<sup>292</sup>. Dans cet article, il est question d'une femme pauvre, dans un état de santé inquiétant, et dont le mari aurait cherché par tous les moyens à la faire admettre dans un hôpital, mais se serait heurté au refus du personnel laïc. La « conduite scandaleuse » évoquée concerne ce refus. Le titre de l'article est explicite, « Charité laïque » : il s'agit d'une opposition à un des préceptes chrétiens. Les républicains seraient amoraux, et incapables d'honorer ce principe de charité, n'écouteraient que leur appétit et leur vénalité. L'article est d'autant plus touchant, qu'il fait appel au pathos, décrivant avec force de détails,

---

<sup>290</sup> Joly, Pierre, « Lundi, la grève », *Le Roussillon*, n° 7, 17/02/1934, p. 1.

<sup>291</sup> « Expulsion de sœurs », *Le Roussillon*, n°30, 05/02/1886, p. 1.

<sup>292</sup> « Charité laïque », *Le Roussillon*, n°22, 27/01/1886, p. 4.



la situation précaire dans laquelle se trouvent ces deux personnages, et la bonne volonté du mari dans sa quête. Dans le sens de l'amoralité cupide, un autre article, daté du 2 janvier 1890, redouble : « La maison municipale de santé n'est un lieu où l'on est soigné qu'en raison de l'argent qu'on donne. »<sup>293</sup> Ce sont pourtant les mêmes auteurs qui s'émeuvent devant la hauteur des impôts. Ce vocable frôle une fois de plus le populisme, créant une fracture entre les plus pauvres et le gouvernement.

Enfin, l'argument financier trouve également sa place dans la contestation de la laïcisation des hôpitaux : « Là où il y avait une sœur à 200 francs, il y a aujourd'hui trois infirmières qui coutent à elles trois 5 300 francs. »<sup>294</sup> La différence est telle qu'on peine à y croire. Ces deux types d'articles concourent à développer l'idée que le gouvernement est coupable de la dégradation des conditions de santé de son peuple.

### *La Justice, tournée en ridicule*

Concernant la justice enfin, l'amoralité transparaîtrait dans l'iniquité des jugements prononcés. Plus encore que dans l'éducation, cette contestation est donc d'abord politique, avant d'être véritablement sociale. En effet, les nationalistes attaquent la justice, en ce qu'elle serait un outil aux mains du régime, pour s'imposer politiquement, par la condamnation des adversaires politiques. Le journal utilise, pour illustrer ce fait, certaines condamnations qui ont abouti à des non lieux. Pour lui, pas de doute : si les condamnations n'ont pas abouti, c'est que les plaintes étaient infondées, et formulées dans des buts politiques. On peut lire dans un article qui traite de l'un de ces non lieux : « Que penser d'une magistrature qui se joue si légèrement et si haineusement de la liberté individuelle, et n'hésite pas pour assouvir certaines basses vengeances, à porter, sans preuve et sans motifs sérieux, le trouble dans les familles les plus honorables ? »<sup>295</sup> Le recours fréquent aux questions rhétoriques participe également à la performativité du discours de presse. Il suppose une adresse directe au lecteur qui se sent interpellé par cette question, et formule lui-même une réponse, imposée en réalité par le contenu qui précède. Cela peut lui donner l'illusion que ce sont ses propres conclusions, alors qu'elles ne sont que celles de celui qui écrit l'article.

Dans le même esprit, le journal condamne également le fait que certaines commissions de justice, qui doivent juger les actes du gouvernement, sont tenues par des républicains, et ne peuvent par conséquent qu'être de pâles imitations de la justice. A propos de l'une de ces

---

<sup>293</sup> « L'assistance publique », *Le Roussillon*, n° 1, 02/01/1890, p. 2.

<sup>294</sup> *Ibid.*

<sup>295</sup> « Deux poids deux mesures », *Le Roussillon*, n° 64, 04/06/1923, p. 2.

commissions, qui doit juger Eugène Frot, ministre de l'Intérieur sous le ministère Daladier en 1934, pour avoir donné l'ordre d'ouvrir le feu sur les manifestants lors du 6 février, le journal dénonce le choix des membres des commissions : « Elles sont composées uniquement de parlementaires, et la majorité de ces parlementaires sont radicaux ou radicalisant. Le radicalisme se jugeant lui-même, voyez-vous ça ? »<sup>296</sup> Au-delà de dénoncer cette iniquité, ces propos tendent également à susciter un amalgame, entre le régime et le parti républicain. C'est donc principalement sur cette ingérence gouvernementale en matière de justice, que repose la critique du *Roussillon*. Pourtant adversaire de la démocratie, il touche là à l'un de ses fondements, à savoir la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, qui serait bafouée par le gouvernement.

Nous avons donc une critique morale du régime développée dans *Le Roussillon* et qui repose d'abord sur une opposition d'ordre philosophique. On retrouve à ce propos une opposition sur la nature de l'individu, qui avait également conduit à la critique du principe démocratique. Cette opposition se traduit dans les faits, par des attaques directes contre le personnel politique, et contre les institutions de la République. Nous aborderons maintenant l'une des modalités de construction de cette critique, à savoir l'utilisation de figures archétypales dans la construction de modèles moraux opposés.

### **L'utilisation de figures archétypales pour ériger deux modèles moraux antinomiques**

Le journal, en effet, utilise des personnages, figures connues de tous, afin de dénoncer les agissements de la République. L'utilisation de telles figures permet une fois de plus de servir la stratégie discursive globale du journal. Elle s'inscrit donc dans la structure générale, permettant l'insert d'exemples frappants qui servent cet argumentaire. Le journal ne s'en cache pas : « Le parlementarisme, la démocratie, sont morts pour les élites. Pour la masse, il faut faire sentir maintenant leur incapacité essentielle par des exemples bien choisis, et si possible en maniant le fouet du ridicule. Nous ne boudrons pas à la besogne. »<sup>297</sup> En effet, les exemples cherchant à disqualifier la République sont légions. Nous en avons déjà évoqués un grand nombre, se référant aux agissements des parlementaires, nous observerons

---

<sup>296</sup> Joly, Pierre, « Mercredi, Au dessus de tous », *Le Roussillon*, n° 8, 24/02/34, p. 2.

<sup>297</sup> « La Semaine », *Le Roussillon*, n°42, 28/10/1933, p. 2.

maintenant qu'il en va de même pour les fonctionnaires. On trouve de ces exemples concernant les trois institutions que nous venons d'étudier.

C'est d'abord la figure tutélaire du professeur qui est remise en cause. Cet article daté du 10 janvier 1886, aborde la question d'une institutrice, dont les pratiques pédagogiques sont contestables : « Il existe à Lesboeuf, une institutrice laïque, qui comprend l'éducation d'une façon fort originale [...] elle a inventé, notamment, une punition fort originale. C'est la mise à la cave, une cave noire où pour augmenter la terreur des enfants, elle accroche des mannequins pouvant servir d'épouvantails. »<sup>298</sup> L'article continue dans cette lancée en dénonçant qui, plus est, les conditions d'hygiène déplorables de la cave en question, qui mettent en danger les enfants. L'amoralité d'une telle sanction, anti-pédagogique et cruelle, se passe presque de commentaires. Elle est d'autant plus frappante qu'elle touche les enfants. Ces derniers ont vu leur statut évoluer au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans les mentalités. Si la traduction juridique de cette évolution ne se concrétisera qu'au XX<sup>e</sup> siècle, avec une série de loi visant à sa protection, celui-ci s'est vu devenir un sujet à part entière, avec les Lumières, statut qui lui était refusé quand la mortalité infantile était trop élevée.<sup>299</sup> Dès lors qu'il devient un sujet sensible, la violence à son égard passe pour un véritable crime. Cela donne d'autant plus d'ampleur à cette critique.

Un autre archétype de professeur est dénoncé dans un article du 8 janvier, concernant cette fois, un vol. Un professeur a été pris en flagrant délit pour le vol d'une boîte de thé dans une épicerie. Et l'auteur de conclure : « Le premier soin de l'autorité compétente, fut de laisser l'instituteur non seulement libre, mais encore à la tête de la classe, afin qu'il lui fut loisible de développer ses théories sur la propriété »<sup>300</sup>. On voit bien dans cet article comment l'exemple sert l'argumentation générale. Le vol d'une boîte de thé, un délit minime, est utilisé pour dénoncer cet homme, qui est réduit au statut de voleur. Et le lien est fait immédiatement avec les enfants qui vont recevoir son éducation, amoral, et contraire au principe de propriété. A propos de l'utilisation de la figure du professeur, on peut noter une proximité entre le genre médiatique, et la littérature. Nous avons débuté ce travail avec une citation des *Déracinés*, de Maurice Barrès. Dans ce roman, Barrès utilise exactement le même procédé et dans les mêmes buts. Il personnifie l'école républicaine dans la figure du professeur de

---

<sup>298</sup> « Punition laïque », *Le Roussillon*, n°8, 10/01/1890, p. 2.

<sup>299</sup> Guidetti, Mitch, Lallemand, Suzanne, Morel, Marie-France, *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*, Armand Colin, Paris, 2000.

<sup>300</sup> « Un instituteur modèle », *Le Roussillon*, n°6, 08/01/1886, p. 2.

philosophie kantien Bouteiller, qu'il exalte dans un premier temps, mais dont il fait ressortir les vices moraux qui se cachent dans son enseignement, tout au long du roman.

Les infirmières également sont visées par les auteurs, qui les accusent d'incompétence. Un article particulièrement virulent, intitulé « empoisonnement laïque », traite d'une infirmière qui, par maladresse, aurait administré de l'oxalate de potasse à une patiente au lieu de son médicament, causant sa mort : « L'infirmière, étonnée et croyant à une répugnance infantile, lui prit la tête et lui ingurgita presque de force le second verre »<sup>301</sup>. On retrouve une dénonciation de l'usage de la force, de cette infirmière brutale, semblable à la manière dont la république s'imposerait, comme dans le cas de l'école. Ce même article dénonce également le fait que l'hôpital en question a cherché à masquer cet incident, et que ce n'est qu'à la persévérance de la famille que l'on doit l'ouverture d'une enquête.

Sur le même mode que pour les affaires politiques, le journal accuse donc cette institution de manquer de transparence, pire, d'avoir des secrets. De plus, le titre de cet article est intéressant. La confession de l'infirmière n'a sans doute aucun rapport avec sa maladresse, et pourtant l'auteur, en titrant son article ainsi, semble y voir une causalité directe. C'est parce qu'elle n'est pas une religieuse qu'elle a pu commettre une telle erreur. Cela est discutable. Il en va de même pour l'article précédemment cité intitulé « Puniton laïque ». Le journal verse ainsi dans une association systématique du terme « laïc » à des concepts négatifs, pour faire pénétrer l'idée dans la pensée du lecteur. Sur l'ensemble de notre corpus le terme « laïque », se retrouve 7 fois dans les titres d'articles similaires, pour opérer une critique.

Enfin, le juge d'instruction a droit lui aussi à son archétype. Un seul article du corpus en dresse le portrait, afin de se moquer du personnage. Il semble que « le fouet du ridicule », évoqué en 1933<sup>302</sup>, claquait déjà à la fin du siècle précédent. En effet, l'article moque la grammaire d'un juge, à travers une lettre qu'il a rédigée – sans préciser comment le journal se l'est procurée. On y trouve des fautes de syntaxe et un langage assez familier. De plus, le juge s'exprime à propos de dettes qu'il a contractées et demande à son interlocuteur qu'il lui prête de l'argent. Cette critique, un peu basse, est ouverte par une affirmation : « Il paraît que la République n'est pas plus exigeante pour le style de ses magistrats que pour leur honorabilité. »<sup>303</sup> A nouveau, l'association faite entre le style et l'honorabilité semble contestable, mais elle apparaît dans l'article, et permet de créer un lien logique.

---

<sup>301</sup> « Empoisonnement "laïque" », *Le Roussillon*, n°20, 25/01/1886, p. 1.

<sup>302</sup> « La Semaine », *Le Roussillon*, n°42, 28/10/1933, p. 2, *op. cit.*

<sup>303</sup> « Le style d'un juge d'instruction », *Le Roussillon*, n°12, 15/01/1886, p. 2.

Les auteurs nationalistes, en parallèle à ces nombreuses critiques, développent également un certain idéal moral, qu'ils opposent fréquemment à celui des républicains. Celui-ci repose principalement sur la religion catholique et l'amour de la patrie. Le travail d'élaboration de figures archétypales va donc s'attacher également à faire la promotion de ces valeurs. Ce faisant, il érige, face à face, deux modèles de moralité, chaque camp disposant de ses avatars. Contre l'infirmière assassine, l'instituteur voleur et le juge grotesque, on trouve la mère de famille royaliste et la bonne sœur dévouée et charitable.

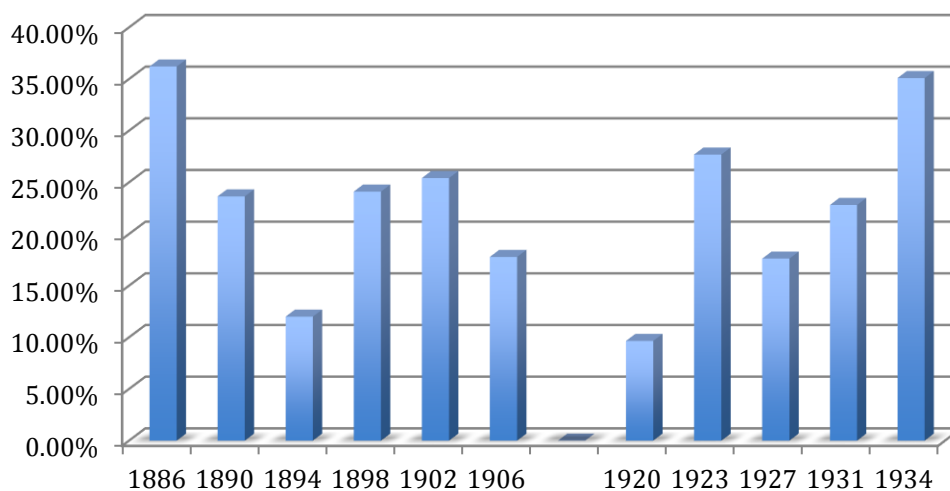
#### **IV/ Vers une acceptation de la République ?**

Dans les pages qui précèdent, nous avons usé indistinctement d'articles relevés dans les deux périodes étudiées, selon une approche justifiée en introduction, posant que tous ces articles participent d'une stratégie rhétorique intangible et immuable. De même, l'antiparlementarisme est resté une constante du discours nationaliste. Pourtant, nous avons conscience que cela tend à gommer les légères évolutions qui ont eu lieu au cours du temps. Cette partie va tâcher d'y remédier, et nous y identifierons les temps forts de la pensée antiparlementaire développée dans le journal. Plusieurs approches statistiques sont susceptibles de nous éclairer à ce sujet.

#### **Le paradoxe de la représentation statistique de l'antiparlementarisme**

En premier lieu, il convient de redonner les chiffres correspondants à la représentation de l'antiparlementarisme sur nos deux périodes. Entre 1886 et 1906, il représente 25,7 % des articles, et entre 1920 et 1934, 24,9 %. Un premier graphique permet d'étudier la représentation du thème antiparlementaire en chaque année, et permet ainsi de mesurer la position critique du journal vis-à-vis du gouvernement au cours du temps.

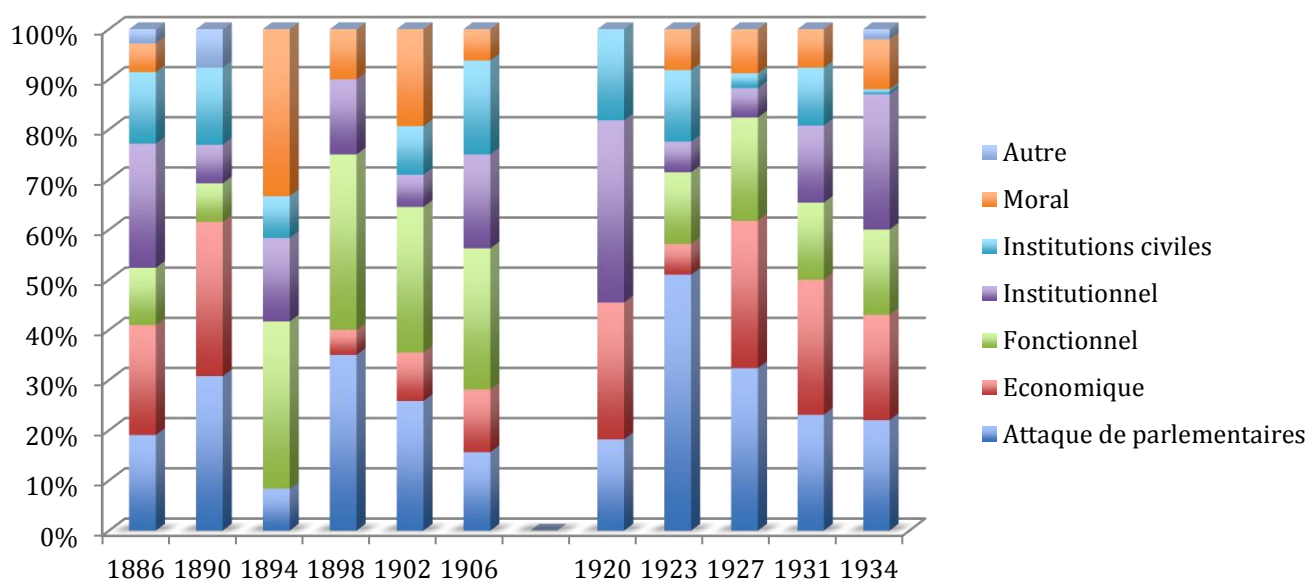
**Graphique 8. Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

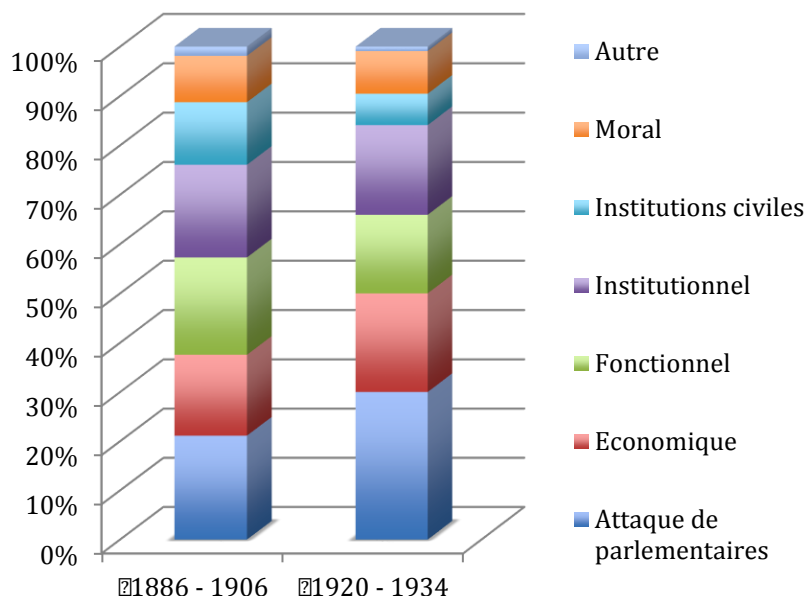
Ensuite, le tableur que nous avons mis au point permet de regarder plus en détail, « à l'intérieur » de cette thématique antiparlementaire, afin d'examiner si la nature de l'antiparlementarisme n'a pas évolué, en jouant sur la fréquence d'apparition des « sous-thèmes » définis en introduction de ce chapitre. L'approche par année, comme l'approche par période, sont alors envisageables. Voici les deux graphiques correspondants.

**Graphique 9. Structure du discours relatif à la thématique "Antiparlementarisme", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

**Graphique 10. Structure du discours relatif à la thématique "Antiparlementarisme" dans *le Roussillon*, en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934 (en % cumulés)**



Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

L'étude de ces graphiques conduit à des interprétations assez paradoxales. En effet, si l'on se réfère seulement aux approches par période, l'écrasante constance semble l'emporter sur les différences. Autant en ce qui concerne la représentation du thème antiparlementaire en général que celle des « sous-thèmes » en son sein, avec deux structures assez similaires. Pourtant, quand on considère les années indépendamment, on peut constater que des évolutions sensibles ont lieu. Cela implique un certain retour critique sur notre méthode et soulève des interrogations.

La première option envisageable consisterait à penser que, lorsque le nombre d'articles traités augmente, la représentation de chaque thématique tend vers une constante (par exemple, pour l'antiparlementarisme dans *Le Roussillon* cette valeur est proche de 25 %). Cela est une loi probabiliste, mais uniquement dans la mesure où les systèmes de probabilité sont identiques à chaque tirage. En d'autres termes, cela voudrait dire que le journal adopte une répartition des thématiques identique au cours du temps, du moment que l'on considère un nombre d'articles suffisant. Ainsi, on ne pourrait atteindre cette répartition absolue que par une étude de grands ensembles. Dans ce cas, l'approche par période qui est fondée sur un

corpus plus large que l'approche « à l'année » disposerait d'une plus grande légitimité statistique.

L'autre explication résiderait dans une tendance intentionnelle du bureau de rédaction à équilibrer les différentes critiques formulées à l'égard de la République, comme si le journal était entièrement conditionné par un paradigme conservateur qui fixerait certains impératifs à ses rédacteurs. En tant que journal royaliste et nationaliste, il serait poussé à aborder certaines problématiques et même à y accorder une importance prédéfinie. Dès lors, lorsque le journal, parce que les événements privilégient le développement d'une thématique en particulier, se concentre durant un temps sur une critique spécifique, l'équipe de rédaction chercherait ensuite, par esprit de système, à « combler son retard » concernant les autres critiques, par la production dans les années qui suivent, d'articles relatifs à ces autres critiques. Cette hypothèse nous semble plausible, mais elle est fortement déterministe et laisse peu de place aux choix individuels des membres du bureau de rédaction du journal. Ceux-ci seraient alors réduits à une fonction de porte-parole d'une idéologie qui les dépasse, conditionnés par elle.

Reste enfin l'option d'une coïncidence : peut-être que les corpus « annuels » choisis aléatoirement pour faire l'objet de ce dépouillement abordaient un contenu différent, mais que l'agrégation en périodes de ces différentes années traitées, *a par hasard* conduit à équilibrer les différentes thématiques et sous thématiques.

L'ensemble de ces hypothèses ne rend pas pour autant illégitime l'étude de l'évolution du thème antiparlementaire dans le détail des différentes années dépouillées. L'objet de cette partie étant justement de faire apparaître certaines inflexions au sein de la thématique antiparlementaire, nous nous y emploierons en nous référant donc aux deux derniers graphiques présentés.

### **D'une critique ontologique à une critique empirique ?**

Une autre manière d'appréhender l'évolution de l'antiparlementarisme manifesté par le journal repose sur l'étude des sous-thèmes qu'il recouvre. La division des critiques adressées à la République opérée en ce début de chapitre a conduit à polariser ces critiques autour des fondements de la République et de la démocratie d'une part, et autour de la politique gouvernementale d'autre part. Nous avons également fait émerger une critique d'ordre moral de la République, elle aussi d'ordre ontologique, au sens où l'amoralité serait inhérente au régime républicain. Ainsi d'un côté cette critique ontologique, de l'autre une



critique que l'on pourrait qualifier d'empirique. Si l'on regroupe ces critiques dans ces deux catégories, nous pouvons constater un certain basculement.

Entre 1886 et 1906, les critiques ontologiques représentent 67,7 % du corpus antiparlementaire, et les critiques empiriques 32,3 %. La critique ontologique est donc prépondérante pour les royalistes qui combattaient avec véhémence la jeune République. Il semble qu'après-guerre, les choses aient quelque peu évolué, puisque dorénavant *Le Roussillon* développe davantage une critique adressée à la politique gouvernementale, qu'il s'agisse de la politique économique du régime (dont la part s'accroît dans cette période préoccupée des questions de réparations puis de la crise de 1929), ou du pacifisme de Briand. Ainsi entre 1920 et 1934, les critiques ontologiques sont devenues minoritaires, avec 43,2 % des articles, tandis que les critiques empiriques dominent, avec 56,8 % du corpus.

Cette évolution permet de formuler certaines hypothèses quant à l'acceptation du régime par les conservateurs roussillonnais. Bien entendu, ils continuent à être des adversaires de la République. Leur rattachement à l'Action Française en est évidemment un indicateur. Pourtant, ce déplacement de la critique ne serait-il pas la résultante d'un certain enracinement de la République ?

En 1920, celle-ci jouit déjà de cinquante années d'existence. La laïcisation du régime est acceptée par certains catholiques qui ont rallié la tendance progressiste, ouverte par l'encyclique *Rerum Novarum* publiée par le pape Léon XIII le 15 mai 1891.<sup>304</sup> L'antiparlementarisme ne fait donc plus l'unanimité chez les catholiques, si bien qu'à la Chambre Bleu Horizon de 1920 siègent Marc Sangnier et quatre autres membres de la Jeune République, mouvement qu'il a fondé après condamnation pontificale du Sillon le 25 août 1910.<sup>305</sup>

La composition de la chambre d'ailleurs, à laquelle siègent également Daudet et quelques députés ligueurs – sans pour autant qu'ils soient inscrits sur une liste de l'Action Française –, permet également de fournir des éléments d'explication sur cette évolution des critiques. En effet, du moment que l'extrême droite dispose de quelques sièges, la mise en cause du système démocratique est plus difficilement attaquable.<sup>306</sup> L'année 1920 est d'ailleurs la seule pour laquelle, au sein des critiques antiparlementaires, aucune ne renvoie à la critique « Fonctionnelle » qui recouvrait les attaques de la démocratie. Si l'on considère

---

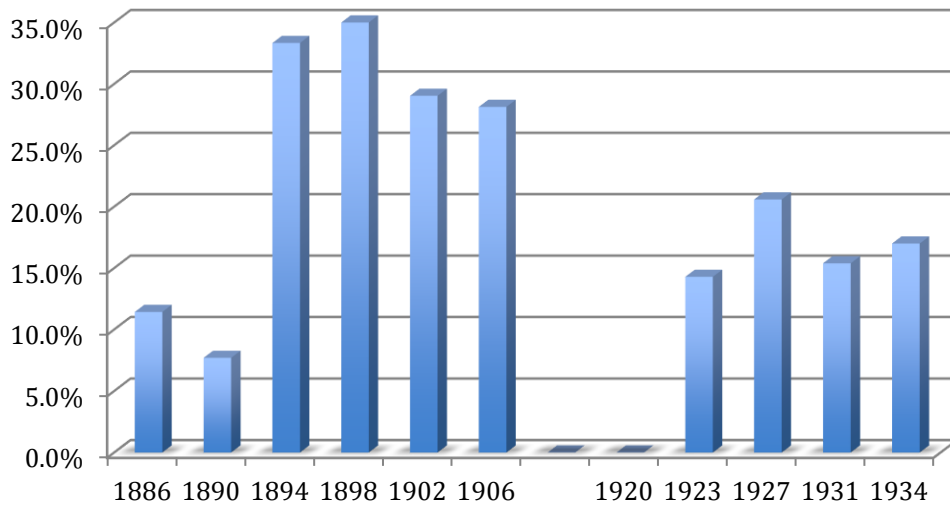
<sup>304</sup> Cholvy, Gérard, *La religion en France, de la fin du XVIII<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Hachette 1991.

<sup>305</sup> Garrigues, Jean, « Le moment parlementaire », dans Jacques Prévotat, *L'Action Française... op cit.*

<sup>306</sup> *Ibidem.*

cette critique du fonctionnement de la démocratie comme un marqueur pertinent concernant l'acceptation du régime, l'étude de cette seule thématique va dans le sens de notre hypothèse.

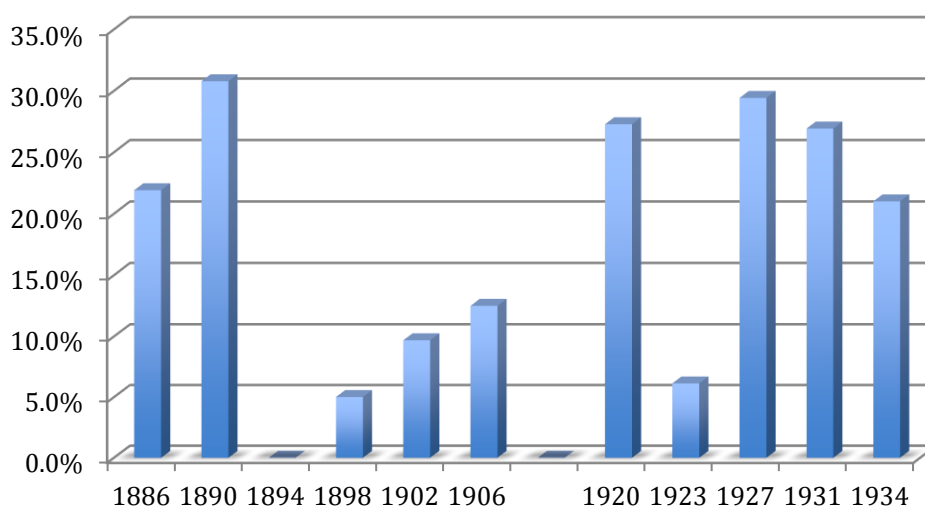
**Graphique 11. Représentation statistique du sous-thème "Fonctionnel", sur l'ensemble du corpus relatif à la thématique "Antiparlementarisme" dans *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 79 articles, soit 5,3 % du corpus global et 18,24 % du sous corpus « Antiparlementarisme ».

Ce graphique illustre en effet, d'une période à l'autre, une diminution assez sensible de la part des articles qui condamnent le principe démocratique. Plus encore, trois phases se dessinent. Les deux premières années du dépouillement sont elles aussi assez peu portées sur la question démocratique. Cela est assez étonnant, quand on sait la lutte acharnée qui sévit durant les premières années de la République. Un élément d'explication résiderait peut-être dans la mise en perspective avec un autre sous-thème de l'antiparlementarisme, à savoir les questions économiques.

**Graphique 12. Représentation statistique du sous-thème "Economique", sur l'ensemble du corpus relatif à la thématique "Antiparlementarisme" dans *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 77 articles, soit 5,2 % du corpus global 17,8 % du sous corpus « Antiparlementarisme ».

La symétrie de ces deux graphiques est flagrante. En effet, à l'exception de l'année 1923, chaque année où les critiques fonctionnelles étaient faiblement représentées, les critiques économiques le furent d'autant plus, et réciproquement. Ainsi, il semble que dans les périodes de difficultés économiques, les préoccupations conjoncturelles l'emportent sur les critiques ontologiques. 1886 et 1890 sont des années difficiles.

La période de dépression amorcée en 1873 empira après le krach de l'union générale en 1882, banque fondée par Eugène Bontoux, et soutenue par la droite légitimiste et les milieux catholiques. Les retombées de cette faillite se feront ressentir durant de longues années, autant à travers les développements de l'antisémitisme qu'elle favorise, Rothschild ayant été impliqué dans la chute de la banque, que sur le plan économique.<sup>307</sup> Les secteurs de la métallurgie, l'industrie textile, le bâtiment, furent durement touchés et la France passa du statut de seconde puissance industrielle mondiale, au quatrième rang.<sup>308</sup> Sur le plan social, le monde agricole subit durement la crise, ce qui provoque un exode rural, vécu comme un véritable déracinement, grand thème « fin de siècle ».<sup>309</sup>

<sup>307</sup> Prochasson, Christophe, « Les années 1880, au temps du Boulangisme », dans Michel Winock, *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « XX<sup>ème</sup> siècle », 1993, pp. 51 – 82.

<sup>308</sup> Bouvier, Jean, *Le Krach de l'Union générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

<sup>309</sup> Winock, Michel *Décadence fin de siècle*, Paris, Editions Gallimard, collection « nrf », 2017.

Il en va de même durant l'entre-deux-guerres. En 1920, à la sortie de la guerre, le pays est évidemment préoccupé de sa reconstruction et l'économie se trouve ainsi au centre des préoccupations. L'année 1923 marque une exception, mais on pourrait une fois encore y voir un effet conjoncturel. A ce moment, le journal est engagé dans une polémique d'ordre local, attaquant certains propos d'Emmanuel Brousse à l'encontre des camelots du roi. De plus, il dénonce avec verve l'inaction des parlementaires vis-à-vis de l'assassinat de Marius Plateau. En 1927, le journal attaque une hausse des impôts, induite par la politique d'austérité de Poincaré. Enfin, les années 1931 et 1934 sont profondément marquées par l'empreinte de la crise mondiale. Ainsi donc, la part des articles consacrés à l'économie dans *Le Roussillon* est étroitement corrélée à la situation financière du pays.

Nous avons donc identifié deux effets qui semblent affecter la thématique antiparlementaire, et témoignent de certaines évolutions de son contenu. Premièrement, il semble que le journal ait modifié la posture critique qui était la sienne. Attaché à pourfendre les fondations mêmes de la République parlementaire dans la première période, qu'il s'agisse du principe démocratique ou des institutions républicaines, il est dans la seconde période davantage sensible à des sujets contemporains, et développe une critique « empirique ». Ce déplacement est-il à envisager comme la résultante d'une acceptation partielle des principes républicains ? L'hypothèse engage, aussi nous ne trancherons pas hâtivement. Mais cette exploitation statistique irait tout de même dans le sens de cette conjecture.

D'autre part, nous avons pu identifier cette étroite corrélation entre les critiques économiques et les critiques fonctionnelles, les premières éclipsant les autres lorsque leur poids augmente au sein du discours. Ainsi, la nature de l'antiparlementarisme développé par le journal semble évoluer au gré de la conjoncture économique. Nous terminerons ce chapitre, en abordant cette fois une question de forme, renvoyant à la stratégie rhétorique développée par le journal.

## **V/ Construction rhétorique de la crise du régime**

Michel Winock dans *Nationalisme, Antisémitisme et Fascisme en France*, énonçait : « Quand la crise se fait verbe, elle parle le décadent »<sup>310</sup>. Certes, la littérature, au sens large, qui se développe en temps de crise, arbore les motifs de la décadence. Mais ne serait-ce pas

---

<sup>310</sup> Winock, Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Points, édition augmentée, 2014, p. 133

cette même littérature critique (notamment médiatique), qui par un travail de fond, instaure le contexte de crise ? Si les crises de type économique, existent *a priori*, et si la manifestation de leur symptômes est une réalité tangible – krach boursier, faillites d’entreprises, etc. – elles ne prennent corps dans l’imaginaire collectif, qu’à partir du moment où elles sont nommées comme telles dans les médias. Avant cela, le citoyen ordinaire ne peut que constater des manifestations locales de la crise, éparses et sans inter causalité à ses yeux. Du moment où les kiosques se parent de gros titres nommant cette crise, elle existe pour lui. Concernant les crises politiques, notamment celles découlant de scandales touchant à certains parlementaires, le lien entre la crise et les médias est encore plus étroit, puisqu’elles en sont le produit, et que c’est en leur sein qu’elles se développent

Pourtant l’activité critique des journaux en questions n’a de cesse de s’exercer durant des temps plus calmes. La crise ne crée donc pas une littérature « décadente », mais donne plutôt une visibilité à cette littérature qui, elle, a produit la crise. Cette crise serait un moment où la presse d’opposition a gagné une bataille symbolique, parvenant à faire triompher un paradigme particulier. Mais cette bataille n’est qu’un épisode ayant éclaté au grand jour, d’un conflit de représentations souterrain, constant, entre la presse d’opposition « décadente », et le régime. Dès lors, le propos de Winock semble pouvoir être transformé, par une inversion. Nous pourrions plutôt dire : quand le décadent se fait verbe, il appelle la crise. Quand l’idée de décadence, qui alimente la pensée conservatrice, trouve une traduction politique sous la plume des journalistes, elle cherche à provoquer la crise. Nous montrerons dans cette partie comment *Le Roussillon* participe à ce combat idéologique, selon une stratégie discursive soigneusement élaborée.

### **Des manifestations locales de la crise...**

Le journal réalise, en premier lieu, un travail qui vise à porter à la connaissance du lecteur, des évènements advenus dans les Pyrénées-Orientales, qui incarnent la réalité de cette crise. Le fait d’utiliser ces « symptômes locaux », n’est pas anodin, car il permet de toucher les lecteurs, en ce qu’il émane de l’évocation de lieux communs. A ce sujet, Benedict Anderson évoque un processus similaire dans les prémices de la littérature nationaliste philippine. Il prend l’exemple d’un ouvrage de José Rizal, poète philippin, aujourd’hui consacré comme véritable héros national pour avoir participé à l’émancipation du peuple philippin, asservi par l’Espagne, *Noli Me Tangere*, publié en 1887. Cet ouvrage aurait contribué à faire naître le sentiment national aux Philippines. José Rizal, en effet, englobe

dans cette œuvre, le lecteur, les personnages, et lui-même, dans une même communauté, avec familiarité, à travers l'évocation de lieux communs accessibles à « nous-les-lecteurs-philippins »<sup>311</sup>. On peut également voir un lien entre cet œuvre et le discours du Roussillon, par l'emploi du nous inclusif que nous avons décelé dans la critique économique du régime, visant à créer une fracture entre les dirigeants et les citoyens.

Parmi l'ensemble des articles que nous avons recensé dans le cadre de ce travail, 25,2 % traitent de questions d'ordre local. Nous tenons en revanche à souligner que les chiffres utilisés dans ce paragraphe sont à relativiser. En effet, notre recensement, s'il s'inscrit dans une démarche holiste, ne prétend pas être exhaustif. Et parmi les articles que nous n'avons pas recensés, nombre d'entre eux, traitent de faits divers qui traitent précisément d'évènements locaux. Les chiffres utilisés ne correspondent donc pas à la proportion des articles traitant de questions locales dans l'ensemble du journal, mais la proportion de ces articles, dans l'ensemble de ceux qui sont utilisés dans l'élaboration d'un argumentaire politique.

Prenons par exemple cet article du 3 février 1886, « Réponse à un habitant d'Espira ». Il y est fait mention de la construction d'un pont qui prend du retard sur la commune d'Espira-de-l'Agly (Pyrénées-Orientales). L'article se présente comme une réponse à un habitant du village qui s'étonne de la lenteur de ces travaux. Une aubaine pour *Le Roussillon*, qui s'empresse de formuler une réponse qui accuse les élus locaux d'avoir opéré un « virement » :

On appelle virement l'acte par lequel l'administration enlève à une commune, pour les attribuer à une autre, les fonds qui lui avaient été alloués pour certains travaux. Vous comprenez comment il est ainsi facile de satisfaire deux centres de population, [...] car les uns s'endorment sur la foi des promesses qui leurs ont été faites, et les autres se réjouissent de la faveur dont ils viennent d'être l'objet. [...] Vous ne pourrez voir de longtemps encore passer l'eau de l'Agly sous ses arches.<sup>312</sup>

On voit transparaître, dans ces lignes, la volonté de faire enfler le mécontentement à propos d'un sujet qui concerne directement les lecteurs. Sans doute un certain nombre d'entre

---

<sup>311</sup> Anderson, Benedict, *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Editions La Découverte, 1996 (édition originale : 1983)

<sup>312</sup> « Réponse à un habitant d'Espira », *Le Roussillon*, n° 28, 03/02/1886, p. 3

eux sont-ils directement affectés, au quotidien, par l'absence de ce pont. Si ce n'est pas le cas, au moins passent-ils devant régulièrement, et sont ils capables de constater la « véracité » de ces propos.

La logique argumentative va plus loin, puisque cet article met également en relation directe ce retard et l'avidité des hommes politiques locaux, créant un fossé entre le contribuable et le représentant élu qui n'aurait aucune considération pour la population du moment qu'il peut accroître sa popularité. Pourtant, deux jours après cet article, paraît dans le journal un démenti rédigé par l'élu en question, Monsieur Boluix, qui explique qu'aucun virement n'a été effectué, et que les travaux, comme l'Agly, poursuivent leur cours. *Le Roussillon* ferait-il peu de cas de l'éthique ? Quoi qu'il en soit, le message est passé...

### **... à la crise du régime**

Nous proposerons une étude des titres des articles recensés dans notre corpus, visant à montrer comment le journal après avoir mis en lumière la matérialisation concrète de la crise dans le département, cherche à attester de sa généralisation. Sur l'ensemble de notre corpus, le terme crise apparaît à 21 reprises dans les titres des articles. En voici quelques exemples : « Crise viticole »<sup>313</sup>, « Saint-André, la crise »<sup>314</sup>, « Crise ministérielle »<sup>315</sup>. Cette volonté de nommer la crise est à mettre en parallèle avec l'insistance que manifeste le journal à exploiter les indicateurs de détresse économique que nous avons évoquée, comme en atteste ce dernier titre : « La crise du charbon, 30 000 ouvriers réduits au chômage »<sup>316</sup>.

Rappelons également la propension du *Roussillon* à mettre en récit les scandales, que nous avons abordé au chapitre I. On retrouve ce même procédé à propos de la crise, avec la parution fréquente d'articles aux titres récurrents. En 1886, au moment de la recomposition ministérielle issue de l'investiture de Freycinet à la tête du gouvernement, *Le Roussillon* publie quotidiennement pendant une semaine des articles intitulés « Dernières nouvelles de la crise »<sup>317</sup>, évoquant avec mépris les péripéties de la recomposition. Sur un mode identique, il

---

<sup>313</sup> « Crise viticole », *Le Roussillon*, n° 29, 04/02/1902, p. 3.

<sup>314</sup> « Saint-André, la crise », *Le Roussillon*, n° 30, 05/09/1902, p. 3.

<sup>315</sup> « Crise ministérielle », *Le Roussillon*, n° 42, 28/10/1933, p. 3.

<sup>316</sup> « La crise du charbon, 30 000 ouvriers réduits au chômage », *Le Roussillon*, n° 22, 04/02/1920, p. 3.

<sup>317</sup> « Dernières nouvelles de la crise » *Le Roussillon*, n°2, 04/01/1886 - n° 5, 07/01/1886.

publie des articles intitulés « La crise ministérielle »<sup>318</sup>, lors de la chute du gouvernement Rouvier, en pleine crise des inventaires.<sup>319</sup>

A cela s'ajoute enfin un nombre important d'épithètes, attachées tantôt à la République, tantôt à l'état des finances, autant de sonnettes d'alarme, révélatrices de la crise du régime : « *L'état critique de nos finances* »<sup>320</sup> ; « *Ruinés par la République* »<sup>321</sup> ; « *La misère et la République* »<sup>322</sup>... ou « *Le chômage en France* »<sup>323</sup> (trois occurrences du 16 décembre 1933 au 6 janvier 1934), pour obtenir un aperçu de la manière dont le journal cherche à opérer cette pénétration de l'idée de crise dans l'imaginaire de son lectorat.

C'est donc à travers l'articulation constante d'articles évoquant des problèmes locaux, manifestations observables par tous de la crise, et d'autres, réalisant une association systématique de la crise au régime, que le journal construit un système rhétorique, qui enracine, d'une part, l'idée que il y a bien une crise, et d'autre part, que celle ci est générée par les abus de la politique gouvernementale.

### **Contagion parlementaire et permanence de la crise**

Enfin, le journal utilise un autre procédé, cette fois non pour faire naître l'idée de crise, mais pour attester de sa généralisation. Le développement de l'affaire Stavisky est éclairant à ce sujet. L'affaire débute le 25 décembre 1933, lorsque le directeur du crédit municipal de Bayonne, Gustave Tissier, est arrêté pour fraude. Rapidement, l'enquête fait apparaître la connivence de personnalités politiques, telles Dalimier, ministre de la Justice, Gaston Bonnaure, député de la Seine. Cette révélation suscite un émoi dans l'opinion publique, alimenté par les journaux d'opposition, qui en font leurs choux gras.<sup>324</sup> Tous en effet s'allient dans une campagne qui conjugue l'antisémitisme et l'antiparlementarisme, attisé déjà par une certaine instabilité ministérielle, et par plusieurs scandales qui ont eu lieu dans les années qui précèdent (Panama, Oustric, Hanau, etc.). On retrouve alors la compétition entre ces divers

---

<sup>318</sup> *Le Roussillon*, n° 57, 07/03/1906 – n° 63, 14/03/1906.

<sup>319</sup> Portier, Philippe, *L'Etat et les religions en France, Une sociologie historique de la laïcité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

<sup>320</sup> « L'état critique de nos finances », *Le Roussillon*, n° 32, 8 février 1886, p. 3.

<sup>321</sup> « Ruinés par la République », *Le Roussillon*, n°22, 27/01/1894, p. 2.

<sup>322</sup> « La misère et la République », *Le Roussillon*, n° 23, 28/01/1886, p. 3.

<sup>323</sup> « Le chômage en France », *Le Roussillon*, n°49, 23/12/1933, p. 2, n° 51, 30/12/1933, p. 4, n°1, 06/01/1934, p. 2.

<sup>324</sup> Charlier, Jean-Michel, Montarron, Marcel, *Stavisky, Les secrets du scandale*, Paris, réédition Éditions Atlantica 2017.



journaux, chacun voulant être le premier à publier un nouveau rebondissement, *L'Action Française* n'ayant par exemple de cesse de rappeler : « nous avons fait éclater, les premiers, d'ans l'A.F, le pétard suivant : Raynaldi, garde des sceaux, collaborateur de Sacazan, financier véreux. »<sup>325</sup> Sur un ton d'une virulence extrême, ils appellent aux manifestations, qui adviennent le 6 février 1934, provoquant la chute du ministère Daladier tout juste constitué pour mettre un terme à la crise.

Les journaux font une nouvelle fois preuve d'une stratégie discursive bien rodée. Dès le premier numéro de l'année 1934, *Le Roussillon* prend part à cette campagne, et durant les deux mois qui suivent, il y consacre la quasi totalité de ses articles. Au fil des semaines, les journaux s'attachent à faire apparaître les liens qu'entretiennent diverses personnalités politiques avec Stavisky, afin de les compromettre. Un article intitulé « Récapitulons »<sup>326</sup>, du 27 janvier 1934, dresse ainsi une « liste de différents ministres et parlementaires, plus ou moins compromis dans l'affaire », dans laquelle se retrouvent Chautemps, Bonnaure, Raynaldi, Bonnet, Malvy, etc. en prenant soin de rappeler à quelle famille politique ils appartiennent (radicaux et socialistes). Cette liste reste ouverte aux nouvelles découvertes, et elle s'étend progressivement, à mesure que le scandale prend de l'ampleur. Le journal abonde également de néologismes associés au nom de Stavisky : « L'union Staviskale »<sup>327</sup> ; « la stakiskrapullerie » ; « la compagnie staviskienne »<sup>328</sup>, attachés à au groupe des parlementaires compromis, hauts placés dans le gouvernement. La méthode est efficace, un martellement ininterrompu, qui contribue également à pérenniser l'idée qu'au gouvernement tout le monde est corrompu, que la crise est en fait celle du régime républicain tout entier.

D'autre part, se développe également avec l'affaire, l'idée que celle-ci n'a rien de nouveau, elle serait simplement la continuité logique du régime parlementaire. Ressurgissent alors les anciens scandales, que les républicains avaient eu beaucoup de peine à laisser derrière eux. On évoque « ce nouveau Panama »<sup>329</sup>, et on déterre les affaires Hanau (1928) et Oustric (1930), encore tièdes : « Assez de l'oustriconcentration, et du Stavyskartel, et de leur pillage des deniers du contribuable »<sup>330</sup> ; « La Staviskanaiellerie, cliente de la mère Hanau »<sup>331</sup>. On voit apparaître la volonté marquée de créer une continuité dans les différentes crises politiques qui ébrouent la République.

---

<sup>325</sup> Ripouill, Théo, « Ils sont touchés et F...outus ! », *Le Roussillon*, n°5, 03/02/1934, p. 1.

<sup>326</sup> « Récapitulons », *Le Roussillon*, n°4, 27/01/1934, p. 3.

<sup>327</sup> « L'union Staviskale », *Le Roussillon*, n°4, 27/01/1934, p. 1.

<sup>328</sup> Pour les deux références qui précèdent, « A bas les voleurs », *Le Roussillon*, n°3, 20/01/1934, p. 1.

<sup>329</sup> « La fin d'un régime », *Le Roussillon*, n° 2, 13/01/1934, p. 1.

<sup>330</sup> Jolly, Pierre, « D'un Jeudi à l'autre », *Le Roussillon*, n° 6, 10/02/1934 p. 2.

<sup>331</sup> « A bas les voleurs », *Le Roussillon*, n°3, 20/01/1934, p. 1, *op. cit.*

Ce chapitre entendait donc interroger l'antiparlementarisme manifesté par *Le Roussillon*. Nous avons dans un premier temps démontré que l'antiparlementarisme était la constante majeure du discours du journal et avons questionné sa nature. Nous avons alors envisagé trois types de critiques convergentes, qui régissent le discours antiparlementaire. Une première critique s'attaque aux fondements de la République. Celle-ci condamnerait le pays à une paralysie politique, l'inconstance des républicains et leurs intérêts personnels faisant obstacle à l'intérêt général. La démocratie est également critiquée dans son principe comme dans son application. Elles sont formulées à l'encontre de la presse par exemple : *Le Roussillon* accuse les grands quotidiens nationaux d'être soumis à la politique de l'Etat, et de servir les intérêts républicains ; à ce titre, ils n'assumeraient pas la fonction de promouvoir la diversité des tendances politiques dont ils se réclament. De même, la fraude électorale pratiquée par certains les conduit à condamner le principe des élections. Dans ces conditions, les journalistes nationalistes estiment que la démocratie serait une illusion que l'on sert au peuple.

Vient ensuite une critique de la politique menée par le gouvernement. Nous avons pu constater comment la politique militaire et économique menée est jugée désastreuse par les conservateurs du *Roussillon*. En matière militaire, nous avons vu comment les journalistes tenaient l'armée comme garantie de la grandeur nationale, et qu'à ce titre, ils critiquaient les baisses du budget militaire. Dans notre seconde période, cette question de la grandeur les pousse à considérer la puissance militaire française relativement à celle des puissances étrangères afin de susciter l'urgence d'un sursaut patriotique. Cette critique est associée à une critique de la politique économique, le journal se saisissant de chaque difficultés rencontrés par le régime, autant que des solutions qu'il propose, comme les hausses d'impôts, pour faire enfler le mécontentement populaire.

Enfin une critique d'ordre moral est également présente, et se mêle souvent aux deux premières, touchant aussi bien à l'avidité et à la corruption des parlementaires, qu'à la laïcisation des institutions civiles, facteur de perversion. Nous avons à ce propos interrogé les processus argumentatifs qui la portent, et mis à jour une tendance à générer des archétypes, personnifiant les institutions par des figures emblématiques, comme l'infirmière, l'instituteur ou le juge d'instruction, et à en montrer les travers.

Abordant ensuite ces différents aspects de la critique antiparlementaire dans une perspective chronologique, nous avons révélé un déplacement. En effet, si les critiques ontologiques, liées à la question morale, aux institutions républicaines ou au principe démocratique sont dominantes dans notre première période, la seconde est davantage tournée vers une critique empirique, concernant majoritairement la politique économique. Ce faisant, nous en sommes venus à conjecturer une certaine acceptation de la république, puisqu'elle semble moins remise en cause dans ses fondements durant l'entre-deux-guerres.

Enfin, notre dernier impératif concernait la question de la construction rhétorique de la crise politique. En effet si l'ensemble des questions soulevées précédemment dans ce chapitre concernait le paradigme des rédacteurs du journal, et nous renseignait sur la manière dont ils se représentent la République, notre sujet s'intéresse également aux pratiques littéraires qu'ils utilisent pour faire triompher ce modèle. Nous avons alors montré que *Le Roussillon* essayait de faire pénétrer l'idée de crise dans l'imaginaire collectif, par une stratégie visant à articuler des articles qui soulignent des manifestations concrètes de la crise, à l'échelle locale, et des articles qui généralisent l'existence de cette crise à l'échelle nationale tout en accusant la république. Ce faisant, nous avons précisément mis à jour un moyen qu'ils emploient afin de convaincre leurs lecteurs.

## **Chapitre IV**

### **Essai de typologie du lectorat du *Roussillon***



Nous avons défini précédemment la nature du discours développé par le journal *Le Roussillon*. Des fondamentaux idéologiques sur lesquels il repose à l'étude des modes argumentatifs qu'il emploie, nous avons tâché de déconstruire ce discours afin d'en mettre à nu les mécanismes et objectifs. Pourtant, l'étude du discours ne peut faire l'économie d'une attention portée à son récepteur. Rappelons l'impératif établi par Harold Lasswell, chercheur américain spécialisé dans l'étude de la communication de masse, à propos des études de discours. Il développe une approche fonctionnaliste, résumée en une « question programme », qui doit régir ce type d'étude : « Qui dit quoi, à qui, par quel canal et avec quel effet ? »<sup>332</sup>

Il met ainsi l'accent sur cette nécessité d'envisager un discours, depuis sa production jusqu'à sa réception, les deux locuteurs étant déterminants dans l'interprétation de ce discours. Dans le cas de la presse, cette question du lectorat est d'autant plus primordiale que celui-ci a une influence sur le journal lui-même. Il y a en effet une relation d'interdépendance entre le lecteur et le journal : le journal est obligé de s'adapter à la demande du lecteur, en même temps qu'il exerce sur lui une influence idéologique. Cette relation sera questionnée dans ce chapitre.

Si nous avons essayé de fournir quelques éléments biographiques concernant l'émetteur – l'équipe de rédaction du *Roussillon* –, nous avons été bien moins disert à propos du récepteur. Ce chapitre s'emploiera par conséquent à esquisser une typologie du lectorat du journal. Or, cette question de la réception est généralement épineuse dans les études de presse. En effet, il est souvent difficile d'identifier les lecteurs d'un journal, groupe parfois hétéroclite, du fait de l'absence de sources précises. N'ayant aucune trace de documents relatifs aux abonnements du *Roussillon*, il nous est presque impossible d'identifier précisément les lecteurs. De même, le nombre de ces lecteurs est dans notre cas difficile à établir.

Il existe bien des documents, produits par la préfecture des Pyrénées-Orientales et envoyés chaque trimestre au ministère de l'Intérieur, les « états mensuels » qui visaient à surveiller les journaux d'opposition et recensaient leur tirage, complétés par de brèves remarques sur leur influence. Ils sont conservés aux archives départementales à Perpignan,

---

<sup>332</sup> Lasswell, Harold D, « The structure and function of communication in Society », in : *Mass Communications*, University of Illinois Press. pp. 117- 129.

mais il ne reste aujourd'hui que ceux correspondants aux années comprises entre 1929 et 1940.<sup>333</sup> Ils indiquent un tirage de 1 100 exemplaires de 1929 à 1932, puis de 1 000 entre 1932 et 1940. Les seules autres données relatives au tirage à notre disposition sont contenues dans l'ouvrage de Patrice Caillot, issu d'une collection produite par la BnF, sur la presse française, et *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises* que nous avons déjà évoqué.<sup>334</sup> Le premier donne le chiffre d'un tirage de 1 000 exemplaires à la veille de la Première Guerre mondiale,<sup>335</sup> tandis que le second, dans la biographie d'André Despéramons, déclare que *Le Roussillon* a eu un tirage compris entre 700 et 1 700 exemplaires au long de son histoire. A titre de comparaison, *L'Indépendant*, de la famille Brousse tire en 1914 à près de 15 000 exemplaires, et n'est qu'au début d'une ascension qui amènera ce tirage à 38 000 à la veille de la Seconde Guerre mondiale.<sup>336</sup>

Les données sur le tirage dont nous disposons sont donc très insuffisantes pour appréhender finement la portée du discours développé par l'équipe du *Roussillon* et fournissent seulement un ordre de grandeur. C'est pourquoi ce chapitre se veut davantage une tentative de définition de ce lectorat autant que les documents épars le permettent. Il est néanmoins indispensable, compte tenu de l'importance que l'histoire culturelle accorde aux imaginaires sociaux. En effet, la définition que donne Pascal Ory de l'histoire culturelle, à savoir une « histoire sociale des représentations »<sup>337</sup>, nous invite à considérer la sociologie des groupes dans lesquels se tissent ces représentations. En l'occurrence, il s'agit d'identifier les lecteurs atteints par le discours du journal.

Nous tâcherons dans un premier temps de donner une idée de la représentation numérique de la nébuleuse royaliste perpignanaise à la charnière du XX<sup>e</sup> siècle, un cercle plus large que celui des lecteurs du *Roussillon*, mais qui doit comprendre l'intégralité d'entre eux. Nous nous emploierons ensuite, en nous fondant d'abord sur les renseignements généraux puis sur le contenu du journal, à identifier plus précisément ces lecteurs.

---

<sup>333</sup> Y compris concernant cette période, les fonds sont lacunaires.

<sup>334</sup> Bonet, Gérard (dir.), Balent, André, Frenay, Étienne, Marty, Nicolas, et Pernelle- Ros, Michelle, *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011. 1, Pouvoirs et société: administration, armées, économie, églises, justice, mouvements et organismes sociaux, politique, presse politique et d'information générale*, Perpignan, France, Pézilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales) : Publications de l'Olivier, 2011, pp. 361 – 363.

<sup>335</sup> Bibliothèque nationale, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865- 1944*, fasc. 66 (*Pyrénées-Orientales*), Paris, 1979.

<sup>336</sup> Bonet, Gérard, *L'indépendant des Pyrénées Orientales...*, *op cit.* cf Annexe 20, « Courbe du tirage de *L'Indépendant* des Pyrénées orientales, rival du *Roussillon* », p. 252.

<sup>337</sup> Ory, Pascal, « Pour une histoire culturelle de la France contemporaine (1870-...). État de la question », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n° 2, 1981, p. 5-32.

## **I/ Une minorité royaliste en terrain républicain ?**

La première tâche consiste à évaluer la taille des effectifs royalistes des Pyrénées-Orientales. Les archives départementales détiennent deux dossiers relatifs à la surveillance du parti royaliste de 1889 à 1905<sup>338</sup> puis de l'Action Française de 1913 à 1938,<sup>339</sup> dans lesquels figurent les rapports de police concernant certaines manifestations organisées successivement par ces deux organisations. Cette première partie est principalement fondée sur le contenu de ces deux dossiers. L'ensemble des adhérents au mouvement royaliste n'étant pas nécessairement mobilisé à chaque manifestation, ces premiers chiffres seront enrichis par une étude des différentes élections qui ont eu lieu dans les Pyrénées-Orientales sur la période de notre étude.

### **Ampleur de la mouvance royaliste depuis les renseignements généraux**

Les documents produits par les renseignements généraux répondaient à une demande du ministère de l'Intérieur. En effet, dans les cartons consultés, certaines de ces demandes, sous forme de lettre du ministère au préfet, sont glissées entre les rapports. Par exemple, en 1933, l'une d'elle stipule : « J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me fournir un rapport détaillé sur l'importance des groupements d'Action française à Perpignan, et sur la qualité et le degré d'influence de leurs dirigeants. »<sup>340</sup>

Le premier document que contiennent ces dossiers relatifs aux manifestations remonte à l'année 1898. Il s'agit d'un rapport de police adressé au préfet, daté du 2 mai relatif à une manifestation organisée par les jeunes royalistes réunissant 180 personnes.<sup>341</sup> Cela fournit un premier ordre de grandeur : les royalistes représentent un groupe très minoritaire dans les Pyrénées-Orientales. En effet, entre 1898 et 1905, la majorité des manifestations pour lesquelles nous disposons de tels documents atteste généralement d'un nombre de participants similaire. Le 28 octobre 1899, ce sont 210 royalistes qui assistent à une autre réunion des

---

<sup>338</sup> Archives départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO), Perpignan, 1M 750.

<sup>339</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751.

<sup>340</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, lettre du ministère de l'Intérieur au préfet des Pyrénées-Orientales, 18 février 1933.

<sup>341</sup> Ce chiffre et ceux qui suivent dans ce paragraphe proviennent de rapports de police issus de ADPO, Perpignan, 1M 750.



jeunesses royalistes, et, le 14 juillet 1903, 180 convives sont présents au banquet organisé par Albert Passama, l'un des cofondateurs du *Roussillon*. Le 24 février 1899, l'une de ces réunions présente la spécificité d'obliger les convives à détenir une carte d'invitation nominative, signée de la main de Despéramons lui-même. Elle réunit 250 personnes. Outre de confirmer le rôle clé de ce dernier au sein du mouvement, cette réunion permet d'appréhender les effectifs des militants royalistes « officiels ». On distingue alors l'existence d'un noyau constitué d'environ 200 à 250 personnes, soit le cœur du mouvement monarchiste des Pyrénées-Orientales. Pourtant, il semble que certaines manifestations atteignent une ampleur beaucoup plus considérable et permettent de reconsidérer ces effectifs.

En effet, en 1905, à l'occasion de la fête du 14 juillet, le royaliste Henri Joncquères d'Oriola organise une contremanifestation sous forme d'un immense banquet devant réunir, selon un rapport daté du 5 juillet, près de 1700 convives.<sup>342</sup> Cet événement s'inscrit pleinement dans la logique du conflit de représentation qui se joue avec la République déjà analysé, la fête du 14 juillet détenant une valeur symbolique forte, puisqu'elle permet l'ostentation de toute la symbolique républicaine, des bustes de mairies en même temps qu'elle détient une fonction pédagogique.<sup>343</sup>

Deux hypothèses sont susceptibles d'expliquer ce nouvel ordre de grandeur. D'une part, on peut estimer que les participants venus remplir les bancs royalistes par rapport aux manifestations évoquées précédemment, proviendraient du département. Il serait alors envisageable qu'il existe un certain nombre de sympathisants royalistes en Roussillon, moins investis, mais qui assistent occasionnellement à des événements d'envergure comme celui-ci. L'autre hypothèse consisterait à supputer que ces effectifs supplémentaires proviennent en réalité des départements limitrophes. Dans cette perspective, il ne s'agirait alors pas de militants moins investis, mais plutôt de *militant homologues*, peut-être également membres d'organisations royalistes, mais dans un rayonnement plus large. Sans doute la réalité est-elle nuancée, ces deux facteurs entrant en jeu dans l'explication de cet accroissement.

Quelle qu'en soit la raison, il semble que ce chiffre plus élevé de 1905 ne corresponde pas à une hausse durable des effectifs royalistes roussillonnais, puisque, par la suite, de nombreuses réunions ont lieu qui rassemblent un nombre de militants similaire à celui du

---

<sup>342</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, Rapport de police à l'adresse préfet, 5 juillet 1905.

<sup>343</sup> Aghulon, Maurice, « L'image dans les fêtes », in *Marianne au pouvoir, L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989, pp. 147 – 162.

noyau, soit autour de 200. De même, dans l'entre-deux-guerres, certaines réunions dépassent occasionnellement le millier de participants, mais la majorité d'entre elles reste d'une envergure comparable aux premières mentionnées. Il semble donc que les manifestations royalistes puissent se diviser en deux catégories : les premières, régulières et plus nombreuses, réunissent environ 200 personnes ; les secondes, occasionnelles, déplacent, elles, des effectifs royalistes plus conséquents. Sans doute peut-on à nouveau y percevoir un enjeu symbolique. En effet, si les premières réunions ont une fonction organisationnelle, au sens où c'est à leur occasion que sont prises les décisions qui vont régir l'action du mouvement à l'échelle locale, les grandes manifestations ont, quant à elles, vocation à manifester la puissance du mouvement. Faire nombre pour se compter et pour être vu, tel est leur enjeu.

Le banquet du 14 juillet en atteste d'ailleurs car il intervient précisément dans le cadre de ce conflit symbolique. Il était nécessaire de faire le départ entre ces deux types de manifestations avant d'envisager tout type de comparaison, afin que celles-là puissent être fondées sur des événements comparables. L'idéal aurait été de pouvoir comparer l'affluence lors d'événements annuels, comme la fête organisée à la mémoire de Louis XVI au mois de janvier, mais les fonds n'étaient pas assez fournis pour permettre une telle exploitation.

Nous avons alors relevé l'intégralité des informations relatives à ces différentes manifestations contenues dans ces rapports de gendarmerie, et recensé systématiquement les effectifs, avant de comparer les effectifs des deux types de réunion. Dans le cas des plus petites – donc du noyau dur des organisations royalistes –, nous avons évoqué le chiffre d'environ 200 participants pour les années 1898-1905. Nous n'avons pas connaissance d'événements – de cette première catégorie – compris entre 1905 et le premier conflit mondial.

Dans l'immédiat après-guerre en revanche, nous pouvons constater certaines évolutions des effectifs. Néanmoins, ces données proviennent désormais du carton relatif à l'Action Française.<sup>344</sup> Après la Première Guerre mondiale, cette dernière a supplanté les autres organisations royalistes.<sup>345</sup> On peut donc considérer que les manifestations organisées par la ligue réunissent les mêmes personnes que les manifestations organisées par les anciennes organisations royalistes. Entre juin 1921 et octobre 1922, de nombreuses

---

<sup>344</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751.

<sup>345</sup> A partir de 1905 en effet, plus aucune organisation royaliste autre que l'Action Française n'est mentionnée par les renseignements généraux.

manifestations sont sujettes à contrôle et réunissent en moyenne 375 militants.<sup>346</sup> Il semblerait donc qu'il y ait un accroissement des effectifs à ce moment. Doit-on y voir un effet de la proximité de l'Action Française avec les milieux parlementaires au sortir de la guerre, qui la rend plus fréquentable ? N'y aurait-il pas aussi un effet de retour vers le politique après les années de conflit ? La guerre ayant marqué un coup d'arrêt à l'action militante de toutes les tendances, ce retour au politique après-guerre serait un moyen pour la communauté de se signifier à elle-même un certain retour à la normalité.<sup>347</sup> Ces deux années marquent en tout cas une exception du point de vue de la fréquentation aux manifestations royalistes.

En effet, de 1923 à 1927, le nombre de ces participants retombe à un niveau très proche de celui des années 1898 – 1905, soit égal à 190 personnes en moyenne.<sup>348</sup> Cela nous conduirait à envisager le fait que l'exception des années 1921 – 1922 ne correspond pas à une vague d'adhésion durable au principe monarchique, mais bien à un effet de conjoncture. 1927 marque cependant un léger tournant. Il s'agit de l'année de la condamnation pontificale de l'Action Française et en 1929 s'ensuit la condamnation du *Roussillon* sur les mêmes modalités (mise à l'index, interdiction de sacrements aux lecteurs).<sup>349</sup> Pourtant, l'effet observable de cette condamnation semble inverse à celui escompté. En effet, dans les réunions et événements royalistes qui ont lieu de 1927 à 1933, on constate une nouvelle hausse, plus durable, des effectifs royalistes. Ce chiffre atteint alors en moyenne 230.<sup>350</sup> La différence n'est pas considérable – tout de même 20 % d'augmentation –, mais il semble que l'épreuve infligée aux royalistes les ait motivés plus qu'abattus, ceux-ci serrant les rangs dès lors qu'ils sont dans une position délicate. On retrouve une nouvelle fois cette propension à faire nombre pour masquer les faiblesses du mouvement.

Portons désormais notre attention sur l'autre type de manifestation que nous avons identifiée. Ces événements sont plus rares et présentent généralement la spécificité d'accueillir une personnalité d'envergure nationale, qui leur confère un certain prestige. Nous

---

<sup>346</sup> Moyenne établie selon les chiffres contenus dans des rapports de police datés du 6 juin 1921, 12 novembre 1921, 17 janvier 1922, 26 mars 1922, 2 octobre 1922, ADPO, Perpignan, 1M 751.

<sup>347</sup> « Retour de guerre, retour à la normale et reconstruction matérielle, dans retour à la normale », in : Beaupré, Nicolas, *Les grandes guerres*, Paris, Editions Belin, coll. « Histoire de France », sous la direction de Joël Cornette, 2010, pp. 217 – 234.

<sup>348</sup> Moyenne établie selon les chiffres contenus dans des rapports de police datés du 29 avril 1933, 4 février 1924, 9 mars 1925, 2 mars 1926, 10 juin 1927 et 27 juin 1927, ADPO, Perpignan, 1M 751.

<sup>349</sup> *La Semaine religieuse*, n° du 2 mars 1929.

<sup>350</sup> Moyenne établie selon les chiffres contenus dans des rapports de police datés du, 5 novembre 1928, 9 janvier 1929, 25 avril 1931, 22 juillet 1931, 10 novembre 1931, 17 janvier 1932, et 7 janvier 1934.

nous contenterons d'en donner les chiffres, sans que nous puissions en déduire de véritables tendances.

Le 5 juillet 1905, le banquet organisé par Henri Joncquères d'Oriola que nous avons évoqué réunit 1 700 personnes. En 1914, la réunion organisée par la fédération des sections catalanes d'Action Française, à laquelle participent Léon Daudet et Henri Vaugeois, en attire le même nombre.<sup>351</sup> En 1927, André Despéramons et son équipe organisent, avec l'Action Française, une série de réunion dans le département, patronnées par l'Amiral Schwerer, qui jouit d'un grand prestige. Elles sont un véritable succès et réunissent jusqu'à 5 000 personnes le 24 juin.<sup>352</sup> La plus importante des manifestations royalistes recensées dans les archives de police de Perpignan a lieu le 17 mai 1931. Il s'agit d'un meeting de Léon Daudet, auquel assistèrent près de 5 500 personnes.<sup>353</sup> La police s'inquiète alors, craignant des échauffourées avec les communistes, et sollicite le ministère de l'Intérieur pour l'envoi de troupes supplétives.

A la lumière de ces chiffres, on serait tenté de conclure à une hausse des effectifs royalistes. Pourtant, le nombre de ces grandes manifestations d'envergure est trop faible pour pouvoir bâtir des hypothèses solides. D'autant que la participation à un événement n'implique pas nécessairement l'adhésion au programme politique des organisateurs. Pour les réunions de 1927 par exemple, le prestige de l'Amiral a sans doute joué une part importante dans la réussite de la réunion. De même nous n'avons aucune connaissance de l'attitude des participants au cours de ces réunions, et il s'avère que la présence ne nécessite pas forcément l'adhésion.<sup>354</sup> L'ensemble de ces manifestations permet en revanche de supposer l'existence de deux types de militants : d'une part les assidus que nous avons décomptés ; d'autre part, ces sympathisants, beaucoup plus nombreux, et capables de se déplacer pour les occasions particulières.

### **Les résultats électoraux comme source pour évaluer les effectifs royalistes**

---

<sup>351</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, rapport du commissaire central de police au préfet, 14 septembre 1914.

<sup>352</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, lettre du préfet des Pyrénées-Orientales au Ministre de l'intérieur, 26 juin 1927.

<sup>353</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, lettre du préfet des Pyrénées-Orientales au Ministre de l'intérieur, 18 mai 1931.

<sup>354</sup> Mariot, Nicolas, « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique » ? ». Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789, *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2008/1, 63e année, p. 113-139.

Poursuivons cette tentative de comptage des effectifs royalistes par une attention portée aux élections. Nous nous référerons pour ce faire aux élections législatives et aux municipales de la ville de Perpignan, qui ont eu lieu entre 1888 et 1927.<sup>355</sup> Selon Horace Chauvet, historien régionaliste, « toutes directives partant du chef-lieu en Roussillon, la mairie de Perpignan a toujours été considérée comme une importante citadelle à conquérir »<sup>356</sup>. Le choix de ces élections locales revêt un double intérêt puisqu'il permettra en même temps de démontrer une nouvelle fois l'intrication très forte entre les dirigeants du journal et les organisations politiques royalistes.

La première constatation est d'abord que les royalistes et conservateurs se mêlent assez peu d'élection et lorsqu'ils le font, le succès n'est pas au rendez-vous. Les premiers pas du *Roussillon* en politique ont lieu lors des municipales du 7 mai 1888 ; le premier tour de scrutin confère la majorité à la liste conservatrice, dans laquelle figure Albert Passama, l'un des cofondateurs du journal.<sup>357</sup> Mais au second tour, la discipline républicaine joue en la défaveur des conservateurs et seul Passama est finalement élu, tandis que les listes de *l'Indépendant* et de *l'Eclairer*, journal républicain radical-socialiste, emportent tous les autres sièges. Ce schéma se reproduit, au désarroi des royalistes, aux élections suivantes. En 1892, la liste conservatrice était officiellement la liste du *Roussillon*. Une nouvelle fois, seul Passama est élu. Aux municipales de 1896, la liste conservatrice arrive de nouveau en tête au premier tour et ne parvient à inscrire que deux candidats : Passama et Despéramons.

Après cette date, on ne voit plus de royalistes se présenter lors des municipales jusqu'en 1926 ce qui laisse le champ libre aux radicaux et républicains (et aux radicaux socialistes à partir de 1912), alternant les succès dans leur combat pour la municipalité.<sup>358</sup> En 1926, l'influence du journal se ressent pleinement dans la composition de la liste, dirigée par Despéramons, et comprenant Pierre Respaut, journaliste au *Roussillon* ainsi qu'Henri Passama, fils d'Albert Passama, mais c'est une nouvelle fois un échec : aucun d'entre eux n'est élu.

Après leurs échecs à la mairie de Perpignan, les royalistes ne désarment pas pour autant. En effet, en 1902 et en 1910, ils présentent des candidats aux élections législatives. En

---

<sup>355</sup> Pour l'ensemble de cette partie, les chiffres concernant les résultats électoraux proviennent de l'ouvrage Chauvet, Horace, *La politique Roussillonnaise, de 1870 à nos jours*, Perpignan, Presses de l'Indépendant, 1934, pp. 177 – 230.

<sup>356</sup> *Ibidem*.

<sup>357</sup> Cf Chapitre II, « Un journal monarchiste sous la III<sup>e</sup> République », pp. 77 – 116.

<sup>358</sup> Brousse, Jean-François, *Trois siècles de presse roussillonnaise*, Paris, France, Université de Paris, 1963.

1902, Albert Circan candidat royaliste, obtient 1 880 voix au premier tour dans l'arrondissement de Prades, mais n'est pas élu. En 1910, Henri Bertran de Ballanda, royaliste, obtient 1 645 voix dans la première circonscription de Perpignan, et Alphonse Massé, lui aussi royaliste, 821 dans la seconde. Les conservateurs présentent enfin une liste aux élections législatives de 1924, pour s'opposer au Cartel des gauches et Despéramons obtient 4 318 voix, loin derrière la liste du Cartel qui fait élire tous ces candidats avec au moins 25 000 voix. L'élection de 1924, sur le mode d'un scrutin de liste proportionnel, donne un chiffre qui correspond assez bien au nombre de royalistes sur l'ensemble du département. Pour les années précédentes en revanche, aucun scrutin ne permet d'avoir accès à ce chiffre. On constate néanmoins que, dans le seul arrondissement de Prades, on compte en 1902 près de 2 000 royalistes, et qu'à Perpignan en 1910, ils sont environ 2 500. Ces chiffres sont assez proches de ceux que nous avons obtenus avec l'étude des plus grandes manifestations royalistes. Parmi les 2 500 électeurs royalistes de 1910, une part d'entre eux constitue les 1 700 auditeurs de Vaugeois en 1914. De même, les 4 300 électeurs de Despéramons aux législatives de 1927 assistent sans doute pour la grande majorité au meeting de Daudet qui réunit 5 500 personnes en 1931.

Le croisement de ces deux types de sources permet donc d'estimer que le nombre des royalistes dans les Pyrénées-Orientales est resté faible, qu'il a très rarement été suffisant à faire élire des candidats, que les royalistes représentent finalement un groupe politique marginal dans les environs de Perpignan. Nous l'avons observé, dans le cadre des premières élections municipales, le manque de performance électorale des royalistes était en partie dû à la discipline républicaine, qui visait à faire barrière aux adversaires de la République au second tour. Les républicains jouissant de solides attaches dans les Pyrénées Orientales, ce à quoi travaillait justement le rival du *Roussillon*, *L'Indépendant* de la famille Brousse, notre journal ne parvint jamais à s'imposer.

### **Considérations qualitatives sur l'influence des royalistes dans les Pyrénées-Orientales, depuis les renseignements généraux**

Au-delà des rapports de police relatifs aux manifestations, d'autres rapports concernent les organisations elles-mêmes. Ces documents, plus riches, nous renseignent sur l'influence de ces mouvements sur la population. On y décèle alors clairement cette question de l'impossibilité pour *Le Roussillon* de gagner du terrain dans les Pyrénées-Orientales. En 1889, l'un de ces rapports, concernant l'organisation des jeunesses royalistes des Pyrénées-Orientales explique que celles-ci peineront à gagner du terrain :

Comme on le voit, le comité de propagande royaliste est de création récente dans notre département et n'a pu par suite y exercer déjà une influence appréciable. [...] Il faut dire aussi que l'arrondissement de Perpignan est foncièrement républicain, et que le prosélytisme monarchique travaillerait sur un terrain improductif. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons constaté aujourd'hui une dépression considérable dans le zèle et l'enthousiasme que le groupe de la jeunesse royaliste avait manifesté aux premiers jours de sa création. Le comité secondaire de l'arrondissement de Céret n'est pas susceptible d'une si grande influence que celui de perpignan, étant donné qu'il est surtout composé de rentiers ou de membres n'ayant guère de monde à leur disposition. Celui de l'arrondissement de Prades travaillerait peut être sur un terrain plus propice, le niveau intellectuel des populations Cerdanes, qui s'occupent d'ailleurs très peu de politique, étant en général assez faible. Mais l'instruction commence à s'y répandre dans des proportions notables et puis l'idée républicaine a acquis droit de propriété dans cet arrondissement et il serait difficile de diminuer son prestige.<sup>359</sup>

On constate dans cet extrait que les forces de l'ordre ne semblent pas inquiétées par le mouvement monarchiste. Le commissaire fait du niveau d'éducation un facteur de perméabilité des idées royaliste. L'auteur du rapport suggère en effet que le comité aurait plus d'influence dans les zones où l'éducation est encore peu développée. Cela attire notre attention sur le rôle fondamental de l'instruction dans cette lutte des imaginaires politiques. L'école de Ferry, au même titre que la presse républicaine ou que les politiques de pédagogie nationale précédemment évoquées, intervient dans le processus d'enracinement de la République puisqu'elle devait permettre d'inculquer aux citoyens les valeurs républicaines.<sup>360</sup> Dès lors on peut comprendre que les zones peu scolarisées – donc pas encore pénétrées par cette image de la vertu républicaine – soient des terrains plus propices au développement des principes monarchiques. En revanche, l'extrait de ce rapport suggère que l'arrondissement de

---

<sup>359</sup> ADPO, Perpignan, 1M 750, rapport du commissaire spécial au préfet des Pyrénées-Orientales, 28 juin 1889.

<sup>360</sup> Agulhon, Maurice, « La République dans les grandes pédagogies nationales », in : *Marianne au pouvoir...*, *op. cit.*, p. 113 – 139.

Perpignan est déjà fidèle à la République et que les progrès de l'instruction à venir doivent parfaire son enracinement aux alentours. Cette foi envers le républicanisme de la capitale roussillonnaise est d'ailleurs constante, ce que confirment régulièrement les urnes. Ainsi, en 1921, au moment de la hausse ponctuelle des effectifs royalistes dans le département, le commissaire spécial de police adresse un rapport au préfet, dans lequel il renouvelle cette confiance dans la population perpignanaise :

Le parti royaliste s'agite beaucoup, depuis quelques temps, mais son action n'est pas à redouter dans les Pyrénées-Orientales en raison du républicanisme de la population des villes et des campagnes.<sup>361</sup>

De nouveau, bien que les royalistes connaissent un succès relatif au lendemain de la Première Guerre mondiale<sup>362</sup>, les républicains ne semblent pas préoccupés. Un dernier extrait d'un document analogue, daté du 2 mars 1933, nous permet de voir que le mouvement royaliste n'a jamais réussi à s'imposer :

A titre de documentation je vous adresse un rapport de police contenant tous les renseignements utiles sur la section catalane d'Acton Française, dont le siège est à Perpignan. Ainsi que vous pourrez en rendre compte, l'importance numérique de ce groupement est insignifiante dans mon département, mais il est dirigé par quelques exaltés et cela explique l'agitation qui fait l'objet du présent rapport.<sup>363</sup>

Ainsi, la tendance royaliste, d'abord sous la forme d'organisations comme les jeunesses royalistes, puis sous la forme de la ligue d'Action Française, est-elle restée une faible minorité, ne dépassant sans doute jamais les 5 000 adhérents. Au sein de ce groupe, un noyau de militants dont la taille varie entre 200 et 250 personnes, dirigé par André Despéramons et quelques autres personnalités proches du *Roussillon*, est agissante et se réunit régulièrement, tandis que le groupe plus large des sympathisants royalistes se déplace pour les grandes occasions, comme pour la venue de personnages illustres. Ce groupe dispose de peu d'influence dans le département, qui est majoritairement républicain, et *Le Roussillon* s'adresse donc a priori exclusivement à ce cercle assez restreint que nous avons délimité. Il s'agit maintenant d'étudier la sociologie de ce lectorat.

---

<sup>361</sup> ADPO, Perpignan, 1M 751, rapport du commissaire spécial au préfet des Pyrénées Orientales, du 6 juin 1921.

<sup>362</sup> Cf. le nombre de manifestants plus élevé à cette date, p. 170.

<sup>363</sup> ADPO, Perpignan 1M 751, rapport du Préfet des Pyrénées-Orientales au Ministre de l'Intérieur, 2 mars 1933.



## II/ Définir le lectorat : des renseignements généraux au contenu du journal

### Elite économique et jeunesse catholique

Les rapports de police que nous avons exploités contiennent quelques informations relatives à la composition des organisations, pour les années 1889 et 1899. En 1889, en effet, l'un de ces rapports évoque la composition du comité d'Union royaliste :

Le comité de l'Union royaliste est composé de riches propriétaires, de forts négociants et commerçants de notre ville, ayant à leur service un personnel nombreux sur lequel ils peuvent exercer une pression, que le besoin de vivre et travailler, quelques fois même un sentiment de reconnaissance mal compris ne rend souvent que trop efficace. Néanmoins il faut avouer que le moyen peu délicat de pression patronale n'est généralement pas employé ici d'une façon trop ouverte.<sup>364</sup>

Une première couche du groupe des royalistes perpignanais est donc constituée à ce moment par une élite financière locale qui détient certains leviers de pouvoirs dont elle use modérément. Ce groupe constitue sans doute la minorité dirigeante du mouvement. Doivent y figurer les familles Passama, Joncquères d'Oriola, Ballanda... que nous avons évoquées lors de la présentation des personnalités proches du journal. Le rapport du 8 décembre 1899 permet d'enrichir nos connaissances de cette nébuleuse :

Monsieur le préfet a bien voulu me demander des renseignements sur le siège et le fonctionnement du comité royaliste qui existe à Perpignan quai Vauban n° 30. [...] Il fonctionne encore comme auparavant et se compose de quelques jeunes gens, en grande partie de la classe ouvrière, a peu près tous anciens élèves des écoles congréganistes. Ils se réunissent le dimanche dans l'après-midi, assistent à une petite conférence donnée par l'abbé Izart, sur un sujet généralement religieux, après quoi, ils se livrent à des occupations diverses, telles que Gymnaste, etc... Si parfois il s'en trouve quelqu'un à la recherche d'un emploi, l'abbé Izart, aidé des pères capucins et des autres prêtres de la ville, cherche à le caser chez des négociants réactionnaires. De temps en temps, ces jeunes gens donnent avec l'aide des frères des soirées théâtrales gratuites, où l'on est admis que sur la présentation

---

<sup>364</sup> ADPO, Perpignan, 1M 750, rapport du commissaire spécial au préfet des Pyrénées Orientales, 28 juin 1889.

d'une carte d'invitation. [...] Depuis quelques mois, des dames de la ville se rendent paraître dans le local pendant la semaine pour faire le catéchisme à des enfants. <sup>365</sup>

Cette fois, la composition serait différente, puisque le comité se composerait de jeunes ouvriers. En réalité, on peut douter qu'il y ait eu un renouvellement radical du comité dans les dix années qui séparent ces deux rapports, et estimer que ces deux groupes coexistent. Les ouvriers évoqués correspondraient alors au « personnel nombreux » qu'évoquait le précédent rapport, et à l'inverse, les « négociants réactionnaires » évoqués dans ce rapport correspondraient à l'élite dirigeante du comité royaliste.

Ce dernier document nous éclaire aussi sur la grande proximité qui existe entre le catholicisme et le royalisme dans la région. Les jeunes ont suivi une éducation catholique, et assistent à des conférences religieuses, tandis que les dames enseignent le catéchisme. Enfin, l'organisation semble être liée aux prêtres du diocèse. En effet, certains autres rapports attestent fréquemment de la présence de ces religieux dans les réunions organisées par les royalistes. Ces premières informations sont néanmoins insuffisantes, car elles ne permettent pas de couvrir l'ensemble de la période de notre étude. On ne peut pas déceler d'évolution. Il faudra donc nous contenter de ces informations éparses, comme des photographies de la nébuleuse royaliste à des instants donnés.

Afin de parfaire notre connaissance du lectorat du journal, il reste cependant une dernière source, et non des moindres, que nous pouvons exploiter, à savoir le journal lui-même. En effet, après cette première ébauche dressée depuis les sources externes qui constituent les renseignements généraux, nous proposerons une approche déductive en nous fondant sur le contenu du journal. Cependant, avant de s'engager dans une telle démarche, il convient de s'interroger sur sa légitimité. Peut-on prétendre que l'étude du discours d'un journal permet d'identifier ses lecteurs ? En d'autres termes, le journal détient-il un pouvoir suffisant sur son lectorat pour qu'il définisse l'opinion de celui-ci ? Ou bien n'y aurait-il pas un effet inverse, le lecteur conditionnant par ses attentes, le discours développé par le journal ? <sup>366</sup>

---

<sup>365</sup> Rapport du commissaire spécial au Préfet de Perpignan, 8 décembre 1899, Archives départementales, 1M 750.

<sup>366</sup> Gaïti, Brigitte. « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, vol. 221, no. 4, 2007, pp. 95-104.

## Discours de presse et opinion publique

Cette problématique nous amène sur le terrain de l'étude de l'opinion publique. Pierre Laborie, dans un article de 1988, définit l'opinion publique comme « un phénomène collectif, reflet et affirmation d'une position dominante dans un groupe social. »<sup>367</sup> Conçue comme telle, elle existe sans qu'elle ait nécessairement conscience d'elle-même ni qu'elle ait besoin de s'exprimer. Ceux qui la partagent y trouvent alors un moyen rassurant d'affirmer leur appartenance au groupe social. En ce sens, la question de l'opinion publique est très liée à la question identitaire, l'opinion d'une communauté étant une de ses caractéristiques fondamentales.

Pourtant, si elle est bien une réalité, elle reste extrêmement difficile à saisir. En effet, alors qu'il est aisé d'identifier certains acteurs qui entrent en jeu dans la construction de cette opinion, il reste difficile de mesurer leur influence. Ainsi Laborie exprime-t-il que « l'opinion publique ne peut, et ne doit pas être confondue avec le discours de la presse, pas plus qu'elle ne peut et ne doit être ramené aux déclarations de personnalités assurant s'identifier à l'opinion générale pour mieux souligner leur image consensuelle. »<sup>368</sup>

A ce titre, notre étude n'a pas vocation à atteindre l'opinion des lecteurs. Nous avons déconstruit le discours de ce journal monarchiste, mais l'opinion qui y transparait reste celle de ses auteurs. En revanche, ceux-ci, par leurs efforts de persuasion, essaient de diffuser cette opinion en vue d'influencer celle de leur lecteur. Dès lors, l'étude que nous avons réalisée peut être entendue à la fois comme une manière d'interroger l'idéologie conservatrice, et un moyen pour appréhender une des composantes – royaliste et nationaliste – de l'opinion perpignanaise sur la période étudiée. Le point de vue des royalistes est alors l'un des aspects de cette opinion, en concurrence avec l'opinion dominante, républicaine.

Une autre particularité de l'opinion qui nous intéresse dans le cadre de ce mémoire réside dans l'enchevêtrement des temporalités qui participent à sa construction. En effet, du fait de son caractère fluctuant, l'opinion se nourrit de tendances diverses, empruntant à plusieurs temporalités. Il arrive en effet que l'opinion se construise par anticipation. L'exemple de l'échec du Front populaire en fournit un bel exemple : au-delà de l'incapacité à réguler la crise et de l'insatisfaction de la politique sociale, la désaffection du régime est aussi

---

<sup>367</sup> Laborie, Pierre, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième siècle*, n° 18, avril-juin 1988, p. 101 - 117.

<sup>368</sup> *Ibidem*, p. 105.

le fruit d'une projection. En effet, la guerre d'Espagne, et les horreurs qu'elle implique, apparaissent pour beaucoup de français comme la préfiguration du sort réservé à la France.<sup>369</sup>

De même qu'il existe cet effet d'anticipation, l'opinion se nourrit également de références au passé et est parcourue par des tendances profondes, héritées de dispositions mentales anciennes. En effet, l'opinion répugnerait à faire sienne les images forgées dans le présent immédiat, privilégiant des traditions plus lointaines, que les périodes de crises réactivent souvent, les érigeant en « valeurs refuge ».<sup>370</sup>

Ces deux phénomènes se ressentent pleinement dans le discours du *Roussillon*. Nous avons en effet montré comment il pouvait susciter cet effet d'anticipation, par exemple lorsqu'il effectue un déplacement du référentiel utilisé pour définir la grandeur de la France, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il intègre à ce moment-là la menace de la guerre à venir dans son discours sur la décadence. Concernant l'ancrage dans un système de représentation du passé, nous avons montré comment il adoptait l'idéologie contre-révolutionnaire, et comment celle-ci pesait de tout son poids sur le discours développé par les rédacteurs.

Revenons pour clore ces considérations sur le rôle du journal dans la construction de l'opinion. Nous avons signalé que le discours de presse n'était pas l'opinion. Pourtant, Laborie estime que, « dans le processus de formation des attitudes collectives – et par extension dans la détermination des comportements –, la perception du réel pèse plus que la réalité des faits reconstitués par l'historien à partir d'éléments objectifs. »<sup>371</sup> En d'autres termes, l'opinion se fonde non pas sur la réalité de l'événement, qui lui est bien souvent inaccessible, mais sur ce qu'on a dit de cet événement. Ainsi entre la réalité des faits et la donnée qui est mise à disposition de la communauté de lecteurs, un certain nombre d'opérations interviennent qui modifient et interprètent cette réalité.

Or, quel objet mieux que le journal permet de diffuser ces interprétations ? Certes il existe d'autres vecteurs qui participent à ce processus de transformation du réel. Les discours politiques, la littérature ou la chanson populaire, pour ne citer qu'eux, sont autant d'objets culturels qui contribuent à ce mécanisme.<sup>372</sup> Mais le journal, lu quotidiennement, et dans une société en pleine alphabétisation, où une proportion croissante de la population s'accoutume à

---

<sup>369</sup> *Ibidem*.

<sup>370</sup> *Ibidem*.

<sup>371</sup> *Ibidem*, p. 113.

<sup>372</sup> Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales en Europe*, coll. « L'univers historique », Paris, Seuil, 1999.

sa lecture, est à notre sens le vecteur privilégié d'une telle opération. Il est la *fenêtre sur le monde* mise à disposition du citoyen, et comme l'ombre projetée sur les parois de la caverne de Platon, le discours de presse devient bien souvent pour le lecteur la réalité elle-même. Dès lors, nous pouvons conclure que ce discours de presse, s'il n'est pas l'expression de l'opinion, est un de ses principaux déterminants. A ce sujet, nous pouvons citer un extrait d'un article paru dans *Le Roussillon* en 1923, qui exprime clairement le point de vue des rédacteurs sur la question :

L'opinion est incapable de gouverner. L'opinion on la fait, on s'en sert. Il faut agir d'abord, et on gagne ensuite l'opinion. Il faut marcher devant elle et non suivre ses erreurs, ses aveuglements. Le navigateur se sert du vent, mais c'est lui qui conduit la barre. Le véritable chef fait de même, il se sert de l'opinion mais elle ne le mène pas.<sup>373</sup>

En fin de compte, cette affirmation importe-t-elle peut-être plus encore que de savoir à quel point le journal exerce une influence sur son lecteur. La conviction des auteurs qu'ils détiennent un pouvoir réel sur leur auditeur, fondée ou non, détermine en partie la position qu'ils adoptent au moment de la rédaction. Un des enjeux fondamentaux de ce mémoire en découle : décrire cette représentation du monde érigée par les royalistes, en même temps que mettre à jour les mécanismes qu'ils élaborent pour diffuser leur propre représentation dans l'imaginaire social.

Ces considérations nous ont quelque peu éloigné de la tentative de définition du lectorat que nous avons entreprise. Il était néanmoins nécessaire d'interroger cette notion d'opinion publique tant elle se situe au carrefour des études de presse et de la question des imaginaires sociaux. Ce détour nous permet de restituer les développements précédents au sein du processus plus large du conflit de représentation qui se joue à travers le discours médiatique. Nous reviendrons pour achever ce mémoire, sur la question du lectorat et de son identification par la méthode déductive par ailleurs évoquée.

### **Approche déductive : Les deux cercles du lectorat du *Roussillon***

De la même manière que les renseignements généraux ont permis d'identifier deux types de militants royalistes – une élite dirigeante fortunée et une manne de militants plus précaires –, le contenu des articles du journal permet d'identifier deux groupes au sein du

---

<sup>373</sup> Le Citadin, « Carnet du Citadin », *Le Roussillon*, n° 70 18/06/1923, p. 2.

lectorat du journal, qui correspondent à ces deux catégories et révèle également d'autres caractéristiques de ce lectorat.

### *L'élite dirigeante de la nébuleuse royaliste*

Dans un premier temps transparait clairement l'attachement à cette élite dirigeante. Le journal multiplie les adresses directes aux grandes familles du mouvement royaliste, dont les noms se retrouvent dans les rapports de police évoquant les réunions publiques, sur le banc des orateurs. Il y a d'abord les articles qui évoquent lesdites réunions, ou toute sorte d'événement public, dans lesquels ceux-ci apparaissent auréolés de louanges. Les articles plus pertinents pour ce chapitre, en revanche, sont ceux dans lesquels le journal s'adresse directement à ces familles. Lors des obsèques notamment, l'équipe de rédaction du journal adresse ses condoléances aux familles des défunts. C'est le cas dans cet article du 25 novembre 1933, paru à l'occasion des obsèques de madame Joncquères d'Oriola :

Catholique fervente, royaliste sans défaillance, mère accomplie, mêlant à une fermeté rare une simplicité parfaite, elle incarnait le modèle de la femme chrétienne qui ne vit que pour ses enfants et pour son foyer. [...] La consolation de ses vieux jours fut de voir dans sa maison patriarcale, si accueillante à tous, la réunion de ses enfants et de ses petits enfants [...] En cette heure si triste pour eux, le « Roussillon » s'unit de tout cœur à leur chagrin. Les nommer serait donner la liste de nos amis les plus aimés, les plus généreux et les meilleurs. Ils savent quelle part profonde nous prenons à leur douleur.

Le Roussillon.<sup>374</sup>

On retrouve dans cet article l'utilisation du décès afin de développer un certain idéal. Comme pour les figures illustres, le journal se saisit de l'occasion des décès de personnalités reconnues localement, pour exalter les valeurs chrétiennes de dévotion et d'amour maternel, en même temps que le principe d'autorité cher aux conservateurs. De plus, le journal manifeste clairement son attachement profond à la famille d'Oriola. L'article est signé « *Le Roussillon* », l'équipe entière du journal prenant part au deuil. Cette personnification du journal tend à lui conférer le statut d'individu, celui-ci devenant alors métaphoriquement un membre de la communauté royaliste.

---

<sup>374</sup> « Nécrologie », *Le Roussillon*, n° 46, 25/11/1933, p. 1.

Sans doute est-ce là une particularité des petits journaux de campagne, ou de petites villes, qui évoluent dans des sphères assez restreintes pour que la communauté qu'ils fédèrent ne soit pas qu'imaginée. Ils sont capables de s'adresser directement à certains des habitants que les rédacteurs connaissent personnellement. Dans la définition de la nation de Benedict Anderson, la communauté nationale était imaginée, au sens où les individus qui se sentent appartenir à cette communauté ne se connaissent pas nécessairement.<sup>375</sup> Nous pourrions alors questionner la notion de communauté locale, qui semble de nature différente de la communauté nationale, du fait de cette reconnaissance mutuelle des individus qui la composent. Dans ce cadre, le journal, peut-être plus encore que dans le cadre du développement d'une communauté à l'échelle nationale, aurait donc un rôle fondamental dans la construction du sentiment d'appartenance à cette communauté.<sup>376</sup>

A ce titre, on peut également envisager le journal cette fois non comme un individu, mais comme un lieu de sociabilité, participant à créer un lien entre les individus de la grande « famille » royaliste des Pyrénées-Orientales. Il détient dès lors une véritable fonction sociale, et sa lecture devient une pratique nécessaire à l'adhésion à cette communauté, puisqu'elle permet de se tenir au courant de l'évolution des rapports entre les individus qui la composent. Etre mentionné par le journal devait être un prestige en même temps qu'une porte d'entrée dans cette « famille ».

Un autre aspect du contenu qui nous laisse envisager qu'il était lu par une élite économique est la présence récurrente de bulletins financiers, puis d'une revue financière après la guerre. Ces chroniques, généralement placées en troisième page, sur une demi-colonne, renseignent sur le cours des actions cotées en bourse et sont destinées à un lectorat plutôt fortuné. Nous avons notamment vu que les actionnaires associés pour la fondation du journal étaient des grands propriétaires.<sup>377</sup>

De même, certains articles abordent la question du cours des denrées alimentaires destinées à l'exportation, et plus souvent du vin à destination d'Espagne. Ces informations sont précieuses à l'élite paysanne, les propriétaires agricoles qui disposent de grandes exploitations. Enfin, *Le Roussillon* publie régulièrement des articles qui s'adressent directement à ces gros propriétaires. En 1927, par exemple, on peut lire : « Nous prions les agriculteurs qui veulent faire bénéficier leurs ouvriers du sursalaire familial de demander

---

<sup>375</sup> Anderson, Benedict, *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Editions La Découverte, 1996 (édition originale 1983, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat), p. 19.

<sup>376</sup> Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales en Europe, op. cit.*

<sup>377</sup> ADPO, Perpignan, 2T24.

statuts et feuilles de renseignement. »<sup>378</sup> Cela justifie à nouveau la conjecture qu'une partie du lectorat du journal était constituée par ces riches propriétaires terriens. Cette dernière citation ouvre également sur une autre strate d'individu que la lecture du journal permet d'identifier, à savoir les agriculteurs dans leur ensemble.

### *Les agriculteurs roussillonnais*

En effet, au-delà de ce premier cercle de sociabilité, constitué des amis du journal, ce dernier s'engage également dans la séduction des paysans roussillonnais. Bien que les renseignements généraux n'en fassent pas état, il entretient au long des deux périodes étudiées un discours qui vise à rallier les agriculteurs à la cause royaliste. D'une part, certains articles qui font l'éloge de la monarchie apostrophent directement ces derniers, afin de les inviter à rejoindre le mouvement, expliquant que le régime monarchique serait bénéfique à l'agriculture. Nous avons montré avec l'article qui évoquait Colbert, comment le journal cherchait à persuader que le régime monarchique, plus efficace, aurait permis d'endiguer rapidement la crise de l'agriculture qui sévit en 1902. On retrouve la même idée, dans notre seconde période, dans un article qui présente, en 1933, les lignes du programme de redressement de l'agriculture annoncé par le marquis de Vogüé, président de la société des agriculteurs de France :

Si le duc de Guise était roi de France, les souhaits du marquis de Vogüé seraient exhaussés. A nos amis agriculteurs de travailler de toute leur force au rétablissement de cette monarchie traditionnelle, qui a toujours donné à l'agriculture française la première place.<sup>379</sup>

Dans la même logique, *Le Roussillon* s'emploie régulièrement à établir que les organisations royalistes sont les seules à défendre véritablement leur cause. Ainsi le 21 octobre 1933, alors que l'Action Française organise une kermesse annuelle à Paris, à l'occasion de laquelle elle invite les sympathisants de toute la France à envoyer à la capitale quelques barils de vin afin de les faire connaître dans la capitale, Pierre Joly propose-t-il aux paysans de se joindre à cette entreprise :

---

<sup>378</sup> « Caisse de compensation pour les allocations familiales des agriculteurs », *Le Roussillon*, n° 17, 23/04/1927, p. 1.

<sup>379</sup> Rendu, Ambroise, « Parole autorisée », *Le Roussillon*, n° 11, 26/03/1927, p. 2.



Réfléchissez et vous penserez que dans le Roussillon il n'y a point de vins ordinaires, il n'y a que des vins extraordinairement bons ou extraordinairement excellents. Entre ces extraordinaires joue une gamme de vins vraiment uniques et dont il faut faire connaître la valeur. Je sais un petit vin d'Aramon de la Salanque qui vaut son pesant d'or. Ce vin de plaine laisse loin derrière lui les confitures algériennes, et les bistrouilles importées d'Espagne et d'Italie. [...] Et vous les nobles paysans du fameux Banyuls, n'est-ce pas votre devoir – en même temps que votre intérêt – d'expédier au moins quelques bouteilles, ou mieux, quelques-uns de ces barils si mignons de votre merveilleuse liqueur ? Allons, n'oubliez pas que l'Action Française est l'unique journal de Paris qui vous défend contre le porto.<sup>380</sup>

Dans cet article, on constate d'abord que l'Action française prend de réelles dispositions visant à promouvoir l'agriculture méridionale. Apparaît également un certain protectionnisme, puisque le journal entend par son action concurrencer le vin espagnol, qu'il juge de moins bonne qualité. Enfin, on décèle également dans ces deux articles la volonté de flatter les agriculteurs, d'abord lorsqu'ils sont évoqués comme des « amis », ensuite à travers l'éloge des petits vins « du cru ». On voit donc à l'œuvre un certain clientélisme teinté d'un chauvinisme régional, fréquent dans les pages de notre journal. L'article de Pierre Joly poursuit en donnant les directives pour les paysans qui souhaiteraient participer à l'envoi groupé de vins pour la kermesse. Cela nous amène à un nouvel aspect de cette séduction de la paysannerie, à savoir mettre à disposition des agriculteurs des informations pratiques.

En effet, un nombre assez conséquent d'articles, dénués de contenu idéologique, contiennent des informations susceptibles d'être utiles aux agriculteurs. Sur l'ensemble de notre corpus, les questions agricoles représentent, en moyenne, 7,3 % des articles (4,9 % dans la première période, et 9,5 % dans la seconde). Mesuré relativement, au sein de la thématique « politique intérieure », le sous-thème « agriculture » occupe une place plus significative, atteignant près de 35 % de ces articles. L'accroissement que l'on constate entre les deux périodes provient du fait que, durant l'année 1927, le journal paraît en reproduisant en deuxième page la une de *l'Action Française Agricole*, supplément du dimanche de *l'Action Française* fondé en 1925. Celle-ci contient quasi-exclusivement des articles à caractère pédagogiques, présentant des méthodes agricoles allant de l'arboriculture aux techniques vétérinaires, qui viennent gonfler la représentation de cette thématique. Cela atteste de la volonté accrue du journal de se rapprocher des agriculteurs. Ce faisant, il devient un outil

---

<sup>380</sup> Joly, Pierre, « La Kermesse d'Action Française », *Le Roussillon*, n° 41, 28/10/1933, p. 1.

indispensable au paysan qui désire se tenir au courant des innovations techniques de son temps.

A propos de cette volonté de séduire un lectorat particulier et de devenir attrayant, le journal utilise d'autres innovations qui touchent la presse dans son ensemble. Il publie notamment des romans feuilletons. Le feuilleton apparaît dans la presse en 1800 dans *Le Journal des débats*. D'abord conçu comme un espace de communication culturelle, sous forme « de critique littéraire, musicale artistique, poétique ou scientifique ». Cependant, « dès l'aube XIX<sup>e</sup> siècle, commence en profondeur sa lente transformation en cette puissance vectrice de l'opinion publique et en cette entreprise commerciale, qui sont la forme double sous laquelle nous le connaissons encore aujourd'hui. »<sup>381</sup> Au début de notre période, celui-ci dispose donc déjà d'une fonction principalement économique. La critique mondaine a laissé la place au roman feuilleton, plus populaire. Les feuilletons deviennent plus long, s'étalant sur plusieurs numéros, parfois jusqu'à 6 mois, et s'adressent à l'imaginaire et au fantasme du lecteur.<sup>382</sup> Leur développement est d'ailleurs corollaire à celui du fait divers, qui évolue selon les mêmes modalités et auxquels *le Roussillon* recourt également dans cette perspective de séduction et de fidélisation du lectorat.

D'autre part, dans une société en mutation rapide, engendrée par l'industrialisation, le journal royaliste s'emploie parfois à accompagner cette transition vers la modernité qu'il exècre pourtant. Nous avons par exemple relevé quelques articles qui expliquent les nouvelles lois relatives au code de la route. Le 4 février 1920, on peut ainsi lire dans *Le Roussillon* un article intitulé « Accident d'automobile et responsabilité ». <sup>383</sup> Ce faisant, le journal se positionne comme un médiateur de la vie de la cité, participant à la diffusion des informations nécessaires à cette transition vers l'âge de la modernité. Cette adaptation aux mutations sociétales lui confère alors une nouvelle fonction, puisqu'il devient une fois de plus un outil pour les citoyens désireux de vivre avec leur temps, et s'inscrit aussi dans cette volonté du journal de devenir un objet indispensable.

---

<sup>381</sup> Dumasy Queffélec, Lise, « Rubrique et fonctions du feuilleton au XIX<sup>e</sup> siècle », in Kalifa, Dominique (dir.), *La civilisation du journal, Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 925. Comme on le voit, le feuilleton joue un rôle clé dans la formation de l'opinion publique et une étude approfondie des feuilletons paraissant dans *Le Roussillon* aurait été bienvenue dans notre étude. Nous avons pourtant manqué de temps pour la réaliser. De même pour les faits divers : cf Marie-Françoise Melmoux-Montaubin, « Les Faits divers », in Kalifa, Dominique (dir.), *La civilisation du journal, op cit.*

<sup>382</sup> *Ibidem*, p. 936.

<sup>383</sup> « Accident d'automobile et responsabilité », *Le Roussillon*, n° 22, 04/02/1920, p. 3.

Enfin, un dernier cercle de lecteur semble pouvoir se déduire du contenu du journal : les militaires. En effet, ce dernier publie de nombreux articles évoquant des questions à l'adresse d'anciens combattants ou de militaires en activité. Tout au long des deux périodes étudiées, le journal publie en effet des articles, souvent très brefs, dont les titres suffisent à montrer qu'ils sont adressés aux soldats : en 1894 « Les tarifs des chemins de fer pour les militaires retraités »<sup>384</sup>, en 1898 « Permissions accordées aux soldats malades »<sup>385</sup>, en 1920 « Payement des allocations militaires »<sup>386</sup>, en 1931, « Au banquet des anciens poilus du 253° et 53° régiments de Catalogne et de Roussillon »<sup>387</sup>, etc.

Le milieu des anciens combattants était en effet un terrain propice aux idées nationalistes. Néanmoins, l'armée n'a pas versé unanimement dans l'adhésion aux idées royalistes ni à celles de l'Action Française. En effet, sur le terrain du patriotisme la concurrence est rude. Olivier Forcade estime que si certains principes, notamment celui de l'anti-individualisme, vu à l'œuvre dans la construction de la doctrine de la ligue, faisant de la nation une entité à laquelle l'individu doit se soumettre, ont pu séduire dans les casernes et les bureaux d'officiers, d'autres formations attirent également les milieux militaires.<sup>388</sup>

A droite, des formations comme la fédération républicaine, ou les ligues d'avant-guerre, en passant après 1930 par les Croix de Feu (puis le Parti Social Français), nombre d'organisations travaillent à conquérir les milieux des anciens combattants. Après 1918, « les armées s'accommodent de la République et de nombreux partis républicains accueillent les soutiens et la participation des officiers engagés en politique », et la droite ne détient plus le monopole dans l'armée.<sup>389</sup>

A la différence des dirigeants des organisations monarchistes qui constituent le premier cercle de lecteurs de notre journal, paysans et anciens combattants n'adhèrent pas nécessairement à la cause royaliste. Dès lors, on peut considérer que, pour ces deux catégories de lecteur, le journal travaille dans un milieu que se disputent les différents partis politiques.

---

<sup>384</sup> « Les tarifs des chemins de fer pour les militaires retraités », *Le Roussillon*, n° 263, 09/11/1894, p. 2.

<sup>385</sup> « Permissions accordées aux soldats malades », *Le Roussillon*, n° 126, 01/06/1898, p. 3.

<sup>386</sup> « Payement des allocations militaires », *Le Roussillon*, n° 23, 06/02/1920, p. 2.

<sup>387</sup> « Au banquet des anciens poilus du 253° et 53° régiments de Catalogne et de Roussillon », *Le Roussillon*, n° 46, 25/11/1933, p. 1.

<sup>388</sup> Forcade, Olivier, « Les milieux militaires et l'Action Française de 1898 à 1940 », in : Michel Leymarie, et Prévotat Jacques (dir.), *L'action Française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 122.

<sup>389</sup> *Ibidem*.

Ces articles relatifs aux informations neutres, autant dans le domaine agricole, militaire, ou civil, sont alors à restituer au sein de la dynamique militante du journal. Ils interviennent dans la continuité du processus argumentatif décrit au long de ce mémoire, puisqu'ils permettent, une fois le potentiel lecteur acquis à la cause royaliste, que celui-ci ne se détourne pas du journal pour aller chercher ailleurs les informations qui lui sont nécessaires.

Ce chapitre a donc été une tentative de définition du lectorat de notre journal, fondée sur divers documents complémentaires. Il détient un statut particulier, du fait de cet assemblage hétéroclite, de sources lacunaires et variées. Si ces sources sont trop peu nombreuses pour nous permettre de déceler finement les évolutions numériques et sociologiques de ce lectorat, certaines d'entre elles sont néanmoins assez fournies pour que nous puissions imaginer que certaines caractéristiques que nous avons attribuées à ce lectorat aient été des constantes sur l'ensemble des périodes qui nous concernent. La présence de bulletin financiers au sein du journal, continue durant toutes les années de parution du journal, qui côtoient des articles évoquant l'agriculture eux aussi permanents, nous laisse envisager la coexistence de ces deux cercles de lecteurs que nous avons identifiés. En revanche, il nous est impossible de savoir quelle part chacun d'entre eux représentent au sein du lectorat global.

De même, l'évaluation numérique du lectorat étant difficile à établir, nous avons fait le choix d'élargir cette étude à la mouvance royaliste. Pourtant cette communauté semble plus grande que celle formée par les lecteurs du journal. Peut-être ces derniers représentaient-ils un sous-groupe au sein de la communauté plus large que nous avons tenté de délimiter numériquement. De plus – et c'est un obstacle important à notre connaissance de ce groupe –, nous nous sommes fondé sur l'affluence aux diverses manifestations royalistes qui ont eu lieu sur la période que couvre cette étude. Or, nous avons déjà dit le risque que nous courons en raisonnant ainsi, puisque la présence à une manifestation n'est pas nécessairement synonyme d'adhésion au mouvement des organisateurs, et que l'ensemble des adhérents à leur courant de pensée n'est pas forcément présente à cette manifestation.<sup>390</sup> Néanmoins, nous avons essayé de faire preuve d'esprit de méthode en croisant et recoupant les sources à notre disposition, notamment le résultat des élections législatives et municipales. Ainsi, bien qu'imparfaite, nous avons pu établir une esquisse de chronologie appliquée à ces effectifs. Concernant la sociologie du lectorat, nous avons mis en perspective le contenu de certains

---

<sup>390</sup> Mariot, Nicolas, « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique ? », *op. cit.*

rapports produits par les renseignements généraux et le contenu même du journal. Ce faisant, nous nous assurons que les hypothèses formulées sont fondées sur au moins deux type de sources, ce qui permet de tirer des conclusions qui soient un peu plus solides.

En définitive, le groupe des royalistes des Pyrénées-Orientales était composé sur les deux périodes d'un groupe assez large, mobilisable pour les grandes occasions ainsi que lors des élections, avoisinant les 5 000 personnes. Un noyau dur est formé au sein de ce groupe, par une minorité active qui assiste aux réunions organisationnelles, plus fréquentes. L'ensemble de ces adhérents au principe monarchique était catholique et devait compter dans ses rangs un certain nombre de militaires et anciens combattants. Dans ce groupe, deux groupes d'individus se distinguent. D'une part, une élite financière correspondant sans doute au groupe dirigeant et activiste, composée de propriétaires terriens, et de membres du clergé. Ces derniers seraient déjà acquis à la cause royaliste et le journal serait pour eux un lieu de sociabilité, renforçant les liens qui les unit. D'autre part, une manne plus importante de militants plus précaires, composée de paysans et d'ouvriers, souvent des jeunes eux aussi issus des milieux catholiques, et pour qui le journal déploie l'arsenal rhétorique que nous avons découvert peu à peu dans ce mémoire afin de les convaincre, en même temps qu'il cherche à se rendre indispensable pour eux.

# CONCLUSION

Le mémoire intitulé « Etude diachronique de la presse nationaliste, à travers le quotidien *Le Roussillon* (1886 – 1906 ; 1920 – 1934) » avait pour but d’interroger le discours de presse développé par *Le Roussillon*, dans ses manifestations symboliques et critiques. Nous avons considéré le journal comme un objet culturel, au prisme duquel nous nous sommes

efforcés d'atteindre l'idéologie de ses journalistes, en même temps que la stratégie rhétorique mise en œuvre pour faire triompher le modèle de pensée ainsi érigé. Tantôt reflet de l'opinion de ses rédacteurs, tantôt guide de celle de ses lecteurs, le journal constitue une fenêtre d'accès aux imaginaires politiques d'un groupe social déterminé et se trouve à ce titre être une source idoine pour soutenir une étude d'histoire culturelle.

Nous avons alors cherché à élaborer une méthode de recherche pour analyser son contenu sans *contraindre* notre source par d'éventuelles attentes et ainsi s'affranchir de toute interprétation téléologique. Sa construction fut régie par des enjeux fondamentaux. Il s'agissait en premier lieu qu'elle permette une étude de contenu du discours en même temps que de sa forme. Ainsi nous avons fait le choix de cette approche thématique, entendue dans une perspective diachronique, enrichie de considérations diverses. Qu'il s'agisse de l'échelle abordée par les articles, des procédés rhétoriques qu'ils renferment, ou de leur position au sein d'un numéro, ces autres informations nous ont permis d'appréhender plus finement les enjeux et les mécanismes de production du discours médiatique, en même temps que la spécificité de celui-ci, considéré au sein du microcosme monarchiste perpignanais. Nous avons par exemple démontré qu'une hiérarchisation de l'information était opérée par *Le Roussillon*, celui-ci privilégiant l'actualité nationale aux questions d'ordre local ou international, ou encore qu'il mettait en avant les articles les plus critiques, et en sommes venu à considérer à ce titre qu'il était avant tout un organe d'opposition à la politique gouvernementale.

Notre méthode devait également révéler l'enchevêtrement des temporalités qui se conjuguent sous les plumes des auteurs et participent à l'élaboration de ce discours. Ce faisant, nous avons pu constater que le croisement de ces différentes temporalités était en réalité aux fondements même du paradigme adopté par la rédaction. Le choix de l'approche diachronique, couplé à une démarche plus fine, de dépouillement systématique concernant huit numéros tous les quatre ans, a alors permis d'envisager des adaptations conjoncturelles, comme l'intégration de marqueurs de la détresse économique du pays – chômage, charges fiscales, baisse des exportations, etc. – dans l'élaboration des critiques du régime. En même temps, nous avons révélé l'existence d'invariants profonds, notamment un antiparlementarisme structurel.

Nous fûmes alors à même de percevoir les tribulations de surface, constatant comment notre journal s'adaptait constamment à l'actualité politique, économique, sociale et géopolitique de son temps, y puisant les motifs nécessaires au renouvellement de son argumentaire, tout en atteignant le système de représentation qui conditionne la lecture



particulière des événements qu'ils produisent, nourri de tendances contre-révolutionnaires, et d'un imaginaire d'Ancien Régime. Ces références empruntent au XIX<sup>e</sup> siècle tout entier, d'Edmund Burke à René de Latour du Pin, et sont assemblées en un modèle doctrinal cohérent, préfigurant le nationalisme intégral : une monarchie de droit divin, décentralisée et corporatiste, garante du principe de continuité politique et du salut du pays. Enfin, nos considérations statistiques enrichies d'une approche qualitative nous ont conduit à identifier des effets d'anticipation, comme lorsque le journal opère un déplacement du référentiel utilisé pour définir la grandeur nationale, à l'approche de la seconde guerre mondiale, soufflant sur les braises de la psychose germanique pour attester de la faiblesse de la France. Ainsi, le souvenir nostalgique d'un passé idéalisé se conjugue avec l'interprétation des événements présents, et parfois avec les projections d'un futur proche, dans l'élaboration du discours.

Les invariants que nous avons identifiés résident dans la tendance qu'a *Le Roussillon*, de traiter dans des proportions équivalentes sur les deux périodes que couvre notre étude, les différentes thématiques que nous avons identifiées. En effet, nous nous sommes aperçu que si chaque année présentait des spécificités, le discours, développé d'une part dans la période qui s'étend de 1886 à 1906 ; d'autre celle comprise entre 1920 et 1934, adopte une répartition des différentes thématiques assez similaire. Ainsi, nous avons pu identifier celles d'entre elles qui sont le plus souvent mobilisées afin de faire apparaître les enjeux fondamentaux qui résident dans les pages du *Roussillon*, et déterminent sa ligne politique.

Cette première analyse a révélé que le journal a été avant tout, durant toute son histoire, un organe d'opposition à la République, la lutte contre le régime étant le thème le plus largement représenté au sein des diverses thématiques qu'il aborde (25,7 % des articles entre 1886 et 1906 ; 24,9 % entre 1920 et 1934). Parallèlement à cette critique constante, *Le Roussillon* s'emploie à établir, par contraste, la défense du régime monarchique. Le royalisme reste cependant une thématique assez faiblement représentée, et pour percevoir le rôle fondamental qui lui est attribué par les auteurs, nous avons dû aborder le contenu des articles dans une optique qualitative.

Nous avons alors constaté que cette opposition entre République et monarchie était le topos central du discours développé par le journal, et déterminait la position des rédacteurs sur toutes les autres considérations. Sur le versant économique par exemple, on le retrouve à l'œuvre aussi bien dans la critique du coût des institutions républicaines que dans la promotion du principe corporatif issu d'ancien régime. Ce faisant, nous avons démontré que

le paradigme antiparlementaire adopté par les auteurs, à vocation totalisante, conditionnait l'ensemble des interprétations qu'ils formulaient, quels que soient les domaines, et les conduisait à l'élaboration d'une herméneutique particulière des événements. En d'autres termes, nous avons fait apparaître les fondamentaux idéologiques sur lesquels repose ce paradigme, en même temps que nous avons montré comment ce socle conceptuel, au contact de l'actualité, imposait une lecture des événements spécifique. Nous avons notamment pu voir comment la conception déterministe de l'individu adoptée par les rédacteurs, les à contester le principe démocratique et la morale républicaine.

Dès lors, nous avons interrogé ce conflit dans une perspective dynamique, afin de faire émerger des évolutions dans la posture critique du journal. Il s'agissait en premier lieu de définir les composantes de la critique antiparlementaire, afin de pouvoir identifier ces évolutions, en même temps que d'atteindre la manière dont les auteurs se représentent la République. Celle-ci, à leurs yeux, est condamnable pour trois raisons.

Premièrement, elle est attaquée, par une critique d'ordre ontologique, dans ses fondements mêmes. L'institution républicaine condamnerait le pays à une sorte de léthargie politique, principalement du fait de l'inconstance et des ambitions personnelles des parlementaires. D'autre part, la démocratie est remise en cause par les auteurs royalistes, dans son principe autant que dans son application. Nous avons vu comment la conception de l'individu qu'ils adoptent, celui-ci étant pour eux conditionné par l'environnement dans lequel il a vécu, et déterminé à ne penser que ses intérêts propres, les mène vers cette critique. En effet, le principe démocratique serait vicié, puisque les électeurs ne seraient pas en mesure de concevoir l'intérêt national. De même, il serait à l'origine d'une politique pervertie par les intérêts particuliers des élus. Enfin, nous avons vu, notamment à travers le conflit que *Le Roussillon* entretient avec le géant local *L'indépendant*, que la presse républicaine est également mise en cause, car elle orienterait les électeurs par la déformation des faits.

La seconde critique concerne la politique menée par le gouvernement, sur deux points essentiels. Les auteurs du *Roussillon* estiment en premier lieu que le gouvernement pratique une politique qui dessert les intérêts nationaux. Le déplacement du référentiel utilisé pour définir la puissance de la nation française, intervient dans ce cadre. En parallèle, *Le Roussillon* s'emploie à élaborer une critique de la politique économique du pays, qui n'a de cesse au long des deux périodes étudiées, jugée désastreuse, et partiellement responsable de la dégradation de la grandeur nationale. Ces deux premières critiques identifiées, nous avons alors tâché de montrer comment la première s'est progressivement effacée face à la seconde.

Sans occulter totalement la critique ontologique, les critiques empiriques concernant l'économie et les intérêts du pays sont devenues prépondérantes durant l'entre-deux-guerres.

La troisième critique concernait alors l'amoralité du régime. Les conceptions philosophiques des morales républicaines et nationalistes entrant en contradiction, nous avons observé comment cette opposition théorique se manifestait à travers des critiques empiriques, attachées à des cas particuliers. L'école, la justice, et les hôpitaux, sont accusés d'être corrompus par cette amoralité inhérente au régime républicain. Attaché à l'étude des modalités de constructions de la critique parlementaire, nous avons mis en lumière l'utilisation de figures archétypales dans les articles, mises au service des contempteurs de la république. A travers ces figures, *Le Roussillon* érige en effet un schéma moral manichéen, opposant notamment l'instituteur laïc à l'infirmière catholique. L'idéal chrétien, devient en effet central dans ces préoccupations d'ordre moral, puisqu'il permettrait de pallier à cette décadence.

Cette critique de la République étant corollaire d'une exaltation du principe monarchique, nous avons également étudié la manière dont les journalistes font sa promotion. A ce sujet, nous avons constaté une évolution dans la posture des rédacteurs. En effet, alors qu'entre 1886 et 1906, ces derniers se placent dans une posture quelque peu attentiste, héritée du providentialisme bonaldien, se contentant principalement d'entretenir la nostalgie du royalisme par l'évocation de la famille royale ou celle d'autres autocraties européennes, ils s'engagent durant l'entre-deux-guerres dans une action d'un autre ordre, animés par l'impératif maurassien du « politique d'abord », tournée vers l'exaltation du royalisme.

La tendance au manichéisme qu'ils manifestent alors, les conduit à élaborer un argumentaire, par symétrie des critiques antiparlementaires. Là où l'inconstance du régime républicain empêche d'entreprendre toute politique durable, le principe héréditaire devrait au contraire en devenir le gage absolu. De même, à propos de la question de l'intérêt national, ces derniers estiment que les intérêts d'un souverain se confondent avec ceux de la nation qu'il gouverne, la monarchie étant ainsi garante des intérêts du pays.

Enfin, nous avons constaté que cette évolution de la posture abordée concernant le royalisme passait également par l'accroissement d'articles à caractère militant durant l'entre-deux-guerres. Par là, nous entendons des articles faisant la promotion de manifestations royalistes, en montrant qu'un double enjeu suscitait cette nouvelle dynamique, puisqu'au delà de la fonction propagandiste classique, faire nombre lors de tels événements devenait une

nécessité à mesure que les royalistes se retrouvaient acculés à une position de plus en plus marginale.

L'accroissement de la thématique militante au sein de notre corpus, suggérée par l'étude du royalisme dans le journal, s'est avéré être l'évolution la plus significative qu'a révélé l'outil statistique que nous avons conçu. En effet, la thématique militante passe d'une représentation de 8,6 % entre 1886 et 1906, à 15,3 % entre 1920 et 1934. Cette augmentation est la résultante du ralliement du journal à l'Action Française. En rejoignant le maurrassisme, *Le Roussillon* a renouvelé ses modes d'action politique, enrichissant son action polémique et critique d'une fonction organisationnelle, en devenant l'organe officiel de la ligue, en même temps qu'il a versé dans un usage systématique de la violence verbale, et occasionnellement physique. De même, devenant un satellite du journal de Maurras, il s'est adonné à une propagande active, visant à faire son autopromotion où celle des personnalités emblématiques du mouvement.

Ainsi, l'approche diachronique adoptée a permis d'identifier trois mouvements convergents : d'abord un déplacement de la critique parlementaire, depuis les fondements de la République vers la politique gouvernementale ; ensuite dans la posture adoptée vis à vis de la défense du royalisme, le journal passant d'une stratégie d'évocation à une stratégie de défense théorique de la monarchie ; enfin celui d'un accroissement de la part des articles militants, sous le signe de l'Action Française. Restitués au sein d'une même dynamique, ces trois mouvements tendent à révéler une certaine normalisation des pratiques politiques du journal, en même temps que celle de son acceptation partielle de la République.

En effet, il semble que *Le Roussillon* présentait dans la première période, les spécificités d'un journal en marge de la vie politique républicaine. Autant à travers la critique ontologique de la République, que par cette nostalgie de l'ancien régime qui le confinait à une position attentiste, il était cantonné à un statut de spectateur de pratiques politiques qu'il exérait, celui-ci jugeant avec mépris les querelles de partis. Après guerre, bien qu'il manifeste toujours un profond rejet de la République parlementaire, l'énergie qu'il déploie dans la critique de la politique gouvernementale – et non plus celle des institutions républicaines – ainsi que l'adoption de pratiques militantes classiques, celui-ci étant devenu l'organe officiel d'une formation politique, modifient cet état de fait, et le font entrer dans l'arène politique de la République.

Nous avons enrichi cette approche politique de questionnements propres à l'histoire culturelle, en dégagant des enjeux latents, qui bien qu'implicites, régissent le discours développé dans cet affrontement entre deux modèles antithétiques. Nous avons ainsi démontré qu'un tel débat débordait le cadre strictement politique et sous-tendait une réflexion sur l'identité française. Dans les pages du *Roussillon* en effet, entre les lignes, un conflit identitaire est à l'œuvre : d'un côté, la France des rois catholiques, de l'intérêt suprême de la patrie et du particulier ; de l'autre, la France de la Révolution, des libertés individuelles et de l'universel.

La défense de la supériorité du régime monarchique est notamment le support d'un exposé sur les origines de la nation française. Celle-ci, pour les auteurs, a été construite par les grands rois, auréolés de prestige, et ses racines s'enfoncent dans la nuit des temps. L'unité du territoire, défendu par les monarques successifs des dynasties capétiennes, Valois et Bourbons, autant que par les héros bien français et très chrétiens du roman national, aurait constitué le terrain privilégié du développement de traditions françaises spécifiques que le journal exalte.

Ce faisant, il adopte la conception herderienne des peuples, déterministe, et récuse l'universalisme kantien et la philosophie des Lumières, en même temps qu'il condamne la Révolution pour l'arasement qu'elle a provoqué, véritable déchirement dans l'esprit des royalistes. Cette opposition des conceptions identitaires est intégrée au système discursif élaboré par les journalistes, et l'idée de cette filiation immémoriale permise par la royauté devient sous leur plume un argument de plus pour acter de la supériorité du monarchisme. Ainsi conçu, le conflit identitaire se révèle être la résultante d'un héritage, les journalistes du *Roussillon* étant les continuateurs de l'idéologie contre-révolutionnaire, qui s'est élaborée au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

S'ils sont héritiers, et donc pénétrés par des traditions lointaines, les rédacteurs du journal n'en sont pas moins acteurs, et participent dans le présent à pourfendre l'héritage révolutionnaire. A ce titre, nous avons également envisagé le discours du journal comme le support d'un conflit des imaginaires politiques. Nous avons interrogé ce conflit à travers l'étude d'affrontements symboliques, Despéramons et son équipe cherchant à contrecarrer la mythologie républicaine élaborée par le régime. Nous avons alors été amené à interroger la stratégie rhétorique élaborée par le journal afin de mettre à nu les mécanismes argumentatifs qui la régissent.

De la création rhétorique de la crise parlementaire, à la sacralisation de nouveau héros, tels Marius Plateau, venant rejoindre les illustres figures de la monarchie au banc des martyrs dans la mythologie royaliste, en passant par l'utilisation de figures archétypales dans l'érection d'un modèle moral manichéen, nous nous sommes efforcé de déconstruire l'objet journal, afin d'identifier ces différents procédés. Nous avons alors mis à profit les possibilités offertes par notre base de donnée, en démontrant notamment comment l'articulation d'articles évoquant des sujets locaux et nationaux, concourrait à la pénétration de l'idée de crise dans l'imaginaire collectif. Par cette articulation, *Le Roussillon* met en effet en perspective des manifestations locales de la crise, reposant sur des lieux communs connus des lecteurs, lui permettant d'en constater la réalité tangible, avec une critique de fond faisant du régime le responsable de cette crise.

Parallèlement, *Le Roussillon* s'engage aussi dans la contestation de la mystique républicaine, cherchant à détourner certains objets culturels empreints d'une forte valeur symbolique, de l'Arc de triomphe aux monuments municipaux plus méconnus. Ce conflit symbolique passe donc par cette double stratégie, qui vise à asseoir la légitimité de ses propres positions par la construction d'un imaginaire spécifique, autant que par la contestation de celui des adversaires.

Enfin, l'étude d'un discours passant nécessairement par une attention portée à l'étude de ses producteurs comme par celle de ses récepteurs, nous avons interrogé ces deux entités, afin d'évaluer la portée d'un tel discours. En essayant de pallier aux lacunes des différents centres d'archives, *Le Roussillon* et ses rédacteurs n'ayant pas laissé beaucoup de traces susceptibles de venir étoffer notre corpus de sources, nous avons tenté d'identifier l'équipe de rédaction du journal ainsi que son audience.

Sans disposer des ressources nécessaires pour établir une typologie des journalistes du *Roussillon*, nous avons néanmoins pu esquisser la trajectoire de certains d'entre eux, et avons montré comment l'équipe de rédaction du journal était profondément liée aux différentes organisations royalistes et patriotiques du département. Sur une trajectoire similaire à celle de l'Action française à l'échelle nationale, *Le Roussillon* accroît même son emprise sur ces organisations durant l'entre-deux-guerres, accaparant les postes de directions. A ce titre, nous pouvons considérer que le journal regroupait l'élite dirigeante des organisations royalistes du département.

Concernant le lectorat, épineuse question, nous avons d'abord tenté de pallier ces lacunes par une exploitation rigoureuse et méthodique de différentes données chiffrées.

Tandis que les renseignements généraux et les résultats de élections législatives et municipales nous ont permis d'évaluer numériquement la tendance royaliste du département, que nous avons estimé à 5 000 personnes, ils nous ont également permis de constater l'existence de deux types de militants en son sein : un noyau dur constitué d'environ 250 personnes sur l'ensemble de notre période, actif et fréquemment mobilisés, ainsi qu'un groupe plus vaste, capable de se déplacer pour des occasions exceptionnelles, et de voter pour les candidats conservateurs lors des élections

Nous avons alors étoffé ces premières observations d'une analyse qualitative, en nous fondant cette fois sur le contenu du journal lui-même, pour une approche déductive. Ce faisant, nous avons été à même de percevoir deux cercles de lecteurs. Le premier se compose d'individus précaires, jeunes gens, militaires, ouvriers ou paysans, catholiques pour la plupart. C'est à leur attention que le journal déploie la stratégie rhétorique que nous avons mis à jour. Le second regroupe une aristocratie foncière, propriétaires agricoles et négociants, à laquelle le journal s'adresse avec familiarité. Ce faisant, nous avons été amené à envisager le journal comme un lieu de sociabilité de l'élite royaliste locale, lui découvrant ainsi une fonction sociale.

Ainsi, répondant à notre problématique initiale, nous avons d'abord montré comment le journal était l'héritier de l'idéologie contre révolutionnaire et que celle-ci définissait le paradigme adopté par ses rédacteurs, nationaliste et antiparlementaire. Nous avons ensuite démontré que ce paradigme particulier les poussait à élaborer une lecture spécifique des événements, empreinte de nostalgie et concluant à une décadence de la société française. Enfin, nous avons étudié la forme du discours, identifiant les rouages de la stratégie rhétorique élaborée par les journalistes, en vue de faire triompher leurs propres représentations dans les imaginaires collectifs des groupes auxquels ils s'adressent.







# **BIBLIOGRAPHIE**

Notre sujet se trouvant au carrefour de plusieurs sous-disciplines historiques, nous proposons une bibliographie thématique. Celle-ci est ordonnée selon les différentes préoccupations qui ont régi notre étude.

## Ouvrages généraux

Afin de situer notre propos, et de contextualiser les différents phénomènes que nous avons traités, nous avons utilisés plusieurs ouvrages de références. Il s'agissait de poser des jalons chronologiques, sur lesquels nous appuyer.

BEAUPRE Nicolas, *Les grandes guerres : 1914-1945*, Paris, France, Belin, coll. « Histoire de France » 2014.

BERANGER Jean et SOUTOU Georges Henri (dir.), *L'Ordre Européen du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presse de l'Université Paris Sorbonne, 1998.

DUCLERT, Vincent, *La République imaginée : 1870-1914*, Paris, France, Belin, 2014.

ORY Pascal, SIRINELLI Jean François, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Editions Perrin, Paris, 2011.

REMOND René, *Les Droites en France*, Paris, France, Aubier- Montaigne, 1992.

RENOUVIN Pierre, *Histoire des relations internationales, tome 6, le XIX<sup>e</sup> siècle. II. De 1871 à 1914, l'apogée de l'Europe*, Paris, Hachette, 1955.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France. 1, Politique*, Paris, France, Gallimard, 1992.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France. 2, Cultures*, Paris, France, Gallimard, 1992.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France. 3, Sensibilités*, Paris, France, Gallimard, 1992.

## Histoire de l'extrême droite, courant de pensées

Ce mémoire explorant l'imaginaire politique du *Roussillon*, nous avons également questionné celui, plus large de grandes familles politiques, celle des royalistes, des nationalistes, des conservateurs. Nous proposons donc en second lieu un recueil d'ouvrage dédié à différents aspects de ces doctrines.

## Réflexions sur le nationalisme

AGULHON Maurice et OULMONT Philippe, *Nation patrie patriotisme en France du Moyen-Age à nos jours*, Paris, La Documentation Française, 1993.

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, France, La Découverte, 2002 (édition originale : 1983).

BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud, 1992.

FOREST Philippe, *Qu'est ce qu'une Nation? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*, Paris, France, Bordas, 1991.

GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris, France, Payot, 1989.

GIRARDET Raoul, *Le nationalisme français : 1871-1914*, Paris, France, Editions du Seuil, 1983.

GIRARDET Raoul « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », dans *Revue française de science politique*, n°3, 1958. pp. 505-528.

GOTTFRIED VON HERDER Johann, *Une autre philosophie de l'histoire*, traduit de l'allemand par Max Rouché, Paris, France, Aubier, 1964, (édition originale : 1774).

E. J. HOBSBAWM Eric et RANGER O. Terence (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2012. (traduit par Christine Vivier)

JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Champion Seuil, 2005

KARSENTI Bruno, « Une autre approche de la nation : Marcel Mauss », in : *Revue du MAUSS*, 2010, vol. 36, n°2, pp.283-294.

LAVISSE Ernest, *Questions d'enseignement national*, Paris, Librairie Armand Colin, 1885.

NOIRIEL Gérard, *A quoi sert l'identité nationale?*, Marseille, Editions Agone, coll. « Passé et Présent », 2007.

PASSINI Michela, *La fabrique de l'art national : le nationalisme et les origines de l'histoire de l'art en France et en Allemagne, 1870-1933*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2012.

RENAN Ernest, FOREST Philippe, « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », *Ernest Renan: littérature et identité nationale de 1871 à 1914*, Paris, France, P. Bordas et fils, 1991.

SAUDER Gerhard, « La conception herdérienne de peuple/langue, des peuples et de leurs langues », in: *Revue germanique internationale*, n° 20, 2003, pp. 123-132.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* Paris, Editions du Seuil, 2001.

THIESSE Anne-Marie, *Ils apprenaient la France ; l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997.

### **Antiparlementarisme**

DELALANDE Nicolas, *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2011.

Collectif, « L'antiparlementarisme entre continuité et mutations (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *Siècles. Revue du Centre d'histoire « Espaces et cultures »*, n° 32, 2013

BOUCHET Julien, « La République du conciliabule ou la souveraineté confisquée », *Siècles* [En ligne], 2013.

CARON Jean-Claude, « Un mal français ? Quelques remarques sur la généalogie de l'antiparlementarisme », *Parlement[S], Revue d'histoire politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, n° 3, 2013.

DEFRASNE Jean, *L'antiparlementarisme en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

MOLLIER Jean-Yves, « Les racines de l'antiparlementarisme au début de la troisième République (1870-1900) », dans VOVELLE Michel, *Révolution et République : l'exception française*, Paris, Kimé, 1994.

### **Conservatisme**

JOLY Bertrand, *Nationalistes et conservateurs en France 1885-1902*, Paris, Les Indes Savantes, 2008.

RIALS Stéphane, *Révolution et contre révolution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, France, DUC/Albatros, 1987.

WINOCK Michel, *Décadence fin de siècle*, Paris, Editions Gallimard, collection « nrf », 2017

## **Bellicisme**

VAÏSSE Maurice (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

BUFFETAUT Yves, *La Première attaque aux gaz : Ypres, 22 novembre 1915 : Bretons, coloniaux et Normands dans l'enfer des gaz*, Ysec éditions coll. « Un jour de la Grande guerre », 2003.

SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988,

## **Racisme, Antisémitisme**

BRINBAUM Pierre, *Le moment Antisémite, Un tour de France en 1898*, Paris, Fayard, 1998.

DORNEL Laurent, *Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, Hachette-Littérature, 2004.

KAUFFMAN Grégoire, *L'héritage de Drumont dans les années 1930*, Archives Juives, vol 43, 2010, pp. 12-22.

NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France : (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle) Discours publics, humiliations privées*, Paris, Hachette, 2009.

VERDES LEROUX Jeanine, *Scandales financiers et antisémitisme catholique, Le krach de l'Union catholique*, Paris, Centurion, 1969.

## **Fascisme**

BERSTEIN Serge, WINOCK Michel et JEANNENEY Jean-Noël (dir.), *Fascisme français ? La controverse*, Paris, France, CNRS Éditions, 2014.

BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Qu'est-ce que le fascisme ?*, Bruxelles, Belgique, 1999.

STERNHELL Zeev, *Ni droite, ni gauche : L'Idéologie fasciste en France*, 3e éd., Paris, France, Fayard, 2000. (1<sup>ère</sup> ed. 1983)

STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire, Les origines françaises du fascisme*, Paris, Fayard, 2000.

WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1990.

### **Royalisme et Action Française**

CAVALETTO Andrea, « La monarchie imaginée : sur le royalisme dans l'idéologie de l'Action Française. » *Studi di Storia contemporanea, Association culturelle Diacronie*, 2013, pp.1-16.

DIODONNAT Pierre-Marie, *Les maurrassiens devant la tentation fasciste*, Paris, La Table Ronde, 1973

FADEUILHE Jacques, *Le monarchisme en Catalogne française au début de la troisième République, 1870 – 1914*, Paris, France, Université de Montpellier III, 1969..

HUGUENIN François, *À l'école de l'Action française. Un siècle de vie intellectuelle*, Paris, J.-C. Lattès, 1998.

LEYMARIE Michel, et PREVOTAT Jacques (dir.), *L'action Française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 122.

NGUYEN Victor, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, France, Fayard, coll « Pour une Histoire du XX<sup>e</sup> siècle », 1991, p. 106.

PREVOTAT Jacques, LEYMARIE Michel, *L'Action Française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008.

RENARD Paul, *L'Action française et la vie littéraire (1931-1944)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2003.



TAINÉ Hippolyte, *Les Origines de la France contemporaine*, Paris, Bouquins, 2011.

TOUCHARD Jean, « Action française », *Encyclopædia Universalis*, vol. 1, 1980, pp. 208-211.

WEBER Eugène, *L'Action française*, Paris, France, Fayard, coll. « Grandes études historiques », 1985, p. 262.

### **Questions religieuses**

BAUBEROT Jean, *La Morale laïque contre l'ordre moral*, Paris, Editions du seuil, 1997.

CHENAUX Philippe, *Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)*, Paris, Cerf, 1999.

CHOLVY Gérard, et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, 3 Tomes, Toulouse, Privat, 1985 – 1988

CHOLVY Gérard, *La religion en France, de la fin du XVIII<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Hachette 1991.

GAUCHET Marcel, *La religion dans la Démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard, 1998.

MAYEUR Jean Marie, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne (XIX<sup>e</sup> XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, 1980.

MAYEUR Jean-Marie *La séparation des églises et de l'Etat*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2005.

PIERRARD Pierre, *Juifs et catholiques français (1886-1945)*, Paris, Fayard, 1970.

PORTIER Philippe, *L'Etat et les religions en France, Une sociologie historique de la laïcité*, Rennes, Presses Universitaires de rennes, 2016.

POULAT Emile, *Eglise contre bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme contemporain*, Paris, Casterman, 1977.

PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Paris, Fayard, 2001.

REMOND René, « Catholicisme libéral et catholicisme social », *Encyclopaedia universalis*  
[En ligne]

SORLIN Pierre, *La Croix et les juifs*, Paris, Grasset, 1967.

THOMAS Lucien, *L'Action française devant l'Église de Pie X à Pie XII*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1965.

## **Histoire factuelle de l'extrême droite**

Au delà de ces considérations en lien avec l'idéologie nationaliste et royaliste, nous avons également cherché à introduire des éléments de chronologie dans notre étude. Ce faisant, nous en sommes venus à explorer une bibliographie attachée aux événements, telles les crises politiques, autant qu'aux leaders politiques, ainsi qu'à des ouvrages généraux sur la grande nébuleuse de l'extrême droite

### **Extrême droite**

AZEMA Jean-Pierre, BIRNBAUM Pierre et MILZA Pierre, *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, France, Éditions du Seuil, DL 1993.

BERNARD Mathias, *La Guerre des droites. Droites et extrêmes droites en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, coll. « Histoire », 2007.

PAXTON Robert, *La France de Vichy 1940 – 1944*, Paris, Editions du seuil, 1997 (édition originale : 1972).

WINOCK Michel (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, France, Éditions du Seuil, coll. « XX<sup>ème</sup> siècle », 1993.

### **Crises politiques**

BOUSSEL Patrice, *L'Affaire Dreyfus et la presse*, Paris, Armand Colin, coll. « Kiosque », 1960.

BOUVIER Jean, *Le Krach de l'Unions générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

CHARLIER Jean-Michel, MONTARRON Marcel, *Stavisky, Les secrets du scandale*, Paris, réédition Éditions Atlantica 2017.

CORBIN Alain et MAYEUR Jean-Michel (dir.), *La barricade : actes du colloque organisé les 17, 18 et 19 mai 1995 par le Centre de recherche en Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle et la société d'histoire de la révolution, de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », 1997.

GARRIGUES Jean, « Le boulangisme est-il antiparlementaire ? », *Parlement[S], Revue D'histoire Politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, n° 3, 2013.

JOLY Bertrand, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Arthèmes fayard, 2014.

LEVILLAIN Philippe, *Boulangier, fossoyeur de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1982.

MOLLIER Jean-Yves, *Le Scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991.

NERE Jacques, *La crise économique de 1882, et le boulangisme*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris, 1959.

PONTY Jeanine, « La presse quotidienne et l'Affaire Dreyfus en 1898-1899 », In : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Belin, tome 21, Avril-juin 1974, pp. 193-220.

REBERIOUX Madeleine (dir.), *L'affaire Dreyfus. La République en question*, Paris, CNDP « TDC », n° 676.

WINOCK Michel, *La fièvre hexagonale, Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Points, 2009.

## **Figures politiques**

BARRES Philippe, *L'œuvre de Maurice Barrès*, Paris, Plon, (1931) 1968.

CHIRON Yves, *La vie de Maurras*, Paris, Godefroy de Bouillon, 1999.

GIOCANTI Stéphane, *Maurras, le chaos et l'ordre*, Paris, éditions Flammarion, 2006.

JOLY Laurent, *Naissance de l'Action française Maurice Barrès, Charles Maurras et l'extrême droite nationaliste au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Grasset, 2015.

KAUFFMAN Grégoire, *Édouard Drumont*, Paris, France, Perrin, 2008.

LEVILLAIN Philippe, *Boulangier, fossoyeur de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1982.

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, « M. de Bonald », *Les causeries du Lundi*, tome 4, Paris, France, Ulan presse, 2012, p. 427.

STERNHELL Zeev, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, France, Fayard, 2000.

WINOCK Michel, *Drumont et Cie, antifascisme et fascisme en France*, Paris, Editions du seuil, 1982.

## **Histoire de la presse**

L'étude de contenu du *Roussillon* que nous avons réalisé, nous a également mené vers l'Histoire de la presse. Nous devons ainsi questionner les évolutions de l'univers médiatique contemporain, sur les plans techniques, économiques, culturels, etc. Ayant montré qu'un journal contribue à forger des imaginaires collectifs, nous avons prolongé ces questions par une étude de l'opinion publique et des imaginaires sociaux.

## **Histoire générale de la presse**

BELLANGER Claude, GODECHO Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand, *Histoire générale de la presse française, tome 3 : De 1871 à 1940*, Paris, France, Presses Universitaires de France - PUF, 1972.

CAILLOT Patrice, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865-1944, fasc. 66 (Pyrénées-Orientales)*, Paris, France, Bibliothèque nationale de France, 1979.

CHARLES Christophe, *Le siècle de la presse, 1830-1930*, Paris, Editions du Seuil, 2004.

CHEVREUX Louise et MEZZASALMA Philippe, *Des sources pour l'histoire de la presse*, Paris, France, Bibliothèque Nationale de France, 2012, p. 16.

DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, *Histoire de la presse en France: XXe-XXIe siècles*, Malakoff, France, Armand Colin, 2016.

EVENO Patrick, *Histoire de la presse française*, Paris, Flammarion, 2012.

ÉLOI Catherine, GAZQUEZ Denis, WAGNEUR Jean-Didier et RACINE Bruno, *Des sources pour l'histoire de la presse: guide*, Paris, France, Bibliothèque nationale de France, 2011.

GALLOIS Léonard, *Histoire des Journaux et de Journalistes de la Révolution Française, 1789-1796*, Wentworth Press, 2018, (1<sup>ère</sup> édition 1845).

HATIN Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Hachette Livre BNF, 2014 (1<sup>ère</sup> édition 1852).

KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Eve, VAILLANT Alain (dir.), *La civilisation du journal, histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, France, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 969 – 978.

OFFENSTADT Nicolas, BOLTANSKI Luc, CLAVERIE Elisabeth et VAN DAMME Stéphane, *Affaires, scandales et grandes causes : De Socrate à Pinochet*, Paris, France, Stock, 2007.

TÉTART Philippe et CHAUVEAU Agnès, *Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours*, Paris, France, Armand Colin, 1999.

TEXIER Edmond, *Le journal et les journalistes*, Paris, France, Hachette, BNF, 2012. (1<sup>ère</sup> édition : 1868).

WEILL Georges, *Le Journal*, Paris, France, Renaissance du Livre, coll. « Evolution de l'Humanité », 1934.

### **Imaginaires, représentations, opinion**

AGULHON Maurice, dans *Marianne au pouvoir, L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, France, Flammarion, 1989 ;

BOURDIEU Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n° 318, 1973, pp. 1292-1309.

DEMARTINI Anne\_Emmanuelle, KALIFA Dominique (dir.), *Imaginaires et sensibilités au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Créaphis éditions, 2005.

DOSSE François, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire, Abstract », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 78, n°2, 1<sup>er</sup> mars 2006, pp. 145-156.

GAÏTI Brigitte, « Le rôle de l'opinion dans les processus de délégitimation ou la quête de l'impopularité des régimes déchus », dans LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, France, Belin, 2003.

GAÏTI Brigitte, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, n° 221, n° 4, 20 novembre 2007, pp. 95-104.

GUIDETTI Mitch, LALLEMAND Suzanne, MOREL Marie-France, *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*, Armand Colin, Paris, 2000.

HOGGART Richard, *La Culture du Pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Editions de Minuit, 1970, (édition originale 1957).

LABORIE Pierre, *Penser l'événement*, Paris, France, Gallimard, 2019.

LABORIE Pierre, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième siècle*, n° 18, avril-juin 1988, pp. 101 – 117.

LEBLANC Audrey, « Fixer l'événement, Le Mai 1968 du photojournalisme ». *Sociétés Représentations*, Publications de la Sorbonne, 2011.

MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique » ?. Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789, *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2008/1, 63e année, p. 113-139.

MONNIER Gérard, COHEN Evelyne, *La République et ses symboles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

NORA Pierre (dir.) *Les lieux de mémoire*, Paris, France, Gallimard, 1997.

THIESSE Anne-Marie, *La littérature populaire en France, 1900-1920*, Paris, 1981.

TETART Philippe et CHAUVEAU Agnès, *Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours*, Paris, Armand Collin, 1999.

## **Histoire locale**

L'étude d'un petit journal à faible tirage comme *Le Roussillon*, oblige également à questionner l'histoire locale. En effet, il nous était nécessaire de nous renseigner sur la vie politique en Roussillon, afin de saisir les subtilités de certains articles, évoquant des personnages locaux, ou des lieux communs connus de la communauté roussillonnaise.

AVID Myriam, *La crise des inventaires dans les Pyrénées orientales*, mémoire de maitrise sous la direction de CHOLVY Gérard, Montpellier, France, Université Paul Valéry, 1979.

BONET Gérard (dir.), BALENT André, FRENAY Étienne, MARTY Nicolas, et, PERNELLE-ROS Michelle, *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011. 1, Pouvoirs et société: administration, armées, économie, églises, justice, mouvements et organismes sociaux, politique, presse politique et d'information générale*, Perpignan, France, Pézilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales) : Publications de l'Olivier, 2011.

BONET Gérard, *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales. Un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950. L'entreprise, le journal, la politique*, Perpignan, France, Publications de l'Olivier, 2004.

BROUSSE Jean-François, *Trois siècles de presse roussillonnaise*, Paris, France, Université de Paris, 1963.

CHAUVET Horace, *La politique Roussillonnaise, de 1870 à nos jours*, Perpignan, France, Presses de l'Indépendant, 1934.

## **Méthodologie**

Enfin, nous avons déjà expliqué en quoi la méthode constitue un enjeu de premier plan en histoire de la presse. Ainsi, dans l'élaboration de notre méthode de recherche, nous en sommes venus à consulter divers ouvrages, relatifs à l'histoire culturelle d'une part, et à l'usage de la statistique d'autre part. Ainsi nous avons référencé quelques ouvrages fondateurs, qui ont marqué la construction du projet de l'histoire culturelle, et d'autres plus spécialisés.

### **Saisir les enjeux : Histoire culturelle, analyse du discours de presse**

LES ANNALES, « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? » In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 43e année, N. 2, 1988. pp. 291-293.

BERGER Peter, LUCKMAN Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Collin, 2018 (édition originale 1966).

BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen au temps de Philippe II*, Paris, Armand Collin, 2017 (1<sup>ère</sup> édition 1949).

DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrik, OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies: concepts et débats. I*, Paris, France, Gallimard, 2010.

DUBY Georges, *Le dimanche de Bouvines*, Paris, France, coll. « Folio Histoire », 1985.

D. LASSWELL Harold, « The structure and function of communication in Society », in Schramm, W. (Ed.). (1960). *Mass Communications*, (2<sup>nd</sup> ed.). University of Illinois Press. pp 117-129.

LEVI-STRAUSS, Claude, « Histoire et ethnologie », in : *Anthropologie structurale*, Paris, Editions Pocket, 2003 (1<sup>ère</sup> édition 1949).

MALDIDIER Denise, 1991, « Dominique Maingueneau, L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive », *Mots*, vol. 29, n° 1 : 108-110.

ORY Pascal, *L'Histoire culturelle*, Presse Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2011.

ORY Pascal, « Pour une histoire culturelle de la France contemporaine (1870-...). État de la question », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France contemporaine*, n° 2, octobre 1981, pp. 5 – 32.

POIRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Points, coll. « Points Histoire », 2004.

SIMIAND François, « Méthode historique et science sociale », *Revue de synthèse historique*, 1903, repris dans les *Annales ESC*, 1960, n°1, p. 83-119.

### **Les métasources**

DESROSIERES Alain, « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique », *Histoire & Mesure*, vol. 4, n° 3, 1989, pp. 225-242.

GENET Jean-Philippe, « Histoire, Informatique, Mesure », *Histoire & Mesure*, vol. 1, n° 1, 1986, pp. 7-18.

LAMASSÉ Stéphane, RYGIEL Philippe, « Nouvelles frontières pour l'historien », *Revue Science/Lettres*, Editions Rue d'Ulm, 2014.



LEPETIT Bernard, « L'histoire quantitative: deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, vol. 4, n° 3, 1989, pp. 191-199.

MARCHAND Olivier, THELOT Claude, *Le travail en France (1800 - 2000)*, Essais et Recherche, Nathan, Paris, 1997 ;

NOVELA BORGHETTI Maria, « Histoire quantitative, histoire sérielle », dans DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Historiographies: concepts et débats. I*, Paris, France, Gallimard, 2010.

SALVATI Mariuccia, « Une histoire sociale à l'italienne ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 20 octobre 2008, n° 100, n° 4, pp. 21-31.

## **Etat des sources**

## Archives

ARCHIVES PUBLIQUES

**Archives Départementales de Perpignan (ADPO).**

- M : Administration et comptabilité départementale de 1800 à 1940

1M : ADMINISTRATION GENERALE

- 750 : Parti royaliste, surveillance : arrêtés, procès verbaux, rapports, correspondance.
- 751 : Action française, organisation, conférences et manifestations, rapports, affiches, tracts, correspondance.
- 796 : Carte d'identité professionnelle des journalistes : réglementation, coupe-file.
- 790 : Surveillance de l'imprimerie, de la librairie, de la propriété littéraire, de la presse et du colportage : instructions, rapports, télégrammes, correspondance, 1890 - 1939.
- 798 : Journaux publiés dans le département : états mensuels.

### 3M : PLEBISCITE ET ELECTION

- 280/308 : Elections législatives, 1870 – 1938.
  - 384/528 : Elections municipales, 1870 – 1940.
- T : Enseignement, Affaires culturelles et Sport.

### 2T : IMPRIMERIE, LIBRAIRIE, PRESSE DEPOT LEGAL

- 23/25 : Dossiers individuels de journaux et périodiques : déclarations de gérance et de publication, modifications, cautionnements, divers.

## Périodiques

### *Première période*

- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 1 (2 janvier 1886) – n° 37 (13 février 1886).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 1 (2 janvier 1890) – n° 8 (10 janvier 1890).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 256 (2 novembre 1894) – n° 263 (9 novembre 1894).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 126 (1 juin 1898) – n° 133 (9 Juin 1898).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 27 (1 février 1902) – n° 34 (10 février 1902).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 51 (1 mars 1906) – n° 58 (9 mars 1906).

### *Seconde période*

- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 20 (1 février 1920) – n° 27 (15 février 1920).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 63 (1 juin 1923) – n° 70 (18 Juin 1923).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 10 (5 mars 1927) – n° 17 (23 avril 1927).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 45 (7 novembre 1931) – n° 52 (26 décembre 1931).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 41 (21 octobre 1933) - n° 51 (30 décembre 1933).
- *Le Roussillon*. Perpignan, [s.n.], n° 1 (6 Janvier 1934) – n° 8 (24 février 1934).

## Sources imprimées

- Barrès, Maurice, *Les Déracinés*, Paris, Charpentier, 1897.
- Barrès, Maurice, *Amori e dolori Sacrum. La mort de Venise*, Paris, F. Juven, 1902.
- Daudet, Alphonse, *La dernière classe*, Paris, A. Lemerre, 1880.
- Céline, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, Denoël & Steele, Paris 1932.
- Giono, Jean, *Le grand troupeau*, Paris, NRF, Librairie Gallimard, 1931.
- Maurras, Charles, *Enquête sur la monarchie*, Paris, Nouvelles Librairie Nationale, 1900.

# ANNEXES

	Nombre d'article	Part du corpus
Antiparlementarisme	433	25,28%

#### Annexe 1. Thésaurus, Liste exhaustive des thèmes et sous-thèmes recensés lors du dépouillement

##### AFFAIRES ETRANGERES :

	Nombre d'article	Part du corpus global
Affaires étrangères	167	9,75%

- Economie** : Intérêts économiques de la France; protectionnisme.
- Agriculture** : Protectionnisme agricole; Législation internationale.
- Relations internationales** : Informations neutres; Passivité des alliés; SDN; Critique des alliés.
- Politique intérieure de pays étrangers**.
- Colonialisme** : Difficultés militaires ; Difficultés administratives ; Défense du modèle colonial.

##### ANTIPARLEMENTARISME :

- Economique** : Financement; Difficultés Financières; Dette; Austérité; Gaspillage.
- Fonctionnel** : Fonctionnel; Fonctionnement démocratique ; Répression; Illégitimité.
- Institutionnel** : Querelles internes; Instabilité ministérielle; Paralysie politique.
- Moral** : Fraude électorale; Laxisme; Corruption; Fraude fiscale; Avidité; Accusation de meurtre.
- Institutions civiles** : Attaque de la justice; Justice; Hôpitaux; Education.
- Attaque de parlementaires** : Intégrité; Inefficacité; Parti Radical, Abus de pouvoir.

**ARMEE :**

	Nombre d'article	Part du corpus
Armée	83	4,85%

- Défense de l'institution.**
- Difficultés financières** : Fonds alloués; Problèmes sanitaires/matériels.
- Critique de l'institution.**
- Défense des dignitaires militaires.**
- Informations neutres** : Pensions ; Nominations.

**BELLICISME :**

	Nombre d'article	Part du corpus
Bellicisme	77	4,50%

- Perversion de l'ennemi** : Amoralité, Animosité envers la France.
- Grandissement de l'ennemi.**
- Evocation de la guerre imminente.**
- Lutte contre le pacifisme.**
- Déséquilibre des traitements.**
- Défense Nationale.**
- Réparations.**

**MILITANTISME :**

	Nombre d'article	Part du corpus
Militantisme	206	12,03%

- Consignes aux militants** : Royalistes; Action Française; Camelots du roi; Nationalistes; Catholiques; Conservateurs.
- Défense de militants** : Culte du chef; Royalistes; Action Française; Camelots du roi; Nationalistes; Catholique; Conservateurs.
- Diffusion du journal.**
- Attaque de la gauche** : Socialistes ; Communistes ; Anarchistes.
- Exaltation de l'Action Française.**
- Héroïsation d'un militant.**



## PATRIOTISME :

	Nombre d'article	Part du corpus
Patriotisme	132	7,71%

- Provinces perdues.
- Elaboration d'un modèle du « bon nationaliste ».
- Culture : Poésie; Langue Française; Littérature.
- Exaltation du nationalisme.
- Invocation de valeurs nationales.
- Evocation du passé national.
- Commémoration.
- Héroïsation d'un militant.

	Nombre d'article	Part du corpus
Royalisme	87	5,08%

## POLITIQUE INTERIEURE :

- Agriculture : Défense des agriculteurs; Informations agricoles; Charges.
- Education : Laïcisation.
- Politique sociale : Mendicité; Corporatisme; Pensions; Lutte contre l'anarchisme; Incapacité à faire régner l'ordre social ; Santé Publique.
- Justice : Corruption.
- Infrastructures.
- Rejet de la modernité.

## RACISME :

	Nombre d'article	Part du corpus
Racisme	53	3,09%

- Antisémitisme : Social; Religieux; Biologique.

- Xénophobie (Hors antisémitisme) : Travailleurs étrangers.
- Allusion au « juif ».
- Franc Maçonnerie.

	Nombre d'article	Part du corpus
Politique intérieure	229	13,37%

## RELIGION :

	Nombre d'article	Part du corpus
Religion	190	11,09%

- Liens avec la Papauté : Informations aux catholiques; Critiques.
- Condamnation de mesures anticléricales : Education; Baisse des fonds alloués ; Séparation.
- Education.
- Défense des valeurs chrétiennes.
- Publicité pour un événement catholique.

## ROYALISME :

- Evocation de la famille royale.
- Commémoration.
- Défense de la monarchie : Principe de continuité ; Garantie de l'intérêt national.
- Publicité pour un événement royaliste.
- Généalogie seigneuriale.
- Evocation d'autres autocraties.

## Annexe 2. Extraits de la base de donnée construite lors du dépouillement

ID n° de traitement	ID n° article	Nom du Journal	N° du journal	Période	Année	Date de Parution	Taille de l'article	Titre de l'article	Page de l'article
23	23	Le Roussillon	5	1886 - 1906	1886	07-janv.-1886	Quelques lignes	La mendicité à Perpignan	3
324	190	Le Roussillon	5	1886 - 1906	1890	07-janv.-1890	Moins d'une colonne	Droit sur les fruits de Luxe	1
393	903	Le Roussillon	260	1886 - 1906	1894	07-nov.-1894	Plusieurs colonnes	Interpellation sur l'armée	1
489	930	Le Roussillon	129	1886 - 1906	1898	04-juin-1898	Quelques Lignes	Une affaire d'escroquerie	3
638	996	Le Roussillon	34	1886 - 1906	1902	10-févr.-1902	Quelques Lignes	André Dreyfus à Carpentras	1
740	1023	Le Roussillon	54	1886 - 1906	1906	5-mars-1906	Une colonne	La Séparation	3
1683	1468	Le Roussillon	24	1920 - 1934	1920	9-févr.-1920	Moins d'une colonne	La véritable union nationale	1
925	1218	Le Roussillon	67	1920 - 1934	1923	11-juin-1923	Quelques Lignes	Pendant qu'on sauve la république	1
949	1237	Le Roussillon	68	1920 - 1934	1923	13-juin-1923	Plusieurs colonnes	Conseils aux catalans royalistes	1
1044	842	Le Roussillon	11	1920 - 1934	1927	12-mars-2027	Plusieurs colonnes	La Grande manifestation royaliste	1
1243	1174	Le Roussillon	48	1920 - 1934	1931	28-nov.-1931	Moins d'une colonne	La santé de Monsieur Briand	1
1417	308	Le Roussillon	8	1920 - 1934	1934	24-févr.-1934	Une colonne	Mercredi, Au dessous de tout	2

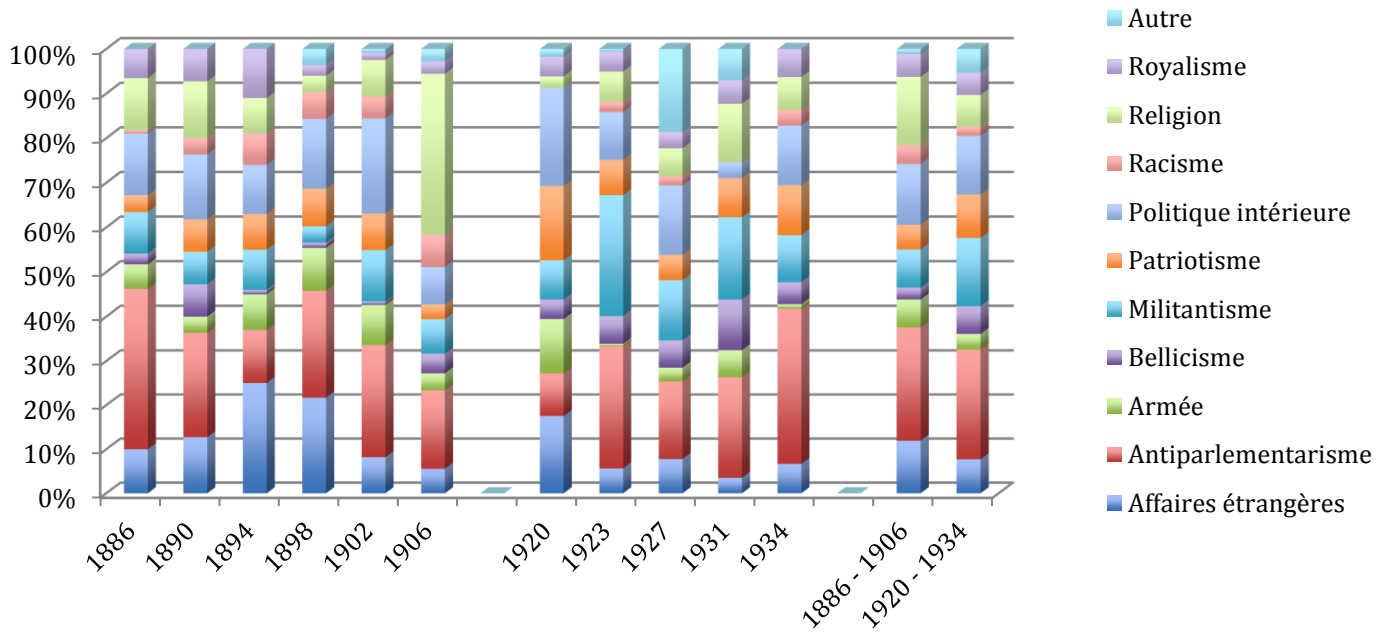
Chronique	Auteur	Illustré	Echelle 1	Echelle 2	Personne 1	Personne 2	Personne 3	Thème	Sous Thème	Sous-sous-Thème
Chronique Locale		non	Locale					Politique intérieure	Politique sociale	Mendicité
	L'Eclair	non	Nationale	Internationale				Affaires étrangères	Economie	Protectionnisme
Chambre des députés		Non	Nationale					Armée	Difficultés financières	Fonds alloués
Chronique locale		Non	Locale					Antiparlementarisme	Attaque de parlementaires	Fraude fiscale
		Non	Locale		Dreyfus	Général André		Racisme	Antisémitisme	
Télégrammes		Non	Nationale		Abbé Janvier	Mgr Richard		Religion	Condamnation de mesures anticléricales	

Revue de la presse	Léon Robert Gallois	non	Nationale		Maurras	Action française		Royalisme	Défense de la monarchie	
	Le Citadin	Non	Nationale					Militantisme	Héroïsation d'un militant	Culte du chef
	Léon Daudet	Non	Locale	Nationale	Brousse	Daudet	Marius Plateau	Militantisme	défense de militants	Camelots du Roi
	F. J Sautès	non	Nationale	Internationale	Jean III	Jeanne d'Arc		Patriotisme	Evocation du passé national	
		Non	Nationale		Briand			Antiparlementarisme	Attaque de parlementaires	Inefficacité
D'un jeudi à l'autre	Pierre Joly	non	Nationale		Bonnaure	Doumergue		Antiparlementarisme	Institutionnel	Paralyse politique

Degrés de la critique	Intérêt pour l'analyse	Procédé rhétorique	Remarques	Citation
1	0			
0	2	Populisme		
1	1			
2	2	Archétype		
0	0			
2	2		Séparation	« La loi est la loi disent nos gouvernants, ah non! La loi ne doit pas toujours être respectée, il y a des jours où la rébellion contre elle est le plus sacré de tous les devoirs. »
0	3		Evoque le sang versé des royalistes, nécessaire après la guerre.	« Un bloc national dit-il dans l'Action Française du 1 <sup>er</sup> Février. Doit comporter les royalistes. Les royalistes sont patriotes, bien des milliers d'entre eux, ont versé leur sang pour la France. Un bloc ne peut se dire national s'il ne les comprend pas. »
0	3			« A nos amis collectionneurs nous signalons les portraits... »
3	3		Evoque une affiche qui doit être affichée par les militants dans la rue.	
3	3			
2	1	Orientation de l'opinion	Accuse la faible santé de Briand d'être une cause de faiblesse pour la France.	« La multiplicité de ces accidents fait de la santé du ministre un fait public, un facteur politique. »
2	0			

### Annexe 3. Exploitation statistique du journal *Le Roussillon*, graphiques et tables correspondantes

**Structure du discours développé par *Le Roussillon*, ne fonction des thèmes abordés par les articles, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



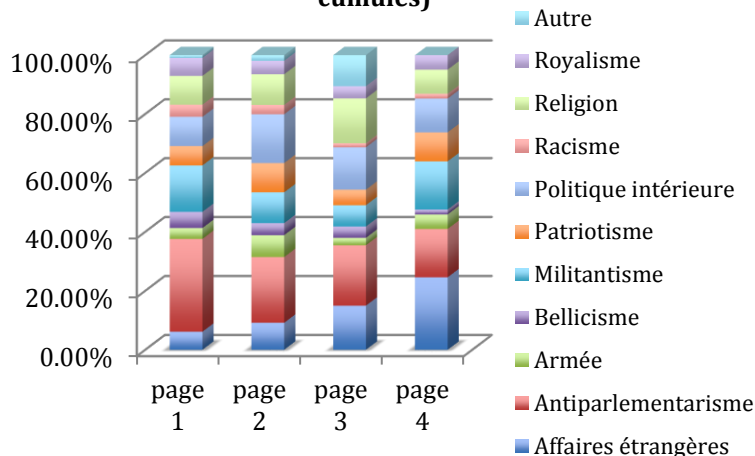
Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Affaires étrangères	10,0%	12,7%	25,0%	21,7%	8,2%	5,6%	11,9%	17,5%	5,6%	7,8%	3,5%	6,7%	7,7%
Antiparlementarisme	36,2%	23,6%	12,0%	24,1%	25,4%	17,8%	25,7%	9,6%	27,7%	17,6%	22,8%	35,1%	24,9%
Armée	5,5%	3,6%	8,0%	9,6%	9,0%	3,9%	6,3%	12,3%	0,6%	3,1%	6,1%	1,1%	3,5%
Bellicisme	2,4%	7,3%	1,0%	1,2%	0,8%	4,4%	2,7%	4,4%	6,2%	6,2%	11,4%	4,9%	6,2%
Militantisme	9,3%	7,3%	9,0%	3,6%	11,5%	7,8%	8,6%	8,8%	27,1%	13,5%	18,4%	10,5%	15,3%
Patriotisme	3,8%	7,3%	8,0%	8,4%	8,2%	3,3%	5,5%	16,7%	7,9%	5,7%	8,8%	11,2%	9,7%
Politique intérieure	13,8%	14,5%	11,0%	15,7%	21,3%	8,3%	13,6%	21,9%	10,7%	15,5%	3,5%	13,3%	13,1%
Racisme	0,7%	3,6%	7,0%	6,0%	4,9%	7,2%	4,2%	0,0%	2,3%	2,1%	0,0%	3,5%	2,0%
Religion	11,7%	12,7%	8,0%	3,6%	8,2%	36,1%	15,3%	2,6%	6,8%	6,2%	13,2%	7,4%	7,1%
Royalisme	6,6%	7,3%	11,0%	2,4%	1,6%	2,8%	5,2%	4,4%	4,5%	3,6%	5,3%	6,3%	5,0%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	3,6%	0,8%	2,8%	1,1%	1,8%	0,6%	18,7%	7,0%	0,0%	5,3%

Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

	page 1	page 2	page 3	page 4
Affaires étrangères	6,12%	9,16%	14,96%	24,59%
Antiparlementarisme	31,50%	22,27%	20,50%	16,39%
Armée	3,67%	7,42%	2,49%	4,92%

**Structure du discours développé par *Le Roussillon*, en fonction des thèmes abordés par les articles, pour chaque page (1886 - 1934, en % cumulés)**

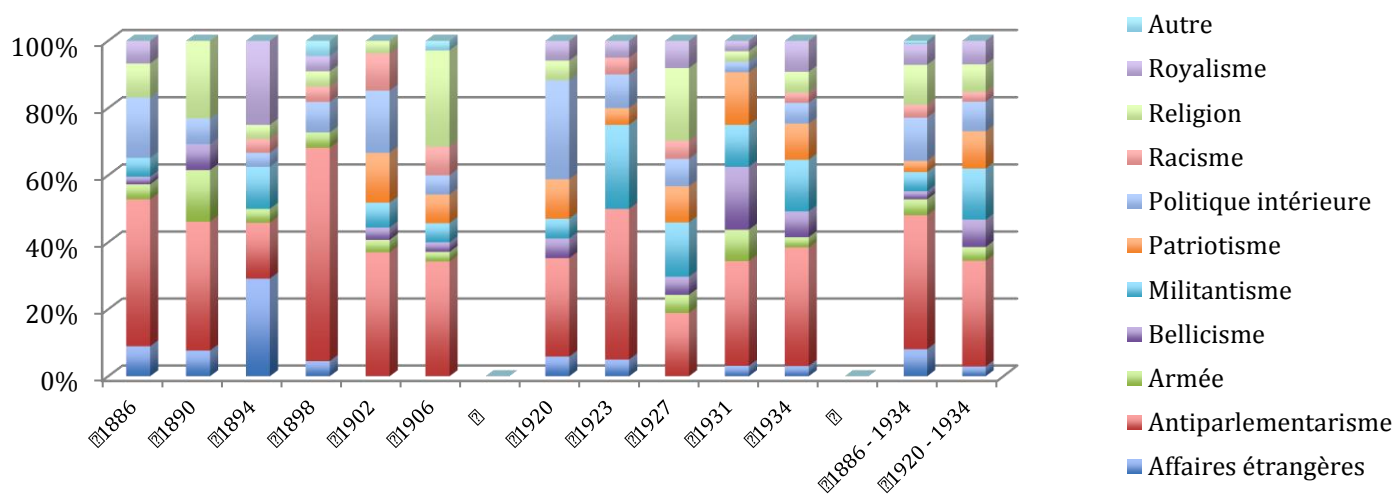


Bellicisme	5,50%	4,11%	3,88%	1,64%
Militantisme	15,75%	10,43%	7,20%	16,39%
Patriotisme	6,57%	9,95%	5,26%	9,84%
Politique intérieure	9,94%	16,59%	14,40%	11,48%
Racisme	4,13%	3,16%	1,39%	1,64%
Religion	9,79%	10,43%	15,24%	8,20%
Royalisme	6,12%	4,58%	4,16%	4,92%
Autre	0,92%	1,90%	10,53%	0,00%

Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

**Structure du discours développé par *Le Roussillon*, en fonction des thèmes abordés par les Unes (1886 - 1934, en % cumulés)**



Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

(en %)	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1934	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Affaires étrangères	9,0%	7,7%	29,2%	4,5%	0,0%	0,0%	8,1%	5,9%	5,0%	0,0%	3,1%	3,1%	2,9%
Antiparlementarisme	43,8%	38,5%	16,7%	63,6%	37,0%	34,3%	40,0%	29,4%	45,0%	18,9%	31,3%	35,4%	31,6%
Armée	4,5%	15,4%	4,2%	4,5%	3,7%	2,9%	4,8%	0,0%	0,0%	5,4%	9,4%	3,1%	4,1%
Bellicisme	2,2%	7,7%	0,0%	0,0%	3,7%	2,9%	2,4%	5,9%	0,0%	5,4%	18,8%	7,7%	8,2%
Militantisme	5,6%	0,0%	12,5%	0,0%	7,4%	5,7%	5,7%	5,9%	25,0%	16,2%	12,5%	15,4%	15,2%
Patriotisme	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	14,8%	8,6%	3,3%	11,8%	5,0%	10,8%	15,6%	10,8%	11,1%
Politique intérieure	18,0%	7,7%	4,2%	9,1%	18,5%	5,7%	12,9%	29,4%	10,0%	8,1%	3,1%	6,2%	8,8%
Racisme	0,0%	0,0%	4,2%	4,5%	11,1%	8,6%	3,8%	0,0%	5,0%	5,4%	0,0%	3,1%	2,9%
Religion	10,1%	23,1%	4,2%	4,5%	3,7%	28,6%	11,9%	5,9%	0,0%	21,6%	3,1%	6,2%	8,2%
Royalisme	6,7%	0,0%	25,0%	4,5%	0,0%	0,0%	6,2%	5,9%	5,0%	8,1%	3,1%	9,2%	7,0%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	0,0%	2,9%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

## Répartition des thématiques selon les pages où elles sont abordées

	Affaires étrangères	Antiparlementarisme	Armée	Bellicisme	Militantisme	Patriotisme	Politique intérieure	Racisme	Religion	Royalisme
1	24,0%	47,6%	28,9%	46,8%	50,0%	32,6%	28,4%	50,9%	33,7%	46,0%
2	34,7%	32,6%	56,6%	33,8%	32,0%	47,7%	45,9%	37,7%	34,7%	33,3%
3	32,3%	17,1%	10,8%	18,2%	12,6%	14,4%	22,7%	9,4%	28,9%	17,2%
4	9,0%	2,3%	3,6%	1,3%	4,9%	4,5%	3,1%	1,9%	2,6%	3,4%

## Echelle du sujet traité par les articles, en fonction de la page

	Echelle du sujet traité		
	Internationale	Locale	Nationale
1	31,7%	29,1%	49,9%
2	35,8%	41,7%	35,3%
3	25,3%	27,4%	11,8%
4	7,2%	1,8%	2,6%

## Moyenne et taux critique des articles en fonction du thème et de l'année

	page 1	page 2	page 3	page 4
Moyenne critique	1,31	1,04	0,69	0,79
Taux critique	0,71	0,59	0,46	0,43

## Moyenne et taux critique des articles en fonction de la thématique abordée (1886 - 1934)

	Moy Critique	Taux critique	Moyennes critiques										
			1886	1890	1894	1898	1902	1906	1920	1923	1927	1931	1934
Affaires étrangères	0,69	0,46	1,24	0,86	0,20	0,17	0,40	0,10	0,35	0,20	1,33	1,00	1,47
Antiparlementarisme	1,73	0,96	1,50	1,85	1,42	1,75	2,10	1,81	2,27	1,84	2,09	1,77	1,60
Armée	0,67	0,37	0,81	1,50	1,00	0,00	0,45	1,00	0,14	0,00	2,33	0,00	1,33
Bellicisme	1,44	0,78	1,00	1,25	1,00	0,00	3,00	1,25	1,20	0,64	2,17	1,69	1,71
Militantisme	0,60	0,34	0,19	0,00	0,44	0,00	0,21	0,57	0,70	0,85	0,65	0,67	0,80
Patriotisme	0,61	0,38	0,64	0,50	0,50	0,14	1,00	1,17	0,21	0,64	1,36	0,50	0,50
Politique intérieure	1,06	0,61	1,23	0,88	0,45	0,69	1,62	0,87	0,72	0,79	0,97	1,00	1,37
Racisme	1,58	0,87	1,00	1,00	1,43	1,00	2,17	1,46		1,00	2,75		1,80
Religion	1,09	0,62	1,53	1,57	0,25	0,67	0,30	1,46	1,00	0,00	0,58	1,07	0,76
Royalisme	0,55	0,30	0,68	0,00	0,00	1,00	1,50	0,00	0,60	0,00	1,71	0,17	0,78
Autre	0,07	0,04				0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,13	
Total	1,06	0,60	1,18	1,09	0,56	0,69	1,24	1,23	0,66	0,95	1,15	0,99	1,25

Source (pour les quatre graphiques précédents) : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

**Moyenne et taux critique des articles en fonction de  
la page et de l'année (1886 - 1934)**

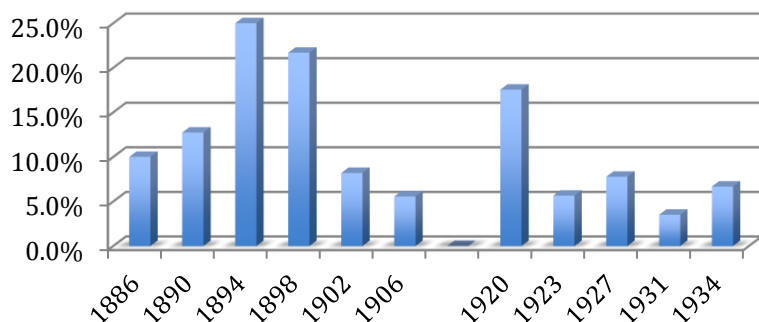
	1886				1890			1894				1898				1902				1906		
	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3
Taux critique	0,76	0,77	0,61	0,80	0,83	0,56	0,33	0,42	0,40	0,25	0,25	0,83	0,22	0,35	0,00	0,92	0,55	0,50	0,06	0,74	0,69	0,63
Moyenne critique	1,39	1,06	0,83	1,50	1,42	0,96	0,33	0,50	0,71	0,25	0,50	1,54	0,30	0,52	0,00	2,03	1,20	0,82	0,17	1,36	1,17	1,11

	1920				1923			1927			1931			1934			
	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	4
Taux critique	0,77	0,11	0,08	0,00	0,72	0,47	0,33	0,59	0,74	0,03	0,47	0,58	0,00	0,74	0,78	0,78	0,84
Moyenne critique	1,41	0,23	0,12	0,00	1,24	0,91	0,49	1,12	1,64	0,05	1,05	1,04	0,00	1,32	1,19	1,16	1,47

Source : 1494 articles, soit 100,0 % du corpus global.

**Annexe 4. Exploitation statistique de la thématique « Affaires étrangères », graphiques et tables des données correspondantes**

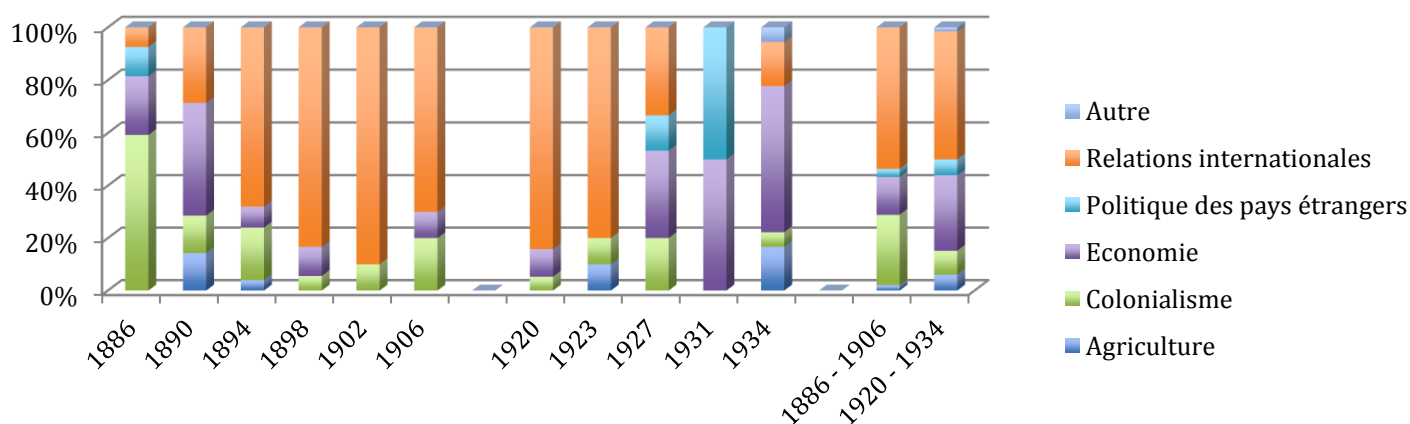
**Représentation statistique de la thématique "Affaires étrangères" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 167 articles, soit 9,7 % du corpus global.

Année	Affaires étrangères (en %)
1886	10%
1890	12,70%
1894	25,00%
1898	21,70%
1902	8,20%
1906	5,60%
1920	17,50%
1923	5,65%
1927	7,80%
1931	3,50%
1934	6,70%

**Structure du discours relatif à la thématique "Affaires étrangères", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



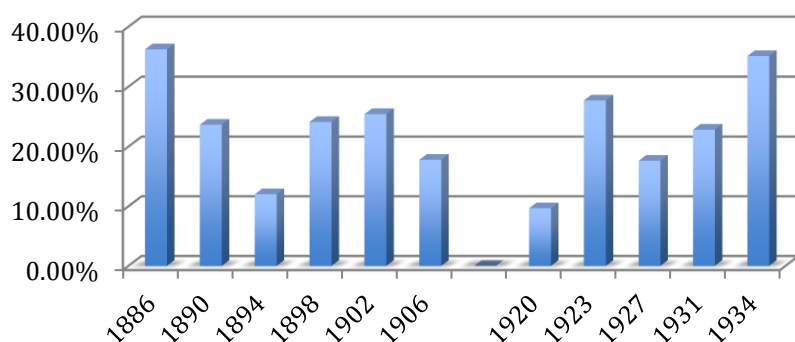
Source : 167 articles, soit 9,7 % du corpus global.

	Première période (en%)							Seconde période (en %)						
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934	
Agriculture	0,0%	14,3%	4,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	0,0%	10,0%	0,0%	0,0%	15,8%	5,9%	
Colonialisme	55,2%	14,3%	20,0%	5,6%	10,0%	20,0%	26,3%	5,0%	10,0%	20,0%	0,0%	5,3%	8,8%	
Economie	20,7%	42,9%	8,0%	11,1%	0,0%	10,0%	14,1%	10,0%	0,0%	33,3%	50,0%	52,6%	27,9%	
Politique des pays étrangers	10,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	0,0%	13,3%	50,0%	0,0%	5,9%	
Relations internationales	6,9%	28,6%	68,0%	83,3%	90,0%	70,0%	52,5%	80,0%	80,0%	33,3%	0,0%	15,8%	47,1%	
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,3%	1,5%	



**Annexe 5. Exploitation statistique de la thématique « Antiparlementarisme », graphiques et tables des données correspondantes**

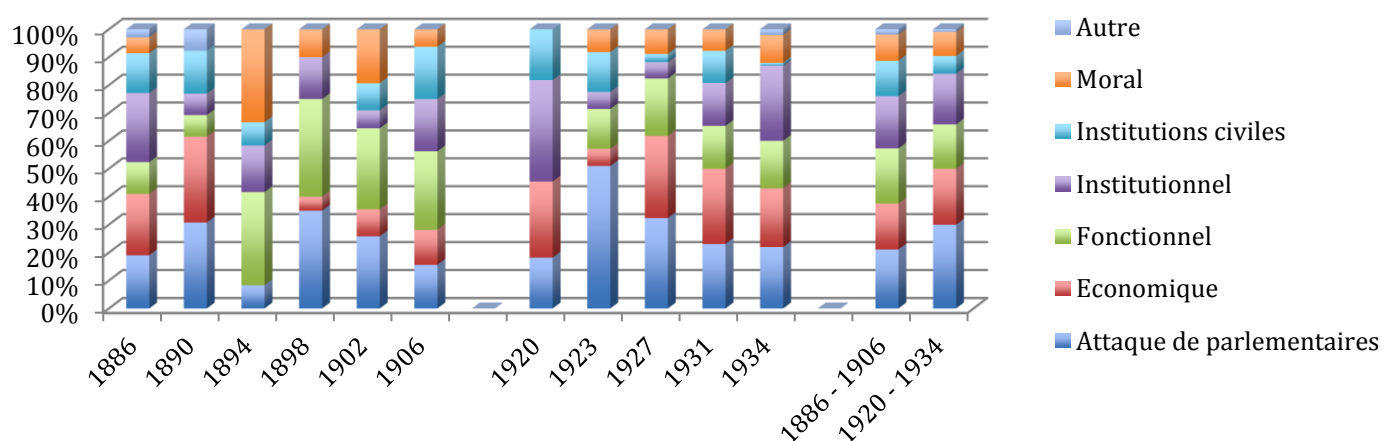
**Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

Année	Antiparlementarisme (en %)
1886	36,2%
1890	23,6%
1894	12,0%
1898	24,1%
1902	25,4%
1906	17,8%
1920	9,6%
1923	27,7%
1927	17,6%
1931	22,8%
1934	35,1%

**Structure du discours relatif à la thématique "Antiparlementarisme", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**

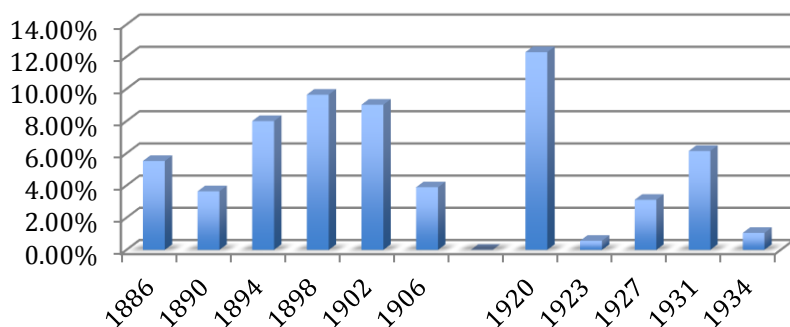


Source : 433 articles, soit 25,3 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)					
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Attaque de parlementaires	19,0%	30,8%	8,3%	35,0%	25,8%	15,6%	21,1%	18,2%	51,0%	32,4%	23,1%	22,0%	30,0%
Economique	21,9%	30,8%	0,0%	5,0%	9,7%	12,5%	16,4%	27,3%	6,1%	29,4%	26,9%	21,0%	20,0%
Fonctionnel	11,4%	7,7%	33,3%	35,0%	29,0%	28,1%	19,7%	0,0%	14,3%	20,6%	15,4%	17,0%	15,9%
Institutionnel	24,8%	7,7%	16,7%	15,0%	6,5%	18,8%	18,8%	36,4%	6,1%	5,9%	15,4%	27,0%	18,2%
Institutions civiles	14,3%	15,4%	8,3%	0,0%	9,7%	18,8%	12,7%	18,2%	14,3%	2,9%	11,5%	1,0%	6,4%
Moral	5,7%	0,0%	33,3%	10,0%	19,4%	6,3%	9,4%	0,0%	8,2%	8,8%	7,7%	10,0%	8,6%
Autre	2,9%	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	0,9%

**Annexe 6. Exploitation statistique de la thématique « Armée », graphiques et tables des données correspondantes**

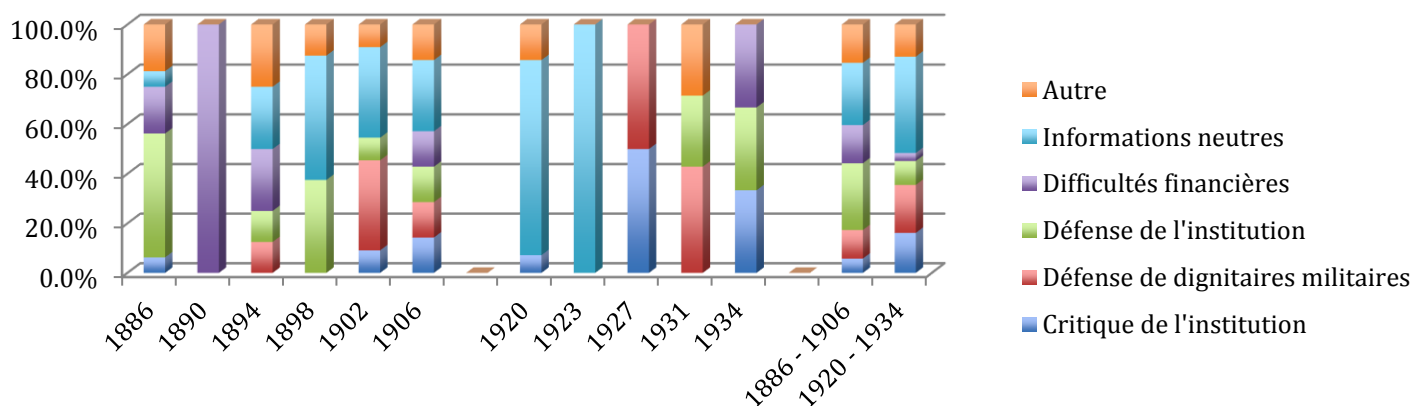
**Représentation statistique de la thématique "Armée" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Année	Armée (en %)
1886	5,5%
1890	3,6%
1894	8,0%
1898	9,6%
1902	9,0%
1906	3,9%
1920	12,3%
1923	0,6%
1927	3,1%
1931	6,1%
1934	1,1%

Source : 83 articles, soit 4,8 % du corpus global.

**Structure du discours relatif à la thématique "Antiparlementarisme", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**

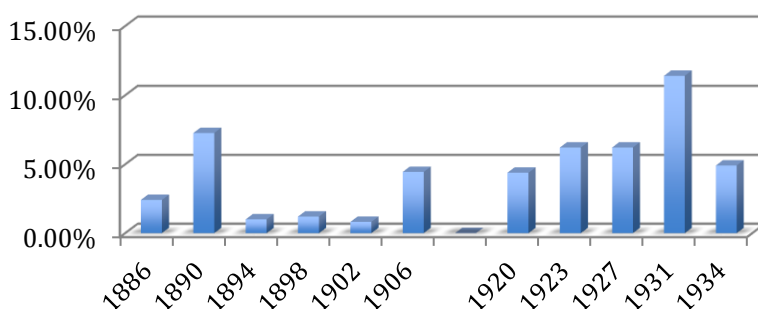


Source : 83 articles, soit 4,8 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)					
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Critique de l'institution	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	9,1%	14,3%	5,8%	7,1%	0,0%	50,0%	0,0%	33,3%	16,1%
Défense de dignitaires militaires	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%	36,4%	14,3%	11,5%	0,0%	0,0%	50,0%	42,9%	0,0%	19,4%
Défense de l'institution	50,0%	0,0%	12,5%	37,5%	9,1%	14,3%	26,9%	0,0%	0,0%	0,0%	28,6%	33,3%	9,7%
Difficultés financières	18,8%	100,0%	25,0%	0,0%	0,0%	14,3%	15,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	3,2%
Informations neutres	6,3%	0,0%	25,0%	50,0%	36,4%	28,6%	25,0%	78,6%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	38,7%
Autre	18,8%	0,0%	25,0%	12,5%	9,1%	14,3%	15,4%	14,3%	0,0%	0,0%	28,6%	0,0%	12,9%

## Annexe 7. Exploitation statistique de la thématique « Bellicisme », graphiques et tables des données correspondantes

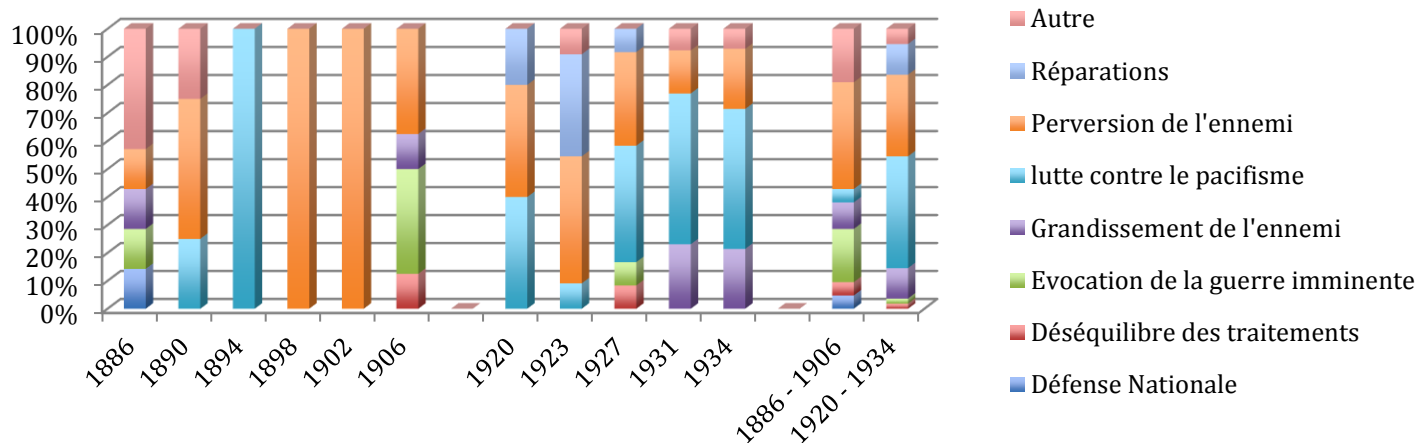
Représentation statistique de la thématique "Bellicisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)



Source : 77 articles, soit 4,5 % du corpus global.

Année	Bellicisme (en %)
1886	2,4%
1890	7,3%
1894	1,0%
1898	1,2%
1902	0,8%
1906	4,4%
1920	4,4%
1923	6,2%
1927	6,2%
1931	11,4%
1934	4,9%

Structure du discours relatif à la thématique "Bellicisme", en fonction des sous thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)

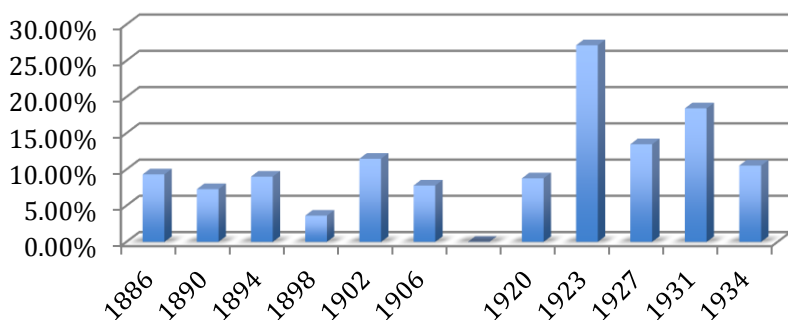


Source : 77 articles, soit 4,5 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)						
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934	
Défense Nationale	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Déséquilibre des traitements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,5%	4,5%	0,0%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	1,8%	
Evocation de la guerre imminente	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	37,5%	18,2%	0,0%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	1,8%	
Grandissement de l'ennemi	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,5%	9,1%	0,0%	0,0%	0,0%	23,1%	21,4%	10,9%	
Lutte contre le pacifisme	0,0%	25,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	40,0%	9,1%	41,7%	53,8%	50,0%	40,0%	
Perversion de l'ennemi	14,3%	50,0%	0,0%	100,0%	100,0%	37,5%	36,4%	40,0%	45,5%	33,3%	15,4%	21,4%	29,1%	
Réparations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%	36,4%	8,3%	0,0%	0,0%	10,9%	
Autre	42,9%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	18,2%	0,0%	9,1%	0,0%	7,7%	7,1%	5,5%	

**Annexe 8. Exploitation statistique de la thématique « Militantisme », graphiques et tables des données correspondantes**

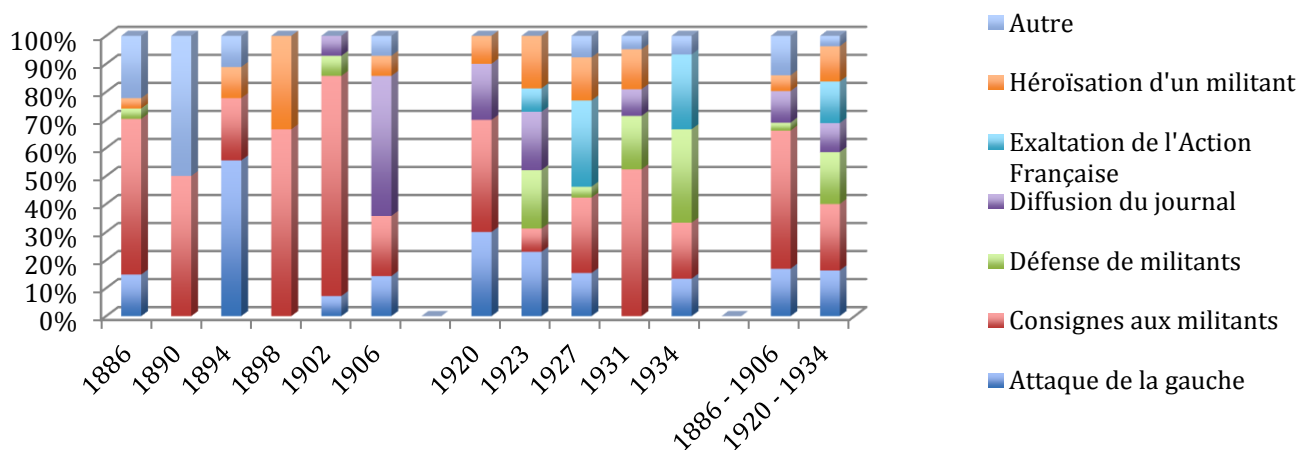
**Représentation statistique de la thématique "Militantisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Année	Militantisme (en %)
1886	2,4%
1890	7,3%
1894	1,0%
1898	1,2%
1902	0,8%
1906	4,4%
1920	4,4%
1923	6,2%
1927	6,2%
1931	11,4%
1934	4,9%

Source : 206 articles, soit 12,0 % du corpus global.

**Structure du discours relatif à la thématique "Militantisme", en fonction des sous thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**

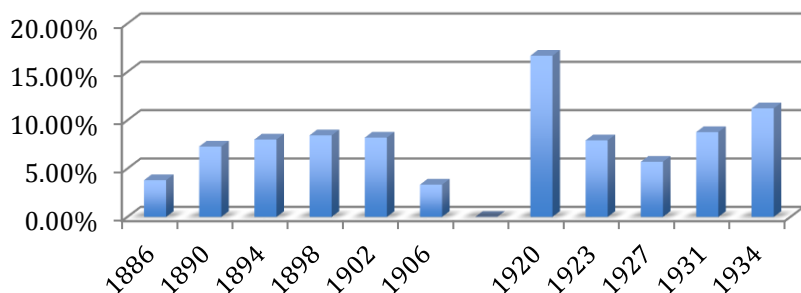


Source : 206 articles, soit 12,0 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)						
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934	
Attaque de la gauche	14,8%	0,0%	55,6%	0,0%	7,1%	14,3%	16,9%	30,0%	22,9%	15,4%	0,0%	13,3%	16,3%	
Consignes aux militants	55,6%	50,0%	22,2%	66,7%	78,6%	21,4%	49,3%	40,0%	8,3%	26,9%	52,4%	20,0%	23,7%	
Défense de militants	3,7%	0,0%	0,0%	0,0%	7,1%	0,0%	2,8%	0,0%	20,8%	3,8%	19,0%	33,3%	18,5%	
Diffusion du journal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,1%	50,0%	11,3%	20,0%	20,8%	0,0%	9,5%	0,0%	10,4%	
Exaltation de l'Action Française	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,3%	30,8%	0,0%	26,7%	14,8%	
Héroïsation d'un militant	3,7%	0,0%	11,1%	33,3%	0,0%	7,1%	5,6%	10,0%	18,8%	15,4%	14,3%	0,0%	12,6%	
Autre	22,2%	50,0%	11,1%	0,0%	0,0%	7,1%	14,1%	0,0%	0,0%	7,7%	4,8%	6,7%	3,7%	

**Annexe 9. Exploitation statistique de la thématique « Patriotisme », graphiques et tables des données correspondantes**

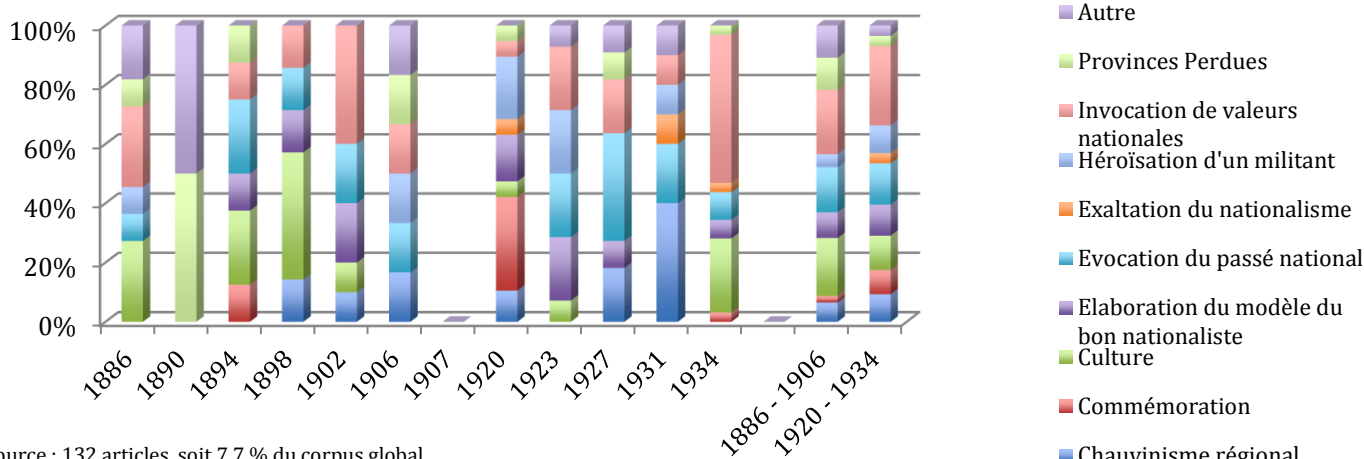
**Représentation statistique de la thématique "Patriotisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 132 articles, soit 7,7 % du corpus global.

Année	Patriotisme (en %)
1886	3,8%
1890	7,3%
1894	8,0%
1898	8,4%
1902	8,2%
1906	3,3%
1920	16,7%
1923	7,9%
1927	5,7%
1931	8,8%
1934	11,2%

**Structure du discours relatif à la thématique "Patriotisme", en fonction des sous thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**

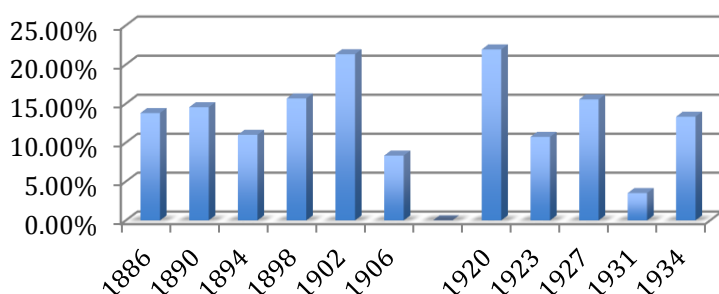


Source : 132 articles, soit 7,7 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)					
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Chauvinisme régional	0,0%	0,0%	0,0%	14,3%	10,0%	16,7%	6,5%	10,5%	0,0%	18,2%	40,0%	0,0%	9,3%
Commémoration	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%	31,6%	0,0%	0,0%	0,0%	3,1%	8,1%
Culture	27,3%	0,0%	25,0%	42,9%	10,0%	0,0%	19,6%	5,3%	7,1%	0,0%	0,0%	25,0%	11,6%
Elaboration du modèle du bon nationaliste	0,0%	0,0%	12,5%	14,3%	20,0%	0,0%	8,7%	15,8%	21,4%	9,1%	0,0%	6,3%	10,5%
Evocation du passé national	9,1%	0,0%	25,0%	14,3%	20,0%	16,7%	15,2%	0,0%	21,4%	36,4%	20,0%	9,4%	14,0%
Exaltation du nationalisme	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,3%	0,0%	0,0%	10,0%	3,1%	3,5%
Héroïsation d'un militant	9,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	4,3%	21,1%	21,4%	0,0%	10,0%	0,0%	9,3%
Invocation de valeurs nationales	27,3%	0,0%	12,5%	14,3%	40,0%	16,7%	21,7%	5,3%	21,4%	18,2%	10,0%	50,0%	26,8%
Provinces Perdues	9,1%	50,0%	12,5%	0,0%	0,0%	16,7%	10,9%	5,3%	0,0%	9,1%	0,0%	3,1%	3,5%
Autre	18,2%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	10,9%	0,0%	7,1%	9,1%	10,0%	0,0%	3,5%

**Annexe 10. Exploitation statistique de la thématique « Politique intérieure », graphiques et tables des données correspondantes**

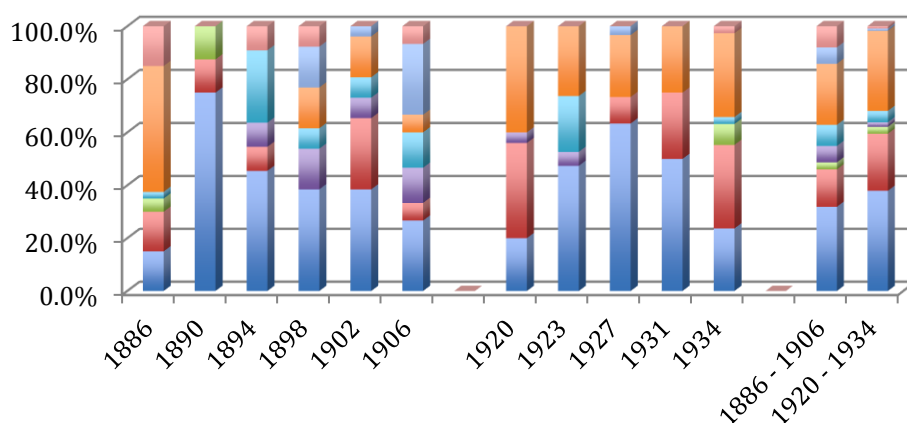
**Représentation statistique de la thématique "Politique intérieure" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Année	Politique intérieure (en %)
1886	13,8%
1890	14,5%
1894	11,0%
1898	15,7%
1902	21,3%
1906	8,3%
1920	21,9%
1923	10,7%
1927	15,5%
1931	3,5%
1934	13,3%

Source : 229 articles, soit 13,4 % du corpus global.

**Structure du discours relatif à la thématique "Politique intérieure", thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934)**

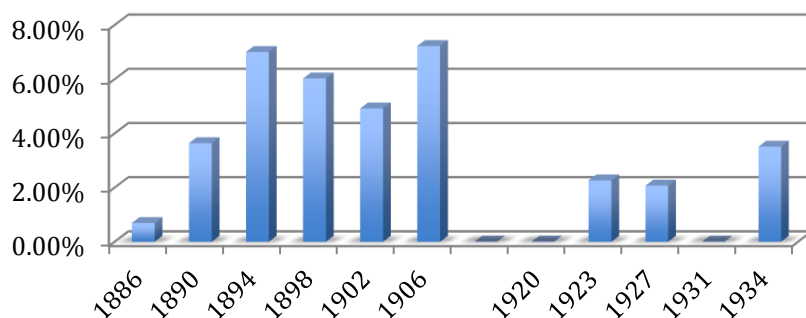


Source : 229 articles, soit 13,4 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)					
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Agriculture	15,0%	75,0%	45,5%	38,5%	38,5%	26,7%	31,9%	20,0%	47,4%	63,3%	50,0%	23,7%	37,9%
Economie	15,0%	12,5%	9,1%	0,0%	26,9%	6,7%	14,2%	36,0%	0,0%	10,0%	25,0%	31,6%	21,6%
Education	5,0%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,9%	2,6%
Infrastructures	0,0%	0,0%	9,1%	15,4%	7,7%	13,3%	6,2%	4,0%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%
Justice	2,5%	0,0%	27,3%	7,7%	7,7%	13,3%	8,0%	0,0%	21,1%	0,0%	0,0%	2,6%	4,3%
Politique sociale	47,5%	0,0%	0,0%	15,4%	15,4%	6,7%	23,0%	40,0%	26,3%	23,3%	25,0%	31,6%	30,2%
Rejet de la modernité	0,0%	0,0%	0,0%	15,4%	3,8%	26,7%	6,2%	0,0%	0,0%	3,3%	0,0%	0,0%	0,9%
Autre	15,0%	0,0%	9,1%	7,7%	0,0%	6,7%	8,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,9%

## Annexe 11. Exploitation statistique de la thématique « Racisme », graphiques et tables des données correspondantes

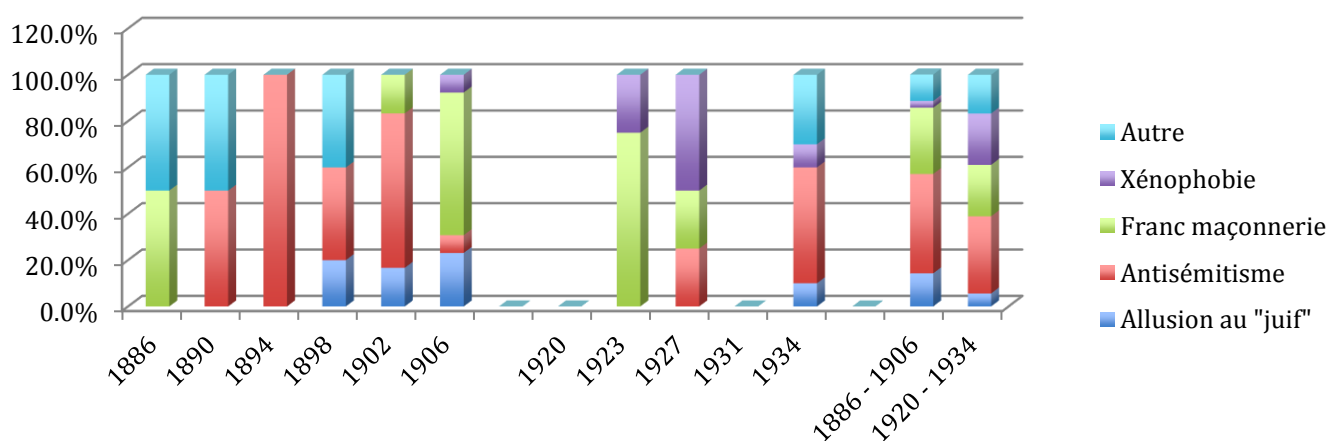
**Représentation statistique de la thématique "Racisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Source : 53 articles, soit 3,1 % du corpus global.

Année	Racisme (en %)
1886	0,7%
1890	3,6%
1894	7,0%
1898	6,0%
1902	4,9%
1906	7,2%
1920	0,0%
1923	2,3%
1927	2,1%
1931	0,0%
1934	3,5%

**Structure du discours relatif à la thématique "Racisme", en fonction des sous thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**

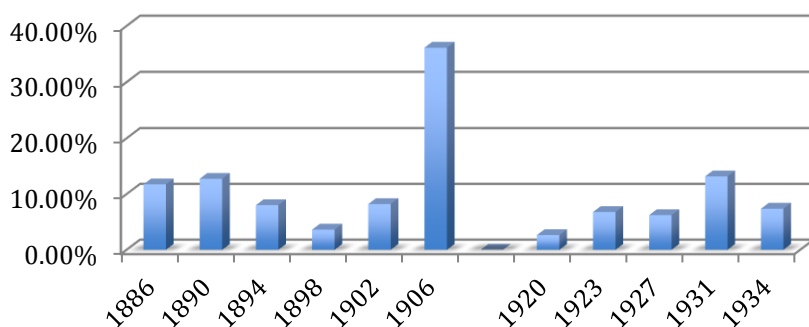


Source : 53 articles, soit 3,1 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)					
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934
Allusion au "juif"	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%	16,7%	23,1%	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%	5,6%
Antisémisme	0,0%	50,0%	100,0%	40,0%	66,7%	7,7%	42,9%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	50,0%	33,3%
Franc maçonnerie	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	61,5%	28,6%	0,0%	75,0%	25,0%	0,0%	0,0%	22,2%
Xénophobie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,7%	2,9%	0,0%	25,0%	50,0%	0,0%	10,0%	22,2%
Autre	50,0%	50,0%	0,0%	40,0%	0,0%	0,0%	11,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,0%	16,7%

**Annexe 12. Exploitation statistique de la thématique « Religion », graphiques et tables des données correspondantes**

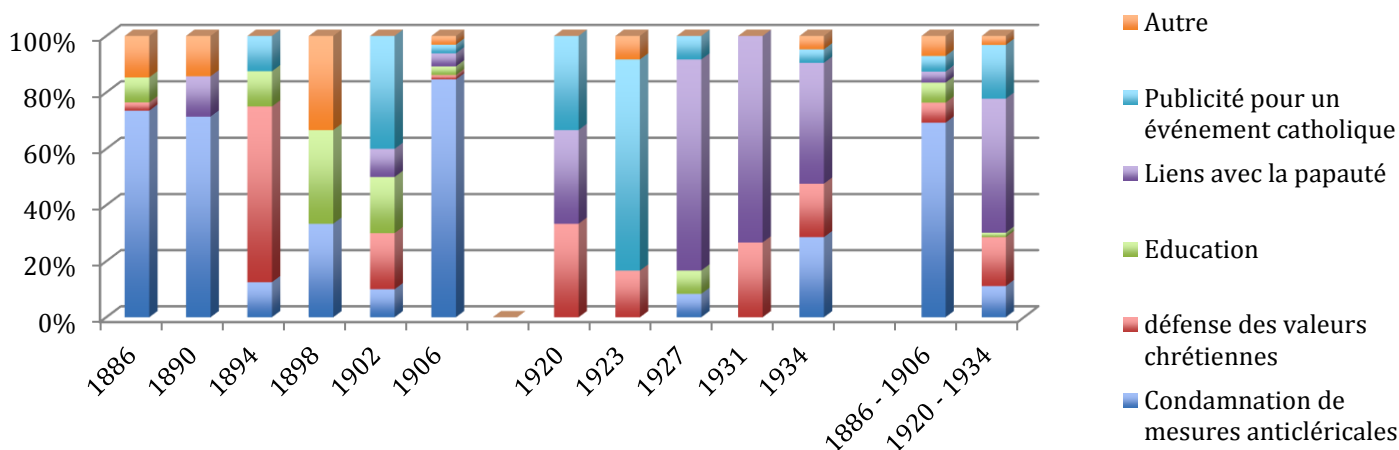
**Représentation statistique de la thématique "Religion" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Année	Religion (en %)
1886	11,7%
1890	12,7%
1894	8,0%
1898	3,6%
1902	8,2%
1906	36,1%
1920	2,6%
1923	6,8%
1927	6,2%
1931	13,2%
1934	7,4%

Source : 190 articles, soit 11,1 % du corpus global.

**Structure du discours relatif à la thématique "Religion", en fonction des sous thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



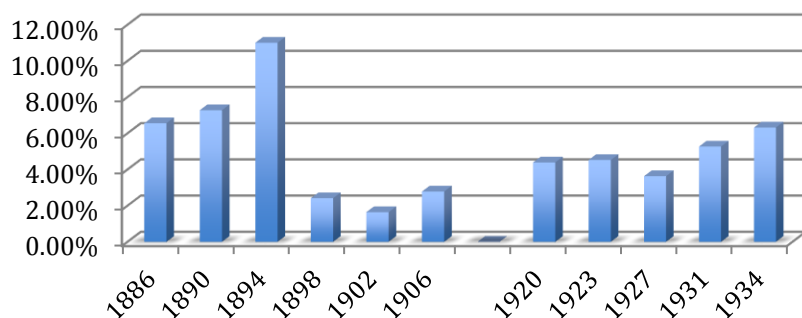
Source : 190 articles, soit 11,1 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)						
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934	
Condamnation de mesures anticléricales	73,5%	71,4%	12,5%	33,3%	10,0%	84,6%	69,3%	0,0%	0,0%	8,3%	0,0%	28,6%	11,1%	
Défense des valeurs chrétiennes	2,9%	0,0%	62,5%	0,0%	20,0%	1,5%	7,1%	33,3%	16,7%	0,0%	26,7%	19,0%	17,5%	
Education	8,8%	0,0%	12,5%	33,3%	20,0%	3,1%	7,1%	0,0%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	1,6%	
Liens avec la papauté	0,0%	14,3%	0,0%	0,0%	10,0%	4,6%	3,9%	33,3%	0,0%	75,0%	73,3%	42,9%	47,6%	
Publicité pour un événement catholique	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%	40,0%	3,1%	5,5%	33,3%	75,0%	8,3%	0,0%	4,8%	19,0%	
Autre	14,7%	14,3%	0,0%	33,3%	0,0%	3,1%	7,1%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	4,8%	3,2%	



**Annexe 13. Exploitation statistique de la thématique « Royalisme », graphiques et tables des données correspondantes**

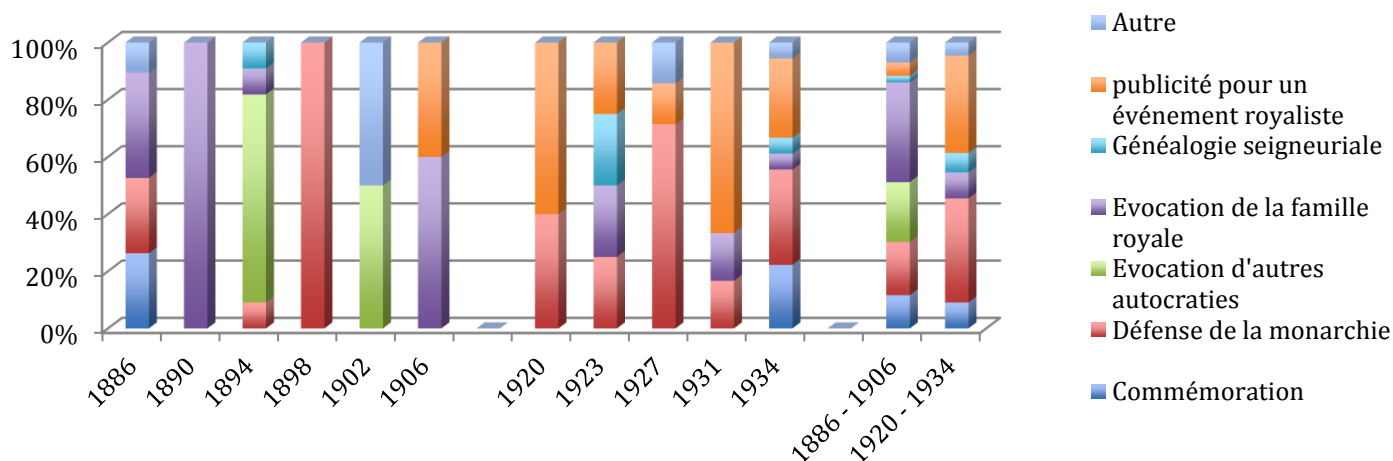
**Représentation statistique de la thématique "Royalisme" dans le discours développé par *Le Roussillon*, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %)**



Année	Royalisme (en %)
1886	6,6%
1890	7,3%
1894	11,0%
1898	2,4%
1902	1,6%
1906	2,8%
1920	4,4%
1923	4,5%
1927	3,6%
1931	5,3%
1934	6,3%

Source : 87 articles, soit 5,1 % du corpus global.

**Structure du discours relatif à la thématique "Royalisme", en fonction des sous thèmes abordés par les articles du *Roussillon* (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés)**



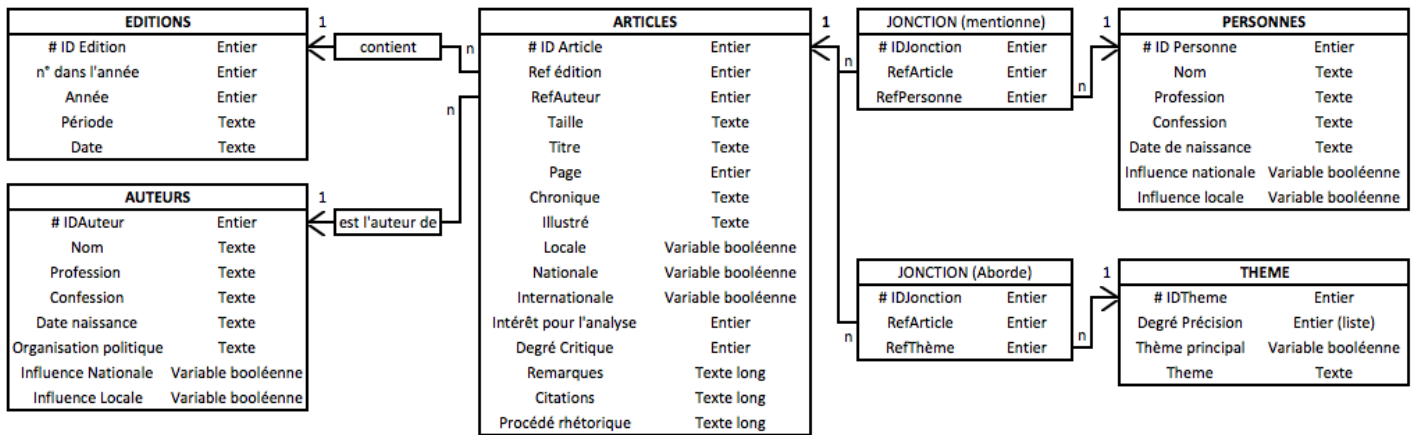
Source : 87 articles, soit 5,1 % du corpus global.

	Première période (en %)							Seconde période (en %)						
	1886	1890	1894	1898	1902	1906	1886 - 1906	1920	1923	1927	1931	1934	1920 - 1934	
Commémoration	26,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	11,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	22,2%	9,1%	
Défense de la monarchie	26,3%	0,0%	9,1%	100,0%	0,0%	0,0%	18,6%	40,0%	25,0%	71,4%	16,7%	33,3%	36,4%	
Evocation d'autres autocraties	0,0%	0,0%	72,7%	0,0%	50,0%	0,0%	20,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Evocation de la famille royale	36,8%	100,0%	9,1%	0,0%	0,0%	60,0%	34,9%	0,0%	25,0%	0,0%	16,7%	5,6%	9,1%	
Généalogie seigneuriale	0,0%	0,0%	9,1%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	5,6%	6,8%	
Publicité pour un événement royaliste	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	40,0%	4,7%	60,0%	25,0%	14,3%	66,7%	27,8%	34,1%	
Autre	10,5%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	7,0%	0,0%	0,0%	14,3%	0,0%	5,6%	4,5%	

## Annexe 14. Projection d'un modèle conceptuel des données enrichi

Dans le cadre d'un cours d'Histoire et Informatique, nous avons été amené à imaginer une autre table, plus performante, en ce qu'elle permettrait de recouper d'autres types d'informations, concernant notamment les auteurs et les personnes mentionnées. Voici le modèle conceptuel de cette table.

### Modèle conceptuel d'une base de donnée enrichie (Libre Office)



# LE ROUSSILLON

PARAISANT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS	DÉPARTEMENT ET LIMOUSINE	LES AUTRES DÉPARTEMENTS	ESPAGNE
Trois mois.....	6 fr.	8 fr.	9 fr.
Six mois.....	12 —	15 —	16 —
Un an.....	20 —	25 —	30 —

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois. Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.

Rédaction et Bureaux :  
**RUE DES MARCHANDS, 17, A PERPIGNAN**

Les Abonnements et les Annonces sont aussi reçus à la Librairie CH. LATROBE.

Reclames.....	la ligne 50
Annonces.....	— 25
Annonces judiciaires.....	— 20

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame des Victoires et 8, Place de la Bourse, ou 7, rue Feydeau, est chargée à Paris, de recevoir les annonces pour le journal.

## PERPIGNAN, 5 FÉVRIER 1902. POUDRE AUX YEUX !

La Chambre, sur la proposition de Bourrat, — le radical-socialiste qui va dîner chez le nationaliste Milloye, — a voté le rachat des lignes de chemins de fer de l'Ouest et du Midi.

Nous nous demanderons d'abord ce que nous autres, contribuables, pourrions bien gagner à ce rachat. Nos impôts seront-ils diminués ? Et serons-nous mieux traités par les employés dès l'instant où ceux-ci seront devenus des fonctionnaires ? Poser la question c'est la résoudre négativement.

Nos députés ensuite ont voté six cent et quelques millions destinés à ouvrir des voies navigables.

C'est très joli et très commode de voter des dépenses, c'est même très facile, à la veille des élections, mais encore faut-il qu'à ces dépenses correspondent des crédits ?

Or, en fait de crédits, le petit crevé Caillaux ne dispose que de 116 millions de déficit — et cela — malgré les 265 millions qu'il vient d'esroquer à l'épargne française, sous forme d'emprunt chinois.

Mais il n'y a pas que ces deux votes de la majorité, qui datent d'hier, pour montrer quels charlatans sont nos parlementaires et combien ils excellent dans l'art de jeter de la poudre aux yeux des naïfs qui ont la simplicité de les écouter.

Avant la fin de la session, quelques-uns de nos camarades dépo-

sèrent une proposition de loi sur les successions, qui atteignait les juifs, en pleine bedaine — nous ne dirons pas en plein cœur — n'ayant pas pour habitude de parler des absents.

Cette proposition fut votée par la Chambre et le ministère fut sommé d'avoir à la soutenir énergiquement devant le Sénat, lorsqu'elle viendrait en discussion devant lui. — Il était stipulé que cette discussion serait inscrite à la suite de l'ordre du jour, dès l'ouverture de la session ordinaire de 1902.

Or celle-ci s'est ouverte. Et les débats ne sont point encore évoqués !

Qu'on n'objecte pas que les heures de la Chambre haute sont comptées, qu'elle a à liquider d'anciennes besognes auparavant d'en entreprendre de nouvelles.

Non !

Les caïmans du Luxembourg sibigent juste une fois par semaine. Et chacune de ces séances dure à peine une demi-heure.

Voilà des ouvriers sans travail qui ne sont guère à plaindre !

La vérité est que sénateurs et ministres ne veulent pas être désagréables aux fripons juifs, en votant une loi qui aurait pour conséquence de leur faire rendre une faible partie des sommes qu'ils ont volées à la France — de Waterloo à Sedan, — de Deutsch à Dreyfus !

C'est comme les lois réglementant les heures de travail des ouvriers de chemins de fer !

C'est comme celle réglementant la journée des mineurs !

C'est comme celle ayant pour but d'assurer une retraite aux travailleurs !

Tout cela ce sont des chimères que l'on laisse entrevoir aux malheureux !

Tout cela c'est de la poudre jetée aux yeux des gogos, — à la veille des élections.

Tant pis pour eux s'ils sont assez bêtes pour se laisser aveugler par elle !

Voulez-vous un autre exemple, amis du Roussillon, qui vous édifiera sur la canaillerie de la bande qui est au pouvoir.

Vous allez recevoir le mois prochain des troupes coloniales ; ce sera à qui de vos députés se précipitera de vous les offrirait envoyer, à Perpignan...

Et, le lendemain des élections, ce qui reste du 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie aura filé vers d'autres contrées...

Roual de JUGLART.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 février.  
Présidence de M. MAURICE FAURE.

### Les Dispositions militaires

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi ayant pour objet d'étendre aux élèves des Ecoles nationales des arts et métiers le bénéfice de l'article 23 de la loi du 25 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, c'est-à-dire la dispense de deux années de service.

M. Laster. — Encore une catégorie de dispenses.

L'urgence est prononcée.

M. Gouzy dépose un projet de résolution invitant le gouvernement à déposer un projet de loi abolissant toutes

les dispenses et établissant le service militaire à deux ans égal pour tous.

Le président donne lecture de diverses motions qui invitent pour la plupart la commission de l'armée à étudier la question de dispense.

La motion Berthelet, décidant le renvoi à la disposition du budget de la guerre, est finalement adoptée.

### Le budget du commerce

La discussion générale est close. Les 18 premiers chapitres du budget du commerce sont adoptés, sauf le 14 qui est réservé.

## Informations politiques

### Candidat nationaliste

Une réunion de la Patrie française a eu lieu lundi à Carpentras. Quinze cents électeurs y assistaient.

M. Constant, délégué de la Patrie Française, a développé, avec vigueur et talent, le programme de la Patrie Française et fait le procès du ministère qui ruine la France, désorganise l'armée et, par ses alliances collectivistes, nous conduit à l'anarchie.

L'assistance a acclamé la candidature du comte des Isnards, ancien officier de cuirassiers, qui se présentera avec le programme de la Patrie Française.

## REVUE DE LA PRESSE

### L'article du Jour

#### Ils se dépêchent !

Le gouvernement accélère ses manœuvres de chambardement national. L'approche des élections, au lieu de le calmer, le don d'exciter sa rage.

Ses jours étant comptés, il met les bouchées doubles.

L'armée et la marine reçoivent en même temps les coups que leur assent avec l'entrain de la dernière heure, les deux francs-maçons préposés à leur désorganisation systématique.

Le départ et la disgrâce de l'amiral Bienaimé sont une nouvelle victoire pour la juiverie et l'étranger.

L'Anglais s'en réjouira plus particulièrement.

Elle se conclura de ses échecs dans l'Afrique du Sud en calculant les ravages que M. de Lanessan fait dans la marine française.

Moins que jamais elle regrettera qu'après avoir été révoqué jadis, pour malversations et pour chantage, de ses fonctions de gouverneur de l'Indo Chine par M. Delcassé, il soit devenu le collègue de ce dernier dans le cabinet Dreyfus.

N'ayant pu parvenir à lasser la patriotique résistance de l'amiral Bienaimé, désespérant de se débarrasser de ce marin de haute valeur, au glorieux passé, qu'il trouvait sur son chemin, comme un obstacle, toutes les fois qu'il voulait commettre une mauvaise action, le F. de Lanessan n'a pas hésité à réduire les attributions du chef de l'état-major général au point de mettre celui qui en occupait le poste dans l'obligation de l'abandonner.

Ce n'est donc pas seulement l'un de nos marins les plus estimés que le poind-vinier d'Écoeur livre à ses amis de la Loge, c'est une fonction, et la fonction la plus élevée, la plus importante, qu'il supprime ou qu'il rend inacceptable, c'est l'administration de la marine qu'il bouleverse; c'est l'anarchie qu'il introduit par la grande porte.

Ainsi se réalise son rêve d'actuaire des basses œuvres du Grand Orient, dont il établit, et à quelques jours, dans un discours officiel, le rôle prépondérant et l'influence déterminante dans la république dreyfusarde.

En bas, il avait mis ses mouchards pour espionner et surtout pour entraver les services.

En haut, c'est lui qui, désormais, commandera en chef, brisera et désorganisera tout.

Qu'est-ce que les Anglais pourraient désirer de plus ?

On prétend que M. Loubet s'est opposé à cette mesure, comme il s'était opposé au départ du général Jamont.

Il aurait plié dans le gilet de l'amiral Bienaimé comme il l'avait fait dans celui de l'ancien généralissime.

Mais on sait ce que durent ces averse présidentielles et de quelle façon elle se terminent.

Panama reçoit de la franco-maçonnerie et de la juiverie, dont il est l'élu et l'obligé, l'ordre de cesser de pleuvoir,

## FRUILLÉTON N° 57.

### LE Drame des Chartrons

par Jules DE GASTYNE

— Autant que possible. Ce sont de mauvais lieux pour le rhum. Il y est aussi exposé qu'une belle jeune fille dans une maison mal famée.

Les deux hommes se mirent à rire.

— Il est certain, dit Henri Soulae qu'il risque très souvent d'y perdre sa santé.

Sur cette échange de plaisanteries, la conversation tomba.

Henri Soulae, qui avait rempli son petit verre et qui admirait la couleur d'or en fusion du liquide, savoura son contenu, lentement, d'un air connaisseur.

— Oui, il est très bon, dit-il.

Puis il revint à Mlle de Millanges, à la sortie violente qu'elle avait faite devant lui, et qu'il avait toujours sur le cœur.

— Oui, dit-il, je l'ai bien vu, Mlle de Millange me hait.

— Caprice de petite fille, répondit le magistrat. Cela ne durera pas. En ce moment, elle en veut à tout le monde; elle exècre tout le monde, car elle accuse tout le monde de lui avoir enlevé celui qu'elle aime encore.

« Avec moi-même, elle n'est plus ce qu'elle était. Moi qui l'ai connue si douce, si tendre, si dévouée, je la trouve brusque, fantasque, et si elle m'embrasse encore, c'est plutôt par habitude, je le sens, que par véritable affection. Mais je ne lui en veux pas à la pauvre enfant; elle souffre.

« Je considère cela comme une crise qui passera, et que le récit des débats que nous lui avons fait a ravivée brusquement. Depuis quelque temps, elle était redevenue plus calme. Elle paraissait oublier. Mais elle sait qu'en ce moment même le sort de celui qu'elle aime se décide; que chaque heure, chaque minute la rapproche du dénouement, et cela la rend plus nerveuse, plus excitée. Ce sera l'affaire de quelques jours. Excusez-moi.

— Oh ! elle est toute excusée, dit Henri Soulae. Je l'aime tant que je ne saurais jamais lui en vouloir... Et pourtant...

Le négociant, voyant les bonnes dispositions de M. de Millanges, avait résolu de briser ses vaissaux, de s'assurer que la conviction de ce dernier, de son futur beau-père, ne pourrait jamais être entamée.

— Pourtant f... fit le magistrat.

— Pourtant, reprit Henri Soulae résolu, j'aurais eu le droit peut-être de m'offusquer. Mlle de Millanges n'a-t-elle pas la conviction que M. de Cordouan est innocent, et que Delphine Légrange a été assassinée par un ennemi, un rival peut-être de M. de Cordouan ?

— C'est le récit du jeune homme, qu'elle a lu dans les journaux.

— Elle y croit, à ce récit ?

— Elle y croit encore, oui, et elle y croira jusqu'au jour...

— Eh bien, fit Henri Soulae sans sourciller, quand elle a parlé du traître de l'infâme qui aurait perdu M. de Cordouan, elle m'a regardé d'un air singulier.

— Vous ?

— Moi.

— Quelle idée !

— Ne suis-je pas l'ennemi, le rival ? M. de Millanges sursauta.

— N'allez pas vous imaginer cela,

dit-il vivement; et si je pouvais supposer qu'un pareil soupçon eût pu traverser sa cervelle... Non, non, ne vous forgez pas de telles chimères... Savez-vous que ce serait très grave, une telle calomnie, même en esprit ?

Et l'ancien magistrat paraissait tout agité.

— Je vais lui parler, reprit-il. Et si cela était je me chargerais de lui redresser l'entendement, car cela dépasserait les bornes des choses permises.

— Je serais si heureux fit Henri Henri Soulae avec componction, d'être mieux jugé par elle, de faire quelque chemin dans son cœur.

Et il pensa :

— Voilà le père en garde ! Sa fille m'accuserait tout haut, maintenant, qu'il serait le premier à me défendre.

M. de Millanges lui prit la main.

Complex sur moi, dit-il, Je vais avoir avec Ariane une explication sérieuse et décisive.

Et l'ancien magistrat appuya sur le dernier mot d'une façon significative. Pourtant ses inquiétudes n'étaient pas dissipées. En chemin il se rappela l'attitude qu'avait eue à l'audience son complice, le misérable Tartas, l'homme qu'il détestait le plus au monde

maintenant, plus même que M. de Cordouan, car il se sentait lié à lui pour la vie, car il se disait sans cesse à chaque minute, à chaque seconde, et c'était là son supplice de toujours, son ramord éternel, — il se disait qu'un mot de cet homme pouvait le perdre, le jeter dans cette honte, dans cette horreur que produisait la divulgation de son crime, de son infamie.

S'il pouvait s'en débarrasser ! Mais comment ?

Il l'avait pas revu cet homme depuis le jour où nous les avons vus ensemble, le lendemain du crime.

Il ne savait pas ce qu'il avait fait depuis, ce qu'il était devenu.

À l'audience, il lui avait fait monter au front des poussées de sueur froide à chaque question qu'on lui avait posée et à chaque réponse qu'il avait faite.

Et, en passant à cela, l'esprit plein d'angoisse, le grolin machonnait à travers les rues enrouées éclairées, le cigare qu'il avait rallumé en sortant de l'hôtel de Millanges.

(La suite au prochain numéro).

CHOCOLAT VASSAL FRIGOLA

de remettre son mouchoir dans sa poche et de s'exécuter.

Et, vingt quatre heures après, le nouvel acte de trahison contre lequel se révoltait Paris à l'Hotel sous sa signature repaît.

On ne respecta ses larmes qui lorsqu'il s'éleva sur le sort d'un malheureux père de famille qui a tué ses cinq enfants.

Alors, on ne lui accorda pas seulement le droit, on lui imposa l'obligation et M. Triarieux lui fit un devoir de prendre jusqu'à la défense de cette touchante paternité.

Les seules têtes qu'on lui permette, qu'on lui ordonne de sauver, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Loge et de la Synagoga, sont celles des traitres et des assassins.

Et pendant que de Lanesan et André travaillent ainsi, non plus à l'heure mais à la course, pour le compte des Héritiers de l'héritier et des nouveaux ennemis du dehors, la lumière se fait, de jour en jour, plus nette et plus éclatante, sur la campagne dreyfusarde qui les a conduits au pouvoir.

On tient maintenant le nouveau personnage qui fut chargé par M. Waldeck Rousseau d'obtenir du commandant Carrière qu'il abandonnât l'accusation contre Dreyfus.

Cet officier qui n'était alors que capitaine et qui est devenu commandant s'appelle Raffalli.

Il a l'honneur d'être le beau-frère de M. Emmanuel Arène, dreyfusard et ministériel de la première heure, bien entendu.

Le commandant Raffalli, mis publiquement en cause par tous nos confrères de Paris, n'essaya-t-il pas de justifier la triste mission que M. Waldeck Rousseau lui confia, au nom du général de Galliffet qui l'ignorait ?

Ce serait son devoir.

Le général de Galliffet consentirait-il plus longtemps à s'incliner, sans broncher, devant le rôle ridicule qu'on lui fit jouer et qui appartient depuis quelques jours à l'histoire ?

Il y a la de nouvelles révélations qui éclairent une suite, des réponses et une conclusion.

Cette conclusion n'a pas varié, du reste, depuis l'arrestation du capitaine Raffalli allié trouver naturellement le commandant Carrière.

On s'efforçait alors, pour sauver un espion juif, d'empêcher un loyal soldat d'accomplir son devoir.

On chasse aujourd'hui, de l'armée et de la marine, les meilleurs serviteurs de la patrie.

C'est bien la même honteuse campagne qui se poursuit — et qui ne s'arrêtera que devant le verdict des électeurs français.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### Ceux qui partent

Voici les brillants états de service du vice-amiral Biaisnini, qui vient d'être obligé de quitter le ministère de la marine :

« Le vice-amiral Biaisnini quitta le ministère en emportant la sympathie de tout le monde ; durant toute la journée d'hier, il a reçu des vœux de tous ceux qui servaient sous ses ordres et qui sont littéralement navrés de le voir partir. C'est un de nos officiers généraux les plus distingués, un marin convaincu, ayant l'obsession continuelle de la préparation de notre marine à la guerre. Il y a, du reste, peu d'officiers généraux ayant des états de service aussi brillants.

« Le 5 mai 1862 il est nommé aspirant de première classe, à dix neuf ans, sur le champ de bataille, pendant la campagne du Mexique. Comme enseigne de vaisseau, pendant une campagne dans les mers du Sud, à bord de l'*Ardent*, il accomplit un brillant fait d'armes à la Grande-Cornore, mettant en déroute une troupe de 1,500 hommes avec un petit corps de débarquement composé de 15 fusiliers, ce qui lui valut le croix de chevalier de la Légion d'honneur ; il avait alors vingt-un ans. Après avoir passé par l'École des marins faillites de Lorient et par l'École de tir de Châlons, d'où il sort avec le premier prix d'instruction spéciale, il fait une nouvelle campagne dans les mers du Sud, à bord de l'*Ardent*, et reçoit le croix de chevalier de la Légion d'honneur.

« En 1870, comme lieutenant de vaisseau, il prend part au siège de Paris et il est fait officier de la Légion d'honneur pour ses brillantes conduites à l'affaire du Meudin de Pierre.

« En 1878, après la publication de travaux remarquables, il est appelé à l'état-major du ministre, puis il commande le *Lamotte-Picquet* dans les mers du Sud, qui semblait l'attirer.

Pendant cette campagne, il accomplit le sauvetage du navire le *Sauveur*, dans les conditions les plus dangereuses.

« En 1880, il est nommé capitaine de frégate ; dans ce grade, il est second de la *Reconquête*, en escadre, et commande l'*Hannibal*, le premier parti, avec le commandant Brière, au commencement de la guerre du Tonkin ; il est blessé pendant un tir à bord de la *Victorieuse*, et rentre en France. Rétabli, il commande le *Vengeur* et la *Reconquête*.

« Nommé capitaine de vaisseau en 1887, il commande l'expédition faite par la *Marche* au Spitzberg. Puis il commande la division navale de l'océan indien en 1894, préparant d'abord l'expédition de Madagascar, à laquelle il collabore ensuite avec le général Duchesne.

« Le 8 juin 1895, il est contre-amiral. Dans ce grade, il occupe successivement les postes élevés de chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée et de commandant de l'École supérieure de marine.

« Nommé vice-amiral, il fut appelé aux fonctions de chef d'état-major général de la marine, qu'il vient de quitter dans des conditions si regrettables. »

**L'École de Toulouse**  
De M. Lataste dans la *Liberté*, au sujet des propositions faites à la Chambre en vue de modifier le mode de scrutin pour les élections législatives :  
« Pourquoi n'a-t-on encore rien dit des fraudes électorales qui ont pris dans ces dernières années un développement tel que la volonté nationale, on peut le dire, n'est plus libre, n'est plus maîtresse dans bon nombre de circonscriptions ? »

« Il y a bien là, leur dis-je, deux mille morts qui s'apprennent à voter contre moi ; et ils votent en effet. Le juge d'instruction, saisi d'une plainte en un compté dix-sept cents nouveaux Lazare qui soulevèrent la pierre du tombeau pour porter au scrutin le nom d'un socialiste.

« Il parait qu'ils sont tous socialistes dans l'empire des morts.

« L'affaire fit en son temps quelque bruit ; six employés de la mairie, on se les rappelle, furent incriminés, jugés en cour d'assises et acquittés parce qu'ils n'avaient pas les complices.

« Le jury indiqua, aurait voulu qu'on lui donnât les vrais coupables, mais ceux-ci étaient déjà à la Chambre depuis longtemps ; régulièrement validés, et ils y trônent encore parmi les valets du ministère.

« L'impunité a décuplé l'audace des fraudeurs.

« Savez-vous combien de noms irrégulièrement inscrits viennent encore d'être relevés, cette année, sur les listes électorales de Toulouse ? Cinq mille.

« Les radicaux et les socialistes de la cité où fleurissent tous les arts ont maintenant l'orgueil de leur habileté et ils font profession d'instruire leurs coreligionnaires des pays voisins.

« Ils envoient des professeurs de fraude aux municipalités alliées ; on raconte qu'à Marseille l'École de Toulouse a fait des adeptes d'une incomparable dextérité.

« Il y a maintenant dix, vingt, cent municipalités dans le Midi qui tranquillement pratiquent les sept cents trucs que le juge d'instruction a écrits dans son fameux rapport sur les fraudes électorales de Toulouse.

« Voilà qui importe plus, je pense, que tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour devant la commission de suffrage universel.

**Souvenirs d'un dreyfusard**  
M. Jean Stern, qui prit une part active à la campagne dreyfusarde commença aujourd'hui, dans la *Patrie*, sa confession.

« Elle est intitulée : « Psychologie du dreyfusard professionnel. »

« Voici le premier article :

« Je ne crois pas trahir le secret professionnel en publiant la confession que l'on va lire. Elle émane d'un esprit inquiet, profondément troublé, qui se demande aujourd'hui s'il n'a pas joué, avec la solennité du drame, un rôle de comédien, bonfais, mais, bête à pleurer. Le temps a passé son apogée sur la face des hommes. On il n'y avait que douleur et appareil de dupes. J'ai été grotesque de suffisance, j'ai cru

que le monde était bête. J'ai débité du Grignou et il dansait du Tronstout. C'est le suprême du ridicule.

Mes débats ont été fort simples. La pièce ne devait avoir qu'un acte : elle a duré trois ans. On n'est pas une fois si chose joye et triste que cela n'est pas.

Le sujet on sait inévitablement, l'histoire secondu, les interprètes enthousiastes. Aujourd'hui tous ces gens-là se regardent comme les légendes à Rome, d'un air de dire tout le monde. Le public est fatigué, percé, fourbu, l'auteur a fui, et les artistes, dit-on, n'ont pas été payés. L'art ne nourrit plus personne.

Un jour, Bernard Lazare, avec lequel j'étais lié d'amitié littéraire, me conta l'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine innocent que les juges aveugles avaient envoyé au bagne. Je fus ému. Les grands principes de 89 bouillonnent et moi comme une levée révolutionnaire. De qui est-ce ?

« L'histoire de ce capitaine

**Pour les élections de 1902.**

À la veille des élections de 1902, le Comité de l'Association catholique de la jeunesse française se tient à veiller l'attention de ses amis et des nombreux groupes de jeunesse catholique sur les concours qu'ils peuvent et doivent apporter à l'œuvre électorale.

Il est assez difficile de poser des règles générales, et l'on sait fort bien que l'Association, composée de jeunes gens, n'est pas une association politique. Mais depuis le Congrès qu'elle a tenu à Tours en 1897, elle s'est décidée à prendre part, dans la mesure de ses forces, à toute action publique pour la défense des intérêts religieux et sociaux du pays.

Nul ne peut se tromper sur la gravité de la prochaine consultation électorale d'où dépendent nos dernières libertés religieuses, notamment la liberté de l'enseignement tant séculaire que supérieur.

C'est un devoir impérieux pour tout catholique de prendre part à la lutte; le rôle des jeunes est nettement indiqué: ils doivent se mettre à la disposition de leurs aînés pour les aider dans leur œuvre d'organisation.

Le Comité de l'Action libérale, dont le chef est M. Flou, a droit de compter sur notre dévouement le plus absolu, collectif et individuel.

Partout où nos amis le pourront-ils se mettront à la disposition des comités de l'Action libérale pour organiser les secrétariats, pour reviser les listes électorales, (et c'est là une besogne immédiate), pour faire des conférences, pour collaborer aux journaux locaux, enfin pour recueillir les souscriptions.

Nous sommes en outre à la disposition de nos amis pour les mettre en rapport avec le Comité central de l'Action libérale qui a son siège à Paris, 7, rue Las Cases, ou pour lui transmettre par leur part toute communication.

**La régie et le commerce de gros.** — La loi du 19 juillet 1890 avait prohibé aux marchands en gros la vente des vins au détail dans des magasins contigus et communiquant entre eux autrement que par la voie publique. Cette disposition n'avait plus sa raison d'être dès l'instant que les droits de détail sur les vins et de taxe unique avaient été supprimés et que l'article 7 de la loi du 28 décembre 1900 frappe de droit simple de circulation les manquants constatés, en sus de la déduction légale, chez les marchands de vins en gros. Le paiement des droits sur les vins écoulés au détail est ainsi assuré.

La régie paraît l'avoir compris ainsi, puisqu'elle a consenti en faveur des négociants la faculté de faire le commerce du gros et du détail dans des magasins séparés, mais pouvant communiquer intérieurement et autrement que par la voie publique (circ. min. du 22 février 1901), le tout à titre de simple tolérance.

Toutefois, la régie a imposé aux marchands en gros qui voudraient aménager ainsi leurs magasins de renoncer à la déduction légale de 7,8 ou 8,0/0 allouée par l'ordonnance du 21 décembre 1895 et le tableau y annexé, car cette déduction ne s'applique jamais aux marchandises en circulation, et le commerce du détail a pour résultat d'augmenter en gros un état permanent de circulation qui rendrait difficile l'appréciation de la déduction légale sur les marchandises en magasin.

Après expérience satisfaisante de ce régime appliqué au commerce des boissons hygiéniques, le ministre des finances a consenti à étendre la tolérance aux spiritueux. C'est ce qui résulte d'une décision ministérielle du 30 décembre 1901.

Il a admis que pour les alcools, les vermouths, vins de liqueur et assimilés, les commerçants pourront, dans les mêmes conditions et sous les mêmes réserves que celles formulées à l'égard des vins et des cidres, se livrer à la vente en gros et au détail dans des locaux non séparés par la voie publique. Ces marchands devront renoncer aux déductions légales sur les spiritueux et payer le droit de consommation sur les entiers manquants lors des inventaires, sans pouvoir se réclamer de la déduction pour consommation,

ouillage, soutirage et affaiblissement de degré, déduction qui s'élève soit à 7 soit à 3,0/0 selon la nature des recipients.

Simple tolérance, ajoute le ministre ministériel qui sera retirée en cas d'abus.

En tous cas, tolérance applicable au commerce et nullement aux propriétaires qui vendent leurs récoltes. Tout récemment, la régie a retiré à un propriétaire du Narbonnais la faculté de vendre des vins de liqueur de son cru conjointement avec les vins rouges de sa propriété.

**Un signifié.**

Le relevé de l'administration des contributions indirectes, les quantités de vins sorties des chais des récoltants pendant le mois de décembre 1901 ont été de 3.766.218 hectolitres, dont 575.118 dans l'Hérault, 359.183 dans la Gironde, 357.981 dans l'Aude, 258.496 dans les Pyrénées-Orientales, 202.002 dans le Gard, 155.353 dans Saône-et-Loire.

Le total des quantités sorties depuis le commencement de la campagne (1<sup>er</sup> septembre 1901) s'élève à 16.494.582 hectolitres dont 3.904.424 dans l'Hérault, 1.937.918 dans l'Aude, 1.676.980 dans la Gironde, 1.148.170 dans le Gard, 1.025.350 dans les Pyrénées-Orientales, 666.103 dans Saône-et-Loire.

**Concours pour l'admission à l'emploi d'agent de police.** — Un concours pour l'admission à l'emploi d'agent de police aura lieu incessamment à l'Hôtel de Ville.

Les candidats devront être originaires du département des Pyrénées-Orientales, avoir accompli leur service militaire et ne pas être âgés de plus de 35 ans, au 1<sup>er</sup> janvier 1902.

A leur demande qui devra être adressée à la Municipalité d'ici au 28 février courant, dernier délai, ils auront à joindre un certificat de médecin, constatant qu'ils sont de bonne constitution, l'extrait du casier judiciaire, le certificat de bonne conduite du régiment et telles autres pièces qu'ils jugeront convenables. — Les personnes qui ont déjà sollicité un emploi dans l'administration de la police n'auront qu'à fournir les pièces ci-dessus indiquées.

Les candidats seront directement avisés du jour du concours qui comprendra: 1<sup>o</sup>, une dictée; 2<sup>o</sup>, les quatre règles et 3<sup>o</sup>, une narration.

La Commission d'examen ne classera que quatre candidats qui ne seront nommés qu'au fur et à mesure des vacances.

**Conférence socialiste.** — Aujourd'hui mercredi, à 8 heures 1/2 du soir, à la salle Arago, le citoyen Lucien Deslinières, publiciste, donnera sa troisième conférence.

**Mécanicien tué par un train.** — Le train 123 a déraillé, dans la nuit du lundi à mardi, au gare de Narbonne. M. Guillaume Gras, mécanicien au service de la Compagnie du Midi. Il était une heure et demie du matin, Gras se rendait pour son travail au dépôt, lorsque arrivé au poste n<sup>o</sup> 4, voulant probablement traverser la voie, il fut surpris par le rapide de Toulouse.

La malheureuse victime a eu la tête broyée. La mort a été instantanée.

**Contravention.** — Procès-verbal à 44 francs contre: L. Joseph, pour bruits injurieux et menaces envers une femme.

**Objets perdus et trouvés.** — S'adresser à la police. — Perdu: Un tube Schauffer; Une serviette d'écolière avec des livres, cahiers, etc.

**Traces:** Un porte-monnaie avec 0 fr. 05; Un collier de chien n<sup>o</sup> 364.

**Chronique Départementale**

**SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET.** — Les contributions. — Les contribuables viennent d'approuver une bien désagréable surprise: le centime de la contribution personnelle mobilière, qui était en 1901 de 1 fr. 6577, est passé en 1902 à 1 fr. 96197, soit une augmentation de 0 fr. 4827 pour chaque franc de cote.

Cette augmentation survient au milieu d'une crise terrible déterminée des réclamations massives.

Augmentation de contributions d'un côté et diminution de revenus de l'autre, tels sont les avantages que nous vaut un gouvernement que l'Europe ne nous envie pas.

**SAINT-FLORENT-DE-LA-SALANQUE.** — La Préfecture. — Dimanche matin, les marins et pêcheurs se sont réunis à la salle de la Pêche, sous la présidence de M. Vieille, député de l'inscription maritime, assisté des prud'hommes en exercice.

M. le président a donné lecture d'une lettre de M. l'amiral Rouvier, en réponse au vœu émis à la dernière séance relativement à l'envoi de deux marins à Saint-Sébastien pour examiner les nouveaux filets proposés à capturer les marais.

Après avoir fait remarquer l'importance des frais qu'occasionnerait le déplacement de la délégation, l'amiral a demandé quel sacrifice pécuniaire est disposé à contracter la Préfecture de Saint-Laurent.

M. Vieille a cru utile, avant de rentrer dans le fond même des débats de faire désigner par bulletin secret les deux délégués. Sont nommés à la majorité: MM. Philippe Henri-Rondole et Emile Henri Pibo.

M. le président explique que, d'après le rapport même du conseil, le total des frais relatifs au déplacement des marins désignés — chemin de fer compris — s'élèverait à la somme approximative de 180 fr.

Pour prouver à M. l'amiral Rouvier toute l'importance que porte le prud'homme à la question de la destruction des marais, M. Vieille propose de voter une somme de 60 fr. au cas où le gouvernement n'accepterait pas de prendre pour son compte toute la dépense.

On vote donc cette somme et la séance est levée à une heure.

**VILLENEUVE-DE-LA-RIVIERE.** — Commission municipale. — Un arrêté préfectoral nomme une commission chargée de l'administration de la Commune en attendant l'élection du conseil et de la municipalité.

Elle est ainsi composée: Président, M. Etienne Falgout; membres, MM. Louis Dedies et Louis Durand.

**SAINT-ANDRÉ.** — La crise. — Il n'est pas de contrée plus éprouvée que la nôtre par la mévente des vins. C'est la ruine, c'est la misère, si nos gouvernements ne prennent pas de promptes mesures pour y mettre un terme.

Quant à nos représentants, ils ne se doutent même pas que leur devoir serait de protester hautement contre le sang-gène avec lequel nous sommes traités.

Et comme si les motifs de mécontentement ne suffisaient pas, les avertissements des contributions nous apprennent que les cotes mobilières sont augmentées très sensiblement, cette année.

Malgré leur pléiade habituelle, les pauvres contribuables, à bout de ressources, perdent ainsi patience et manifestent le régime méfiant qui les réduit à la mendicité.

La municipalité elle-même, tout infidèle qu'elle est à nos gouvernements, a tenté à protester contre l'augmentation d'impôts. A la suite d'une publication officielle, sous les auspices de Saint-André, sans distinction de parti, se sont réunis samedi à la Mairie et ont organisé une protestation énergique contre les procédés inéquitables du fisc.

On croyait autrefois qu'il suffisait de crier bien fort « Vive la République ! » pour que le manne tombât du ciel. On se est bien revenu.

**FRATS-DE-MOLLO.** — De l'eau, de l'eau !!! — Il y a déjà une semaine, nous avons parlé dans le Roussillon du mauvais état dans lequel se trouve, depuis de longs mois, la fontaine de la place publique.

Les fontaines étant assez rares dans notre village, il est plus que regrettable que celle-ci ne coule plus.

Veuillez-vous bien ne plus dormir!!! chez Monsieur le maire et écouter nos justes réclamations.

Nous méritons bien une fontaine

d'où l'eau coule abondante et propre quand sans mot dire, nous acceptons les lourds impôts que vous faites peser sur nous.

Soyez donc assez aimable de nous occuper un peu de l'entretien de votre commune puisque nous avons, à notre tour, l'obligation de payer fort cher cet entretien.

**Temps de Carnaval.** — Notre carnaval est joyeux et bruyant. Dimanche, les danses ont été folles d'entrain et de gaité et pourtant, il fallait avoir la rage au cœur pour sauter ou plutôt glisser sur l'épave tapie de neige qui recouvrait notre place. Nous espérons encore passer une agréable journée, ruyard, perchain, car ce jour-là aura lieu l'extraordinaire, burlesque et cocasse bal de la Poste, dans tout à fait originale et fort goûtée des étrangers.

Grande course, sur la place publique après ce bal.

**FRADES.** — En cour d'assises. — Vendredi, comparait devant le Cour d'assises de l'Hérault, le nommé Jean-Baptiste-François Hyacinthe Fabre, 22 ans, journalier, né à Frades, sans domicile fixe, accusé de coup et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

Le 13 novembre dernier, plusieurs gitanos de passage à Lézignan-la-Croix, eurent une discussion entre eux. Au cours de la querelle, Fabre frappa d'un coup de couteau Antoine Victorine Ray, âgé de 57 ans, qui, transporté à l'hôpital suburbain de Montpellier, y succomba peu après.

**BOULE-D'AUTON.** — Municipalité. — Dimanche dernier, le conseil municipal s'est réuni, dans la salle de la mairie, à l'effet d'élire un nouveau maire, en remplacement de M. Joseph Castillo, décédé.

Deux conseillers ayant manqué à la réunion, l'élection n'a pu avoir lieu.

**MONT-LOUIS.** — D'Éyae à Mont-Louis. — La commune d'Éyae demandait depuis longues années à être autorisée à construire un chemin vicinal allant directement de cette commune au hameau de la Perche, pour y rejoindre la route nationale n<sup>o</sup> 116. Le génie militaire s'était toujours opposé à la construction de cette voie, sous le prétexte que la défense nationale en souffrirait et qu'il fallait, au préalable, construire des batteries et des forts détachés.

On annonce que le ministre de la guerre vient enfin de donner l'autorisation demandée.

**Le temps.** — La neige en tombe abondamment dimanche et lundi; une couche de trente centimètres couvre le sol. Un froid rigoureux se fait sentir; le thermomètre est descendu à 3<sup>o</sup> au-dessous de zéro.

**PILULES SUISSES.** Exiger le triptyque suisse.

**BULLETIN FINANCIER**

Paris, le 3 février 1902.

La séance a été très active et le marché a continué encore son mouvement en avant. Nos Rentes sont en plus-value, le 3 0/0 à 101,15 et le 3 1/2 à 102,40. Parmi les Fonds Étrangers, l'Extérieur reste à 77,85; l'Italien monte à 100,40. Nos Etablissements de Crédit sont en nouveau progrès, le Crédit Lyonnais à 1.650, le Comptoir National d'Escompte à 590, les Sociétés Générales à 608; le Crédit Foncier est à 737.

En valeurs industrielles les Wagons-Lits, dont les recettes du 1<sup>er</sup> au 10 janvier se sont élevées à fr. 639.865, une augmentation de 11.326 fr. sur 1901, sont fermes à 305; la Dynamite Centrale est en nouvelle avance à 750.

L'annonce de la clôture prochaine de la souscription aux Obligations de la Société des fers et aciers Robert a provoqué de nombreuses demandes sur ces titres. Émises à 475 francs, ces obligations sont remboursées à 500 fr. en 40 ans et rapportent 5,26 0/0.

Rappelons aux intéressés que la Compagnie Parisienne du Gaz se tient à la disposition des actionnaires, pour tous renseignements relatifs à la prochaine Assemblée, tous les jours de 3 à 5 heures, au siège social, 6 rue Condorcet.

Nos Chroniques Françaises sont en reprise.

**UNE SEULE VOIE**

Dans le pluriel des grands villages, il est presque toujours possible de rendre d'un point à un autre par plus d'un chemin, tandis que les mets dont votre table est couverte ne peuvent suivre qu'une seule voie pour atteindre leur destination. Il n'y en a point d'autre et il ne pourra jamais y en avoir. Aussi lorsque cette voie se trouve obstruée par un accident de fait, on gémira même à sa portée toutes les richesses des grandes villes de Paris. Cette voie est tout simplement celle de l'estomac et des organes que commande celui-ci. Ce ne sont pas les aliments qui nous mangent, mais bien ceux que nous mangeons, qui nous mangent nos forces. Et voici un exemple: « J'ai 34 ans, je suis malade, j'ai le creux de l'estomac si douloureux que le moindre attachement m'entraîne dans des crises de souffrance. Je ne mangerais presque plus et digère très péniblement. J'avais mal par tout le corps, principalement dans les reins que je ne pouvais plus remuer. Pendant huit mois tout travail me fut impossible. J'étais privé de sommeil et me trouvais ainsi fort incommodé par une constipation des plus opiniâtres. Je croyais bien que j'allais mourir car je sentais mes forces décliner de jour en jour. Le médecin m'avait dit que j'avais une gastrite, mais sans remède ne m'avaient procuré aucun soulagement. Un jour le facteur me remit un petit livre que je commençai à lire pour tromper mon ennui. Des lettres courtes, mon attention fut vivement excitée. J'étais tombé sur une lettre écrite par un homme qui avait eu une maladie exactement semblable à la mienne. Cette lettre adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), décrivait tous les symptômes dont je souffrais moi-même et son auteur y renvoyait avec effusion Monsieur Fanyau de lui avoir fait connaître sa Tisane américaine des Shakers qui lui avait rendu ses forces et sa santé. Cette lettre me rendit l'espoir et je fis acheter le jour même un flacon de ce remède dans une pharmacie de Peyrehorade, notre chef-lieu de canton. Cette merveilleuse Tisane m'a sauvé la vie. En huit jours, j'étais déjà bien soulagé. A mon troisième flacon, j'en avais plus aucun malaise. Mon beau-frère et un de mes voisins se sont fort bien trouvés d'avoir suivi mon exemple. Tous trois nous vous remercions de notre gaillardise. Signé: Edouard Marmignon, propriétaire-cultivateur à Saint-Lon (Landes) le 4 février 1901. Signature légalisée par Monsieur Belligard, adjoint au Maire de Saint-Lon. Notre correspondant était atteint d'un mal qui s'attaque à l'estomac et s'empêche de sécréter les sucs dont l'action cause le phénomène de la digestion. Ce mal s'appelle dyspepsie ou indigestion chronique. Fort répandue, mais mal définie, la dyspepsie amène les plus graves désordres. Les aliments mal digérés sont imparfaitement assimilés et des déchets qui devraient être éliminés sont absorbés produisant ainsi les fameux symptômes auxquels les malades-malades font allusion dans sa lettre. Nous le remercions pour nos lecteurs et pour nous-mêmes des sages conseils qu'il nous a donnés.

**COURS DU 4 FÉVRIER 1902**

Rente 3 0/0	101
Rente 3 1/2	102 30
Rente 4 0/0	102 15

**CHANGE SUR L'ESPAGNE**

Cours du 4 février	35 10
--------------------	-------

Pour toutes opérations sur titres s'adresser à l'Agence du

**Comptoir National d'Escompte**

**PERPIGNAN, place Laborie**

Monsieur Ernest MARIÉ, négociant en titres, âgé de 59 ans,

et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu demain 5 février, à 8 h. du matin, à la basilique Saint-Jean.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Fieux, 2.

Les familles Fraix, Nicolas et Bourcade ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

**Monsieur André FREIXE,** âgé de 18 ans,

et les prie d'assister aux obsèques qui auront lieu demain jeudi, à 9 heures 1/2 du matin, à la basilique Saint-Jean.

Le présent avis tient lieu de convocation.

# TELEGRAMMES

Service spécial du ROUSSILLON

Paris, 5 février, 9 h. 22.

**La disgrâce de l'amiral Bienaimé**  
L'amiral Bienaimé, chef d'Etat-major général de la marine, a déclaré que le *Gaulois* et le *Journal des Débats* avaient dénaturé sa pensée en ne reproduisant que des fragments de phrases.  
Il n'a demandé nullement à être envoyé comme préfet maritime à Loriol.

**Le voyage de M. Loubet**  
L'Echo de Paris dit que ce n'est plus sur le Massena, mais sur le Jéna, que M. Loubet ira en Russie.

**Projet de sectionnement**  
Le *Gaulois* annonce que le gouvernement va déposer un projet de sectionnement de certaines circonscriptions électorales.

## LA GUERRE ANGLO-BOER

**Réponse à la note Hollandaise**  
Paris. — Les journaux de Paris remarquent le ton de courtoisie et de modération de la note Anglaise. La réponse du Foreign-office témoigne en somme du désir de la

paix. La glace est brisée entre les Boers et l'Angleterre.

La presse française regrette que l'offre du gouvernement hollandais ait été repoussée.

Les journaux anglais approuvent la réponse du gouvernement montrant que l'Angleterre ne souffrira aucune intervention.

**Bruzelles.** — MM. Fischer et Leyds sont partis pour Utrecht où ils vont conférer avec le président Kruger.

## La France et le Venezuela

**Caracas.** — Le consul de France à Caracas a menacé le gouvernement du Venezuela de ne pas reprendre les relations diplomatiques si M. Socrates n'était pas autorisé à débarquer.

**Le crime de Bondy-la-Forêt**  
Edmond Bidaud, l'auteur présumé du crime de Bondy-la-Forêt, a été arrêté hier dans la soirée avec sa maîtresse, à Angerville, près d'Etampes.

Bidaud, qui a déjà été condamné deux fois pour escroqueries, était séparé de sa femme, qui vit à Tours sous un autre nom.

**L'affaire Brière**  
La cérémonie de l'entérinement des lettres de grâce de Brière aura lieu aujourd'hui à midi, devant la première chambre de la cour d'ap-

pel de Paris, présidée par le premier président Forchon.

## DERNIERE HEURE

Paris, 5 février, 10 h. 23.

**A propos du voyage en Russie**  
Le *Soleil* dit que si le voyage de M. Loubet en Russie a été reporté après les élections législatives, c'est sur le désir même du Tsar, qui n'a pas voulu servir les intérêts électoraux d'un ministre dont les amis et les soutiens traitent l'alliance russe dans la boue.

## Candidatures nationaliste

**Gironde.** — M. Brisson sera candidat nationaliste, à Libourne, contre l'opportuniste Surchamp, député sortant.

**Maine-et-Loire.** — M. de Camont se présente à Bangé en remplacement du sieur Lemasson, le député ministériel en fuite.

**Nord.** — M. Letellier de Pocheville a été choisi par les comités nationalistes de l'arrondissement de Valenciennes comme candidat contre le dreyfusard Lepez.

**Cantal.** — Les députés ministériels de Murat et de Saint-Flour sont combattus par MM. Henry et Stanislas de Castellane.

**Gers.** — M. de Pins se présente à Lombez, contre le socialiste Delleux, avec toutes chances de succès.

## OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

du 5 février à 7 heures du matin

Baromètre à 0° au niveau de la mer.	760.0
Température de l'air à l'ombre.	10
Bat. hygrométriques.	91
Vent de la journée.	calme
Direction des nuages.	8 E
Etat du ciel.	couvert
Evaporation en 24 heures.	0.0
Pluie en 24 heures.	0.0
Maxim. de température de la veille.	9.6
Minim. de température du jour.	-2.0

Le signe - signifie degré au-dessous de zéro.

**Situation générale du 4 février 1902.**  
Dépression se localise dans le golfe du Lion.  
Temps probable en Roussillon : Neige ou pluies abondantes probables.

## CHEMINS DE FER DU MIDI ET DE

Paris à Lyon et à la Méditerranée à Cannes, Nice et Menton

Billets d'aller et retour à prix réduits de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe à destination de Cannes, Nice et Menton avec faculté d'arrêt — 2 fois à l'aller — 2 fois au retour — entre Cote et Menton seulement, délivrés du 15 décembre 1901 au 5 février 1902 inclus, pour les fêtes et réunions qui auront lieu sur le littoral pendant la saison d'hiver 1901-1902 au départ des principales stations du réseau du midi mentionné sur l'affiche spéciale, valables pendant 20 jours, y compris le jour de l'émission.  
Faculté de prolongation pendant une ou deux périodes de 10 jours moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.  
Voir l'affiche spéciale pour les autres conditions.

LIBRAIRIE LATROBE

Procédés modernes de Vinification  
Par COSTE-FLORET. — In-8. br. 4 fr.

## BIBLIOPHAGIE

**Le Docteur Phobos, meurtre parlementaire** de Pierre SUDAT, qui vient de paraître chez H. OUDIN (volume in-12, 3 fr.) est un tableau et une histoire de meurtre d'une ressemblance oratoire. Phobos (en grec. La crainte) est le ministère, l'opportuniste, qui par ambition, par peur, signe toutes les tribunes, rend tous ses serments, sans pourtant éviter la maladresse finale qui le perd. Près de ce grotesque, une femme admirable : l'expressive vraie de l'âme française.

Et le récit qui dit leur histoire, court, rapide, nerveux, éloquent, mettant en scène toutes les querelles qui actuellement, nous agitent et nous troublent, arrachant les masques fastueux des hypocrites, ai vrai, du reste, que chaque nom cité rappelle dix personnages vivants et régnants.  
Il faudrait partout répandre ces pages, afin que partout, elles inspirent le mépris et la haine des Phobos, lesquels sont la honte et la ruine de la France.

**Le bilan de la République** par un Républicain débauché  
L'exemplaire : 0 fr. 15. Les cinquante exemplaires : 3 fr. 50. Les cent exemplaires : 6 fr. Les prix ci-dessus sont établis franco. Adresser les commandes et envoyer les fonds à M. Henry Durrieux, directeur de la Librairie Nationale, 23, rue de Penthièvre, Paris.

## Plans et Cartes anciens DU ROUSSILLON

Plans de 1756 : Mont-Louis — Salces — Villefranche — Collioure — Bellegarde — 1710 : Prats-de-Mollois — Bels-Garde. 1655 : Perpignan. 1720 : Bels-Garde — Prats-de-Mollois — Mont-Louis.  
Vue de la place forte de Perpignan. Le siège de Collioure.  
Cartes : La France par provinces. Les monts Pyrénées, où sont remarqués les passages de France en Espagne, par Sançon. 1691.  
Le Roussillon subdivisé en Carcagne, Capcir, Conflans, Val de Carol et de Sègre, où se trouve encore le Lamportour, avec les plans des places fortes du Roussillon, de Puicerdà et Roses (1690).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

**Faillite**  
Les créanciers de la faillite du sieur Eugène Caeste, marchand de chaussures à Brevilles, sont invités à se rendre le mercredi, dix-neuf février 1902, à dix heures du matin, au Tribunal de Commerce de cette ville pour, conformément aux dispositions de l'article 462 du code de Commerce et être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination, du syndic définitif et sur l'élection des contrôleurs.  
Perpignan, le 4 février 1902.  
Le greffier du Tribunal de Commerce.  
Joseph BORIOL.

**MAISON T. PONCHON**  
Détail à Perpignan seulement.

**VINS VIEUX EXQUIS**  
Il est certifié le litre depuis 30 litres, fûts prêts, rendus et mis en place ; paiement après constatation.  
Prix de faveur pour Hôtels et Pension.  
S'adr. à la maison, boulevard Saint-André, ou à M. Brochon rue Pour-Saint-Jean, 4.

## A L'ARC EN CIEL

PRODUITS CHIMIQUES  
Pour les Arts, l'Industrie et l'Agriculture  
Ancienne Maison SALAMO-GÉLY  
FONDÉE EN 1848

**ÉMILE LEQUIN S<sup>rs</sup>**  
10, rue des Augustins, PERPIGNAN.

Drôguerie, Couleurs et Vernis, Brosses et Pinceaux  
Articles de teintures,  
Cirage, Cire, Encraustiques, etc., etc.

**PRODUITS GÉNÉRALOGIQUES**  
De la Maison DELAHOULTE, père et fils  
Pour la conservation et l'amélioration des vins.  
Verdet Neutre J.-B. NÉRARD. — Sulfate de Cuivre  
Egrets chimiques et organiques.

**ALAMBIC DE ROY**  
Cet alambic est le seul qui ait obtenu la médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1889.  
S'adr. à M. BOVILLÉ, rue de la Gare, 17, à Perpignan.

## FABRIQUE DE FRUITS, SIROPS ET LIQUEURS

Fondée en 1853

## O. FOURQUIÉ

DISTILLATEUR-LIQUORISTE  
Place de la Banque, 16  
PERPIGNAN

Inventeur de l'apéritif le NYE.S  
Plusieurs fois Membre du Jury, hors concours

M. O. FOURQUIÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'on trouvera dans ses Vastes Magasins tous les articles pour Limonadiers et Buvettes.

GROS ET DEMI-GROS  
Facilités pour le paiement

## PÊCHERIES AMÉRICAINES DU ROUSSILLON

MÉDAILLES D'ARGENT

M. ARSEILL Jean, pépiniériste à Lille (Pyrénées-Orientales), "ouvrier du Mérite Agricole", système au nombre de six, qu'il a, comme par le passé, de toutes ses pépinières composées de :  
1° Riparias portails, ou Gloire de Montpellier ;  
2° Riparias grand globe ;  
3° Riparias du Lot ;  
4° Riparias et Riparias ;  
5° Riparias greffés Carigan sur Riparias Gloire

Ne faire aucun achat avant d'avoir vu ses pépinières.  
Pour les racines, la longueur comprise toujours des racines à la pousse et son bois mis en terre.

Facilité pour le paiement

Huiles surfinées d'olives de Provence et du Pays  
PRIX MODÉRÉS  
Fabrique de chocolat pur cacao et sucre  
Ancienne Marque Jérôme CROS

## A. VASSAL & E. VERGÈS

2, rue Saint-Jean  
Perpignan.

Achat et vente de Restes actions et Obligations françaises et étrangères, cotées à la Bourse et en Banque. — Echange de titres. — Remboursement des titres sortis. — Rattachement de coupons. — Gestions. — Prêts et avances sur titres. — Souscriptions.  
Les coupons de la Compagnie du Sud et les titres remboursables sont payés sans frais chez MM. A. Vassal et E. Vergès, correspondants de la Compagnie.

## A VENDRE OU AFFERMIR

A Argelès-sur-Mer  
Pour entrer de suite en jouissance.  
Une parcelle de terre, en nature de pré, contenance 30 ares environ, au lieu dit Clos d'en Castagnier.  
S'adresser à M. MALGUE, greffier de paix, à Argelès-sur-Mer.

## A LOUER

Une Chambre garnie  
4, rue des Grandes-Fabriques

## A LOUER

Appartements, dans divers quartiers de la ville.  
S'adresser rue du Petit-Paris, 3.

## AVIS

On sollicitait quantité vin pliqué. Blaise préférence. S'adresser au bureau du Journal.

## ENCRE AZULINE

Indélébile et non corroyée, spéciale pour les actes notariés et les registres de l'état civil.  
En vente à la Librairie Latrobe.

## LA REPONSE IMPRÉCÉDENTÉ

Tissus et dentelles en tous genres  
N<sup>os</sup> 1 et 2, rue de la Gare, en face de la gare, et chez elle de 1 h. à 2 h.

# LA MUTUELLE LYONNAISE

Société de Prévoyance et d'Assurances Mutuelles sur la Vie  
Approuvée par le Conseil d'État le 14 février 1901, Autorisée par Décret du 3 juillet 1901  
FONCTIONNANT SOUS LA SURVEILLANCE DIRECTE DE L'ÉTAT

**Siège Social : 9, RUE GRENETTE, LYON**  
Direction particulière à Perpignan : Rue Saint-Mathieu, 7

Pour ses débuts la Mutuelle Lyonnaise a réalisé  
**DEUX MILLIONS DE SOUSCRIPTIONS EN 4 MOIS**  
(Résultat sans précédent dans les annales de l'assurance).

La Mutuelle Lyonnaise, qui réalise la véritable assurance populaire, constitue en 18 ans un capital espèces, considérablement accru, tout en garantissant aux ayants-droit du souscripteur, et ce dernier venant à décéder avant les 12 ans, le paiement immédiat d'une importante indemnité, représentant à la fois et les primes versées et les bénéfices mutuels accumulés.  
Souscriptions depuis 5 francs par mois. — Versements pendant 10 ans seulement.  
Convenant tout spécialement pour la Dotation des Enfants et la Création des Pensions de Retraite, l'assurance à la Mutuelle Lyonnaise, basée sur la Mutualité pure, constitue en même temps le placement d'épargne le plus avantageux qu'il soit possible d'obtenir avec toute sécurité.

**LES STATUTS DE LA MUTUELLE LYONNAISE SONT POURVUS DES DERNIERS PERFECTIONNEMENTS**  
Tous les fonds des Sociétaires sont immédiatement convertis en valeurs imposées ou garanties par l'État et déposées à la Banque de France. Les bilans de la Mutuelle Lyonnaise sont remis tous les six mois au Ministère du Commerce, à la Préfecture du Rhône, à la Chambre de Commerce de Lyon et publiés au Journal Officiel.

**Affiches Artistiques**  
**ESTAMPES MODERNES**  
de Mucha, Rivière, Berthon, Pal, Thiriot.  
En vente à la Librairie LATROBE.  
Imprimerie Ch. LATROBE 1 | Le Gérant J. DE GUARDIA  
Perpignan, rue des Trois-Rois 1.

J. de Guardia

# LE ROUSSILLON

REDICTION  
ADMINISTRATION  
1, Rue des Trois-Rois  
MIRAFLENA (Pyr.-Or.)  
Téléphone: 1-10

JOURNAL DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE  
PARAISANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI  
Le Roi Protecteur des Républiques Françaises

ABONNEMENTS	
Départ. Limitro.	12 mois 20 fr.
France.	12 mois 25 fr.

### Notre manchette

#### Raisons-d'être du fascisme

LES RAISONS D'ÊTRE DU FASCISME SONT DANS L'ABSENCE OU LA DÉBILITÉ DES AUTORITÉS DEVANT LES CRIMINELS ET LES TRAÎTRES ET DEVANT LA BARBARIE BOLCHEVISTE. ET VOILA POURQUOI L'OPINION PUBLIQUE EXCITÉE PAR LES CACHIN, LES CALLAUX, LES EBLAN, LES SANDRIER, N'EST PAS DU TOUT REVENUE PAR LE FASCISME QUI EST PRÉ-ÉTRÉ UN ÉPOUVANTAIL A POLITIQUES. MAIS DONT LES PATRIOTES N'ONT PAS PEUR !

A. CAVALIER,  
dans *l'Intérêt Français*.

#### LAUSANNE et la question d'Orient

(suite)

Rien n'est réglé encore entre l'Angleterre et la Russie, disant-on, l'autre jour. Si Lord Carton dénonce les agissements russes aux portes des liges, son gouvernement ne semble pas avoir les moyens de faire cesser cette propagation périlleuse. Les promesses récentes faites par la Russie à Londres n'ont pas de valeur : un accord même n'arrêterait cette propagande qu'à la surface. Déjà l'accord anglo-russe du 16 mars 1921 avait créé un *modus vivendi* bien instable ; ses dispositions ont été bien fragiles représentation diplomatique des États ébauchés sur tous les points de contact au cours de ce coup de hasard presque quotidien. Or est la base de rapports normaux, dans ce mouvement perpétuel ? Ce que la Russie attend d'un bon événement général dépassant en qualité et en force toutes les conventions, même favorables, qu'elle peut signer avec les gouvernements occidentaux. Angora le sait et, sans compter sur le progrès irrésistible des idées bolchevistes dans le monde dont les rapports du dernier congrès pan russe des soviets signent l'arrêt, il compte sur les difficultés que la propagande habile oppose au fur et à mesure des puissances alliées. Il s'agit pas que la théorie de la révolution universelle séduisant l'extrémisme de Lénine et que Moscou ne l'abandonne sans résistance, parce qu'elle est le sommet des méthodes réaliste, la clef de voute de collectivisme marxiste. D'autre part, l'Orient regarde vers Berlin et espère tout que l'Allemagne aide de son pouvoir politique et de ses corollaires, une diplomatie, une armée, une influence intellectuelle soutenue par la philosophie du pangermanisme. L'attitude d'Ismail Pachà le démontre à Lausanne. Bien plus, la conférence réunie sur le conseil des puissances tourne autour d'une résistance turque et grecque opiniâtre que la fermeté des puissances a beaucoup de peine à entamer. Le gouvernement révolutionnaire grec n'est pas moins belliqueux que son prédécesseur. La révolution faite pour sauver la Turquie serait bien aisée de reconquérir quelques lieues carrés sur la Méditerranée pour se faire une bordure. Quant à l'Asie, il ne s'est accompli l'autre jour, par la suite des oris de : « Vive la Guerre ! » Devant ces deux rivaux acharnés, la France et l'Angleterre éprouvent toutes les dispositions d'accord, sans aboutir à rien de stable. L'observateur américain, gardien des

accords Chester, envisage tous les problèmes sous l'angle d'une coupe réglée de l'Anatolie. La délégation russe attend l'occasion d'intervenir pour jouer officiellement son rôle de protectrice de l'Orient. Une monotone méthode de discussion sur des points divisés à l'extrême cache l'ensemble du problème et l'Europe attend chaque jour devant le paix monnaie. Que devient dans cette habile, le projet de pacification générale ? Pourtant, rien n'est perdu parce qu'en Turquie comme ailleurs, au minimum de traditions, quoique frappées par le lourd héritage d'une évolution hâtive, tient encore debout. A la veille des élections turques, les conservateurs, religieux longtemps dans un obscur discrédit par les militaires, réveillent l'idée du sultanat et ne s'adressent pas en vain à une foule de fidèles au principe du Khalifat doté de pouvoir temporel. Les membres du parti « Union et Progrès » retournent réserver leur attitude à l'égard de cette question mais désavouent les extrémistes d'avoir bousillé les choses et brisé avec l'hôte d'Yah-Kok. L'arrivée au pouvoir des uns et des autres est problématique. Les maires actuels feront les élections et, pour conserver l'aide russe, engagés dans le sillage de Moscou, ils feront l'impossible pour y maintenir un état faible et assisté. Mais le grand danger passé, certaines réflexions et raisons prédominent peut-être l'ancienne conception de l'état et de son rôle. Paix au premier rang dans le pays. Ils croissent aujourd'hui le pouvoir total, mais ils peuvent perdre avec le temps leur mordant et leur acuité ; ils ne reconnaîtront pas une Turquie sur leurs idées ; on ne bâtit rien avec le mortier et le ciment de Moscou soviétique. L'avenir le leur apprendra et les ambitions économiques des puissances libérales.

La clef du problème est entre les mains de la France. Une politique traditionnelle de pacification orientale la prendra comme conseillère. On peut faire jouer à la Turquie un rôle digne d'elle et de son passé. L'exemple de notre vieille diplomatie orientale, celle de François I<sup>er</sup> et de Louis XIV de Fleury et de Vergennes, protectrice des États faibles, créatrice de l'équilibre européen, et de cette barrière qui, du cap Nord au golfe Persique, agglomère la Suède, la Pologne et la Turquie contre les surprises redoutables de l'Asie et de l'Europe centrale conjuguées, doit servir. A Lausanne, des négociations sont engagées entre Ismail Pachà et M. Jean Modzelewski, ministre de Pologne en Suisse. Il ne peut en sortir que de bonnes choses et le spectacle d'un dessin général d'ententes et d'alliances. La France, négociatrice de la paix de Belgrade de 1739 protectrice traditionnelle de la Pologne et de la Turquie, doit occuper dans cette renouveau une place éminente, même décisive et dans cette grande vue d'ensemble, elle rendra plus de services que dans le règlement des conflits marginaux qui éclatent un peu partout sur la terre volcanique des Balkans. Le général Paléologue ne peut pas occuper dans cette renouveau une place éminente, même décisive et dans cette grande vue d'ensemble, elle rendra plus de services que dans le règlement des conflits marginaux qui éclatent un peu partout sur la terre volcanique des Balkans. Le général Paléologue ne peut pas occuper dans cette renouveau une place éminente, même décisive et dans cette grande vue d'ensemble, elle rendra plus de services que dans le règlement des conflits marginaux qui éclatent un peu partout sur la terre volcanique des Balkans.

avec elles et leur incohérence ne facilite rien. Après l'accord grec-turc stipulant la renouveau aux réparations de la part de la Turquie et la restitution de Karagüç de la part de la Grèce, d'âpres protestations se sont élevées contre son principe de la part de l'Europe. La formation, même éphémère, d'un nouveau bloc bulgare n'arrangerait rien. Nous verrons pourquoi dans huit jours en étudiant les relations de ces nouveaux États entre eux et avec l'Europe. Les puissances ont intérêt à maintenir l'état turc et elles doivent, de ce fait, abandonner leurs ambitions particulières et leur prétention de s'enrichir de ses dépouilles. Un premier pas sera ainsi fait. Le deuxième doit être aussi rapide. Comme pour l'Asie, il faut frapper aux deux centres d'intrigues : Berlin et Moscou.

E. ROUVELLOU.

Simple rapprochement

Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie Française, ancien Ministre avait une amie. Celle-ci, une délicieuse jeune fille, une victime sans défenses et tellement une professionnelle de la débâche, fut un jour soupçonnée de vouloir commettre quelque incarté lors d'un laïas de l'académicien.

La malheureuse enfant fut immédiatement appréhendée, houspillée par les argousins à Lépin, gardée en prison jusqu'à la fin des exploits oratoires de son haut seigneur.

Elle a réclamé, plaidé et la Justice lui a... fermé la porte au nez.

Léon Daudet écrit dans l'A. F. du 9 juin la juste conclusion de cette lamentable histoire : « La détresse de la pauvre enfant dit-il, adoucie, violente puis abandonnée par Hanotaux, rouée de coups ensuite par ordre de Lépin, est un témoignage éclatant de l'abjection du régime républicain. »

Germaine Burton étant allée chez Daudet qu'elle voulait taire, celui-ci ne informa le commissaire de son quartier. Ce fonctionnaire rendit compte de cette démarche à ses chefs.

Que fit la haute police ? Rien.

Vingt-quatre heures après, cette fille assassinait notre malheureux ami Marius Pasteur. Ces deux exemples de l'abjection et de partialité républicaine se passent de tout commentaire.

#### Un nouveau complot

Les républicains ont failli se trouver mal un après-midi peu après 3 heures et quart, un certain vendredi, qu'il existait en France une organisation royaliste. Ils sont revenus à eux et ont posé les bases cri.

Et puis, ils n'ont rien de plus pressé que d'invoquer les faits eux. A Paris, le mabonné journal qui se nomme le Q a demandé à tous les échos 300 hommes prêts à tout. Nouveau complot, messieurs ! Méfiez-vous ! Oyez-vous dénoncer. Vous organisez la violence. Vous, républicains, vous organisez hors la loi, hors la République, des bandes armées !!!

Fortis de cet exemple, nos vieilles barbes républicaines perpignanaises ont voulu elles aussi n'être pas en reste et ont écrit pour la *Dépêche* quelques redondantes qui donnent surtout une belle idée de la frousse républicaine.

Une simple parge il a été à Sanglier a produit un effet général sur tous les profiteurs de la République française.

Pendant que le bon public riant de bon cœur et ne prenant rien au tragique (que la mort de Pasteur) nos républicains s'indignent.

Voici le trait (si l'on peut dire) de leurs méditations et de leurs oraisons. Nous l'extrayons de la *Dépêche* :

Les groupements républicains de gauche comprenant des députés du Cercle démocratique de Perpignan, de la Ligue Saint-Jean-Arta, de la Ligue Française, de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, du parti radical socialiste et du parti socialiste, se sont réunis le lundi 11 juin 1923, à 10 h. 30, dans une des salles de la mairie de Perpignan, et ont constitué une « garde civique républicaine » pour la défense de la République et de la liberté individuelle menacée par les camélots du roy.

Plusieurs centaines d'adhésions ont déjà été recueillies et les adhésions ont pris l'engagement de riposter à toute attaque qui compromettrait la liberté des citoyens ou aurait pour but d'atteindre les institutions républicaines, soit dans notre département, soit dans les départements voisins.

Les adhésions sont recueillies dans chaque groupement et les républicains qui ne font pas partie d'un groupement peuvent s'adresser à M. Bourrain, Cercle démocratique, en donnant leur nom, prénoms et adresse.

Aucune cotisation n'est perçue. L'adhésion s'engage simplement à répondre aux convocations qui lui seront adressées.

LE COMITÉ.

Ainsi, cette organisation de guerre civile (pour parler le langage de ces messieurs) s'est formée sous l'œil bienveillant de la municipalité. Ainsi française-

maçons, antichrétiens, profiteurs divers du régime. d'après depeuple s'organisent pour préparer la Révolution !!! (sous prétexte d'assurer la tranquillité).

Egare !

Rien de leur sainte peur et prévenances les qu'on ne les laissez pas faire.

L. R. G.

P.-S. — Pour répondre à l'organisation du bloc des buches, rappelons que l'Action Française fait appel à tous les bons Français pour s'inscrire chez elle et défendre la France en toutes circonstances.

Et si, dans les libraires mettent en vente les guides Bæcker dont la composition fut une occasion d'espionnage.

N'y a-t-il pas assez de guides français sans faire appel aux guides Allemands ?

—

Il y a partout de drôles de communistes. Ils ont vraiment bien de la chance que nous soyons là pour empêcher les révolutionnaires de commettre leurs bêtises et de nous mettre en République des soviets.

Si nous disions qu'il existait quelque part en France, dans le Nord ou dans l'Est, à vous de deviner l'endroit, un de ces capitalistes-communistes, qui à tous jours paye les dettes de sa section, qui a même souscrit 2000 francs à l'emprunt du parti communiste, et qui vient cependant de marier sa fille avec un honorable et vaillant officier, décoré de la légion d'honneur et de la croix de guerre et qui se marie à son lieu à l'église ? Vous ne voudriez pas le croire et vous auriez tort. Le fait est authentique et se reproduit souvent. D'ailleurs Jaarès, lui, aussi, avait fait baptiser sa fille et lui avait fait faire sa première communion.

—

Comme l'a dit Mussolini : « la personne du Roi est le symbole de la patrie, de la perpétuité de la patrie ».

—

Au fond, nos révolutionnaires sont amusants. Ils comptent tous que la révolution se fera dans le pays voisin.

Parlez à un communiste français. Il se rendra compte des difficultés de la révolution en France, mais il révéra de la voir se faire en Allemagne ou en Angleterre.

—

La Révolution ne sera possible chez nous que grâce à un Krensky. Les Krenky se trouvent chez les radicaux.

Le triomphe du radicalisme peut seul ouvrir la porte au communisme auquel il abandonnera tout, de concession en concession et qui, finalement, l'emportera dans le grand tourbillon de notre ruine.

—

L'Angleterre s'avère bochophile chaque jour d'avantage.

Il est pour nous un moyen de l'éloigner de l'Allemagne, c'est de montrer notre force.

Rapprochons-nous de l'Italie, si l'en est temps encore, associations à la B-I-G que et à nous dans l'opération de la Ruhr. Formons ce bloc des nations qui veulent réaliser la victoire. L'Angleterre n'y verra peut-être El le pourra céder. Et si elle ne cède pas, de main, elle ne s'y frottera pas.

Voilà ce qu'il faudrait faire, mais en République la politique intérieure commande la politique extérieure et M. Poincaré ne pourra pas être vainqueur ses préjugés, ses répugnances, ses froideurs contre le dictateur Mussolini.

—

Nous, royalistes, nous croyons le dire de reconstruire la République, c'est-à-dire de faire un régime de gouvernement, c'est entendu.

Mais les communistes, eux, rêvent de détruire et la société et la France.

Il n'y a pas de commune mesure.

—

« Ni réaction, ni révolution » disent les irréductibles. Mais si l'on ne veut pas de révolution il faut régner.

#### Garnet du Citadin

Dernièrement avait lieu un grand banquet catholique à l'occasion d'une manifestation religieuse. Bien entendu, selon la coutume, on oublia d'invoquer la presse catholique. Les journalistes furent loin de s'en rendre compte et le compte rendu des fêtes catholiques parus que cela leur convient et ils sont trop heureux d'échapper à la corvée d'un banquet et de ses toasts. A la réflexion, d'ailleurs, nous croyons qu'on ne les inviterait pas exprès et qu'on fit bien. On voulait leur éviter un voisinage embarrassant qui fit les frais de plus d'une conversation étonnée dans notre bonne ville de Perpignan.

—

Il y a des réputations usurpées, telles par exemple celles de certains écrivains socialistes. En vérité, ils sont bourgeois. Tout au plus sont-ils des démocrates chrétiens, rangés, s'il n'est, éternelles dépenses. Mais les propriétaires dégoûtés qui lisent leurs écrivains dans les journaux socialistes lors des manifestations révolutionnaires n'en savent rien et les prennent pour des frères.

—





# LA HERNIE

## ET LES DÉPLACEMENTS DES ORGANES DE LA FEMME

Lisez le magistral Traité de la Hernie de A. CLAVERIE

Quatre millions (4.000.000) de personnes, six mille (6.000) Docteurs recommandent les Appareils brevetés de A. O. LAVERIE, comme sans rivaux dans le monde entier.

Vous qui souffrez de Hernie, Affections abdominales, Déplacements de matrice, Obésité, Déclivité du corps, Variétés, Rein mobile, etc., ne faites rien avant d'avoir vu l'éminent Spécialiste des Établissements A. O. CLAVERIE qui sera d'ici quelques jours dans votre région.

Les dates de ce très prochain passage vous seront envoyées, ainsi que le magistral « Traité de la Hernie » (ouvrage de 100 pages, contenant 150 photographies et une planche en couleurs), et le « Livre d'Or » contenant des milliers d'attestations le tout gratuitement et discrètement.

Faites votre demande en écrivant aujourd'hui même aux :

**Établissements A. O. CLAVERIE,**

234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

### SOREZE ET LE SPORT

Lundi dernier s'est déroulé, à l'école de Sorèze, la traditionnelle fête de gymnastique où nous avons eu le plaisir de constater les belles performances des jeunes d'èves, sous la direction de leur excellent professeur, M. Antonin Barrière, frère de notre imprimeur. Après quelques exercices aux barres parallèles et à la barre fixe, où le maître fit de merveilleuses prouesses suivies de celles de MM. Brastier et Cloître, se firent les concours athlétiques. M. Gestiaud chez les juniors (moins de 16 ans) se fit applaudir dans de beaux sauts. M. Marret, senior (au-dessus de 16 ans) mérite particulièrement nos félicitations pour ses remarquables exploits, après avoir passé la barre à 1 m. 65 il fait à la perche un saut de 2 m. 70. Aux 100 mètres nous avons pu voir que 12 secondes ne sont plus qu'un jeu pour nos scolaires. En somme très belle journée. Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement M. Barrière de l'excellence avec laquelle il entraîne tous ses élèves.

### CONCOURS POUR LA POLICE

A la suite de concours qui eurent lieu le jeudi 14 juin pour l'emploi d'agent de police, ont été admis à faire un stage : MM. Liantz Ange, Padellès François, Hailo Biassé, Morère François, Beaux Lucien, Malé André, Vial Michel et Reig Jean.

Les candidats seront arrivés individuellement, d'ici le 1<sup>er</sup> juillet, du jour où ils devront commencer leur stage.

Ont été inscrits sur la liste supplémentaire : MM. Brousse Côte, Pomarède François, Barège Justin et Paouri Jean.

### MARCHE DE GROS

Mercuriale du 16 juin 1923  
Salade, de 1 fr. 25 à 2 fr. 25 la douz.; asperges, de 2 fr. à 3 fr. la botte; carottes, de 1 fr. à 1 fr. 50 la d. de pag.; choux, de 1 fr. 75 à 6 fr. la d.; aulx, de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 la d. de pag.; pommes de terre, de 0 fr. 30 à 0 fr. 35 le kilo; navets, de 30 fr. à 75 fr. les 100 kilos; potereux, de 0 fr. 75 à 3 fr. 50; radis, de 1 fr. 25 à 2 fr. la douz. de paguets; artichauts gros, de 2 fr. 25 à 2 fr. 75; race, de 0 fr. 75 à 1 fr. 75 la douz.; oignons tendres, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 la douz. de paguets; petite poire, de 150 fr. à 170 fr. les 100 kilos; fèves, de 75 fr. à 90 fr. les 100 kilos; petites poires, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 le kilo; pêches, 1<sup>re</sup> qualité, de 225 à 350 fr. les 100 k.; 2<sup>e</sup> qualité, de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 le kilo; abricots, de 300 à 350 fr. les 100 kilos; oignons, de 5 fr. la d.; tomates, de 3 à 3 fr. 50; poires de Saint-Jean, de 75 à 100 fr. les 100 kilos; haricots flus, de 2 fr. 50 à 3 fr. la douz.; haricots beurre, de 175 à 250 fr. les 100 kilos; haricots verts gros, de 150 à 225 fr. les 100 k.; carreaux ordinaires, de 75 fr. à 125 fr. les 100 kilos; bigarreaux, de 250 à 300 fr. les 100 kilos.

### Publications de Mariage

Wilfréd Corodou, docteur en médecine à Barcelone et Lucilia Traversac, s. p. à Perpignan.  
Fernand Soëre, mécanicien à Toulouse et Marie Bascair, dactylographe à Perpignan.  
Jean Palaja, mécanicien à Perpignan et Joséphine Ferré, couturière à Reus (Espagne).  
Jules Amaarich, propriétaire à Perpignan et Marie Lagorte, s. p. à Toulouse.  
Michel Demars, maçon et Sabine Sanvicens servante à Perpignan.  
Joachim Corcoll, cordonnier et Mercedes Moncanat, tailleur à Perpignan.  
Eugène Combes, dessinateur aux chemins de fer à Bayonne et Claudine Ayisch, s. p. à Perpignan.  
Adrien François Poirat, tisserand à Perpignan et Jeanne Macbère, s. p. à Bourges.  
Antoine Cautanil ar, entrepreneur et Madeleine Dufour, s. p. à Perpignan.  
Gustave Ravel, inspecteur de l'Énergie à Nancy et Berthe Ricard, s. p. à Dôle.  
Michel Paignal, forgeron, et Thérèse Causse, ouvrière de manufacture, à Perpignan.  
Jean-Baptiste Boteleau, commerçant, et Marie Jeanne Bészet, couturière, à Perpignan.  
Jean Linau, s. p. à Perpignan, et Germaine Badie, s. p. à Amélie-les-Bains.  
Edouard Srradell, propriétaire à Peyrestortes, et Anna Canet, s. p. à Perpignan.  
Raymond Sabirans, maçon et Marie Marti, s. p. à Perpignan.  
Marcel Prost, mécanicien à Montpellier et Marie Batlle, s. p. à Perpignan.  
Sraphin Rivie, employé à la Compagnie du Midi et Marie Térecoff, ouvrière de manufacture à Perpignan.  
Bonaventura Canal et Françoise Colomer, jardinière à Perpignan.

Achetez tous vos bijoux, chez  
**DUCOMMUN**  
N<sup>o</sup> 11 R. DURAN, Successeur  
Place du Castillet, — PERPIGNAN  
**A prix égal**  
**Nul ne fait mieux**

**COUPONS DE JUILLET 1923**  
**La Société Marseillaise de Crédit**  
Banque fondée en 1865 — Capital 75 millions  
Agence de Perpignan  
Place Bardeou-Job  
Bureaux à Céret et Prades  
**Pate dès à présent à vue et sans frais tous les coupons à l'échéance de JUILLET 1923 dont les prix sont annoncés.**  
Ordres de Bourse  
Garde de tous titres

**CHRONIQUE RÉGIONALE**  
**Théâtre antique de la Cité de Carcassonne**  
Fidèle à son habitude de donner chaque année au théâtre de la Cité une pièce empruntée au répertoire de nos grands tragiques classiques, M. Victor Magnat a choisi cette année « L'Épiphonie » de Racine. C'est dit la cinquième pièce de Racine qui sera été jusqu'à maintenant inscrite au programme du théâtre antique de la Cité, et ce n'est pas la moins belle ni la moins pathétique. Nous donnerons prochainement les noms des principaux interprètes de cette œuvre magnifique, qui sera donnée le dimanche 15 juillet, à 19 h. 30.  
Le dimanche 15 juillet, à 22 h. 30, embrasement général de la Cité.

**PROPAGANDE**  
C'est de vous que dépendent la prospérité grandissante et la présentation toujours meilleure du ROUSSILON  
Le mot d'ordre nécessaire est Propagande.

### LE CONCOURS HIPPIQUE

Il faut valoir avec satisfaction cette heureuse tradition qui rend le Concours Hippique organisé par le Comité de Fétes à été admirablement réussi. Tout avait été fort bien prévu et organisé et il n'y eut aucun battement. Samedi malheureusement le temps ne s'était pas mis de la fête. La Compagnie des Travailleurs n'eût pas non plus organisé des services spéciaux; mais sur le terrain tout fut parfait. Le public était un peu clairsemé. La plupart des legs qui avaient été dévotement assurés mais à la tribune la meilleure société perpignanaise se trouvait réunie et les plus jolies toilettes voisinaient. Nous citerons parmi les personnalités présentes M. le général Daydrein et Madame Carler. Le terrain était aménagé impeccablement, des faucons rouges et oranges des garçons de gent lui donnaient une allure de fête et de gaieté. Les services de contrôle étaient assurés par nos dévoués docteurs cependant que des soldats du 2<sup>e</sup> assuraient, sur la piste, la bonne tenue des obstacles et faisaient les services de liaison. La nouba s'écroulait elle-même était de la partie et soulignait les beaux parcours de ses airs exécutés avec brio. Dans un coin stationnait une automobille ambulance mais on n'eut pas besoin de son concours. Il n'y eut qu'une chute sans gravité. Les diverses épreuves nous donnerent l'occasion d'admirer et d'applaudir de jolis chevaux et de bons cavaliers. Il ne nous est pas possible de donner nos appréciations sur chaque cheval et sur chaque cavalier. Félicitons du moins ceux qui prirent part aux épreuves et plus spécialement les officiers qui remportèrent un beau succès.  
Voici d'ailleurs les résultats de samedi :

**Prix de la Côte Vermoise — 1 Folie** (M. G. Cavallé); 2 Rameau (M. de Javelin); 3 Crèveôte (M. de Rivière); 4 Hucrole (M. F. Jouguères); 5 Loustère (M. C. Jouguères); 6 Hanter (M. F. Bazile).

**Prix de la Mère. (Officiers):** 1 La Gaingette (Commandant Gouy); 2 Hénésus (Capitaine Centre); 3 Good Fellow (Lieutenant Sartoux); 4 Hâbler (Commandant Centre); 5 Lasser (Capitaine Centre); 6 (exæquo) Ninette (Lieutenant Madern Vicens); et Mascotte (Commandant Gouy); 8 Lutin (Lieutenant Sartoux). Frets : Papillon (Capitaine d'Austras); Caporal (Lieutenant Bartran de Ba'and); et Kevie (Capitaine d'Austras).

**Prix de la Comité des Fétes. — 1 Ozer** (M. de Roviers); 2 Sidé (M. F. Bazile); 3 Sivanis (M. F. Cavallé); 4 Jarat (M. de Roviers); 5 Tantele (M. P. Tré Hardy); 6 Marcanit (M. D'Austras); 7 Ritourelle (Mlle Y. de Lacroix).

La distribution de prix fut faite, en l'absence de M. le Préfet, appelé à Paris, pour le prix de la Côte Vermoise par M<sup>me</sup> Carlos, accompagnée de M. Jouguères; pour le prix de la Mère, par M. le général Daydrein qui félicita à juste titre les officiers lauréats; pour le prix de Comité des Fétes par M. Marceou, directeur du dépôt d'étalons de Perpignan.

Les journées d'été furent encore mieux réussies. Nous en publions ci-dessous les résultats :

Parcours de chasse (sous officiers) :  
1. Lou'ou, adj. Donadieu 10<sup>e</sup> dragon, 1<sup>er</sup> prix; 2. L'Épiphonie, adj. Beit, 56 R. A. C., 2<sup>es</sup> prix; 3. Papillon, adj. Bert 3<sup>e</sup> prix; 4. Trouvère, adj. Bou x, 4<sup>e</sup> dragon, 4<sup>es</sup> prix; 5. Locallès, adj. Baux, Fots de rubans; 6. B. B. h. Vante, 56 R. A. C., Fots de rubans; 7. Piansat, adj. Donadieu, 10<sup>e</sup> dragon, Fots de rubans.  
Prix du Maréchal Joffre (officiers) :  
1. Papillon Cne d'Austras; 2. Haméras; 3. La Gaingette; 4. Mascotte; 5. Lancer; 6. Rosette; 7. Lutin.  
Grand prix de la ville de Perpignan (cours civils) : 1. Sidi, (M. Bazile); 2. Ritourelle, 3. Ozer, 4. Bayle Baux; 5. Tantele, 6. Unon Jack, 7. Jarat.  
Frets : Loustère, Hanter, Prouesse.  
Couples mixtes : 1. Dick-bach, monté par le commandant Gouy; 5<sup>e</sup> R. A. C.; Jandinier, monté par le lieutenant Madern Vicens; 4<sup>e</sup> dragons; 2. Kæmer, monté par M. Tré Hardy;

Poy, monté par M<sup>me</sup> Yvonne de la Croix.  
3. Papillon, monté par le lieutenant Bartran de Ba'and; Florar, monté par le lieutenant d'Arexy.  
4. Mascotte, monté par le commandant Gouy; Good Fellow, monté par le lieutenant Sartoux.  
Jarat, M. de Roviers; Tantele, Mlle Ch. de la Croix.  
L'Asro Cob des Pyrénées O tentier a fait remettre une magnifique coupe en cristal à l'annonce qui a fait le meilleur parcours Mlle Yvonne de la Croix.

**LES PESCOFIS**  
C'était hier l'ouverture de la pêche. Nombreux furent les pescodis joueurs qui se livrèrent à leur sport favori et qui prirent part aux concours organisés.

**COURSE CYCLISTE**  
Hier eut lieu une course cycliste éliminatoire de la tropheé Ravat-Wonder. Le premier fut Lech.

### Chronique Départementale

**TORREILLES**  
**Un Fantoche**  
Nous recevons la lettre suivante :  
Après la fameuse et ridicule cérémonie du 1<sup>er</sup> juin on Papa Brousse-Poil, jour le principal rôle, ses frères marionnettes lui décernèrent le titre flamboyant de sauveur de la République, mais il n'est jamais venu à l'esprit d'un royaliste d'Action Française de le prendre au sérieux.  
Personnellement je considère ce politicien si désireux de défendre sa chère République comme un fantoche.  
Vous voulez sauver la République qui de votre avis n'a rien à craindre de mémoires royalistes. Allons donc ! Vous ne faites l'effet de ces enfants peureux qui, rentrant dans une chambre noire, orient à tue tête pour se donner du cœur au ventre.

Comme il n'y a rien de tel que par la voix de votre cher indépendant à ménager les susceptibilités en invoquant déjà le rôle de simple délégué de votre groupe. Vous vous êtes compromis M. Brousse et vous regrettez la peur vous tenaillez et vous commencez à entrevoir l'abandon de ce cher fauteuil de député.  
Préparez votre matricule ! car aucun royaliste sincère n'accordera sa voix à un fantoche tel que vous qui les avez traités d'énergumènes et qui venez ensuite leur demander la charité de leur vote. Car nous pouvons vous traiter de fantoches vous qui traitez d'énergumènes les camelots du roi.

Energumènes ! ces camelots que Maxime Réal du Sarte leur chef mettait à la disposition de Millierand pour la défense des intérêts de la Patrie.  
Energumènes ! ces ligassés et étudiants d'Action Française morts dans la grande lutte parce que vous, M. Brousse, et vos camarades déistes n'avez pas su préparer et éviter la terrible guerre. Si vis pacem para bellum dit un proverbe vieux comme le monde, mais inutile d'insister n'est-ce pas ?  
Energumènes ! Ce pauvre Marcis Plateau qui est tombé assassiné par une balle allemande et républicaine. Avrez-vous écrit cet assassinat ? M. Brousse ? Si non vous réprochez la violence, mais vous oubliez celle de revolver. Et puis c'était un royaliste qui tombait, il fallait ménager le voix de rache. Energumènes ! notre regret à l'heure Massé qui malgré son âge n'a pas hésité à partir volontairement pour la défense de la France menacée.

Fantoche encore ! vous qui préchez à grand cri économies ! économies ! et ne protestez cependant pas contre l'effacement de votre ridicule discours qui va gréver le budget d'une bagatelle de 300 000 francs. Il faut bien faire de la réclame le contribuable paiera tout cela !  
Vous disiez à M. Daudet : « Sois ferme à quatre contre un homme et une femme, cela n'est pas français. »  
Vous saviez pourtant M. Brousse que pas un hausse de Mme Viollette n'a été touché.

Alors ! qu'est-ce qui est français. Est-ce l'hypocrisie ! Mon pauvre Brousse-Poil je voudrais vous l'amener. Je ne puis que vous plaindre, car vous me faites l'effet d'un purgé par persécution. Nous faisons des vœux pour que votre collègue ne vous empêche de vous présenter aux prochaines élections et nous nous retrouverons.

Et nous dirons alors : « Sic transit gloria Broussi. »

**Un Camelot du Roi**  
**MILLAS**  
**Election d'un conseiller d'arrondissement**  
M. Pasquá, maire de Soler, socialiste, seul candidat, a été élu par 1.133 voix sur 3.487 inscrits.  
**CANET**  
**La tramontane**  
Le temple de vent du nord qui, tout le semaine dernière, sévit sur notre département, a occasionné des dégâts préjudiciables aux arbres fruitiers et surtout au vignoble. De nombreux bourgeois portant deux ou trois raisins jonchaient le sol, voire même beaucoup de souches complètement dénuées de leur végétation.  
Au moment où la floraison se poursuit, nous nous serions bien passés de pareille tramontane.  
**SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET**  
**Les méfaits du vent**  
Le vent a soufflé ces jours derniers, violent et froid. Dans les vignes de nombreux bourgeois jonchaient le sol et, dans les jardins, les fruits verts s'étaient décollés. Les dégâts apparents sont déjà importants, on appréhende en outre une mauvaise floraison de la vigne, par suite de la température trop basse pour la saison.

**Poids et mesures**  
La vérification des poids et mesures aura lieu à la mairie de Céret, les 18 et 19 juin, de 9 h. du matin à midi et de 2 h. à 5 h. du soir (heure légale).  
La vérification des balances aura lieu à domicile, le 20 juin, de 9 h. à midi.  
**Aux arènes**  
Le bruit couru en ville qu'une nouvelle corrida sera donnée le 8 juillet prochain avec, comme matadors de novillos, Florès et Pedracho.  
Ce cartel bien choisi serait, si la nouvelle était vraie, un grand régal pour les aficionados roussillonnais.

**Le temps**  
Nous avons le bon temps, malgré une incommode tramontane qui est assombrie aux vignes et qui hérausement ne soufflé pas continuellement.  
Le fenaison bat son plein.  
On continue les travaux de sulfate de soufrage. La récolte des raisins paraît devoir être bonne, si aucune maladie n'intervient.  
**Une soirée**  
On nous annonce une représentation de famille donnée par un groupe de jeunes gens et de jeunes filles catholiques. Les jeunes gens joueront : « L'As », comédie bouffon en 1 acte, et les jeunes filles les excellentes, nous en sommes certains, dans la « Foire de Séville ».  
Nous en reparlerons sous peu.

**SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT**  
Industriel et Commercial et de Dépôts  
Société Anonyme capital 75.000.000  
(Réserves 26.000.000)  
Banque fondée en 1865  
MM. les Actionnaires sont informés que le coupon n<sup>o</sup> 75 représentant le solde du dividende de l'exercice 1923, sera payable à partir du 5 juillet 1923 à raison de :  
Frs : 45.75 pour les actions nominatives entièrement libérées.  
Frs : 14.25 » » au porteur, « »  
Frs : 7.31 p. les actions libérées de 125 f.  
A Marseille : rue Paradis  
A Paris : 4, rue Aubert  
et dans toutes les agences et bureaux de la Société.

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN**  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
Par jugement en date du 15 juin 1923, rendu sur requête des créanciers, le tribunal de commerce de Perpignan a déclaré en état de liquidation judiciaire, la société en commandite simple « Gustave OLLIVIER & Cie, vins de Perpignan ».  
Monsieur Charles OLLIVIER, l'un des membres du tribunal, a été nommé juge-commissaire et Monsieur Louis BOYER, acheteur de commerce à Perpignan, liquidateur provisoire, chargé d'assister le débiteur.  
Joseph BORIOS, greffier.

VI GÉNÉREUX  
TRÈS RICHE EN QUINQUINA

# BYERRE

SE CONSOMME EN  
FAMILLE COMME AU CAFÉ

## RENE BARRÈRE

**Esprit de l'Agly**  
Sulfostella, soufre trituré extra fin 59.5 pour cent de pureté  
Sulfostella, soufre à l'hydrate de bioxyde de Cuivre.  
30 c/o soufre par. 15 c/o bioxyde de cuivre hydraté. 2.25 c/o cuivre maté

### TISANE DU LABOUREUR

LE PLUS AGRÉABLE DES PURGATIFS  
LE MEILLEUR DÉPURATIF DU SANG.  
075 Toutes les Pharmacies.  
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

### PAPIERS PEINTS

Pour 45 francs notre maison vous tapissera  
une pièce à la mode du jour  
Papier à partir de 1 fr. 25 le rouleau  
**L. LAPALU**  
20, rue de l'Argentierie, 20  
Les meilleurs choix. — Les meilleurs prix

## Bouillie ROUCH FRÈRES

13 à 15 o/o de cuivre métal garanti  
SOUFRES-SULFATES  
ROUCH FRÈRES, 48, allée Lafayette, TOULOUSE

### Arsenal de Ferrailles

Maison fondée en 1889 par A. CIBAUD père  
**A. CIBAUD FILS, SUCESSEUR**  
Rue BERANGER

ACHAT AU PLUS HAUT COURS : Vieux métaux. Coivre, Zinc Plomb, Fontes, Ferrailles et Matériaux de toutes sortes (Ferrailles massives, 47 et 48 fr. les 100 kg rendues dans mes magasins).  
EN MAGASIN : Un lot important de Pipes en fer pour sulfatages ; divers Matériaux d'entrepreneur. — Fournitures pour mécaniciens : Pompes Arbres de transmission, Paliers, Cames et divers essors et de Pompes bois  
LOCATION : Pompe à épuisement, voies Decauville et toutes sortes de matériels.  
Marchandises prises à domicile par camions automobiles

## Si vous voulez

Emprunter de l'argent  
Vendre des propriétés  
En acheter  
Doter vos enfants, etc. etc.

Les facilités données par le  
**CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**

vous permettront toujours d'arriver à un résultat utile.  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — PRÊTS COMMUNAUX  
Renseignements gratuits, discrétion absolue. — S'adresser :  
**M. Henri de LAVAL**  
Ancien avocat-consultant  
Directeur de la Succursale des Pyrénées-Orientales  
6, rue Rempart-Villeneuve, Perpignan

« FOLLICION DU ROUSSILLON » 30

## Les Roquevillard

par Henry BORDEAUX

Elle ne sut pas dissimuler son mécontentement :  
— Toujours pour Paris. Tu m'en parles sans cesse. Tu es obsédée.  
— C'est là que je puis gagner mon pain, répondit-il avec mélancolie.  
— Simple et caine elle se coula entre ses bras, chercha ses lèvres rouges sous la mousette et lui murmura de tout près :  
— Je t'avais demandé un an de vie. Un an à vivre sans passé ni avenir, à respirer jour par jour notre tendresse, à oublier pour moi le reste du monde. T'en souviens-tu ?  
— Ne te fais-je pas donné, et bien plus encore ?  
— Il me manque un jour : c'est demain notre anniversaire.  
Avec émotion, il répondit :

— Demain, E.H.H.  
Ton étreinte de ses souvenirs, elle se redressa :  
— Ce jour qui nous resta ne le gâta pas. Par quel sort le dernier, qu'il soit le plus beau de notre année qui s'est écoulée goûte à goutte. Ne parlons plus de l'avenir avant demain. Me le promets-tu ?  
Il sourit de tant d'excitation :  
— Je veux bien.  
— Alors, je vais m'habiller. Ce sera vite fait. Et nous sortirons. Nous déjeunerons dans l'île.  
Elle disparut, et pendant son absence, il voulut reprendre ses exercices de traduction. Mais de nouveaux le commença la phrase française : « La prédication de l'enfant, c'est la maison où il est né... » E.H.H. s'arrêta de nouveau.  
E.H.H. avait raison. Le présent ne lui suffisait plus, ne lui avait jamais suffi. De connivence tous deux venaient d'écarter l'avenir, mais le passé, devant l'avenir pointé par leurs regards, plongeaient quand leurs hochets demeurèrent muettes. Le silence, pour

lui, devenait un supplice. Par delà ces montagnes rapprochées, que faisaient-ils à cette heure, ceux dont il n'avait pas de nouvelles ?  
E.H.H. regarda sur le seuil, et implora son approbation :  
— Me trouves-tu jolie ce matin ?  
Elle portait une robe d'été en alpaga blanc qui dessinait, sans le serrer, sa taille flexible, et un chapeau garni d'ailes blanches qui achevait de donner à toute personne une grâce légère et d'élégance. Cette année l'avait resplendie. Ses yeux de feu ne pouvaient jeter plus d'éclat qu'autrefois, mais ses joues étaient plus rondes et moins pâles. Son corps mince avait pris une apparence de poids. Et sur toute sa personne était répandue une expression indéfinissable d'amour comblé.  
Il l'admira et ne lui adressa pas le compliment qu'elle attendait.  
Le second étage vers le port d'Orta par un chemin en pente raide, aux pavés ronds, si peu fréquentés que l'herbe croît entre les pierres. Sur la place, devant la grille où les barques sont

arrimées, ils croisèrent une jeune fille coiffée d'un béret rouge qu'ils avaient déjà rencontrée plusieurs fois dans leurs promenades et qui devait habiter les environs. L'étrangère les dévisagea sans timidité, partant Maurice.  
— Elle est gentille, constata le jeune homme après l'avoir dépassée.  
— Sa compagne put une moue de tristesse qui, pour un instant, lui restitua son âge.  
— Ne la regarde pas. Je suis jaloux.  
— Jaloux ? Et moi ne puis-je l'être.  
— Dui, grand Dieu ?  
— Mais de cet Italien noir et mou-tache de l'hôtel qui, pendant les repas oublie sa maîtresse pour couler vers toi ses ongles discrètes.  
Elle éclata de rire :  
— Lorenzo !  
— Tu es son nom !  
— Il me l'a dit. Il m'a fait, en roulant ses yeux blancs, une déclaration qui m'a beaucoup amusée.  
Il s'efforça de rire à son tour. Mais

quand ils furent installés dans leur canot, et qu'après deux ou trois coups de rames ils se furent éloignés du bord, ils éprouvèrent la même impression de malaise. Ce présent qu'ils échangeaient avec tant d'art, dont ils gémissaient les souvenirs et les conséquences pour en extraire toute la force, voilà que le plus petit incident l'atteignait. Quelles merveilles fallait-il construire à l'amour pour le mettre à l'abri du monde, ne fût-ce qu'une année ? Car l'amour, à quoi il avait tout sacrifié, était pressé de toutes parts par la vie et jusque par les mouvements de leurs canots, comme cette île devant eux était baignée des eaux.  
Le premier, elle eut conscience de leur misère. Elle se leva de la banquette et se rapprocha de lui. Au lieu de la comprendre, il lui raconta la légende de Saint-Jules dont ils ne se souciaient ni l'un ni l'autre.  
(A suivre)

Etude de M<sup>e</sup> Edmond BENOIT, licencié en droit, avoué, 6, place de la République, Perpignan.

### AVENDRE ENCHÈRES PUBLIQUES

sur saisie-immobilière  
et Reprise de Poursuites  
Le mardi 30 juin 1923, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Perpignan, au Palais de Justice, place Arago :

LOT UNIQUE  
Un DOMAINE, situé commune de Canet, connu sous le nom de « la Croûte » comprenant locaux d'habitation et d'exploitation, vignes et champs et immeubles par destination, figurant au plan cadastral sous les nos 141, 145, 147, 152 p, 153, 154, 146 bis, 150, 151 p, 150, 152 p, 158, 159, 153, 157, 156, 153 p pour une superficie de trente-deux hectares quarante-deux ares cinquante-sept centiares et pour une superficie non cadastrée de quatre hectares dix-neuf ares quatre-vingt-huit centiares.

Tels au surplus que ces immeubles existent étendant, se poursuivant, se limitent et comportent et tels qu'ils sont figurés sur le plan dressé à l'appui de l'acte de vente reçu par M<sup>e</sup> Collières, géant les actes de l'étude de M<sup>e</sup> Justin Pépère, les 18 et 21 juin 1920. Sur la mise à prix de deux cent cinquante mille francs, et 250 000 fr.  
Signé: Edmond BENOIT.  
licencié en droit, avoué.

### Aperitif

## TOG

Quinquina

A LOUER grands appartements mal-livrés en jules, rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage. Installation électrique au S<sup>r</sup> Travers Charet usine Vevey Cavallier.

### AMBLEMENTS

N'achetez rien sans visiter  
— les magasins et entrepôts  
**S. SANZ**  
28 et 30, rue des Augustins (angle Petite Rue de la Monnaie), et rue Saint-Mathieu, PERPIGNAN.  
Le plus grand assortiment de la Région

## COCHYLIS et EUDÉMIS

Traitements efficaces par  
la Bouillie Billault  
à l'arséniate de plomb naissant.  
Maison Crozat-Lalanne  
PERPIGNAN

### VIEUX JOURNAUX A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

## AU DERBY

Maison CRÉANGE  
PLACE DE LA VICTOIRE



### POUR la COMMUNION

Il est de votre intérêt de ne pas habiller votre enfant avant d'avoir vu nos assortiments et nos prix.

### UNE SUPERBE MONTRE REMONTOIR

marque garantie, est offerte pour l'achat d'un Costume  
Communion de 120 fr. et au-dessus.  
Voir nos Etalages et nos Primes



## LA MODE PRATIQUE

Un an RAPPORTE Le N<sup>o</sup> 25 fr. 100 FOIS 0.50  
CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES  
DES MEILLEURS DESSINATEURS  
LES PLUS JOLIS OUVRAGES  
LES MEILLEURES RECETTES  
LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la "Mode Pratique", vous feriez toutes vos Robes.  
79, BOULEVARD S<sup>r</sup>-GERMAIN, PARIS

### JOURNAUX PROFESSIONNELS

## PARIS-ÉLÉGANTE

Journal de Haute Couture  
PARAIT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS  
Un N<sup>o</sup> 3 fr. - Un an 32 fr.  
Un N<sup>o</sup> 4 fr. - Abonnement annuel 43 fr.

### PARIS-MODE

Modèles de genre simple et pratique  
Un N<sup>o</sup> 3 fr. - Un an 32 fr.

PARIS-TAILLEUR Un Album... 8 fr.  
PARIS-BLOUSES Un Album... 7 fr.  
PARIS-ENFANTS Un Album... 6 fr. 50  
PARIS-CHAPEAUX Un Album... 8 fr. 25  
TOUTE LA MODE 1.00 Modèles... 6 fr.  
C On trouve ces Publications dans toutes les Librairies  
PARIS - 4, Rue

## Banque Hypothécaire

ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES

## ADOLPHE SÈBE

Docteur en Droit, ancien Notaire

10, rue Cloche d'Or, PERPIGNAN  
Téléphone : 7-41

## ENCRAIS ORGANO-CHIMIQUES

# VITA

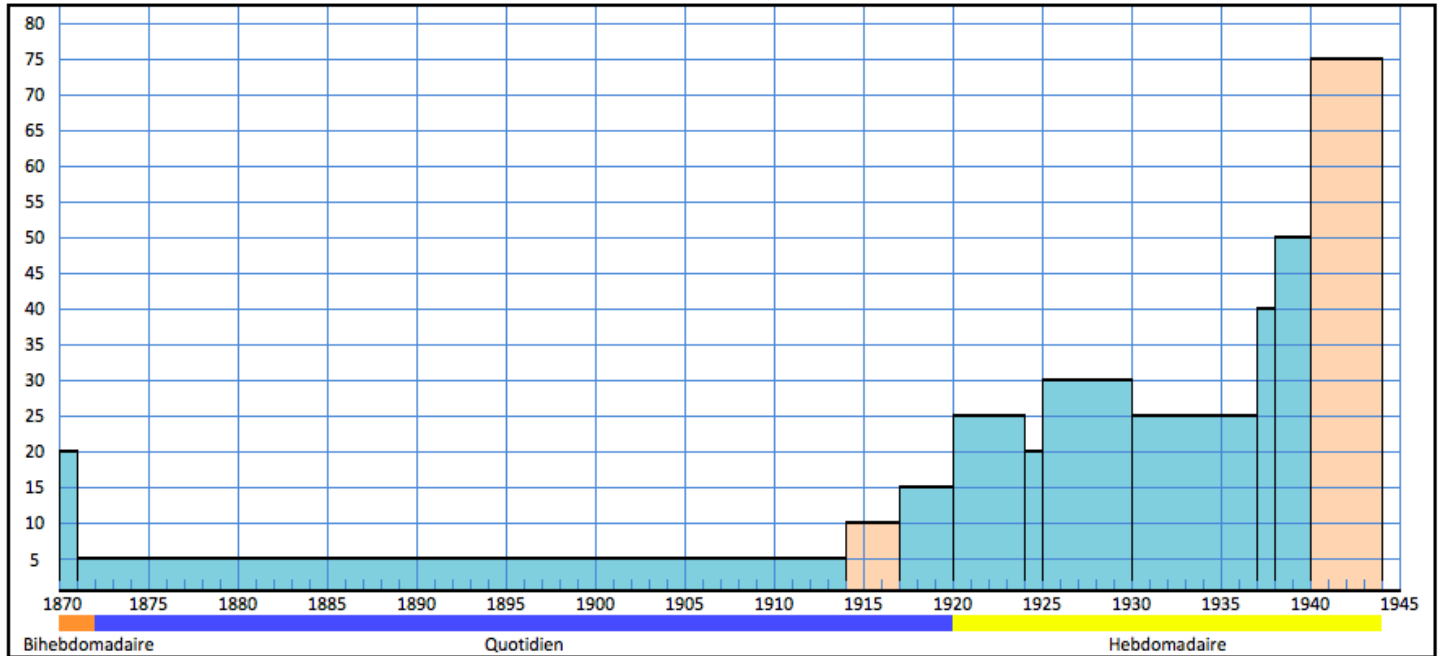
DE LYON

S'adresser : M. A. BARRIÈRE  
Rue Four St-Jacques, PERPIGNAN

Le Journal de l'Union Perpignanaise

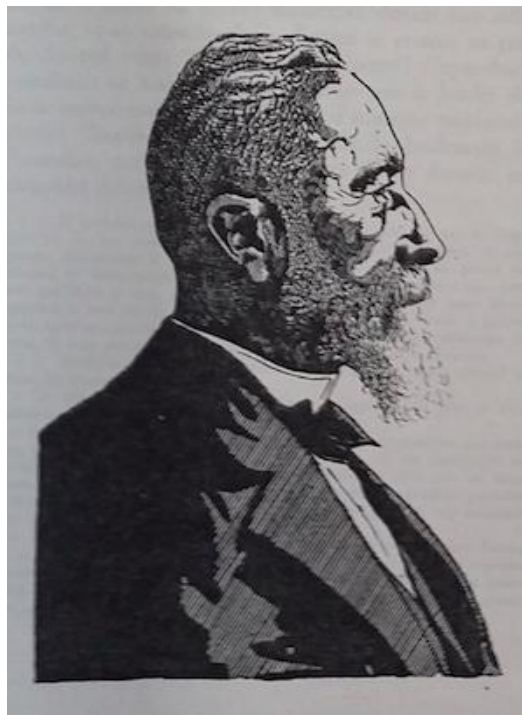
**Annexe 17. Graphique « Prix et fréquence de publication du Roussillon »**

**Evolution du prix et de la fréquence de publication  
du Roussillon (1870 - 1944)**



Source : Ensemble de la collection du *Roussillon*, [s. n.], 1870 - 1944, Médiathèque de Perpignan.

**Annexe 18. Portrait de André Despéramons**



Source : Portrait par Edmond Nègre, issu de Chauvet, Horace, *La politique Roussillonnaise, de 1870 à nos jours*, Perpignan, France, Presses de l'Indépendant, 1934, p. 84

Annexe 19. Affiche de lancement du *Roussillon*, mars 1870

PRÉFECTURE  
mars 1870

**LE ROUSSILLON**  
JOURNAL POLITIQUE  
Paraissant le Lundi et le Jeudi.

RÉDACTEUR EN CHEF :  
**M. MARIUS SEPET**  
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

ABONNEMENTS :  
DÉPARTEMENT..... un an, 18 fr.; — six mois, 10 fr.; — trois mois, 5 fr.  
HORS LE DÉPARTEMENT. un an, 20 fr.; — six mois, 11 fr.; — trois mois, 6 fr.  
ÉTRANGER..... port en sus.

PUBLICITÉ :  
Annonces diverses, la ligne..... 25 centimes; — Réclames, la ligne..... 40 centimes.  
On s'abonne à partir du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

BUREAUX :  
Chez M. Charles LATROBE, imprimeur-libraire, rue des Trois-Rois, 1, Perpignan.

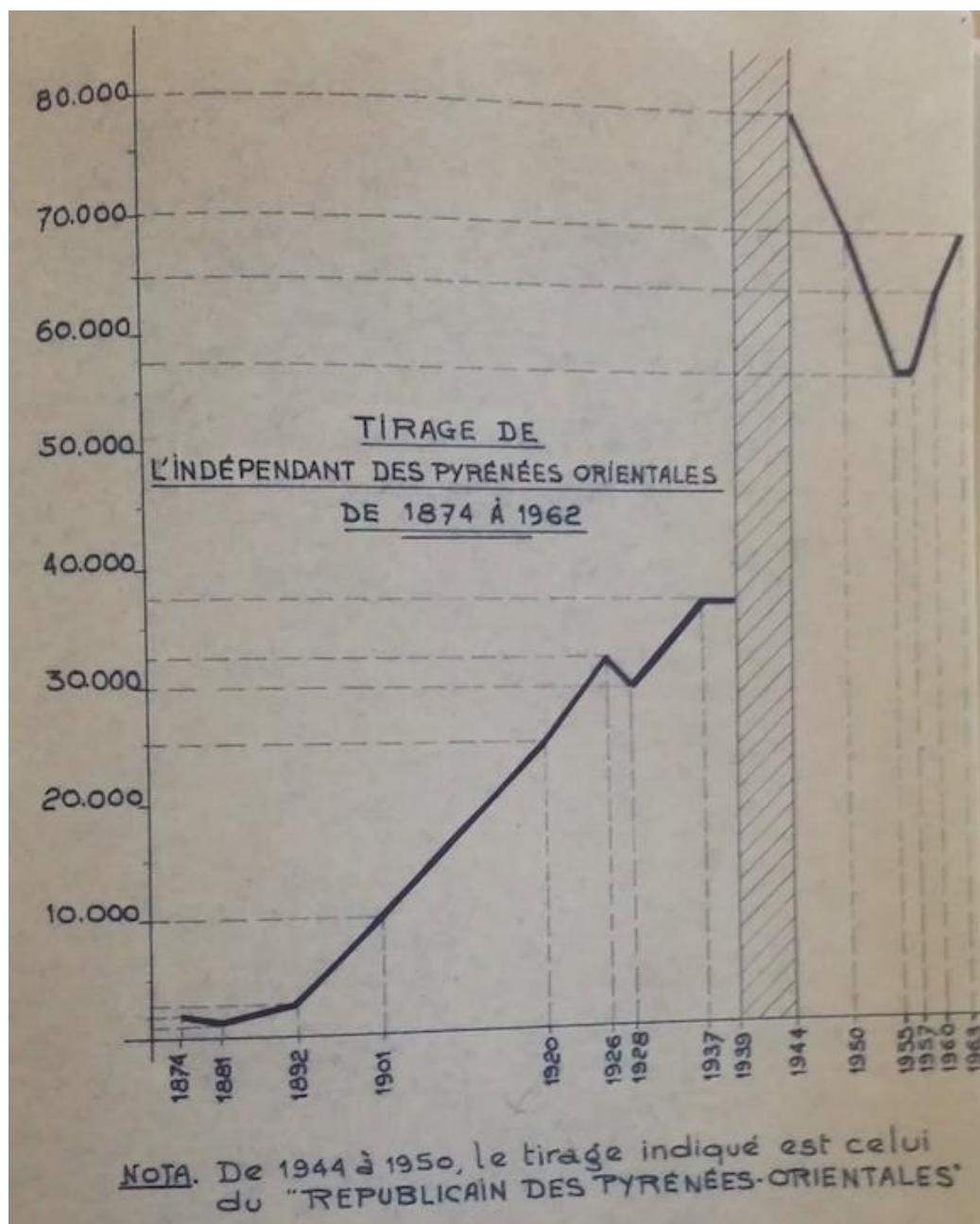
LE PREMIER NUMÉRO PARAITRA DU 15 AVRIL AU 1<sup>er</sup> MAI.

*Le Roussillon* est fondé dans le but de défendre les idées de conservation politique, religieuse et sociale, contre les doctrines révolutionnaires et anti-sociales qui menacent notre pays. Entièrement dégagé de toute attache officielle, il prètera un appui sincère et résolu au Gouvernement et manifesterá fermement et hautement l'opinion publique du pays, sur laquelle un gouvernement parlementaire et libéral cherche plus que tout autre à s'appuyer. Unissant dans une action commune toutes les forces conservatrices, soutenant de tout son pouvoir le *Journal des Pyrénées-Orientales* dont le but est le même, le nouveau Journal sera pour nous un fruit heureux de l'évolution libérale que le Gouvernement de l'Empereur vient d'accomplir et qui, en laissant aux hommes d'ordre le soin de se défendre eux-mêmes, leur impose l'obligation de s'unir et d'agir. Se placer au-dessus de toute question de personnes pour faire, sur le terrain des principes, de la politique haute, calme et conciliante, tel est le but que se propose le nouveau Journal; telle est la ligne de conduite qu'il suivra et qui lui vaudra, nous l'espérons, de nombreuses adhésions et d'universelles sympathies.

**On peut, dès aujourd'hui, s'abonner chez M. Latrobe.**

Source : Archives départementales de Perpignan (ADPO), Perpignan, 2T 24.

Annexe 20. Courbe du tirage de *l'Indépendant des Pyrénées orientales*, rival du Roussillon



Source : BONET Gérard, *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales. Un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950. L'entreprise, le journal, la politique*, Perpignan, France, Publications de l'Olivier, 2004, P. 124.

## **TABLE DES ILLUSTRATIONS**



## Table des tableaux de données

Tableau 1. Mois et années desquels sont tirés les articles de notre corpus. ....	45
Tableau 2. Répartition des articles du Roussillon, sur les pages du journal, en fonction de l'échelle abordée (1886 – 1934, en %) .....	61
Tableau 3. Indice et taux critiques des articles du Roussillon, en fonction de la page (1886 - 1934) .....	62

## Table des graphiques

Graphique 1. Structure du discours développé par Le Roussillon, en fonction des thèmes abordés par les articles (1886 – 1906 ; 1920 – 1934, en % cumulés) .....	52
Graphique 2. Structure du discours développé par Le Roussillon, en fonction des thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 – 1934 (en % cumulés).....	52
Graphique 3. Structure du discours lié aux questions de politique intérieure, en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, dans le journal Le Roussillon, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 – 1934 (en % cumulés) .....	58
Graphique 4. Structure du discours relatif à la thématique "Militantisme", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, dans le journal Le Roussillon, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 – 1934 (en % cumulés) .....	63
Graphique 5. Représentation statistique de la thématique "Royalisme" dans le discours développé par Le Roussillon, (1886 - 1906 ; 1920 – 1934, en %) .....	95
Graphique 6. Structure du discours de presse relatif à la thématique "Royalisme" dans le journal Le Roussillon, en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 – 1934, en % cumulés .....	98
Graphique 7. Structure du discours développé par Le Roussillon, en fonction des thèmes abordés par les Unes (1886 - 1906 ; 1920 – 1934, en % cumulés) .....	119
Graphique 8. Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans le discours développé par Le Roussillon, (1886 - 1906 ; 1920 – 1934, en %) .....	120
Graphique 9. Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans les Unes du Roussillon, (1886 - 1906 ; 1920 – 1934, en %) .....	120
Graphique 10. Représentation statistique de la thématique "Antiparlementarisme" dans le discours développé par Le Roussillon, (1886 – 1906 ; 1920 – 1934, en %) .....	149



Graphique 11. Structure du discours relatif à la thématique "Antiparlementarisme", en fonction des sous-thèmes abordés par les articles du Roussillon (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en % cumulés) .....	149
Graphique 12. Structure du discours relatif à la thématique "Antiparlementarisme" dans le Roussillon, en fonction des sous-thèmes abordés par les articles, pour les périodes 1886 - 1906 et 1920 - 1934 (en % cumulés) .....	150
Graphique 13. Représentation statistique du sous-thème "Fonctionnel", sur l'ensemble du corpus relatif à la thématique "Antiparlementarisme" dans Le Roussillon, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %) .....	153
Graphique 14. Représentation statistique du sous-thème "Economique", sur l'ensemble du corpus relatif à la thématique "Antiparlementarisme" dans Le Roussillon, (1886 - 1906 ; 1920 - 1934, en %) .....	154

## Table des Annexes

Annexe 1. Thésaurus, Liste exhaustive des thèmes et sous-thèmes recensés lors du dépouillement .....	222
Annexe 2. Extraits de la base de donnée construite lors du dépouillement.....	225
Annexe 3. Exploitation statistique du journal <i>Le Roussillon</i> , graphiques et tables correspondantes.....	226
Annexe 4. Exploitation statistique de la thématique « Affaires étrangères », graphiques et tables des données correspondantes.....	231
Annexe 5. Exploitation statistique de la thématique « Antiparlementarisme », graphiques et tables des données correspondantes.....	232
Annexe 6. Exploitation statistique de la thématique « Armée », graphiques et tables des données correspondantes .....	233
Annexe 7. Exploitation statistique de la thématique « Bellicisme », graphiques et tables des données correspondantes .....	234
Annexe 8. Exploitation statistique de la thématique « Militantisme », graphiques et tables des données correspondantes.....	235
Annexe 9. Exploitation statistique de la thématique « Patriotisme », graphiques et tables des données correspondantes .....	236
Annexe 10. Exploitation statistique de la thématique « Politique intérieure », graphiques et tables des données correspondantes.....	237
Annexe 11. Exploitation statistique de la thématique « Racisme », graphiques et tables des données correspondantes .....	238
Annexe 12. Exploitation statistique de la thématique « Religion », graphiques et tables des données correspondantes .....	239

Annexe 13. Exploitation statistique de la thématique « Royalisme », graphiques et tables des données correspondantes .....	240
Annexe 14. Projection d'un modèle conceptuel des données enrichi.....	241
Annexe 15. Numéro du <i>Roussillon</i> du 5 février 1902 .....	242
Annexe 16. Numéro du <i>Roussillon</i> du 18 juin 1923 .....	246
Annexe 17. Graphique « Prix et fréquence de publication du <i>Roussillon</i> » .....	250
Annexe 18. Portrait de André Despéramons .....	250
Annexe 19. Affiche de lancement du <i>Roussillon</i> , mars 1870.....	251
Annexe 20. Courbe du tirage de <i>l'Indépendant des Pyrénées orientales</i> , rival du <i>Roussillon</i> .....	252





